Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14696 – 6 F

MARDI 28 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La politique salariale de M. Kohl et le départ surprise du ministre des affaires étrangères

• Vague de grèves dans les services publics allemands

• M. Genscher annonce sa démission

Economie et responsabilités

DANS quelle mesure les Allemands sont-ils prêts à accepter les responsabilités internationales que leur donne une économie surpuissante? La question, lancinante depuis deux ans, est posée lors de chaque réunion au sommet des grands pays industrialisés. La réponse, à tout le moins une indication, pourrait venir de l'issue des grèves des services publics entamée lundi 27 avril en Allemagne. Des grèves dont l'enjeu international est aussi important que l'enjeu interne.

Etats-Unis, France et Grande-Bretagne reprochent aux Allemands le niveau excessif de leurs taux d'intérêt, des taux fixés par la Bundesbank. La banque centrale de Francfort, qui veut freiner des pressions inflationnistes bien réelles outre-Rhin, a relevé à plusieurs reprises ses taux directeurs. La dernière hausse, en décembre, a porté ceux-ci à leurs plus hauts niveaux historiques. Les conséquences d'une telle politique sont très négatives.

LES responsables des grands pays industrialisés se rendent bien compte que l'unification allemande a un coût important et que l'énormité des capitaux nécessaires provoque des tensions inflationnistes. Mais ils reprochent aux Allemands de conduire une politique uniquement monétaire. Si la politique budgétaire était plus stricte outre-Rhin, c'est-à-dire si M. Kohl faisait plus appel à l'impôt et moins à l'emprunt, s'il coupait dans certaines subventions pour ralentir la croissance des dépenses publiques, bref s'il disait la vérité à ses concitoyens, le déficit des finances publiques n'atteindrait pas 110 milliards de DM et la banque centrale aurait pu modérer la hausse de ses taux.

M. Theo Waigel, le ministre allemand des finances, a rejeté ces critiques, qu'il a qualifiées d'« inacceptables ». Sans doute n'a-t-il pas tort de souligner le toupet des Américains quand ils réclament la rigueur budgétaire qu'ils ne pratiquent pas chez eux. « Chaque pays doit tenir sa propre maison en ordre », a dit M. Waigel à l'adresse des Américains.

DE surcroît, ajoutent les Allemands, l'unification a profité à tous. A la France, en premier lieu, qui a bénéficié d'un regain de croissance et qui a pu presque rééquilibrer ses échanges avec Bonn. Les excédents commerciaux allemands ont laissé place à un déficit, ce qui prouve que l'unification a bénéficié à tout le monde.

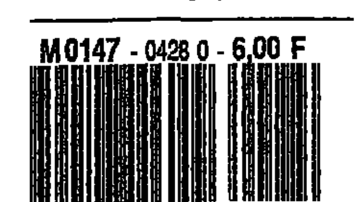
Il n'empêche que M. Kohl a été bien léger de promettre que la réunification ne coûterait rien et, surtout, de tarder à prendre les mesures budgétaires qui s'imposaient.

Aujourd'hui, les responsables allemands, y compris ceux de la Bundesbank, semblent avoir compris l'importance du mark et des taux pour le monde. Il n'est que de voir leur extrême sensibilité aux critiques. Mais cette sensibilité n'est pas celle des salariés allemands, qui vivent depuis des années en ne pensant qu'à leur consommation.

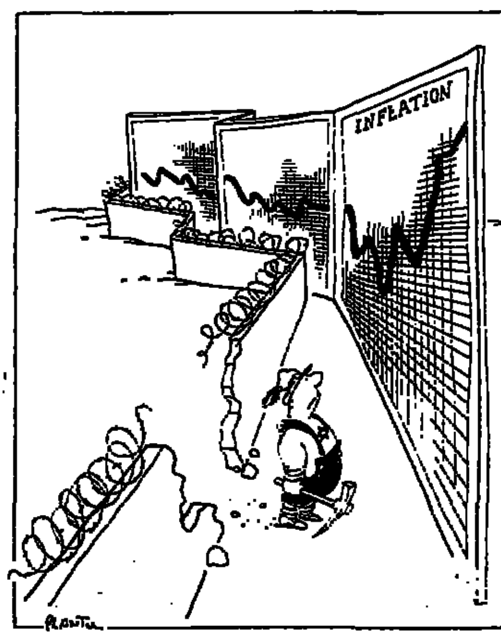
L'égoïsme reproché aux Allemands s'explique par leur histoire. Les grèves indiqueront si une solidarité déjà difficile à établir vis-à-vis des nouveaux Lander pourra aller au-delà des frontières. Il faudra sûrement beaucoup de temps.

Lire page 21 les articles de FRANÇOISE LAZARE et SERGE MARTI

M 0147 - 0428 0 - 6,00 F



M. Hans Dietrich Genscher, ministre allemand des affaires étrangères depuis dix-huit ans, chef du parti libéral FDP et second personnage du gouvernement de Bonn, a annoncé lundi 27 avril qu'il démissionnerait de son poste le 17 mai. M. Genscher a réaffirmé ses convictions européennes et rendu hommage aux relations franco-allemandes. Cette démission a lieu au moment où l'Allemagne, qui a été invitée, le 26 avril à Washington, lors de la réunion du G7, à réduire son déficit budgétaire, est confrontée, pour la première fois depuis 1974, à des grèves dans les services publics. Le syndicat OTV était prêt à accepter une hausse de salaires de 5,4 %, mais, devant le refus persistant des employeurs, il demande de nouveau, comme au départ, 9,5 %.



Lire page 21 l'article d'ÉRIC LE BOUCHER

BERLIN

de notre correspondant)

Pivot de la politique allemande et européenne depuis plus de vingt ans, vice-chancelier et depuis dix-huit ans ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale puis de l'Allemagne réunifiée, Hans Dietrich Genscher a brusquement annoncé lundi 27 avril qu'il quittera le gouvernement le 17 mai. Sa décision, qui pose entre autres questions celle de l'équilibre dans la coalition gouvernementale, a pris par surprise les milieux politiques allemands. Elle avait été apparemment soigneusement préparée avec le chancelier Helmut Kohl.

M. Genscher a annoncé son départ lors de la réunion hebdomadaire de la direction du Parti libéral (FDP), dont il est depuis toujours la locomotive électorale. Il y a présenté une sorte de testament politique sous forme d'une déclaration sur son action à la tête du ministère des affaires étrangères. *« Le chemin de la politique étrangère de l'Allemagne est clairement dessiné, les principes de notre politique étrangère sont irréversibles. Nous affirmons notre conviction européenne contre un retour au nationalisme. »*

HENRI DE BRESSON

Lire la suite et l'article de LUC ROSENZWEIG page 3

Le président Cossiga quitte ses fonctions

Crise du système politique en Italie

Une nouvelle période de tractations s'est ouverte en Italie après la démission du président de la République, M. Francesco Cossiga, qui traduit la crise du système politique. Le chef de l'Etat avait annoncé, samedi 25 avril, qu'il se démettait de ses fonctions sans attendre le terme normal de son mandat, début juillet. M. Cossiga a justifié sa décision en expliquant qu'« il faut un président fort pour un gouvernement fort ». La formation du nouveau cabinet s'en trouvera retardée.

Adieu, l'imprécateur !

ROME

de notre correspondante

« Croyez-vous qu'ils m'auront compris ? » Il est 19 heures à peine, samedi 25 avril, et tout est consommé : les feuillets de son discours encore à la main, dans le palais du Quirinal à demi déserté, Francesco Cossiga n'est plus, selon son souhait, qu'un *« homme seul »*.

Rome qui, chaleur aidant, célèbre avec une certaine langueur l'anniversaire de sa libération, s'est pourtant attardée quarante-quatre minutes devant ses postes de télévision. Incrédule, c'est à une autre libération qu'elle vient d'assister : d'une voix mouillée par l'émotion, avec les fastes et la pompe dus à un rang qu'il n'a pas toujours su prendre en compte, le huitième président de la République italienne vient de donner sa démission, deux mois avant terme. Et cette fois, il n'y aura ni échappatoire ni rebonds.

C'est donc avec des paroles qui se voudraient historiques (*« Je pars pour le bien de l'Etat, il faut un président fort pour un gouvernement fort »*), et une avalanche de télégrammes trop polis pour ne pas sentir le style funéraire, que s'achève le plus atypique des mandats présidentiels.

« Président Cossiga » : deux mots presque antinomiques et déjà un paradoxe, celui de la carrière de ce professeur de droit constitutionnel parvenu à la magistrature suprême pour s'y voir accusé de violer la Constitution et faire face à une procédure d'*impeachment*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite et nos informations page 4

ESPACE EUROPÉEN

DÉBATS

La bataille de Kaboul

Alors que le chef du nouveau Conseil islamique regagne l'Afghanistan, les combats continuent dans la capitale

KABOUL

de notre envoyé spécial

Au lendemain de l'entrée victorieuse des moudjahidins dans Kaboul, les frères rivaux de la résistance ont fait parler la poudre. A la fin de la semaine dernière, des combats ont opposé en divers points de la capitale les troupes fidèles au nouveau ministre de la défense, le commandant Ahmed Chah Massoud, aux partisans du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar. Dimanche 26 avril au soir, l'écho sourd des tirs de canon se répercutait sans discontinuer dans les vallées, tandis que le ciel s'éclairait de balles traçantes.

Deux forces sont en présence : d'un côté, les combattants d'une coalition fort bien armée qui regroupe les moudjahidins du commandant Massoud, ceux de huit des neuf partis *« historiques »* de la guérilla, les militaires de l'armée naguère à direction communiste et les miliciens du chef ouzbek Rachid Dostom. En face combattent les partisans du chef du Hezb-i-Islami. Parmi les factions de ce qui fut le *djihad* (guerre sainte), M. Gulbuddin Hekmatyar a su faire l'unanimité contre lui.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 6

POINT

« L'ÉCONOMIE »

Quarante-cinq patrons sur la sellette

Entre mai et octobre, la plupart des PDG d'entreprises nationalisées verront leur mandat arriver à échéance. Autant de bilans à défendre, de successions à guigner.

par CAROLINE MONNOT et ÉRIC LESER

Lire aussi

L'Intifada, des pierres à la poudre

I. – « Panthères noires », « Aigles rouges », « Vautours bleus »...

DJENINE (Cisjordanie)

de notre envoyé spécial

« Hum... mmmouais... c'est vrai, j'ai tué quelques collabos. » Sous le vert tendre d'un vieil olivier stérile, Jallal, jeune et beau pistolero palestinien recherché par toutes les légions d'Israël, a quand même hésité une fraction de seconde. Moustache en crocs et tignasse épaisse, Iyad, le petit gros qui commande la bande, en a craché l'amande verte qu'il machouillait depuis dix minutes. Les sourcils, qu'il a fournis, se sont froncés. Iyad n'apprécie pas. Pour lui, même quand on est grillé, même quand la police a vos nom, adresse et qu'elle n'ignore plus rien de votre palmarès, on ne dit pas ces choses-là à un étranger. *« C'est une question de principe »*, semblent dire, courroucés, ses deux gros yeux noirs.

Du haut de son mètre quatre-vingt-cinq, Jallal-le-beau-gosse a compris le silencieux rappel à l'ordre. Il retire ce qu'il a dit, s'empêtre dans ses explications, tente de revenir en arrière, demande finalement qu'on oublie tout ça et rectifie la position. Un tic nerveux agite ses longs doigts qui tripotent le holster de cuir brut pendu à sa hanche droite. Jallal ne lèvera plus les yeux de l'entretien. On peut être un « mec », un dur, un croisé de la révolution, et néanmoins timide.

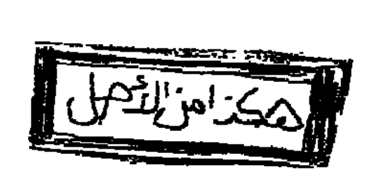
Troisième larron du groupe, aussi sec et noueux que l'autre est grand et fort, Yasser ne dira rien de toute la rencontre. Pas un mot, pas un soupir, tout juste un petit haussement d'épaules quand le photographe palestinien qui nous accompagne exigera le traditionnel cliché du « terrible fedayin » : keffieh serré autour de la tête, poing tendu et revolver braqué sur un ennemi invisible, là-bas à l'horizon. Jallal, dix-huit ans, Yasser, vingt, Iyad, vingt-sept. Trois Palestiniens un peu frustes, un peu paumés, dans un patelin à chèvres, au cœur de la Cisjordanie.

Quand ils seront morts, ces trois-là, tués dans un accrochage avec une patrouille de l'armée régulière israélienne ou dans une embuscade tendue par l'un de ces commandos clandestins, ces *« unités spéciales »* de la même armée d'occupation qui foisonnent dans le secteur, on les présentera comme des *shahids*, d'héroïques « martyrs » de la grande cause palestinienne. Des amis, des proches, viendront la nuit dans les maisons familiales pour consoler les mères et les fiancées éplorées.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



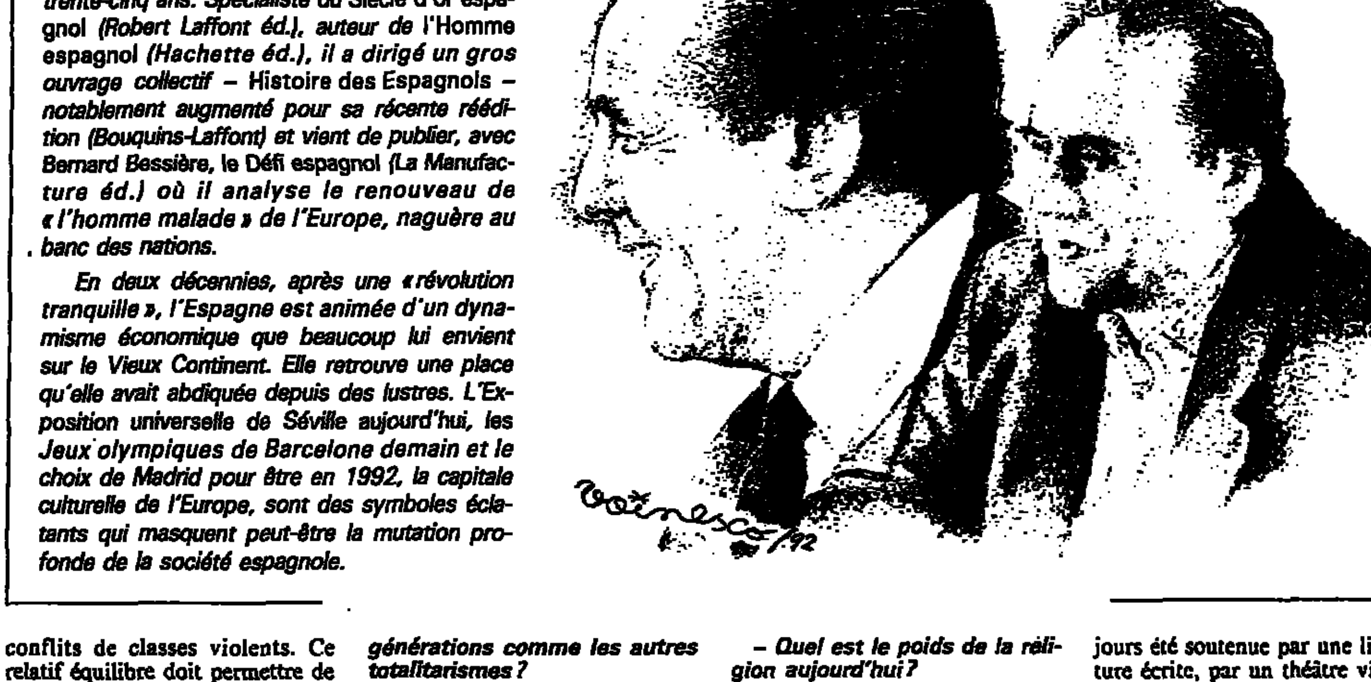
DÉBATS

Un entretien avec Bartolomé Bennassar

« L'Espagne est devenue une sorte de modèle à imiter »

Bartolomé Bennassar, professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail, est l'un des meilleurs connaisseurs français de l'histoire et de la société ibériques qu'il ausculte depuis plus de trente-cinq ans. Spécialiste du Siècle d'or espagnol *(Robert Laffont éd.), auteur de* l'Homme espagnol *(Hachette éd.), il a dirigé un gros ouvrage collectif –* Histoire des Espagnols *– notablement augmenté pour sa récente réédition (Bouquins-Laffont) et vient de publier, avec Bernard Bessière,* le Défi espagnol *(La Manufacture éd.) où il analyse le renouveau de « l'homme malade » de l'Europe, naguère au banc des nations.*

En deux décennies, après une « révolution tranquille », l'Espagne est animée d'un dynamisme économique que beaucoup lui envient sur le Vieux Continent. Elle retrouve une place qu'elle avait abdiquée depuis des lustres. L'Exposition universelle de Séville aujourd'hui, les Jeux olympiques de Barcelone demain et le choix de Madrid pour être en 1992, la capitale culturelle de l'Europe, sont des symboles éclatants qui masquent peut-être la mutation profonde de la société espagnole.



« Vous citez dans votre **Histoire des Espagnols** ***une réflexion attribuée à Franco :*** **« Mon monument véritable n'est pas la croix de la vallée des Morts mais la classe moyenne espagnole. »** ***La constitution de cette classe est-elle le « monument » le plus important de ces trente dernières années ?***

– Je ne sais pas si Franco a réellement prononcé cette phrase – s'il l'a fait, c'est qu'il avait une lucidité supérieure à celle que j'imaginais.– mais l'apparition d'une classe moyenne est effectivement le fait fondamental de l'Espagne contemporaine. Même si la laïcisation de la société et le retour à l'idée d'une Espagne plurielle sont tout aussi importants. La société qui émerge de la guerre civile est profondément hiérarchisée, avec des groupes qui constituent presque des isolats. C'est le cas de l'armée, d'une grande partie de la paysannerie (castillane, gallicienne, andalouse) et dans une certaine mesure de l'Eglise. Cette société ossifiée, cloisonnée, coupée du monde extérieur, va perdurer dans les années 40 et 50. En renforçant même ses clivages puisque l'Espagne va vivre, à cette époque, en marge de l'Europe : elle est au banc des nations, elle ne fait pas partie des organisations internationales qu'elle va avoir du mal à pénétrer.

» Le grand tournant se situe à la fin des années 50. Il est provoqué par la crise économique qu'accélère le catastrophique hiver de 1956. Celle-ci va avoir toute une série d'effets secondaires qui obligent Franco à changer complètement d'équipe gouvernementale. Pour sortir du marasme, la nouvelle équipe va être forcée de renouer des liens avec l'extérieur et de rompre les cellophanes qui enveloppaient chacun de ces isolats.

– Et c'est là qu'intervient l'Eglise, par le biais de l'Opus Dei...

– L'Eglise reste très conservatrice, même si, sur le terrain, un certain nombre de jeunes prêtres vont jouer un rôle important, dans les banlieues urbaines notamment. L'Opus Dei, fondée en 1928 par un Aragonais, José Maria Escriva de Balaguer, est une organisation civile qui n'est pas formée, pour l'essentiel, de gens d'Eglise. Elle cherche à reconquérir la société – pour la « sanctifier » – en captant des postes de responsabilité. Certains de ses adhérents ont témoigné, le moment venu, d'un savoir-faire souvent remarquable.

> *« La phobie de l'époque de la guerre civile, le refus du discours des anciens combattants ont contribué à l'ancrage du pays dans le futur »*

– Elle recrute dans la bourgeoisie ?

– Pas seulement. Mais, c'est certain, l'Opus Dei n'a jamais été un mouvement de masse. En revanche, elle n'a pas mordu de manière égale dans toutes les strates supérieures de la société ; par exemple dans l'administration franquiste. Elle s'est beaucoup mieux implantée dans l'Université et dans le monde des affaires.

– Quelle est l'idéologie de l'Opus Dei ?

– C'est une sorte de conservatisme éclairé, qui aspire à figer la hiérarchie sociale mais veut favoriser le progrès économique, pour permettre une meilleurs répartition – quoique inégalitaire – des richesses de façon à bloquer les conflits de classes violents. Ce relatif équilibre doit permettre de diffuser dans la société un certain nombre de valeurs traditionnelles, en particulier celles de l'Eglise de Rome. C'est un message qui n'est pas éloigné de celui de Jean-Paul II. L'Opus Dei n'a pas « créé » la classe moyenne espagnole, mais en contribuant de manière significative à l'embellie économique, elle est en partie responsable de l'émergence de cette classe. La nouvelle politique a été réfléchie, méditée, par des gens qui avaient analysé les politiques « volontaristes » de changement économique en France, en Allemagne ou aux Etats-Unis.

– En gros, ce sont des technocrates très conservateurs...

– Oui, mais des technocrates pragmatiques, sans doute moins marqués par la bureaucratie et ses exigences que nos énarques. A ce titre, les mémoires de Laureano Lopez Rodo, l'éminence grise de la politique initiée en 1958 et qui va durer une douzaine d'années, sont très instructives. Mais l'Opus restera beaucoup plus réservée sur l'évolution purement politique du régime. Celui qui a joué un rôle moteur dans la mutation du franquisme, c'est Manuel Fraga Iribarne, un conservateur à l'anglaise, étranger à l'Opus. C'est le premier homme politique espagnol qui ait osé dire : *« La guerre est finie, l'Europe occidentale vient de démontrer qu'elle est capable, sans autoritarisme ni désordre, de réaliser un bond en avant considérable ; il faut que l'Espagne s'amarre à ce bateau-là. »* Franco, pas du tout convaincu, n'a pas les moyens de refuser ce virage. En réussissant ce pari sur le plan économique, la génération qui avait moins de vingt ans au moment de la guerre civile a permis, sans même le vouloir, la transition qui s'est réalisée ensuite sur le plan politique. Jorge Semprun faisait remarquer lors d'un récent colloque à la Sorbonne que l'Espagne a eu la chance de réussir sa mutation économique avant sa mutation politique. Les pays de l'Est, estimait-il, confrontés à un double impératif politique et économique, rencontreront beaucoup plus de difficultés.

» Parmi les raisons du succès de cette mutation, il faut noter que le changement a été mené par une génération qui, pour n'avoir pas ou peu connu la guerre civile, la refusait néanmoins. Certains de manière consciente, d'autres par une sorte de réflexe de sauvegarde. Quand, il y a quelques années, on a ouvert les archives de Salamanque, celles de cette période, il n'y a pas eu la ruée escomptée (cela viendra sans doute un jour) sur ces documents. La phobie très répandue des souvenirs de cette époque – souvenirs directs ou indirects – le refus du discours des anciens combattants, quels que soient leurs bords, ont contribué à l'évolution des mentalités, à l'ancrage de l'Espagne dans le futur.

– Le régime n'a pas réussi l'embrigadement des jeunes générations comme les autres totalitarismes ?

– L'Allemagne nazie, l'Italie fasciste ou la Russie soviétique, se sont fondées à partir d'un pilier : le parti unique. Or ce parti unique n'a jamais existé en Espagne. La Phalange n'a pas pu jouer ce rôle. Le régime a été beaucoup plus « national-catholique » (comme l'indiquait l'historien anglais, Stanley Payne) que fasciste. Franco s'est servi de la Phalange à une certaine époque, pour l'écarter ensuite. Le perpétuel jeu de bascule entre les personnalités auquel s'est constamment livré le Caudillo pendant des années, a accru la dépolitisation favorisée, en outre, par la réussite économique. Les gens ont eu l'impression que la chape sous laquelle ils étaient placés se soulevait et qu'à défaut de profiter d'une pratique démocratique réelle, comme leurs voisins, ils allaient au moins pouvoir mieux vivre. Effectivement, en moins de dix ans, la pénurie a pratiquement disparu. Et très vite l'Espagne a été happée par le confort matériel, qui lui faisait oublier les accès de fièvre, parfois sanglants (procès de Burgos, des anarchistes, etc.), d'une dictature sur le déclin.

– Cette mutation de la société s'est-elle accompagnée d'une évolution des mœurs ?

– C'est le moins qu'on puisse dire. En 1956 ou 1957, tenir une femme par la taille était passible d'un procès-verbal ou d'une remontrance de la Guardia Civil. Puis, le monde extérieur a fait irruption, d'abord par le biais du tourisme. Aujourd'hui la libération sexuelle est flagrante. Le système familial à la romaine, très hiérarchisé, avec une autorité paternelle incontestée a considérablement évolué. Le rapport entre les générations est différent. Le divorce, interdit sous Franco, est devenu monnaie courante. La démographie s'est effondrée, signe de cette profonde évolution des mœurs. Les femmes espagnoles qui, il y a dix ans encore, refusaient de répondre aux questions sur la contraception, regardent des émissions de télévision – comme la « Media naranja » – où la vie intime des couples est étalée dans les plus intimes détails, parfois de façon choquante. Mais il ne faut pas croire que la cellule familiale ait explosé pour autant. Elle n'est plus régie par les mêmes rapports d'autorité, voilà tout. Par ailleurs, le machisme, une des maladies de la société espagnole traditionnelle, n'a pas complètement disparu. Il est simplement moins voyant.

» Ce qui n'a pas changé, en revanche, c'est ce goût de la vie dans la rue, ce plaisir de boire un verre dehors ou de se retrouver pour des *tertulias*, ces réunions informelles où l'on parle d'un sujet précis, bouquins, films ou pièces de théâtre. Ce style de vie traverse les époques. Mais un fait capital va à terme, bouleverser ce pays, longtemps l'un des plus jeunes d'Europe : il va se retrouver, du fait de sa démographie, l'un des plus vieux.

– Quel est le poids de la religion aujourd'hui ?

– Après une perte d'influence considérable et le retour à la vie civile d'un très grand nombre de prêtres et de religieuses, j'ai l'impression que la diminution de la pratique est arrêtée. Cela dit, cette pratique reste le fait de gens âgés ou d'âge mûr. L'influence de l'Église s'est stabilisée à un pallier. L'Eglise en a sans doute conscience puisqu'elle est assez prudente sur des questions sensibles comme le divorce.

– La démocratisation s'est accompagnée d'une résurgence des autonomies locales.

– Il y a là quelque chose de très nouveau. Dans les années qui ont précédé la guerre civile, seule la Catalogne avait obtenue un statut d'autonomie (le Pays basque était en train de négocier le sien au moment de la rébellion). Aujourd'hui, il y a 17 régions autonomes, toutes dotées de véritables pouvoirs.

> *« Le processus de dévolution des responsabilités du centre vers la périphérie s'accélère »*

Les représentants des deux grandes forces politiques actuelles, le premier ministre socialiste, Felipe Gonzalez, et José Maria Aznar, le chef du Parti populaire, viennent même de signer un pacte qui prévoit l'attribution de cinquante-deux nouvelles compétences aux régions autonomes. Cela montre que le processus de dévolution des responsabilités du centre vers la périphérie non seulement continue mais qu'il s'accélère : ainsi la part du budget gérée par les communautés autonomes – plus de 40 % des dépenses publiques – est considérable. Cela veut dire surtout qu'il existe désormais une sorte d'alternative à la continuité de l'autorité centrale. Dans ces autonomies, il existe maintenant des pouvoirs réels, souvent opposés à celui qui existe à Madrid. Jordi Pujol, par exemple, est le roi incontesté de la Catalogne. Ces pouvoirs sont d'autant plus efficaces qu'ils gèrent à peu près totalement les dossiers culturels et éducatifs.

– La création des autonomies a remis à l'ordre du jour les problèmes linguistiques. Les langues, dites locales, basque et catalane, se diluent-elles ou s'enracinent-elles ?

– Il y a incontestablement un enracinement du catalan. La pratique de cette langue n'a jamais cessé en dépit des brimades franquistes. D'autant qu'elle a toujours été soutenue par une littérature écrite, par un théâtre vivant, par les prêtres qui faisaient souvent leurs sermons en catalan et par une bourgeoisie qui a toujours développé un nationalisme linguistique. Dans la province de Valence et d'Alicante où la langue avait reculé, on assite à une reconquête du catalan, surtout parmi la jeune génération. Il y a même parfois une volonté un peu agressive d'obliger les gens à la pratique de cette langue dès qu'on se trouve investi de responsabilités politiques ou administratives. A côté de la sage volonté bilinguiste, officiellement affichée, certains cherchent à imposer le monolinguisme au bénéfice du catalan. Rien n'indique qu'on n'arrivera pas aux excès de la Belgique dans ce domaine, sauf le célèbre pragmatisme catalan.

» Au Pays basque, la situation est très différente. Le basque n'est pas, en effet, une langue de culture écrite. En outre, dans les trois grandes provinces basques (Navarre mise à part), d'après les enquêtes faites par le Parti national basque lui-même, la pratique du basque atteint seulement 15 % en Alava, 30 % en Biscaye et 40 % à 45 % au Guipuzcoa. Ces pourcentages s'expliquent par le fait que le basque est une langue rurale alors que le Pays basque est fortement industrialisé et que la majorité de la population est urbanisée depuis longtemps. La Haute-Navarre montagnarde est basquophone. La Basse-Navarre des plaines, plus peuplée, s'exprime en castillan à 95 %. Aussi y a-t-il là une très forte majorité pour refuser de se fondre avec le Pays basque et garder sa spécificité.

» Reste le cas de la Galice où l'on parle un idiome proche du portugais, langue de culture écrite – poésies, contes, chansons – assez belle d'ailleurs. Mais la région, pauvre, excentrée, terriblement enclavée a peu de vitalité et on ne parle plus guère le galicien que dans les campagnes...

– L'existence de ces provinces autonomes, le développement de ces langues non castillanes, peuvent-ils modifier le profil de l'Espagne ?

– Le problème des langues peut être résolu de façon harmonieuse. Madrid est d'ailleurs sur ce plan-là, très prudente. La Couronne a même fait preuve d'une grande habileté lorsque le prince Philippe, l'héritier du trône, a utilisé, au cours d'une allocution prononcée en catalan, le mot de nation pour se référer à la Catalogne. Cela a fait un effet énorme. Enfin la construction européenne dédramatise ce type de problème et lui enlève la force explosive qu'il aurait pu avoir si les frontières étaient restées fermées. En revanche, l'existence des autonomies, avec leurs Parlements, leurs compétences de plus en plus étendues, est un fait fondamental pour l'avenir de l'Espagne. Certaines d'entre elles mènent désormais des politiques extérieures propres. Et pas seulement sur le plan économique. La Catalogne a passé des accords importants avec trois autres grandes régions européennes : Rhône-Alpes en France, Lombardie en Italie et Bade-Wurtemberg en Allemagne. Un choix dicté par le poids spécifique de ces régions et non par la proximité géographique. Mais d'autres regroupements peuvent se faire sur une base culturelle : ainsi la Galice, la Bretagne et la Cornouaille.

– Que signifient les événements qui se déroulent aujourd'hui simultanément à Séville, Barcelone et Madrid ?

– Ils reflètent bien sûr la vitalité espagnole. Madrid, éphémère capitale culturelle de l'Europe, multiplie les manifestations prestigieuses. Mais ils sont loin d'être purement symboliques. Barcelone a profité des Jeux olympiques pour changer radicalement de visage et se transformer en ville du vingt et unième siècle. L'Andalousie se sert de l'Exposition universelle pour rattraper son retard économique. Pour les Espagnols, l'importance de cette année va bien au-delà des événements ponctuels qui la marquent.

– On a l'impression que le poids de Madrid, qui devait s'alléger dans cette Espagne à plusieurs visages, se renforce.

– C'est en effet paradoxal. Madrid a réussi a devenir un pôle culturel peut-être même supérieur à celui de Barcelone – sauf dans le domaine de l'architecture où les catalans ont une longue tradition – alors qu'elle n'avait jamais été auparavant qu'une petite capitale bureaucratique. Elle est aujourd'hui une grosse métropole économique à l'échelle européenne. D'abord parce que parmi les nouveaux capitaines d'industrie, les nouveaux hommes d'affaires, on trouve beaucoup de Castillans et non plus exclusivement des Catalans. Ensuite, parce que, depuis la fin du franquisme, la ville a pris une dimension inattendue à cause du succès de la transition politique. Pour certains, ce pays est devenu une sorte de modèle à imiter. Les dirigeants des pays d'Amérique latine qui, après la fin des dictatures, avaient eux aussi à réussir leur passage vers la démocratie, ont défilé à Madrid.

> *« Pour les Espagnols l'importance de cette année va bien au-delà des événements ponctuels qui la marquent »*

» Les conférences internationales s'y sont multipliées. Face à l'Europe, elle est devenue la vitrine du renouveau espagnol. Dans la foulée de l'essor économique et de la démocratie reconquise, avec le boom de la littérature latino-espagnole, et maintenant celui de l'art, la langue castillane a reconquis une place sur le plan culturel. C'est flagrant en Europe et aux Etats-Unis où elle est sortie des ghettos hispaniques pour faire une entrée en force dans les universités. Ce n'est pas un hasard si l'Espagne vient de créer les Instituts Cervantes, sur le modèles des Alliances françaises ou des Gœthe Instituts. Et il est tout à fait significatif qu'on ai choisi, comme responsable de ces centres, Nicolas Sanchez-Albornoz, fils d'un grand historien castillan, président de la République espagnole en exil, lui-même emprisonné sous Franco, et qui a longtemps vécu en Argentine avant d'enseigner à New York University : un homme du grand large. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX

ALLEMAGNE : la démission du ministre des affaires étrangères M. Hans-Dietrich Genscher

Un maître de la diplomatie du possible

Bien peu nombreux sont ceux qui peuvent se prévaloir, comme Hans-Dietrich Genscher, d'une présence aussi longue aux avant-postes du pouvoir dans une démocratie occidentale : vingt-trois ans sans interruption au gouvernement, dix-huit ans à la tête de l'Auswartiges Amt, le ministère des affaires étrangères allemand, ont fait de lui l'un de ces monstres sacrés dont la présence au plus haut niveau des affaires internationales était devenue une évidence. Pendant dix-huit ans, la diplomatie de la RFA a été dirigée de main de maître par un homme qui n'a jamais prétendu au tout premier rôle, mais qui a su à merveille tirer son épingle du jeu politique.

Son appartenance au petit parti libéral FDP, toujours menacé de disparition, mais toujours indispensable pour la constitution de coalitions de gouvernement, marquait les limites d'une ambition : le plus haut poste auquel il pouvait prétendre était celui de vice-chancelier, d'incontestable numéro deux de la hiérarchie gouvernementale, auquel il sut se maintenir sous deux chanceliers, Helmut Schmidt et Helmut Kohl.

Tel le pilier de rugby qu'il aurait pu être si ce jeu avait été populaire en Allemagne – il a la massivité physique nécessaire pour ce poste – Hans-Dietrich Genscher se retrouve toujours au point de convergence de forces antagonistes dont il sait faire bon usage pour se maintenir au centre. La mêlée tournait ? Peu importe. C'est avec la même énergie qu'il continuait à pousser avec d'autres partenaires et qu'il finissait par les entraîner vers le seul objectif qui lui tînt vraiment à cœur : le rapprochement entre l'Est et l'Ouest, et, par conséquent, celui des deux Allemagnes.

Il faut être aveugle, ou américain, pour s'étonner de l'opiniâtreté de cet homme qui a incarné pendant près de deux décennies l'Ostpolitik ouest-allemande. La biographie de Hans-Dietrich Genscher ne pouvait que le conduire à consacrer toutes ses forces à surmonter la division du pays, conséquence de la défaite et de l'écroulement du nazisme. C'est dans ce qui allait devenir l'autre Allemagne, la RDA, que Hans Dietrich Genscher vit le jour le 21 mars 1927, à Reideburg, près de Halle. Il avait dix ans lorsque son père, syndic d'une coopérative agricole, mourut.

L'homme qui compta alors pour lui fut son grand-père maternel, dont Hans-Dietrich Genscher se plaît, devant ses interlocuteurs français, à souligner une francophonie issue de son temps de service militaire à Thionville, à l'époque où cette ville faisait partie du Reich allemand. Le soir, la famille se réunissait devant le grand poste de radio pour écouter Radio-Paris....

Elève du lycée Friedrich-Nietzsche de Halle, Hans-Dietrich Genscher allait subir le sort des adolescents de sa génération, de ces Marie-Louise de Hitler lancés imberbes dans la tourmente et la débâcle. Mobilisé dans la Wehrmacht en 1945 avant même d'avoir pu passer le baccalauréat, il rentre chez lui pour trouver son lycée en ruine. Il participe à sa reconstruction avant de passer un examen de rattrapage et commencer, en 1946, des études de droit à Halle.

La vie politique reprend peu à peu dans cette partie de l'Allemagne occupée par les Soviétiques : les communistes, sous la direction de Walter Ulbricht, s'emparent peu à peu de tous les leviers du pouvoir. Hans-Dietrich Genscher adhère alors au Parti libéral-démocrate, une formation politique autorisée dans le cadre du Front national pour rassembler, dans la version stalinienne du multipartisme, les membres des professions libérales et de la petite-bourgeoisie. Il semble qu'au début Hans-Dietrich Genscher ait vraiment cru qu'il était possible de défendre, dans le cadre de cette fiction pluraliste, une politique indépendante du tout-puissant SED (le parti communiste).

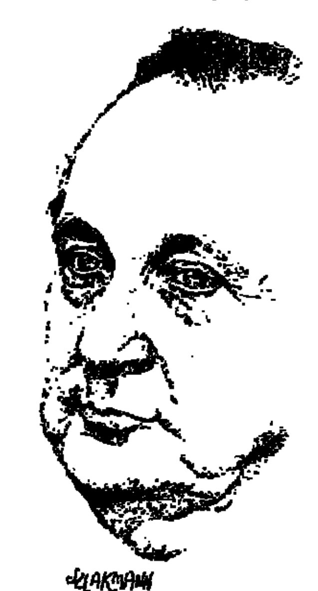
Député au Bundestag

L'illusion ne dura pas longtemps : en 1952, après avoir passé la première partie de son examen final de droit, il quittait la RDA pour terminer ses études à Hambourg. La même année, il s'installait comme avocat à Brême et adhérait au parti libéral ouest-allemand (FDP). Remarqué par l'un des fondateurs de ce parti, Thomas Dehler, alors qu'il était président des Jeunes Démocrates à Brême, il est appelé à Bonn en 1956 comme assistant du groupe parlementaire FDP. Il a à peine vingt ans, et c'est le début d'une vie entièrement consacrée à l'action politique.

En 1965, il est élu député au Bundestag et réussit à se faire un nom comme porte-parole de l'opposition dans une période où le FDP, fait exceptionnel, ne participait pas au pouvoir et devait, avec ses maigres troupes, porter seul la contestation contre le gouvernement de grande coalition CDU-SPD dirigé par Kurt-Georg Kiesinger et Willy Brandt. Ce purgatoire n'allait pas durer bien longtemps. La victoire en 1969 des sociaux-démocrates, désormais en mesure de gouverner avec l'appoint de libéraux, allait donner à Hans-Dietrich Genscher son premier portefeuille ministériel : celui de l'intérieur.

Il aurait souhaité celui des finances, mais le poste de ministre de l'intérieur, aux heures les plus sombres du terrorisme de la Fraction armée rouge, lui permit de faire reconnaître ses qualités de sang-froid et son habileté à maîtriser les dossiers les plus délicats. C'est en cette qualité qu'il fut le premier ministre ouest-allemand à se rendre en Chine, le premier aussi à obtenir du gouvernement de la RDA de pouvoir passer ses vacances dans le pays où il était né.

En mai 1974, il remplace Walter Scheel, élu président de la République, au poste de ministre des affaires étrangères et de vice-chancelier. Il devient également président du FDP en octobre de la même année : une fois de plus, Hans-Dietrich Genscher arrivait au bon moment à un poste-clé. C'est l'époque de la


PLANTU

grande politique à l'Est de Willy Brandt, poursuivie, après la chute de ce dernier, par Helmut Schmidt : reconnaissance mutuelle de la RDA et de la RFA, traité de 1974 avec la Pologne, rapprochement avec l'URSS de Brejnev, Hans-Dietrich Genscher s'affirme alors comme un maître de la diplomatie du possible, s'engouffrant dans chaque brèche ouverte pour créer des faits accomplis, ficelant des accords avec la RDA, qui, petit à petit, adoucissaient la division du pays.

Se méfier des idéologies

Si les grandes percées étaient réalisées par les chanceliers qu'il servait, MM. Brandt, Schmidt, puis Helmut Kohl, le travail de consolidation des positions conquises lui revenait. Qu'il n'ait jamais eu, comme le soutient aujourd'hui Helmut Schmidt, ces grandes visions qui font d'un homme politique ordinaire un homme d'Etat hors du commun ne doit cependant pas faire oublier une action caractérisée par la constance et l'opiniâtreté plutôt que par le brio et l'inspiration.

Homme d'instinct, Hans-Dietrich Genscher a appris très jeune à se méfier des idéologies. C'est peut-être ce qui lui permit de survivre politiquement dans l'un des moments les plus sombres de sa carrière, lors du renversement d'alliance dont il fut l'un des artisans en 1982. L'opinion en voulait alors terriblement à Hans-Dietrich Genscher d'avoir contraint Helmut Schmidt à quitter le pouvoir. Contesté dans son propre parti, dont il devait abandonner la présidence à Martin Bangemann, puis au comte Lambsdorff, il remontait peu à peu le courant, s'appuyant sur les évolutions en cours en URSS et dans les pays de l'Est.

Avant tout le monde, il s'enthousiasma pour la glasnost et la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev, s'attirant les foudres d'une administration américaine dont il était devenu la bête noire. Il fut le premier, en 1985, à demander que « *l'on prenne Gorbatchev au mot* » et que l'on aide le leader soviétique à réaliser ses objectifs.

Une tâche inachevée

Pendant de longs mois, ce parti pris lui valut la méfiance de pays occidentaux incrédules devant les promesses de réformes du leader soviétique, qui n'entendaient pas baisser leur garde et soupçonnaient le ministre allemand de laisser libre cours à un vieux fond nationaliste qui rejoignait alors une sensibilité pacifiste, neutraliste même aux yeux de certains, largement répandue en Allemagne. La querelle relative à la modernisation des armes nucléaires américaines à moyenne portée, stationnées en République fédérale et dont M. Genscher était le plus farouche ennemi, fit vivre à l'OTAN, et aux relations germano-américaines, une de leurs plus mauvaises périodes.

Puis vinrent les grands bouleversements à l'Est et les premiers remous en RDA. M. Genscher ne s'y trompa pas. C'est néanmoins avec une très grande prudence qu'il assista, au début, au processus qui allait conduire à la réunification de l'Allemagne, un processus qu'il savait d'expérience extrêmement dangereux sur le plan international. Les rôles alors se renversèrent : tandis que le chancelier Helmut Kohl, pendant quelques mois, en forçant l'allure de la réunification, irritait ses partenaires les plus proches, c'est son ministre des affaires étrangères qui s'efforçait de rassurer les voisins polonais ou français et multipliait les professions de foi européennes.

L'essentiel a été accompli et de la bonne manière. Mais c'est sans doute avec le sentiment de ne pas avoir achevé la tâche, notamment envers une Europe centrale et orientale qui lui tenait particulièrement à cœur, que jette aujourd'hui l'éponge un homme qui ne se vivait pas seulement comme le ministre des affaires étrangères de son pays, mais comme un architecte de la Grande Europe.

LUC ROSENZWEIG

Un départ surprise

Suite de la première page

« Nous affirmons les valeurs de notre Constitution et de notre politique de responsabilité contre la politique de puissance, a poursuivi M. Genscher. *Nous savons que sur la durée, l'Ouest de l'Europe n'ira pas bien si sur la durée l'Est de l'Europe va mal. Nous voulons, au sein des Nations unies, après le changement de notre Constitution, assumer tous les devoirs et les responsabilités qui nous incombent en tant que membre à part entière »*. Le ministre, qui rend un hommage appuyé aux relations franco-allemandes, estime que les décisions qui ont été prises ces derniers mois avec la consolidation de l'intégration ouest-européenne, le renouvellement de l'OTAN, le nouveau rôle de l'Union européenne de défense et l'institutionalistation de la CSCE, ont permis de jeter les bases d'une *« nouvelle architecture européenne »* qui contribuera à stabiliser les évolutions à venir sur le continent.

De mutiples raisons peuvent être évoquées pour son départ. Des raisons de santé en partie. Le ministre a eu plusieurs incidents cardiaques et ses déplacements incessants aux quatre coins du monde n'étaient pas faits pour le ménager. Malgré les attaques dont sa politique a été l'objet ces derniers mois, au sein notamment du Parti chrétien-démocrate dont certains responsables mettaient en cause son engagement pour l'union européenne, il part couronné de lauriers. Sans doute avait-il l'impression qu'il avait atteint un sommet dont il ne pouvait plus que redescendre.

Dans sa déclaration, le ministre s'explique en partie. Il a indiqué qu'après avoir *« avec un succès croissant »* fait des résultats électoraux de son parti une condition de son maintien à la tête de la diplomatie allemande lors de trois élections législatives consécutives, il était temps de céder la place pour préparer les prochaines échéances dans deux ans. Il a aussi expliqué qu'il souhaitait se consacrer plus à fond au processus de réunification de l'Allemagne, ce dont ses responsabilités de ministre ne lui laissent pas le loisir.

Originaire de la ville de Halle (dans l'ex-RDA), il s'est personnellement engagé en faveur des Allemands de l'est. On lui prête même le regret de ne pas avoir pu postuler le poste de ministre-président de Saxe-Anhalt, sa région natale, lors des élections régionales de 1990. Il était encore trop préoccupé, à l'époque, par les négociations internationales liées à la réunification.

Un poste convoité

Son remplacement va sans doute susciter bien des appétits à Bonn. La droite de la coalition gouvernementale, notamment le Parti chrétien-social de Bavière (CSU), n'a jamais fait mystère de son mécontentement de voir le Parti libéral accaparer le portefeuille des affaires étrangères. Il est cependant difficile de l'attribuer à un autre parti sans procéder à un profond remaniement gouvernemental dont le chancelier vient d'écarter l'idée, la semaine dernière. Il a indiqué en Autriche où il se trouvait en villégiature qu'il s'en tiendrait, pour le prochain remaniement, à une date située vers le début de l'année prochaine.

Dans ce cas, le ministère devrait une nouvelle fois revenir à un responsable libéral. Deux noms circulent : celui de l'actuel ministre de la justice, M. Klaus Kinkel, qui a de bonnes relations avec le chancelier Kohl et qui paraît le mieux placé, et celui de Mme Adam-Schwaetzer, ministre du logement, ancien secrétaire d'État aux affaires étrangères.

Du côté du Parti chrétien-démocrate, nul n'ignore que M. Volker Rühe rêvait depuis longtemps de ce poste. Mais il vient d'être nommé au ministère de la défense, après la démission de M. Gerhard Stoltenberg. Il paraît exclu qu'il change à brève échéance d'affectation. Il est vraisemblable que le chancelier Kohl était déjà au courant des intentions de M. Genscher lorsqu'il a nommé M. Rühe à la défense.

HENRI DE BRESSON

□ ***Profanation du cimetière juif de* Berlin.** – Une quarantaine de tombes du grand cimetière juif de Berlin-Weissensee ont été profanées au cours du week-end, a annoncé la police, lundi 27 avril. Des stèles datant pour la plupart du début du siècle ont été renversées, et des murets entourant les sépultures démolis. Les soupçons se portent sur un groupe de jeunes gens qui ont récemment travaillé à l'entretien du cimetière dans le cadre d'un programme de travaux d'utilité publics, et dont les positions d'extrême droite ont *« posé des problèmes »*, a indiqué la police. – *(AFP.)*

□ **Démission du ministre de la santé.** – Le ministre allemand de la Santé, Mme Gerda Hasselfeldt, quarante-deux ans, a annoncé lundi 27 avril qu'elle se retirait du gouvernement du chancelier Helmut Kohl, une heure après l'annonce du retrait du ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher. La raison de son retrait n'était pas connue lundi en fin de matinée. Mme Hasselfeldt appartient à l'Union chrétienne, sociale (CSU), l'équivalent bavarois de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de M. Kohl. – *(AFP.)*

AUTRICHE : arrivé en tête au premier tour de l'élection présidentielle

Le candidat social-démocrate n'a pas réalisé le score espéré

Le candidat du Parti social-démocrate (SPOe), M. Rudolf Streicher, est arrivé en tête, *dimanche 26 avril, au premier tour de l'élection présidentielle* qui doit désigner le successeur de M. Kurt Waldheim, élu en 1986, et qui ne se représentait pas. Avec 40,7 % des voix, M. Streicher devance son concurrent conservateur (OeVP), M. Thomas Klestil, qui a obtenu 37,1 %. La candidate du Parti libéral (FPOe-droite nationaliste), Mme Heide Schmidt, totalise 16,4 % des suffrages, et le candidat écologiste, M. Robert Jungk, 5,7 %. Ce résultat est décevant pour M. Streicher. Le second tour opposera, le 24 mai, les deux candidats les mieux placés, M. Streicher et M. Klestil.

VIENNE

de notre correspondante

L'écart surprenant, par rapport aux prévisions – 3,6 % seulement entre M. Streicher et M. Klestil – laisse intactes les chances du candidat conservateur pour le deuxième tour. Secrétaire général aux affaires étrangères, M. Klestil, bien qu'inconnu du grand public au début de la campagne (*le Monde* du 25 avril), a apparemment réussi à convaincre les électeurs en mettant l'accent, dans sa campagne, sur une expérience internationale acquise au cours de sa longue carrière, notamment comme ambassadeur à Washington et auprès des Nations unies à New-York.

Eloigné des querelles de la politique politicienne, ce diplomate semble bien représenter, aux yeux des électeurs, l'image du « président pour tous », politiquement plus indépendant que son concurrent socialiste. Ce dernier, ancien ministre des transports, a derrière lui une carrière dans le secteur industriel nationalisé dominé par les socialistes.

Ce résultat est, sans aucun doute, décevant pour M. Streicher, qui n'a même pas réussi à égaler le score de 43,7 % de M. Kurt Steyrer, concurrent de M. Waldheim en 1986. M. Streicher a obtenu 1,3 % de voix de moins que le Parti social-démocrate aux élections législatives de 1990, tandis que tous les autres candidats ont amélioré les résultats de leurs formations respectives : M. Klestil dépasse le score réalisé par son parti de presque 5 %, Mme Schmidt de 0,4 % et M. Jungk de 1,2 %. La candidate de la droite nationaliste, Mme Schmidt, n'a pas atteint son objectif – *elle souhaitait participer au deuxième tour*, – mais les récentes querelles au sein de son parti n'ont pas eu un grand impact sur son score, qui correspond aux sondages. Pour sa part, M. Jungk n'a obtenu qu'un succès d'estime, sans répondre aux espoirs des Verts, qui s'attendaient à 10 % de voix.

Le candidat du SPOe part, malgré tout, favori pour le second tour, qui reste très ouvert, compte tenu du taux relativement faible de participation (83,8 %) – selon de premières analyses, le taux d'abstention était particulièrement élevé parmi les socialistes – et de l'incertitude sur le report des suffrages recueillis par les candidats du FPOe et des Verts.

Ecologie et transit des poids lourds

Une fois de plus, le leader du Parti libéral, M. Joerg Haider, tient entre ses mains la clef du succès au scrutin du 24 mai. Le report des voix de ses partisans sera déterminant : ni M. Streicher ni M. Klestil ne pourront accéder à la présidence sans le soutien du parti de M. Haider, qui a, dimanche, laissé ouverte l'hypothèse de consignes de vote à ses adhérents pour le second tour.

Même sans se prononcer directement, il pourra largement influencer l'issue du deuxième tour. On peut, au demeurant, se demander s'il n'a pas déjà commencé, en critiquant vivement l'accord de transit en Autriche pour les camions européens, négocié par M. Streicher avec la CEE. La signature définitive de cet accord, très controversé parmi les écologistes, qui auraient souhaité des solutions plus radicales, se heurte – apprend-on – aux données statistiques fournies par l'Autriche.

Selon M. Haider, les chiffres donnés par l'ancien ministre des transports – qui servent de base pour le fameux « carnet écologique » visant à réduire le transit de poids lourds – seraient trop élevés et désavantageraient l'Autriche. Les électeurs écologistes, extrêmement sensibles sur le sujet – M. Streicher a réalisé un mauvais score dans les régions de l'ouest de l'Autriche, qui souffrent particulièrement du transit, – pourraient retirer leur appui au candidat social-démocrate, ce qui risque de réduire sensiblement ses chances de remporter une élection à l'issue plus incertaine qu'on ne l'attendait.

WALTRAUD BARYLI

□ **PORTUGAL : pas de cérémonie officielle pour le dix-huitième anniversaire de la révolution des œillets.** – Les Portugais ont fêté, samedi 25 avril, le dix-huitième anniversaire de la révolution des œillets, qui, le 25 avril 1974, avait renversé le régime salazariste. Des manifestations populaires ont été organisées dans les principales villes du pays. A Lisbonne, quelques milliers de personnes ont défilé sur l'avenue de la Liberté, la principale artère de la capitale portugaise, mais, pour la première fois, aucune cérémonie officielle n'a été programmée. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : le président Walesa demande une présidence forte *« à la française »*.** – Le président Lech Walesa a réaffirmé, dimanche 26 avril à Gdansk, que *« l'unique solution pour la Pologne est un gouvernement de professionnels au-dessus des partis »*, précisant qu'il demanderait aussi *« des pouvoirs accrus pour le président, à la française »*. – *(AFP.)*

ITALIE : après la démission du président Cossiga

La formation d'un nouveau gouvernement est retardée

La démission de M. Francesco Cossiga n'a fait qu'approfondir la crise que traverse l'Italie, qui n'a plus, désormais, ni président de la République ni gouvernement. Le nouveau gouvernement sera formé après l'élection du successeur de M. Cossiga.

ROME

de notre correspondante

«Tremblement de terre!» : c'était, on s'en souvient, le titre, souvent optimiste, de bien des articles au soir des législatives des 5 et 6 avril. Mais au lieu de permettre à des forces nouvelles de voir le jour, à des courants dynamiques de parcourir le paysage de cinquante ans d'immobilisme enfin bouleversé, ce séisme prétendument réformateur n'aurait-il été finalement qu'une secousse particulièrement destructrice? Passées les premières curiosités de la rentrée parlementaire (la belle Alessandra Mussolini, nouvelle égérie des néo-fascistes à la Chambre, cherchant désespérément le fauteuil de son grand-père Benito); passées les premières prises de bec (les députés de la Ligue, en mal de respectabilité, se massant au centre de l'Assemblée pour éviter de se retrouver «à droite»), force a été de constater qu'il n'y a plus, face à face, ni réelle majorité sortante ni opposition structurée.

«Mozzarelle» d'un côté, *«mayonnaise»* de l'autre, ironisent certains journaux. A preuve, les deux longues et embarrassantes journées de laborieuses tractations qui ont enfin abouti, vendredi 24 avril, de guerre lasse et après élimination des candidats les plus «politiques», à la nomination des deux présidents de Chambre : le républicain Giovanni Spadolini au Sénat, et le démocrate-chrétien Oscar Luigi Scalfaro à la Chambre. Et encore ce dernier ne devait-il sa place qu'à trois petites voix de majorité et au bon vouloir d'une coalition hétéroclite comprenant des Verts et des radicaux. La candidature Spadolini souffrait, elle, dans sa base naturelle, de l'abstention de quelques francs-tireurs, et était bien contente de l'appui de voix néo-fascistes et «léguistes».

Le jour même où, selon le processus prévu par la loi, le président du conseil sortant, M. Giulio Andreotti, remettait la démission de son gouvernement, la marge de manœuvre de son futur successeur semblait bien étroite. Après bien des discussions et des rencontres parfois «contre nature», aucune ligne ne semblait s'esquisser ni même aucun clan l'emporter franchement sur celui d'en face.

Après un dernier pas de deux particulièrement orageux, le PDS (l'ex-PCI) et les socialistes avaient même définitivement clos toute spéculation sur une éventuelle ouverture de la majorité sortante aux anciens communistes. A l'intérieur de la démocratie chrétienne, des règlements de comptes post-électoraux s'esquissaient; les socialistes opéraient un rétablissement difficile au prix de la rupture du dialogue à gauche, et, d'une manière générale, il n'y avait plus de dialogue du tout. L'élan réformateur semblait bel et bien englué, plus que jamais, dans une arithmétique de fractions de plus en plus réduites.

Dernière «gifle» à la coalition sortante

Et puis est venue, comme un coup de semonce – d'autres diront comme une dernière «gifle» à la coalition sortante, – la démission du chef de l'Etat samedi après-midi. Deux mois avant terme, «techniquement» c'est peu, mais politiquement, c'est un nouveau choc à l'édifice. Considérant en outre que la nomination du très intègre, très catholique mais très parlementariste Scalfaro, dont il fut la bête noire, était une *«atteinte personnelle»*, M. Francesco Cossiga a donc laissé les partis traditionnels à leurs responsabilités. Et du même coup reculé et renversé les échéances, puisqu'il convient à présent d'élire d'abord un nouveau président de la République, qui désignera ensuite la personnalité politique chargée de former le gouvernement.

A compter de mardi, jour officiel de la remise de la démission du chef de l'Etat, le président de la Chambre aura quinze jours pour convoquer le Parlement en session plénière et procéder à l'élection. Pendant ce temps, c'est le président du Sénat qui assurera l'intérim. Procédure utilisée deux fois jusqu'ici dans l'histoire italienne : en 1964, après la démission du président Antonio Segni, et en 1978, lors de celle de Giovanni Leone. Quant à l'élection proprement dite, elle peut concerner tout candidat âgé de *«plus de cinquante ans»*, qui aura recueilli la majorité des deux tiers lors des trois premiers tours, la majorité simple ensuite.

Passé le choc de samedi, l'Italie est entrée dans une nouvelle ère de laborieuses tractations. Seront-elles plus difficiles en raison du «testament» résolument réformateur du chef de l'Etat, destiné à donner aux forces de l'opposition l'occasion, somme toute, de se ressaisir? La réponse devrait venir assez vite, dans l'énoncé même des noms des candidats possibles.

Pour l'instant, sortis du maelström des spéculations, figurent parmi les favoris assez peu de visages nouveaux, hormis celui du philosophe et député à vie Norberto Bobbio, et de Ciriaco De Mita, le président de la DC considéré comme un «outsider». Les plus souvent cités étant MM. Giovanni Spadolini, Giulio Andreotti, et le secrétaire de la Démocratie chrétienne, aux velléités de démission post-électorale vite oubliées, Arnaldo Forlani. Plus un nom, auquel personne ne semble croire, mais que tous les calculs prennent soigneusement en compte... celui de Francesco Cossiga.

M.-C. D.

Adieu, l'imprécateur !

Suite de la première page

Une série de paradoxes, en vérité, dont on ne sait lequel est le plus important, le plus significatif, voire le plus poignant.

Celui de ce président élu à une forte majorité en 1985, mais dans l'officine des partis, essentiellement pour inaugurer les chrysanthèmes, et qui, à deux ans de la fin de son mandat, s'est mis en tête d'instaurer avec rage la IIe République et le régime présidentiel? Ou bien plutôt celui de ce démocrate-chrétien, pur produit de la guerre froide et de la «nomenklatura» politique, qui achève sa route solitaire, loin, comme il le dit, de son *«ex-parti»* et de cette *«oligarchie politique»* qu'il pourfendra au nom des réformes jusqu'à l'ultime seconde?

Le rouge et le gris

Entre le *Dottore* Cossiga, employé modèle de l'Etat, ministre érudit et discret, chef de l'Etat timide et distingué, et ce nouveau Mr Hyde, président débridé devenu le «roi nu» d'un pays plongé dans une crise politique qu'il ne parvient pas à maîtriser, il y a peut-être toute l'histoire d'une difficile transformation. Ou comment, passant du gris au rouge, le médiateur à la voix onctueuse, celui que l'on surnommait *«Eminence»*, est devenu le flamboyant et éructant imprécateur du régime.

Le gris d'abord, rassurant comme la rigueur et la normalité, celles de la formation et de la carrière de Francesco Cossiga, né le 26 juillet 1928 à Sassari, au nord de la Sardaigne. Etudes de droit, chaire de droit constitutionnel à vingt-cinq ans, siège de député à trente, ce militant catholique, libéral et admirateur de Mounier et Maritain, en dépit d'un grand-père laïque et franc-maçon, a choisi sa voie très tôt. Son cousin, Enrico Berlinguer, qu'il affrontera par la suite tout en restant très lié avec lui, va militer dans les rangs communistes, mais le jeune Francesco entre à seize ans dans la démocratie chrétienne (DC). Parrains de cette vocation spirituelle et politique : un autre grand Sarde, Antonio Segni, qui devient président de la République en 1962, et Aldo Moro, qui, alors président du Conseil, lui demande, en février 1976, de remplacer le ministre de l'intérieur Luigi Gui, compromis dans le scandale Lockheed.

Voilà qui tombe à merveille car si Francesco Cossiga, sous-secrétaire à la défense et ministre sans portefeuille, ne s'est encore forgé qu'une image assez floue, c'est au moins celle d'une certaine rigueur et de l'honnêteté. Qualités dont il aura bien besoin : contestations étudiantes, vague de terrorisme, assassinats politiques, le nouveau ministre tient bon et refuse, malgré le chaos, que les élections législatives soient repoussées. Son action décisive dans les opérations de secours lors du tremblement de terre du Frioul lui vaudra d'être maintenu à son poste par le nouveau chef de gouvernement, Giulio Andreotti.

Une bombe explose dans ses bureaux en avril 1977, mais Francesco Cossiga, tête de Turc de la contestation, dont le nom figure désormais parmi les graffitis sur les murs de Rome écrit avec un *«K»* et *«SS»*, ne se laisse pas intimider. Au contraire, il cherche à réformer les forces de police. Et puis, en mars 1978, irruption violente de rouge, et de rouge sang, dans cette période de conformisme gris : c'est l'affaire Moro.

Désormais aux mains des Brigades rouges, le secrétaire de la DC lui envoie sa première lettre de captivité : *«Caro Francesco...»*. Contraint à une intransigeance voulue par l'Etat, et sans doute aussi un certain calcul politique, Cossiga est déchiré, bientôt brisé par la mort de Moro qu'il considère comme un drame personnel. *«Mes cheveux,* dira-t-il plus tard, *ont blanchi à cette époque..»*. Et le jour où un hommage national est rendu à Moro dans la basilique Saint-Jean-de-Latran, Francesco Cossiga se rend seul au petit cimetière de Torrida-Tiberia où repose son ami. Il est vrai qu'au lendemain de l'assassinat, avec beaucoup de dignité, Francesco Cossiga a donné sa démission. Un geste plutôt rare dans la classe politique italienne, assez en tout cas pour que l'on s'en souvienne.

Livres policiers et bannières militaires

Et on s'en souviendra. Treize mois après sa sortie, l'ancien ministre est appelé à former un nouveau gouvernement d'*«unité nationale»*. Il durera un an. En septembre 1980, Francesco Cossiga «tombe» sur un vote défavorable concernant un décret contre l'inflation. En réalité, il se sentait démissionnaire depuis qu'il s'était vu accuser d'avoir favorisé la fuite du fils du vice-président de la DC, Carlo Donat Cattin, impliqué avec le groupe Prima Linea dans une affaire terroriste. Suivent trois ans de parenthèse puis, en 1985, la classe politique se cherche un médiateur. Francesco Cossiga, l'*«Eminence»* est propulsé, pour jouer les arbitres au Quirinal.

Il sera parfait, cultivant la sobriété aussi bien que les livres policiers, les bannières militaires et les gadgets électroniques, ses autres hobbies, jusqu'au jour où, à l'occasion – paraît-il – d'une visite en France en janvier 1990 *«où il a beaucoup réfléchi aux problèmes italiens»*, c'est soudain la première irruption du rouge dans le gris. *«Le président inexistant»* – ce fut un autre de ses surnoms – entend parler à son tour.

Et parler «vrai», comme on dit aujourd'hui. Et parler fort surtout, trop fort. En quelques mois le crescendo est surprenant : il multiplie les *«communications écrites du président au Parlement»*; demande des comptes à la magistrature, à la presse. Aux partis politiques un peu éberlués il explique ses grands desseins, lui que l'on avait élu précisément pour n'en avoir pas. Et son grand dessein, c'est la IIe République italienne, la transformation des institutions, la fin de la partitocratie. Mais comment le croire, lui, le pur produit de tout ce qu'il dénonce?



D'autant que la classe politique ne lui fait pas de cadeaux, en renchérissant à ce jeu de la vérité. Voilà dévoilée, par exemple, durant l'été, directement par le président du Conseil, l'affaire Gladio, du nom de cette structure secrète de défense contre le communisme créée au lendemain de la guerre et qui a survécu, sous une forme plus ou moins dégénérée. Et du même coup on se rappelle que ce chef de l'Etat qui joue les redresseurs de torts et les amis du peuple a, dans sa période grise, connu et trempé dans bien des secrets d'Etat.

Entre popularité et populisme

Mais Francesco Cossiga fait front : non seulement, il reconnaît qu'il était au courant, mais il justifie : *«Les Gladiateurs étaient des patriotes.»* De ce jour, pourtant, la faille avec la DC est déjà profonde. Persuadé qu'on a voulu l'acculer à démissionner, il entend user, parfois jusqu'à l'absurde, de chacune de ses prérogatives, et de toutes les occasions de se manifester. Comme s'il se libérait de tout ce qui lui pèse sur le cœur à coup d'*«esternazione»*, à soixante-quatre ans le président s'amuse : *«Je retire avec plaisir,* dit-il, *quelques cailloux de mes chaussures...»*

Coups de fil, interviews, imprécations et bientôt, d'un *«coup de pioche»* à l'autre (l'expression est de lui) contre le système, Francesco Cossiga se hisse au hit-parade de la popularité. La foule, ravie d'être interpellée directement, applaudit et se dit, à plus de 70 %, derrière ce président qui lâche, de son accent sarde, qui les rend plus savoureuses encore, les vérités qu'elle a envie d'entendre.

Cette popularité va-t-elle de pair avec un certain populisme? Déjà les réformateurs, mais aussi les troupes néofascistes et certains membres des Ligues qui s'apprêtent à livrer bataille aux législatives, trouvent bien commode ce président qui fait, à lui seul, une partie du travail de sape. Démagogie? Même ses plus fervents supporters commencent à se lasser, non de ce qu'il dit, mais de cette façon parfois outrancière de le dire.

Irresponsabilité? Pour une querelle avec le Quirinal sur un ordre du jour trop sensible, le conseil de la magistrature se met en grève – grande première – tandis que le PDS, l'ex-PCI dont il qualifiera le secrétaire Achille Occhetto de *«zombie à moustaches»*, demande une procédure *d'impeachment*. N'évoque-t-on – même – la maladie? et l'on fait parler certains neurologues et psychiatres : le cas Cossiga inquiète la classe politique, navre certains intellectuels. Il y a désormais deux camps, les «pour» et les «contre». *«Dans un autre pays, on m'aurait déjà demandé de partir. Mais je ne suis pas fou, je fais le fou,* ironise-t-il à l'automne dernier dans nos colonnes (*le Monde* du 13 décembre 1991), *c'est le seul moyen que j'ai de me faire entendre.»*

Or qu'avait-il à dire? Dans le feuilleton désormais quotidien de ses règlements de comptes avec l'histoire immédiate, le message était brouillé, la sincérité trop indémêlable de la part de jeu, occultée par les fausses sorties, les vraies colères.

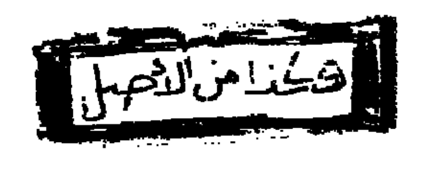
Peut-être fallait-il attendre, justement, cet après-midi du 25 avril, pour voir réconciliés les deux Cossiga. Non sans avoir, une dernière fois, joué et calculé ses effets en faisant languir plus de trente minutes son public avant d'annoncer sa décision, ce président «par défaut» a montré ce qu'un vrai président, élu par le peuple, pourrait être.

Par dessus le jeu des partis et de la majorité sortante – cette *«armée de Brancaleone»* affaiblie, mais décidée à survivre – cette fois, le message était clair : le 5 avril, lors des élections, une claire volonté de *«changement»* s'est exprimée; or, constate-t-il, *«il y a encore des résistances, de fortes tentations de conservatisme... Je me demande si, après le choc des élections, ce pays n'a pas besoin du choc des élections anticipées du président de la République pour que la classe politique soit mise devant ses responsabilités.»*

N'ayant, selon la Constitution, même plus le recours de dissoudre les Chambres pour sortir du marasme en retournant aux élections, Francesco Cossiga a refusé, en somme, de cautionner la survivance du vieux régime en restant pour désigner le futur chef du gouvernement. Il y eut aussi un vrai moment d'émotion, celui où cet *«homme seul»* chercha à se justifier avec dignité pour *«toutes les occasions perdues»*, constatant peut-être, et ce sera son dernier paradoxe, qu'en voulant aider à reconstruire un système italien débarrassé du poids de la guerre froide, dans lequel par exemple, l'ancien ennemi communiste *«réhabilité»* et qui l'a toujours fasciné, aurait un rôle à jouer pour instaurer les réformes indispensables, il a sans doute échoué.

Mais, au moins, lui faut-il être compris : *«Je me retire pour que vienne un président fort, capable de résoudre la crise... Il y a ceux qui approuveront mon geste et ceux qui ne le feront pas. J'espère que tous comprendront que c'est un geste honnête au service de la République.»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS



EUROPE

ROUMANIE : en « visite privée » après quarante cinq ans d'exil

L'ex-roi Michel a reçu à Bucarest un accueil chaleureux

Après 45 ans d'exil, l'ex-roi de Roumanie, Michel Ier de Hohenzollern, a été autorisé à effectuer une visite « strictement privée » de trois jours dans son pays. Il a été chaleureusement accueilli à Bucarest, dimanche 26 avril, par des dizaines de milliers de curieux et de partisans de la monarchie. Après la chute de Ceausescu, les nouvelles autorités avaient, par deux fois, interdit de séjour le roi, qui avait été contraint à l'abdication et à l'exil en 1947 par les communistes.

BUCAREST

de notre correspondant

Combien étaient-ils, agitant le drapeau roumain aux armoiries royales, s'époumonnant, la couronne en sautoir, à crier *« Vive le Roi ! »* ? Quelques milliers, comme le disaient les médias officiels ? *« Cent mille »*, comme l'assurait une femme dans la foule, pressée devant l'église Saint Georges de Bucarest où l'ex-roi assistait, dimanche, à la messe de Pâques orthodoxe ? *« Un million ! »* comme le clamait une autre, alors que, la nuit à peine tombée, les rues, déjà, se vidaient ? *« Pas autant qu'il aurait fallu »*, avouait un opposant décidé et partisan, comme beaucoup d'entre eux, de la restauration de la monarchie constitutionnelle, *« seule solution pour nous sortir du communisme »*.

Quelques dizaines de milliers peut-être, qui se tordaient le cou, grimpaient dans les arbres, sur les rembardes, pour apercevoir, ne serait-ce qu'une seconde, le visage digne et ému de l'ex-souverain. Pas autant qu'il aurait fallu pour faire trembler le nouveau régime, pour que Michel Ier *« reste dans ce pays qui est le sien »*, comme l'exigeait la foule, ou pour que l'ex-monarque aille remplacer le président Ion Iliescu dans le Palais de Cotroceni, ex-résidence royale et siège de la présidence d'une république approuvée, à une large majorité, lors d'un referendum constitutionnel le 8 décembre 91.

Pas assez pour faire qu'à l'exception des très jeunes – qui n'ont jamais accepté les *« néo-communistes »* – et des très vieux – qui n'ont jamais supporté les *« anciens »* –, les Roumains se découvrent, lors de cette courte visite, historique mais *« privée »*, l'humeur monarchiste.

« La monarchie sauve le pays ! »

On en était à se demander pourquoi les autorités roumaines avaient, en avril 1990, interdit, *in extremis*, une première visite du roi qui voulait accomplir, après la révolution, un premier pèlerinage pascal. Pourquoi la police, qui aujourd'hui l'escortait, le protégeait de l'enthousiasme et du désordre, l'avait « raccompagné », manu militari, à l'aéroport le jour de Noël 1990, après quelques heures d'une visite jugée alors *« illégale »*.

Les nouvelles autorités, peu assurées de leur pouvoir, craignaient alors sans doute le « caractère politique » des pèlerinages royaux, alors qu'aujourd'hui, tout montre qu'il a été entendu par avance que son *« court »* séjour, comme s'acharnait à répéter l'ex-roi, serait *« strictement privé sans aucun caractère politique »*. Michel Ier, évitant soigneusement toute déclaration politique, a parlé de sa *« joie »*, de son *« émotion »*. Mais bien sûr, il y eut quelques petites phrases sur la *« nécessaire renaissance spirituelle »*, la *« résurrection »* du pays, et les réponses entendues de la foule : *« la monarchie sauve le pays ! »*.

L'ex-roi, qui vit en exil en Suisse, est arrivé directement de Berne par avion privé, samedi, à Suceava, tout au nord du pays, où l'attendait la dissidente Doïna Cornea, pour assister à une première messe dans le monastère de Putna, sépulture d'un des héros national roumain, le prince moldave Stefan cel mare. Le roi avait été invité en Roumanie par le très indépendant archevêque de Suceava. Dimanche, assailli par la foule, le roi est allé s'agenouiller, dans l'église Saint-Georges de Bucarest, sur la tombe du prince Constantin Brancovan, le héros de la Valachie. Il devait, lundi, avant de repartir, aller se recueillir à Curtea de Argès, (nord-ouest de Bucarest), sur la tombe de ses ancêtres.

Agée, *« comme le roi »*, de soixante-dix ans, Maria Elena Cristescu avait vécu *« un vrai miracle, un rêve »* : le 30 décembre 1947, étudiante de vingt-cinq ans, elle était l'un des otages que les communistes menaçaient de fusiller, et qui ont attendu, raconte-t-elle, *« pendant des heures, les yeux bandés, dans le froid, dans la cour de la préfecture de police »*, que le jeune souverain, en « grève royale », – et refusant de parapher les décrets du gouvernement communiste – signe son abdication et épargne ainsi la vie des otages.

Aujourd'hui, elle espère qu'après les prochaines élections, la nouvelle assemblée autorisera un referendum sur la nature du régime, monarchie ou république. Comme, sûrement, le *« citoyen »* Michel de Hohenzollern, qui, la voix cassée, a remercié la foule en disant : *« Ce n'est pas un adieu, c'est un « au revoir », à bientôt »*.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

BULGARIE

En attendant Siméon II...

BUCAREST

de notre correspondant

A Sofia aussi, l'ombre de l'ex-roi rôde toujours. Malgré l'adoption d'une nouvelle Constitution républicaine et l'élection du philosophe-dissident Jéliou Jelev à la présidence en janvier, l'idée d'une restauration de la monarchie est loin d'être enterrée en Bulgarie.

Siméon II, qui vit en exil à Madrid après avoir dû quitter la Bulgarie en 1946 à l'âge de neuf ans, au lendemain d'un référendum sur la République, n'est pas revenu dans le pays mais revendique toujours le trône. En juin 1990, le Parlement avait annulé *in extremis* un référendum sur la forme du régime – monarchie ou république – parce qu'une partie de l'opposition, monarchiste et aujourd'hui au pouvoir, avait estimé *« prématurée »* cette consultation.

Même si, selon les sondages, moins de 20 % des Bulgares se déclarent aujourd'hui en faveur d'un retour du roi, l'idée d'un référendum gagne du terrain dans la classe politique. Le Mouvement pour les droits et libertés (MDL) de la forte minorité turque (près d'un million de personnes) s'est récemment prononcé en faveur d'une *« monarchie constitutionnelle qui mettrait fin à la lutte pour la suprématie entre les trois centres du pouvoir – Parlement, président et gouvernement »*.

Le leader charismatique du MDL, Ahmed Dogan, s'est rendu en mars à Madrid pour rencontrer l'ancien souverain, suivant le président du Parlement Stefan Savov, ainsi que le leader du puissant syndicat anticommuniste Podkrepa, M. Constantin Trentchev. L'actuel premier ministre, M. Filip Dimitrov, a, lui, rencontré le fils aîné du roi lors d'un séjour aux Etats-Unis au début de l'année.

Le Parti socialiste (ex-communiste et seconde force politique du pays) s'est aussi prononcé pour un référendum *« qui mette fin aux spéculations sur la monarchie »*. Le roi, âgé de cinquante-quatre ans, qui estime *« illégitime »* le référendum sur la République de 1946, avait appelé les Bulgares à voter *« pour la démocratie »*, c'est-à- dire contre les ex-communistes, lors des élections d'octobre dernier.

Si Siméon de Cobourg-Gotha n'est pas revenu en Bulgarie depuis la chute du régime communiste, bien qu'il ait obtenu un passeport bulgare, sa sœur, la princesse Marie-Louise, s'était rendue à Sofia en mai 1991 et avait réuni des dizaines de milliers de personnes qui l'avaient accueillie dans la capitale bulgare en scandant : *« Siméon ! », « Nous voulons notre roi ! »*

J-B. N.

La création d'une nouvelle fédération yougoslave

Négociations sur le statut de l'armée en Bosnie-Herzégovine

Les combats se sont poursuivis dimanche 26 avril dans plusieurs villes de Bosnie-Herzégovine, laissant planer l'incertitude sur la reprise des négociations intercommunautaires concernant l'avenir de cette République, lundi 27 avril, à Lisbonne.

Des heurts ont notamment eu lieu à Mostar, principale ville d'Herzégovine de l'Ouest, entre l'armée ex-yougoslave et les forces croates et musulmanes, ainsi qu'à Derventa (Nord). A Sarajevo, où la vie est presque normale pendant la journée, deux personnes ont été tuées et sept autres blessées au cours du week-end.

Par ailleurs, des négociations se sont ouvertes dimanche à Skopje, en Macédoine, sur le statut de l'armée ex-fédérale en Bosnie-Herzégovine, à la veille de la proclamation à Belgrade d'un nouvel Etat fédéral de Yougoslavie réduit à la Serbie et au Monténégro, dont le régime de M. Slobodan Milosevic veut faire le seul héritier de l'ancienne fédération créée par Tito au lendemain de la seconde guerre mondiale. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AZERBAÏDJAN : session extraordinaire du Parlement.** – Une session extraordinaire du Parlement s'est ouverte lundi 27 avril à Bakou, au lendemain d'une manifestation en faveur du ministre de l'intérieur, proche de l'opposition et destitué samedi par un décret présidentiel. Les combats du Haut-Karabakh ont fait plus de dix morts durant le week-end, alors que Bakou accusait les forces arméniennes d'avoir usé de bombes chimiques contre la localité de Choucha, accusation démentie côté arménien. – *(Tass, AFP.)*

□ **RUSSIE : le grand-duc Vladimir va être enterré à Saint-Pétersbourg.** – Le patriarche Alexis II célébrera, en milieu de semaine, dans la cathédrale Saint-Isaac, les obsèques du grand-duc Vladimir Kirillovitch Romanov, selon un communiqué de la Maison impériale de Russie diffusé dimanche 26 avril à Paris. Le corps de l'héritier des tsars de Russie, décédé le 21 avril à Miami, repose actuellement à Sainte-Geneviève-des-Bois, au sud de Paris, et sera transféré mardi à Saint-Pétersbourg. Les autorités de cette ville ont cependant estimé que l'inhumation ne pouvait se faire dans la crypte de la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, où reposent les empereurs défunts. – *(AP, Reuter.)*

□ **TADJIKISTAN : nouvelles manifestations.** – Des manifestations ont repris à Douchanbé, capitale du Tadjikistan, après la nomination, vendredi 24 avril, de l'ex-président du Parlement Kendjaev à la tête du Comité pour la sécurité. La démission du communiste Kendjaev de la présidence du Parlement avait été provoquée mercredi par un mois de meetings de l'opposition démocrate et islamiste. Une contre-manifestation dimanche des partisans du pouvoir a fait craindre des affrontements dans la capitale tadjike. – *(Reuter, AFP.)*

□ **Du pétrole iranien pour l'Ukraine.** – Le président de l'Ukraine, M. Leonid Kravtchouk, a achevé, dimanche 26 avril, une visite officielle de deux jours à Téhéran, où il a conclu un ensemble d'accords, dont la livraison de cinq millions de tonnes de pétrole iranien à l'Ukraine en 1992, selon Radio-Téhéran. La prochaine création d'une société irano-ukraino-azerbaïdjanaise pour construire un gazoduc devant acheminer 75 milliards de mètres cubes de gaz iranien vers l'Ukraine et l'Europe a aussi été annoncée. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Une cinquième session à Washington

Scepticisme général à la reprise des négociations israélo-arabes

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Un scepticisme général préludait à la reprise des négociations bilatérales, lundi 27 avril à Washington, entre les délégations israélienne, jordanienne, palestinienne, libanaise et syrienne. A deux mois des élections législatives en Israël, nul ne s'attendait à des résultats tangibles, et le seul intérêt de la cinquième session de ces pourparlers était sans doute le maintien de la dynamique du processus de paix. Pour éviter une nouvelle bataille de procédure sur le lieu de la prochaine session, les Etats-Unis ont déjà annoncé le choix de Rome, à une date qui reste à déterminer. Les Israéliens souhaiteraient que le rendez-vous soit fixé avant leurs élections du 23 juin.

Résumant le sentiment des délégations arabes après une réunion de coordination, dimanche soir, le chef de la délégation syrienne, M. Mouaffak Allaf, a affirmé : *« Si nous comptions sur la volonté et les intentions israéliennes, nous ne serions pas venus. Mais nous avons toujours la conviction que la communauté internationale et les co-parrains* (du processus), *spécialement les Etats-Unis, veulent résoudre le conflit israélo-arabe. Nous comptons sur leur détermination pour convaincre Israël de ne plus faire obstacle à la paix. »*

Les récentes déclarations du premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, affirmant que *« jamais Israël ne restituerait les territoires occupés »* et que *« la colonisation des territoires* (occupés) *se poursuivrait »*, ne sont pas faites pour arranger les choses. Le problème de l'arrêt de la colonisation sera prioritairement évoqué par la délégation palestinienne. Depuis le 1er janvier, plus de 1 300 nouveaux logements ont été mis en chantier dans les territoires occupés.

Les Etats-Unis souhaiteraient voir Israéliens et Palestiniens accepter des compromis sur les projets incompatibles qu'ils ont échangés pour l'administration des territoires occupés durant la période intérimaire de trois ans devant, en principe, s'ouvrir en novembre prochain. Selon certaines sources émanant de Jérusalem, Israël pourrait cette fois proposer l'organisation d'élections municipales en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, ce qui a déjà été rejeté par les Palestiniens, considérant qu'un tel scrutin n'entre pas dans le cadre du processus de paix.

Israéliens et Syriens devraient poursuivre le dialogue de sourds qu'ils ont engagé à Madrid en novembre : Damas exige avant toute discussion un engagement israélien sur la restitution du Golan – annexé en 1981 par l'Etat hébreu. Or Jérusalem veut d'abord une promesse syrienne sur un traité de paix. Israël exige, enfin, des accords de sécurité avec Beyrouth avant toute application de la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU (1978) qui lui enjoint d'évacuer inconditionnellement ses troupes du Liban.

FRANÇOISE CHIPAUX

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Démission du ministre des finances

Le ministre des finances, M. Barend du Plessis, a annoncé, samedi 25 avril, sa démission du gouvernement et sa décision de se retirer de la vie politique fin mai. Le ministre, âgé de cinquante-deux ans, a démenti que sa décision soit due à des raisons de santé mais a affirmé qu'il se sentait fatigué. Il avait été hospitalisé il y a une dizaine de jours.

Après avoir connu une ascension rapide dans la hiérarchie du Parti national (NP, au pouvoir), M. du Plessis était devenu, en 1983, le plus jeune membre du gouvernement. Nommé ministre des finances en 1984 et en 1989, il a été le rival malheureux de M. Frederik De Klerk à la direction du NP.

D'autre part, le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a accusé le président De Klerk d'être directement impliqué dans les violences qui affectent les cités noires. Dans un entretien publié dimanche par le *Sunday Star*, M. Mandela affirme que M. De Klerk a *« permis à certaines personnes, à certaines organisations, de porter des armes et de tuer des innocents »*. Quatre Noirs ont été tués dans des cités noires dimanche, ce qui porte à dix-sept le nombre des victimes durant le week-end. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Sept formations politiques « désavouent » le nouveau pouvoir

Dans un communiqué publié samedi 25 avril, les dirigeants de sept formations politiques déclarent *« désavouer »* le Haut Comité d'Etat (HCE), la présidence collégiale, et lui demandent de *« reconsidérer radicalement sa position pour enclencher une logique de réconciliation nationale »*. Ils accusent le HCE de *« ne compter que sur l'argument de la force »* et d'avoir *« réduit à néant le capital de confiance que la majorité des Algériens étaient disposés à lui accorder »*.

Il s'agit de la critique la plus vigoureuse contre le nouveau pouvoir depuis son installation, il y a trois mois. Le texte a été notamment signé par l'ancien président Ahmed Ben Bella et M. Kasdi Merbah, ancien premier ministre. D'autre part, le Conseil consultatif national, qui est censé remplacer le Parlement, a élu dimanche à sa tête M. Redha Malek, ancien ministre. – *(AFP, Reuter.)*

HONGKONG

Des passeports britanniques aux mains de la mafia

Selon la police britannique, citée par *The Independent on Sunday* du 26 avril, la mafia de Hongkong s'est lancée dans le trafic de passeports. Plusieurs centaines de passeports sont en effet tombés entre les mains des triades de la colonie britannique. Ces documents, vendus 3 000 livres, sont principalement destinés aux membres des sociétés secrètes qui cherchent à quitter Hongkong avant 1997, date de son retour dans le giron de la Chine populaire.

L'affaire a éclaté à la suite de l'arrestation à l'aéroport de Londres d'un Chinois en provenance de Hongkong détenant un passeport britannique mais incapable de s'exprimer en anglais. Après un examen minutieux de ses papiers, il s'est avéré que ces derniers appartenaient à un lot de passeports vierges dérobés dans les poubelles de l'imprimerie nationale. La police craint que les documents volés, dont on ne connaît pas exactement le nombre, ne permettent à la pègre hongkongaise de s'installer en Australie, au Canada ou aux Etats-Unis, où les contrôles sont moins serrés.

YÉMEN

Un ministre socialiste blessé dans un attentat

Le ministre yéménite de la justice, M. Abdel Wassa Salam, a été blessé aux jambes, dimanche 26 avril, par des inconnus qui ont tiré sur sa voiture en plein centre de Sanaa. Selon des témoins, ils ont obligé le ministre, son chauffeur et son garde du corps, à descendre du véhicule et les ont pris sous le feu de leurs armes avant de prendre la fuite. Seul le chauffeur n'a pas été touché. M. Salam est membre du Parti socialiste du Yémen (PSY), qui partage le pouvoir à Sanaa avec le Congrès général populaire du président Ali Abdallah Saleh.

Une vague de violence, visant en particulier les dirigeants du PSY, persiste depuis plusieurs mois, alors que doivent avoir lieu en novembre les premières élections législatives depuis l'unification du Yémen en mai 1990. Au début du mois d'avril, deux membres du PSY, MM. Mousleh Saleh El Chahwani et Mohamed Loutf Massoud, avaient été assassinés. En février, un autre cadre de ce parti avait été tué. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

L'Intifada, des pierres à la poudre

Suite de la première page

Des affiches colorées chantant leurs louanges seront collées aux murs, et tous les voisins, même les *effendis*, les propriétaires et les bourgeois, viendront présenter leurs respects attristés aux familles endeuillées.

A Jérusalem, la radio israélienne, comme à l'accoutumée, annoncera la nouvelle sur ce ton laconique et fatigué des informations répétitives : *« Trois terroristes armés ont été tués ce matin en Judée-Samarie par Tsahal* (l'armée). *Ils avaient assassiné d'autres Palestiniens soupçonnés de coopérer avec les autorités. Ils étaient membres de l'organisation terroriste des Panthères noires. Et maintenant la météo... »*

Oui, avec leurs gros pistolets noirs à la ceinture et leurs pantalons « ninja » serrés aux chevilles, avec leurs bonnes têtes de fellahs mal dégrossis, élevés au lait de brebis et saoulés à l'arak, Jallal, Iyal et Yasser sont probablement des tueurs. A la fois symboles et symptômes d'une mutation que résume parfaitement ce slogan, aperçu sur un mur de Naplouse : *« Intifada : moins de pierres et plus de balles ! »* A Djenine, sanctuaire de la lutte armée et noyau dur du soulèvement, on a reçu le message cinq sur cinq : la dernière manif véritablement populaire remonte à plus de six mois...

Mis à part le bouillonnant chaudron de Gaza, constamment sous pression et où l'on est toujours prompt, après quatre années de révolte, à s'enflammer, à descendre dans la rue pour crier sa rage et sa haine des bérets verts israéliens, l'Intifada-de-papa, avec ses défilés télégéniques, ses « manifs » à calicots et ses téméraires petits frondeurs qui s'égayent comme des moineaux sous les balles en caoutchouc des soldats, est en voie de disparition. Bien sûr, la rocaille blanche de la « Terre sainte » ne s'arrêtera jamais de voler au-dessus des têtes, car le geste est trop ancien. Pour les Arabes comme pour les Juifs.

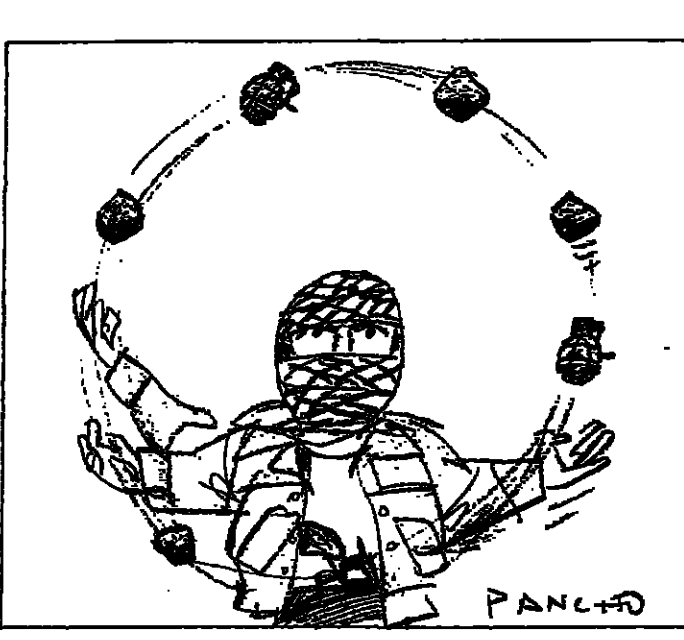
Mais après cinquante-deux mois d'existence, quelques belles victoires, d'innombrables défaites et près de mille quatre cents morts – les deux tiers sous les balles, « caoutchoutées » ou non, des forces israéliennes (1), – le soulèvement populaire abandonne progressivement l'âge des pierres pour entrer dans l'ère de la poudre. Guérilla urbaine, guérilla rurale, guérilla masquée. Ce n'est peut-être qu'une phase, mais les statistiques de l'armée ne laissent place à aucun doute sur la mutation en cours : en 1991, la lassitude aidant, les manifestations populaires ont diminué d'au moins 50 %. Dans le même temps, les jets de grenades ont décuplé et le nombre d'incidents armés a plus que doublé.

« Les héros sont des gamins »

L'escalade, en dépit – ou à cause – du processus de paix entamé à la fin de 1991 entre Israël et les Arabes à Madrid, est réelle et elle ne cesse de s'aggraver. *« Hé, hé !* ricane Hassan, le grand et gros Falstaff qui nous a pilotés jusqu'à cette vallée perdue, *si les Juifs le prennent, le frère Jallal, il ira en tôle pour au moins trois siècles ! »* Bravade ? Tout à l'heure, quand Iyad-le-patron lèvera son tricot crasseux sur un torse troué à trois endroits, il y aura comme un murmure d'admiration dans la petite assemblée formée sous l'olivier. Iyad a été blessé il y a huit mois dans une embuscade tendue par l'armée israélienne.

Evadé de l'hopital grâce à ses complices, opération risquée mais étonnamment fréquente dans les territoires, il vit maintenant, avec sa petite bande, comme un troglodyte, dans les cavernes de Djenine et des environs. Rien à perdre, prêt à tout. *« Nous avons affaire, désormais, à de véritables cellules terroristes structurées*, affirme le lieutenant-colonel Moshe Fogel, porte-parole de l'armée. *Ce sont de vrais malades qui défouraillent pour un oui pour un non et qui tuent, surtout les leurs, d'ailleurs. »*

« Panthères noires », « Aigles rouges », « Vautours bleus », « Tigres noirs » ou « Etoile rouge », ces bandes de jeunes se sont effectivement multipliées. Et elles ont peu à voir avec les clubs de joyeux drilles, supporters de foot, que leurs noms de guerre pourraient évoquer. Leur activité principale, bien que non exhaustive, consiste à traquer et à exécuter les collaborateurs présumés. Quelquefois dans des conditions horriblement barbares, avec torture à la cigarette, au couteau ou à la hache. Depuis le début de l'Intifada, selon les agences de presse indépendantes, plus de quatre cent vingt Palestiniens, suspectés – quelquefois à juste titre – de coopération active avec les autorités d'occupation, ont payé de leur vie leur trahison présumée. Un nombre au moins quatre fois plus élevé auraient subi de sévères corrections, bastonnades et lacérations à l'arme blanche, dites d'avertissement...



Pourtant, dans le climat de peur, de suspicion et de violence qui étouffe les territoires occupés depuis si longtemps, les activités des milices armées n'inspirent pas seulement la crainte. Elles suscitent aussi, et c'est plus grave, l'admiration d'une bonne partie de la jeunesse. Culte de la force et des armes. *« Aujourd'hui, tous les mômes palestiniens veulent devenir des Panthères noires »*, confirme ce fonctionnaire international qui vit parmi eux.

« Vingt-cinq années d'humiliation quotidienne ont mis en pièces les repères de la société palestinienne. Les parents ont de plus en plus de mal à se faire obéir de leurs rejetons. Les héros de la résistance, ce sont des gamins, pas des adultes. » Les services de renseignement de l'armée israélienne partagent plus ou moins cette inquiétante analyse. Ils savent en tout cas que les « groupes de choc » palestiniens n'éprouvent aucune difficulté de recrutement.

« Le porteur de ce document est un officier palestinien de sécurité. Sa mission consiste à rechercher et interroger les espions, à s'opposer à toute activité ou attitude contraire au bien national palestinien. Le public est invité à faciliter sa tâche et à ne pas y faire obstacle. Révolution jusqu'à la victoire ! » Signé d'un certain Abul Awad et d'un Mahmoud Zarhini, *« officiers en charge »*, c'est le texte qui figure au verso de la carte d'identité plastifiée portée par le jeune *« capitaine »* Jallal. Capitaine à dix-huit ans, c'est ce qui s'appelle la promotion par le vide... Outre le nom, le grade et la zone d'activité de son heureux bénéficiaire, le document, genre très officiel, porte au recto un impressionant en-tête aux couleurs de *« l'Etat de Palestine »* et du *« Mouvement de libération nationale-Fath »*.

« Deux cents ou trois cents »

« Ouais. Nous sommes comme qui dirait la branche armée du Fath d'Abou Ammar », annonce fièrement Iyad. Abou Ammar, alias Yasser Arafat, chef du Fath et président de l'OLP, avait pourtant fait savoir, il y a au moins deux ans, *qu'aucune exécution ne devait* avoir lieu dans les territoires sans un feu vert écrit de lui-même ou d'un de ses lieutenants. Quelqu'un comme Mme Hanane Achraoui, par exemple, n'hésite jamais à condamner avec vigueur ces tueries. Se pourrait-il que les « Panthères » n'obéissent plus aux ordres du « vieux » ?

Fondée en 1988 dans la casbah de Naplouse par un certain Nasser El-Boz, l'organisation, qui se voulait à l'origine une espèce de police urbaine, semble effectivement avoir échappé à ses initiateurs. *« Dites à nos dirigeants qu'on aimerait bien un peu plus d'attention de leur part*, se lamente Iyad. *Nous n'avons rien. Les comités populaires ne nous aident plus. Nous sommes même obligés de payer nos munitions. Franchement, on se demande ce qu'ils font de l'argent, nos grands bureaucrates de dirigeants ! »* Dans la chaleur moite d'un bel après-midi d'avril au cœur de la Cisjordanie, un lourd silence est brusquement tombé sur le petit groupe.

Maudit interprète qui a traduit trop vite la colère d'Iyad... Ce dernier s'est rendu compte qu'il avait trop parlé, qu'il avait vendu la mèche. Dans toutes les luttes nationalistes, un « soldat » qui doute de ses chefs n'est-il pas déjà un traître en puissance ? Les « Panthères » sont peut-être *« deux cents ou trois cents »*, comme il dit, ou simplement *« une centaine »*, comme l'affirment les spécialistes israéliens. Mais ils sont seuls, apparemment coupés des structures et des dirigeants du combat nationaliste. Les autres camarades le savent. Les unités spéciales israéliennes aussi. On se sépare dans un climat un peu tendu. La chasse est ouverte.

« Marhaba ! », bonjour ! Qui sait si ce vieux fellah qui passe sur le chemin, à califourchon sur un mulet gris et qui nous salue bien bas, avec ce respect qu'on accorde aux hommes en armes, qui sait si ce bonhomme au visage à moitié dissimulé par un keffieh blanc ne va pas soudainement sauter de sa *monture, sortir un pistolet-mitrailleur* de sa longue djellabah et tirer posément ?

PATRICE CLAUDE

(1) Dans le même temps, une vingtaine de civils israéliens ont été tués par des Palestiniens, ainsi que douze soldats.

Prochain article :

« Cerise », « Samson »...

□ **L'armée israélienne disculpe une de ses « unités spéciales ».** – Accusés d'avoir tiré sans sommations et tué deux jeunes Palestiniens qui inscrivaient des graffitis sur les murs d'un village de Cisjordanie, des soldats d'une « unité spéciale » ont été mis hors de cause, dimanche 26 avril, par l'armée israélienne. Précisant que ces militaires – déguisés en Arabes – avaient *« respecté le règlement »*, un communiqué de l'armée a démenti le témoignage d'un couple israélien qui, la semaine dernière, avait fait les gros titres de la presse en hébreu. Selon les Palestiniens et des organisations israéliennes des droits de l'homme, les « unités spéciales », agissant clandestinement dans les territoires occupés, seraient chargées de « liquider » des activistes palestiniens et pas seulement de les arrêter. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

AFGHANISTAN : la création d'un « comité de sécurité »

Le commandant Massoud a été nommé chef militaire suprême

Alors que le président du nouveau Conseil islamique de gouvernement, M. Sibgatullah Modjaddedi, a quitté, lundi matin 27 avril, Peshawar, au Pakistan, pour gagner par la route l'Afghanistan, les combats font toujours rage à Kaboul, nous indique par téléphone notre envoyé spécial Bruno Philip. Plusieurs édifices sont en flammes, après avoir été touchés par les obus tirés des collines surplombant la capitale par les hommes du chef fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar.

Le vieux fort de Bala-Hissar, défendu par les miliciens du commandant ouzbek Rachid Dostom, est le théâtre de la bataille la plus acharnée. Les troupes du commandant Massoud semblent cependant avoir la maîtrise de la situation après des combats qui ont fait un nombre encore indéterminé de victimes. Le chef tadjik a été placé, samedi 25 avril, à la tête d'un « comité de sécurité » chargé de rétablir l'ordre dans Kaboul.

Cette instance comprend six grands commandants représentant les principales factions sunnites, modérées et fondamentalistes, coalisées contre le Hezb-i-Islami de M. Hekmatyar, devenu l'ennemi de tous. Outre Ahmed Chah Massoud, ce comité comprend notamment MM. Abdul Haq (Hezb dissident), Maulvi Sidiqullah (Mouvement révolutionnaire islamique, de M. Mohameddi) et Sher Alam (Ittehad).

La création de ce comité a été formellement décidée lors d'une réunion présidée par M. Modjaddedi. Cependant, les médias d'Etat de Kaboul présentent désormais le commandant Massoud comme « ministre de la défense ». Le général Nabi Azimi, jusque-là commandant de la garnison de Kaboul, a lu un message à la télévision demandant à toutes les forces armées d'Afghanistan d'obéir au nouveau ministre.

La bataille de Kaboul

Suite de la première page

Exception notable : M. Hekmatyar a enregistré le ralliement d'éléments pashtouns de la gendarmerie de l'ancien régime *(tsarandoïs)*, au nom de la solidarité ethnique.

Tout a commencé samedi matin 25 avril. Peu après l'aube, une vingtaine de partisans du Hezb prennent position devant l'une des entrées du palais présidentiel, au centre de Kaboul. Des combattants d'autres groupes s'installent aux autres portes. Le face-à-face tendu durera douze heures, jusqu'au crépuscule, où les *hezbis* céderont à la pression de leurs adversaires.

Peu à peu, les moudjahidins, qui avaient déjà leurs habitudes et parfois leurs quartiers en ville, investissent tout le centre. Les casernes et les postes de police sont déjà « remis » aux anciens rebelles, le plus souvent après une discussion autour de verres de thé. Entassés dans des camions russes, les moudjahidins surarmés hurlent que *« Dieu est grand ! »*.

Chaque carrefour aux mains d'un groupe

On édifie des barrages, on établit des positions, on bloque des quartiers. Les habitants de Kaboul, à vrai dire, participent peu. Applaudissements d'un vieil homme en turban au passage d'un convoi, maigres brassées de fleurs rouges jetées sur les chars rebelles, quelques enfants agitant des drapeaux verts de l'islam aux cris de *« Vive Massoud ! Mort à Najib ! »*. A la nuit tombée, les guérilleros offrent à la population un feu d'artifice grandiose : pendant des heures, on assiste à un ruissellement de balles traçantes dans le ciel sans étoiles de ce printemps pluvieux.

L'entrée dans la capitale de cette masse incontrôlable, c'était ce que le commandant Massoud voulait éviter. Le nouveau ministre de la défense d'un gouvernement de coalition encore inexistant avait préféré cerner la ville pendant qu'il négociait avec le gouvernement fantôme qui « tenait » encore Kaboul. Les menaces de M. Hekmatyar, qui assurait vouloir donner l'assaut si le gouvernement néo-communiste ne se rendait pas, ont précipité les choses.

Le chef tadjik a compris que, s'il n'agissait pas, il serait pris de vitesse par son adversaire pashtoun. Il a alors donné l'ordre aux pilotes de l'ancienne armée régulière de transporter, en deux vagues d'une douzaine d'hélicoptères, plusieurs centaines de ses guerriers de son quartier général de Charikar jusqu'à l'aéroport de Kaboul. Des miliciens ouzbeks se sont joints aux soldats de l'« émir du Nord ». La bataille de Kaboul pouvait commencer.

Les visées de M. Hekmatyar sont transparentes. Le chef du Hezb se sait beaucoup plus faible que la coalition de Massoud. Mais, en créant le chaos, il espère rallier tous les Pashtouns inquiets de voir Tadjiks, Ouzbeks et autres minorités, sans oublier les chiites, prendre leur revanche sur deux siècles et demi d'histoire. La question désormais posée ici par presque tous est : comment en finir avec *« Gulbuddin » ?* Plusieurs Mig-21 et Sukhoï ont décollé de Kaboul, durant ces deux journées « chaudes », pour bombarder les positions du Hezb sur la route du Logar, province au sud de la capitale qui est le bastion de ce parti.

Dimanche matin, les combats ont éclaté presque simultanément autour de différents points stratégiques tenus depuis la veille par les hommes du Hezb qui étaient revenus au palais présidentiel. Il y eut donc des heures de violents échanges au lance-roquettes autour de cet ensemble de bâtiments qui est le siège et le symbole du pouvoir central afghan.

Le vieux fort de Bala-Hissar a été un autre point chaud. De cette garnison transformée en camp retranché, les miliciens de Rachid Dostom ont repoussé les attaques des *hezbis*. Les tankistes des deux groupes se sont affrontés pendant des heures. Du haut des collines de Bibi-Maharu et de Tape-i-Nachajan, où les partisans de M. Hekmatyar avaient disposé des missiles sol-air, un déluge d'obus a été déversé sur les positions « massoudistes » et les quartiers résidentiels. Des roquettes se sont aussi écrasées devant les bâtiments de l'université, sans qu'on sache trop qui tirait.

Vers 10 heures du matin, dimanche, une virée sur les toits de la Banque nationale afghane, en face du vieil Hôtel Kaboul, permettait de se faire une idée des combats. A quelques dizaines de mètres, un bâtiment du palais présidentiel brûle. Des impacts d'obus soulèvent des geysers de poussière du côté de Bala-Hissar. On tire également sur la tour de la télévision, juste derrière. *« Ce ne sont que des tirs sporadiques »*, observe laconiquement Hodja Mohamed, officier du Jamiat-i-Islami du commandant Massoud, qui en a vu d'autres.

La circulation a cessé. Les commerçants ont fermé boutique. Les Kaboulis se terrent chez eux. Une partie de la capitale est livrée à une soldatesque de partisans sans uniforme. Seuls les tenues camouflées des unités d'élite d'Ahmed Chah Massoud et les traits mongoloïdes des Ouzbeks de Rachid Dostom permettent de repérer les fronts mouvants de cette guérilla.

Pour le reste, c'est la confusion. Chaque carrefour est occupé par un groupe différent, chaque quartier est aux mains de factions hier rivales et aujourd'hui alliées, ou vice versa. Enturbannés, coiffés du bonnet de laine roulé, portant la grande chemise et le pantalon bouffant traditionnels, une baïonnette au bout de leur AK-47 ou un lance-roquettes à l'épaule, les barbus islamistes sont partout, multipliant les barrages.

Parfois, le poste de contrôle des hommes de Massoud ou de Dostom précède un barrage du Hezb. Ici, la rue est « tenue » par des chiites. Leurs chefs renâclent à accepter les termes de la coalition dirigée par le commandant Massoud, mais les combattants ont fait allégeance au « front anti-Hekmatyar ». *« Nous voulons la paix, tout ira bien »*, déclare un commandant qui garde le Q.G. de la police secrète de l'ex-régime communiste. *« Ce n'est rien*, affirme de son côté un petit commandant aux yeux bridés en désignant les collines d'où fusent des rafales. *Ce sont des moudjahidins qui tirent en l'air pour fêter la victoire. »*

A l'arme lourde

A un pâté de maisons de là, diplomates et personnel de l'ambassade de France s'efforcent au calme alors que, depuis des heures, juste derrière le mur de clôture, partisans du Jamiat et du Hezb se livrent une guerre à l'arme lourde. Le bruit est assez effrayant. Impassible, le chargé d'affaires sert le thé à des journalistes.

Vers midi, les combats diminuent d'intensité. Les hommes du commandant Massoud affirment avoir *« nettoyé le terrain »*. Un de ses moudjahidins assure qu'il est *« en charge de la technique »* à la radio-télévision. Les autos mitrailleuses de Rachid Dostom protègent la station. A l'intérieur, anciens présentateurs et nouveaux maîtres nous assurent de leur *« étroite collaboration »*.

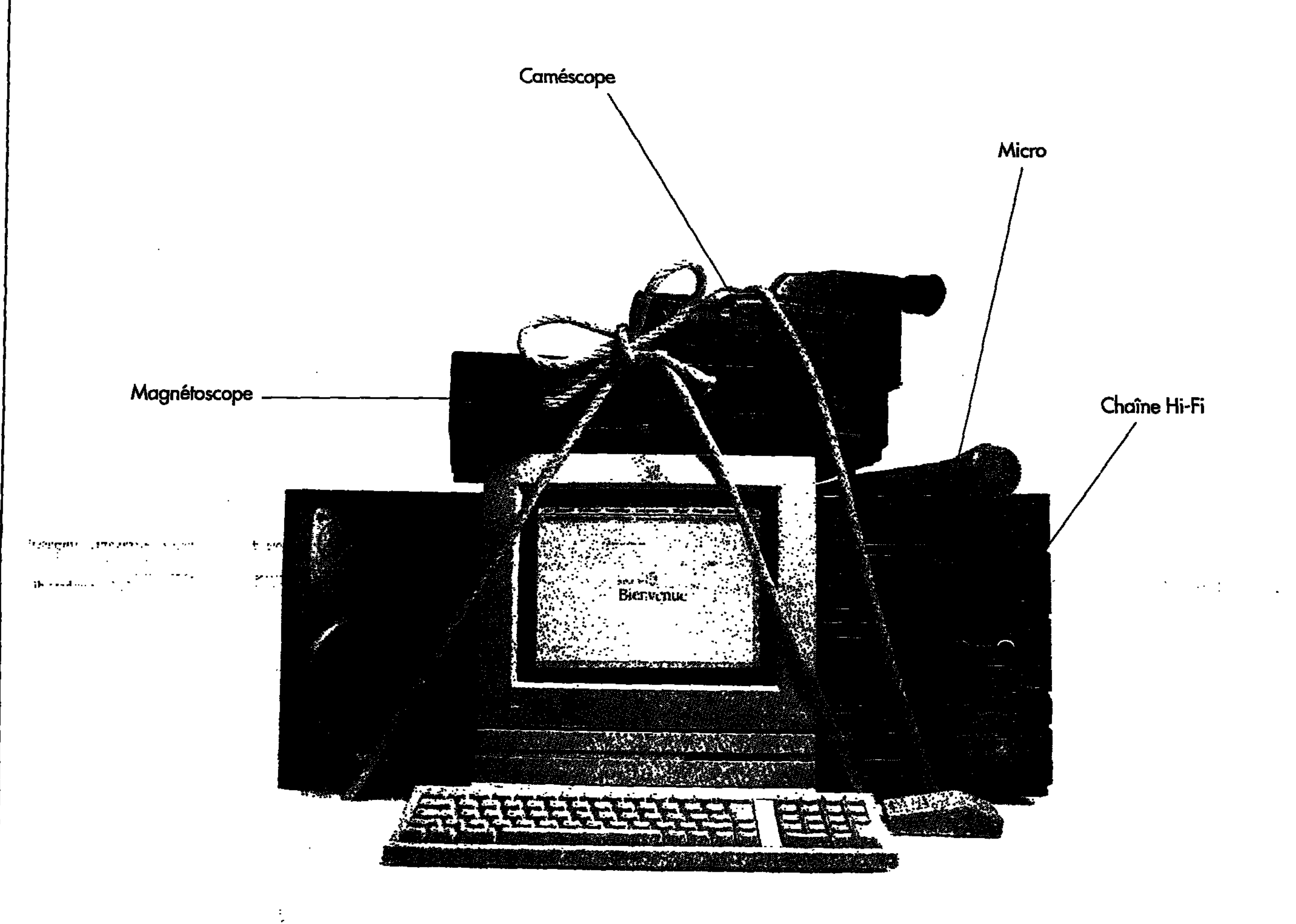
Autour de Bala-Issar, pourtant, on se bat toujours dans l'après-midi de ce dimanche. Les coalisés du *« Conseil islamique du djihad »* ont gagné du terrain sur le Hezb. Au-delà du barrage, des miliciens de Rachid Dostom, des soldats de quatorze ans assez nerveux, un no man's land ouvre sur la grande mosquée. En face, le fort dresse ses antiques murailles sur le fond des montagnes enneigées qui ceinturent la capitale. Des obus s'abattent de temps à autre. Le long des maisons de torchis de ces pauvres quartiers, des civils courent dans la boue, se courbant quand fusent les rafales.

Au milieu d'une artère désertée, une Toyota emplie d'hommes en armes s'arrête. Un moudjahidin s'avance, kalachnikov en main. *« Nous sommes du Hezb »*, nous explique-t-il. Il propose de *« boire le thé »*. Nous sommes désormais en *« pays Hekmatyar »*. *« Il n'y a rien à craindre »*, dit le commandant Saïd Amin, un barbu originaire du Paktia. S'exprimant en ourdou, la langue du Pakistan, où il a passé plusieurs années, il affirme être capable de *« réduire à néant »* les troupes de Dostom retranchées dans le fort. *« Nous sommes plus de 200 000, nous vaincrons*, assure-t-il. *Ce n'est qu'une question d'heures. »* Formulation typique des hommes de M. Hekmatyar, habiles à lancer le faux pour faire naître la peur.

BRUNO PHILIP

هكذا من الأصل

Afin de vous faire comprendre ce qu'apporte QuickTime à votre Macintosh, nous avons utilisé pour une fois une ficelle publicitaire.

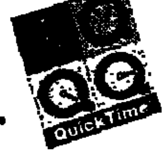


QuickTime n'est pas le nom de code d'une hache qui concasserait méthodiquement la Hi-fi et la vidéo pour les faire rentrer dans Macintosh. QuickTime est simplement une extension système sur une disquette toute bête, très facile à installer. Vous poussez la porte de votre revendeur Apple, vous lui donnez une disquette, il vous recopie QuickTime, vous ne payez rien, vous retournez chez vous, vous rentrez la disquette dans votre Macintosh, vous glissez l'icône QuickTime dans le dossier système, vous redémarrez, et voilà votre Macintosh est devenu une plateforme multimédia.

Avec QuickTime, il est donc aussi facile de copier et de coller du son et de l'image animée que du texte ou de l'image fixe. Cela fonctionne sur tous les Macintosh, anciens ou nouveaux, équipés des processeurs 68020, 68030, 68040 et du système 6.0.7 ou 7. En rajoutant une carte d'acquisition vidéo, vous pourrez enregistrer sur votre Macintosh tous les films que vous désirez, qu'ils viennent de votre caméscope ou de votre magnétoscope. Avec un logiciel de montage vidéo, vous couperez et monterez vos séquences préférées pour les insérer dans n'importe quel document, présentation à des clients, note ou mémo à des collaborateurs, etc. Tout devient beaucoup plus animé.

Mélanger texte, graphique, images animées et sons devient aussi facile que mélanger de la sauce tomate avec des spaghettis par exemple. Bref vous ne le savez pas encore, mais vous venez de rentrer dans le monde des réalités virtuelles, aussi simplement que si vous rentriez dans Macintosh. Pour connaître le nom du revendeur agréé Apple le plus proche de chez vous, tapez 3614 code Apple.



QuickTime.  La technologie multimédia sur Macintosh. Apple

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Les Douze à Séville

La Communauté et ses Etats membres s'alignent autour de la plus large avenue de l'Expo pour montrer que cette année verra aussi le grand marché unique

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

DE quelque côté qu'on l'aborde, l'Expo'92 est d'abord une exposition européenne. Au-delà de l'Espagne, *« l'Europe est l'amphitryon »*, selon la formule de M. Javier de La Puerta, porte-parole du commissaire général. Elle doit donc en assumer les devoirs, et, à ce titre, c'est elle qui sera, d'une certaine façon, comptable du succès, ou de l'échec, de Séville. L'image de l'Europe de la fin du siècle se construit, en partie, dans la capitale de l'Andalousie.

Européenne, l'Exposition l'est d'abord par la géographie. L'Espagne elle-même en est une sorte de symbole : symbole de l'élargissement réussi de la CEE, symbole d'un rééquilibrage de l'Europe vers le sud, symbole de la modernité d'un pays qui a considérablement changé depuis deux décennies et que son adhésion à la CEE a « tiré vers le haut ». Européenne, l'Exposition l'est encore par ses visiteurs, qui, pour l'essentiel, seront originaires du Vieux Continent ; européenne, elle l'est enfin par ses caractéristiques propres, par son « urbanisme » même, pourrait-on dire.

La présence européenne est imposante à l'Expo'92, et d'autant plus mise en valeur que, pour des raisons différentes, les Etats-Unis et l'ex-URSS brillent par leur discrétion. Seul le Japon – son pavillon est un des plus importants, et son architecture est unanimement saluée – dispute à l'Europe la palme de la participation la plus impressionnante. Sur un budget global de quelque 300 milliards de pesetas (environ 16 milliards de francs), indique M. de La Puerta, l'Expo a payé 200 milliards et la communauté internationale, 100 milliards. Alors que cent dix pays sont venus à Séville, à eux seuls les pays européens et la CEE en tant qu'institution ont fourni 40 % de cette contribution.

Un feu d'artifice de six mois

Symboles toujours : non seulement cette Exposition survient à la veille de l'ouverture du marché unique européen, comme si l'Europe en construction avait voulu saluer l'arrivée de l'échéance de 1993 par un feu d'artifice de six mois, mais elle sera aussi la dernière du millénaire : manière de souligner que le dernier grand événement de cette fin de siècle sera la construction de l'Europe... Les exposants des autres continents ont bien compris le message. Au-delà des considérations de prestige, inhérentes au principe même d'une Exposition universelle, Séville, pour beaucoup d'entre eux, était aussi une occasion commerciale remarquable pour se faire connaître de l'Europe, afin de profiter, le jour venu, des promesses de son grand marché.

Les organisateurs ont voulu conférer à l'Europe une place centrale dans l'Expo : impossible à Séville de ne pas remarquer que l'Europe se construit. Pour la première fois dans une Exposition universelle, chaque pays de la Communauté a un pavillon individuel, et la CEE elle-même est représentée en tant que telle. Tous ces pavillons forment un véritable ensemble : l'avenue de l'Europe, l'une des plus spacieuses de l'Expo avec ses 80 mètres de large et ses 300 mètres de long.

Bordée et fermée par les pavillons nationaux des partenaires communautaires – le pavillon espagnol à l'une de ses extrémités, les pavillons britannique et allemand, à l'autre, – elle est délimitée par douze tours – autant que de pays membres – inspirées de la forme conique des cheminées de la Cartuja, ce monastère devenu fabrique de céramique qui a donné son nom à l'île sur le Guadalquivir où est installée l'Expo. Tendues de tissu de plastique, ces tours – 30 mètres de haut, 15 tonnes chacune, – participent, par un système de vaporisation d'eau, à l'expérience de bioclimatisation du site (*le Monde* du 22 avril). L'avenue est couverte par une *« structure d'ombrage »* de 9 000 mètres carrés, œuvre de M. Georges Lippsmeier : ce sont des pièces de tissu qui relient les tours les unes aux autres et évoquent ainsi, dans l'esprit de leurs concepteurs, l'unité des pays européens. Elles forment une sorte de velum articulé, pourvoyeur d'une fraîcheur salvatrice pour l'été. De la sorte, l'avenue de l'Europe ne ressemble à aucune autre dans l'Exposition et... devrait être un pôle d'attraction lorsqu'il fera, pendant l'été, 45 degrés à l'ombre.

Un sorbet multicolore

Le pavillon de la CEE, auquel un budget de quelque 12,7 millions d'écus (environ 87 millions de francs) a été consacré (il est également sponsorisé par EDF et le Groupement européen des caisses d'épargne), trône en plein milieu de l'avenue de l'Europe : cette voie est ainsi, précisait avant l'ouverture de l'Expo le commissaire général, M. Emilio Casinello, le seul *« espace public »* de l'Exposition au milieu duquel les organisateurs aient autorisé une construction. Symbole encore : il s'agissait, en faisant du pavillon de l'Europe un lieu de passage privilégié, d'attirer l'attention des visiteurs, de leur rendre, en quelque sorte, l'Europe plus familière, plus transparente.

Le pavillon se présente, d'ailleurs, comme un cône, ou un sorbet multicolore, en matériau plastique transparent. Sa façade antérieure affiche les douze drapeaux des membres de la Communauté. Leurs couleurs se prolongent en lignes obliques sur les parois latérales, puis en ondulations multicolores très éloignées des emblèmes initiaux. Ce *« dôme de lumière »* doit refléter, sur une terrasse de granit blanc, les couleurs de ces drapeaux. Devant le pavillon, une sculpture réalisée par Ludmilla Tcherina a été installée. A l'intérieur, l'une des salles circulaires en sous-sol, où est présentée une démonstration de télévision haute définition (TVHD) – réalisation européenne – permet de contempler du dedans les jeux de lumière sur les parois du cône.

La signification de ces drapeaux qui se fondent est évidente et correspond, au demeurant, à la fonction première du pavillon : la Communauté, expliquait il y a peu M. Jean Dondelinger, commissaire européen chargé des affaires culturelles et responsable de l'opération, voulait que *« cette construction soit aussi emblématique que possible »*. Quant à l'exposition proprement dite présentée à l'intérieur du bâtiment, la CEE, pour se conformer au thème général de l'Expo tout en l'« européanisant », a voulu décliner le thème : « De l'Europe de la Renaissance à la renaissance de l'Europe ». L'important, pour M. Dondelinger, étant *« la révélation, ou la confirmation, que l'Europe, cela existe aussi »*.

E. VALENTIN/HOA-QUI.

Le pavillon de l'Europe. Au premier plan, la sculpture réalisée par Ludmilla Tcherina.

Le résultat est-il à la hauteur de l'ambition ? Le pavillon conique est sans doute plus impressionnant vu de l'intérieur, avec ses tubulures et sa voûte polychrome de 50 mètres de haut qui dépasse tous les autres pavillons, que de l'extérieur, où son esthétique peu convaincante supporte mal la comparaison avec un environnement très riche. Le choix de cette architecture – due à M. Karstens Krebs – pour le pavillon de la CEE a d'ailleurs provoqué un incident ; M. Jean-Marie Hennin, l'un des deux architectes avec M. Nicolas Normier de l'avenue de l'Europe, ne cache rien du mal qu'il pense d'une réalisation jugée certes inspirée de ses propres tours mais menée à bien de manière malvenue et même *« vulgaire »*.

Aider les pauvres

Lors d'une conférence de presse tenue dans le pavillon même, quelques semaines avant l'ouverture de l'Expo, il avait fait une intervention non prévue au programme : non, il n'avait pas pensé aux réussites technologiques européennes comme l'Airbus ou la TVHD, lorsqu'il imagina l'avenue de l'Europe, mais il avait voulu, au contraire, créer un *« espace de poésie »*. Un espace où le pavillon en forme de sorbet multicolore vient jouer – semble-t-il penser – le rôle d'un éléphant dans un magasin de porcelaines.

Autre petit drame vécu par M. Hennin : un muret avait été construit, selon ses vœux, à l'une des extrémités de l'avenue de l'Europe, pour la séparer symboliquement du reste de l'Exposition et marquer l'unité du lieu, en faisant de l'ensemble un havre de paix, loin du bruit, de l'agitation et des marchands de hamburgers, coupé d'un environnement moins *« poétique »*. Mais deux pavillons de membres de la CEE sont précisément installés là, au bord de l'allée perpendiculaire à l'avenue de l'Europe. La présence du muret revenait à les isoler des autres pays membres, ce qui était diplomatiquement d'autant moins opportun qu'il s'agissait des pavillons de... la Grande-Bretagne et de l'Allemagne ! Le petit muret n'a pas survécu à l'objection.

Troisième psychodrame européen, rançon de la construction en sous-sol : pendant le printemps pluvieux, salvateur pour l'Andalousie mais dommageable pour les bâtisseurs, la salle de démonstration de la télévision haute définition, située à 9 mètres de profondeur, à hauteur de la nappe phréatique, a été inondée. Petite panique, retard dans les travaux, le symbole était trop facile, négatif cette fois, et heureusement fugitif : l'Europe qui prend l'eau...

Dernière dimension de la présence européenne à Séville : la solidarité régionale. L'Andalousie est une bonne « cliente » des fonds structurels européens qui traduisent la volonté commune d'aider les régions défavorisées de l'Europe à rattraper leur retard. L'action de ces fonds trouve une illustration à l'intérieur même de l'Expo. Le Fonds européen de développement régional (FEDER) a cofinancé, à hauteur de 70 %, un centre de services pour la Confédération des chefs d'entreprise andalous (CEA), construit à l'intérieur même de l'enceinte de l'Expo. Ce centre devrait s'inscrire dans l'opération Cartuja 93, c'est-à-dire l'implantation sur le site de l'Expo, autour de certains pavillons *« pérennes »*, d'un pôle technologique et scientifique de haut niveau.

En attendant, l'édifice de la CEA est devenu le pavillon collectif de l'Afrique subsaharienne – la *Plaza d'Africa*, – preuve des efforts consentis par les organisateurs pour permettre aux pays les plus pauvres d'être présents à Séville. En ces temps d'égoïsme et de mercantilisme exacerbés, certains fonctionnaires de Bruxelles sont allés jusqu'à s'inquiéter des réactions que pourrait susciter ce financement indirect, par des fonds de la CEE destinés aux régions européennes, de la participation de l'Afrique à l'Expo de Séville...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Nouveau départ pour la Fondation européenne de la culture

AMSTERDAM

de notre correspondant

Etait-ce du flair ? De la chance ? Ou bien un certain talent visionnaire ? Pour porter sur les fonts baptismaux de la coopération culturelle sans frontières le premier centre européen des fondations, la Fondation européenne de la culture (FEC) avait convié une soixantaine d'organismes d'Europe de l'Ouest et de l'Est à se réunir à Bruxelles un certain 9 novembre 1989. Le jour de la chute du mur de Berlin ! Cette coïncidence donne un solide argument à la FEC : *« Etant indépendants des politiques et des modes, nous sommes mieux placés que quiconque pour sentir le vent tourner »*, affirme sans ambages son secrétaire général, Raymond Georis.

Ce Belge avenant de soixante-deux ans a-t-il jamais été aussi enthousiaste depuis sa prise de fonction en 1973 ? La Fondation européenne de la culture, institution indépendante créée en 1954 par le Suisse Denis de Rougemont, et installée à Amsterdam depuis les années 60 (1), n'a en tout cas jamais semblé toucher d'aussi près son but initial : *« Promouvoir la coopération culturelle entre les peuples et les institutions à travers tous les continents »*, la culture s'entendant ici au sens large. Non seulement les échanges artistiques ou la protection de l'environnement, mais aussi l'éducation, les médias ou les traditions politiques. C'est ainsi que la FEC a lancé en 1990 un programme d'ateliers et de séminaires itinérants (Vienne, Budapest, Varsovie, Strasbourg) sur *« les procédures parlementaires en Europe de l'Est et en Europe de l'Ouest »*. Quatre ans plus tôt elle avait créé à Oxford le CCEPP (programme de publications et de traductions d'auteurs de l'Europe centrale et de l'Est), après qu'un Fonds de coopération européenne, mis en place par la FEC dès 1977, se fut fait la main en soutenant la parution des premiers ouvrages de Vaclav Havel.

En remontant plus loin dans le temps encore, en 1974, des représentants polonais et hongrois avaient été incités à siéger au conseil d'administration de l'Institut européen d'éducation et de politique sociale, le premier organisme permanent ouvert par la Fondation. Celle-ci en gère aujourd'hui une quinzaine. Si, dans plusieurs grandes villes européennes (Bonn, Bruxelles, Londres, Paris), ces instituts et centres constituent un « réseau » de développement, la dynamisation a longtemps été l'axe majeur de l'action de la FEC.

Sur les traces de Pierre le Grand

Mais en 1987 le conseil des gouverneurs, où siègent quarante-cinq personnalités de vingt et une nationalités, *« afin d'empêcher la domination par un pays ou un groupe de pays »*, a pris un virage important en érigant en priorité l'ouverture à l'Est. Favorisée par la perestroïka (l'idée de la « maison commune », chère à Mikhaïl Gorbatchev, commençait alors à faire son chemin), une intensification des contacts s'ensuivit avec des *« universitaires et des petits groupes de la société civile dans plusieurs pays est-européens »*, dit Odile Chenal, directrice du bureau central de la Fondation à Amsterdam. *« Notre rôle,* précise-t-elle, *a consisté à aiguillonner les échanges Ouest-Est dans le secteur à but non lucratif. »* Et Odile Chenal de citer l'exemple du voyage entrepris en commun par une historienne néerlandaise et un journaliste soviétique *« sur les traces de Pierre le Grand »* pour retrouver les liens entre la Russie et l'Europe ; ou celui de la réunion, en 1989, à Leningrad des fondations culturelles européenne, soviétique, roumaine, hongroise et bulgare.

Ainsi la FEC s'est-elle trouvée naturellement aux avant-postes lorsque les régimes communistes se sont écroulés en cascade et lorsque la création d'associations culturelles indépendantes a été, dans les jeunes démocraties, *« la première manifestation d'anti-étatisme »*, avec pour résultat une explosion du nombre des acteurs et interlocuteurs culturels. *« Au total, il existe près de quatre mille associations et fondations en Europe centrale et orientale »*, relève Raymond Georis.

« Très souvent, il s'agit d'organismes sans moyens, à la recherche d'argent », s'empresse-t-il d'ajouter. Mais le phénomène en dit également long sur une *« soif certaine d'intégration dans la culture européenne »*. Ce besoin procède parfois d'une *« volonté de rattraper le temps perdu »*. Comme dans le cas de la Pologne, qui souhaite pouvoir traduire et éditer des ouvrages longtemps interdits, tels *les Fleurs du mal*. Mais il procède le plus souvent d'une volonté de se « mettre à niveau ». La part pour laquelle les organismes culturels est-européens demandent à la FEC un financement (au demeurant limité à 50 % du coût total de réalisation) *« concerne principalement l'enseignement, la formation et la sensibilisation à l'environnement »*, affirme Odile Chenal. Signe des temps : la production de manuels d'économie de qualité est souhaitée avec une insistance éloquente.

Une chambre d'échos

La Fondation est la chambre d'échos des attentes des nouvelles démocraties. Mais elle est aussi involontairement un observatoire de la disparité de leurs situations. Dans le domaine culturel aussi, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne semblent avoir pris une longueur d'avance, comme l'atteste la création récente de trois comités nationaux de la FEC. *« Il n'y a pas de liens directs entre cette situation et la signature par ces trois pays d'accords de coopération avec la CEE, mais les contacts noués par la FEC ont servi à Bruxelles »*, note Raymond Georis. Concrètement, c'est à la FEC que la CEE a confié l'application du programme Tempus, qui est un peu le pendant du programme Erasmus, à la nuance près que le premier est axé sur la mobilité des enseignants et le second sur celle des étudiants.

Disposant d'un précieux réseau de contacts de terrain dans des pays lentement pénétrables par la bureaucratie communautaire, la FEC prête ainsi volontiers son « assistance technique » à la CEE. Mais elle veille à ne pas se laisser absorber et à ne pas devenir *« une espèce d'agent secret de la supranationalité paneuropéenne »*, d'autant que l'Europe de l'Est, pour importante qu'elle reste, est une gare dépassée. *« L'idée est aujourd'hui de donner une seconde vie à la coopération euro-méditerranéenne,* annonce Raymond Georis ; *notre Europe est plus large, plus souple et avance plus rapidement que celle de Bruxelles. »*

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Indépendante politiquement, la FEC l'est aussi financièrement. Elle perçoit un pourcentage des recettes de la Loterie nationale et du Loto sportif aux Pays-Bas. Elle reçoit ainsi bon an mal an 15 millions de francs, dont la moitié est réservée à l'attribution de subventions.

Nous avons fait entrer l'espace intergalactique dans votre Macintosh parce que le contraire était trop facile.



Espace, frontières de l'infini, un Macintosh les a déjà franchis à bord d'une navette spatiale. Et c'est bien parce que nous avons une connaissance quasi intime de l'espace que vous pourrez utiliser ce disque optique compact multimédia "World View". Depuis votre bureau, vous vous transporterez d'un coup de souris au coeur du vide intersidéral. Vous disposerez de photographies de la terre, de vidéos retraçant la conquête de l'espace par l'homme, le tout avec des musiques qui vous donneront le sentiment d'être à bord du vaisseau amiral de la flotte intergalactique.

Mais tout cela ne serait pas possible sans QuickTime, la nouvelle extension système gratuite que nous venons de créer. Pour l'obtenir, vous n'avez qu'à faire quelques pas et pousser la porte de votre revendeur Apple. Vous lui donnez une disquette, il vous recopie QuickTime, vous ne payez rien, vous retournez chez vous, vous rentrez la disquette dans votre Macintosh, vous glissez l'icône QuickTime dans le dossier système, vous redémarrez, et voilà votre Macintosh devenu une plateforme multimédia, capable de vous faire franchir des années lumière en une fraction de seconde. QuickTime fonctionne sur tous les Macintosh équipés des processeurs 68020, 68030, 68040 et du système 6.0.7 ou 7. C'est lui qui permet de manipuler, de copier et de coller du son et des images animées aussi facilement que du texte et des images fixes. Terriens, terriennes, nous ne saurions trop vous conseiller d'utiliser "World View" pour agrémenter vos présentations multimédia. Et le jour où, devant vos collègues et amis émerveillés, vous l'inaugurerez sur votre Macintosh, vous ressentirez sans doute, toutes proportions gardées, la même émotion que Armstrong et Aldrin quand ils sont partis poser le pied sur la lune.
Ce sera un petit pas pour votre Macintosh et un grand pas pour vous.
Pour connaître le nom du revendeur agréé Apple le plus proche de chez vous, tapez 3614 Apple.



QuickTime. La technologie multimédia sur Macintosh.

Apple

ESPACE EUROPÉEN

Difficile réforme agraire en Hongrie

Budapest veut privatiser les terres sans morceler les propriétés

TAPIOSZENTMARTON

de notre envoyé spécial

COMME dans la plupart des petites communautés rurales hongroises, les six mille habitants du village de Tapioszentmarton vivent à leur propre rythme. A 70 kilomètres seulement au sud-est de Budapest, ce village a, en apparence, été épargné par les changements qui ont secoué la capitale depuis deux ans. Ici, on se déplace surtout à vélo et les attelages de chevaux sont encore nombreux dans les champs. Contrairement à ce qui s'est passé dans la majorité des villes, personne n'a encore voulu (ou osé ?) toucher aux «signes extérieurs du socialisme» : la place de l'église porte toujours le nom de Marx et la maison du peuple longe l'avenue de l'Armée-Rouge. Aujourd'hui comme hier, le principal *employeur demeure la coopérative* du Cerf doré, créée au moment des dernières collectivisations forcées au début des années 60.

Plus qu'un employeur, la coopérative rythme la vie de la bourgade avec son équipe de football et son centre culturel. Comme dans la plupart des autres villages du pays, le maire et le président de la coopérative, les deux piliers du pouvoir local, ont été réélus à leur poste il y a deux ans, juste après les premières élections démocratiques au niveau national. Une continuité de gestion qui contraste avec les appels aux «purges» proférés par certains dirigeants politiques.

Même si Tapioszentmarton a fait l'économie d'un changement de façade, il vit dans l'attente *inquiète d'un bouleversement* radical. Une loi adoptée par le Parlement au mois de janvier prévoit la privatisation de l'ensemble des coopératives agricoles d'ici à la fin de l'année. En attendant, les mille deux cents coopératives exploitant deux tiers de la surface cultivable du pays sont engagées dans de douloureuses négociations sur la répartition des terres entre les employés, les municipalités, les propriétaires originels et les héritiers de ceux dont les biens fonciers ont été arbitrairement confisqués par les communistes.

Une triple incertitude

Cette transformation monumentale, la plus importante depuis la première réforme agraire de l'après-guerre, s'opère sur le fond d'une triple incertitude : une grave crise de surproduction, une restructuration agricole inévitable et la promesse faite par le gouvernement conservateur *« d'indemniser les victimes de l'ancien régime »* en leur donnant la possibilité d'acquérir certaines parcelles des coopératives.

Dans l'immédiat, c'est ce dernier point qui préoccupe Janos Szabo, président de la coopérative de Tapioszentmarton depuis seize ans. Il a reçu une circulaire de l'Office d'indemnisation, au mois de février, lui demandant de réserver 1500 hectares pour les porteurs de bons de compensation. Mais il ignore toujours combien de personnes vont se présenter et si elles voudront louer ces terres à la coopérative ou les retirer pour les cultiver à leur propre compte. *« Avec un point d'interrogation qui pèse sur un tiers de nos terres, il est impossible de planifier notre activité*, dit-il. *D'ailleurs, nous ne prenons aucune décision au-delà de cette année.* » Toutes les coopératives sont confrontées au même dilemme. Dans le doute, de nombreux agriculteurs s'abstiennent de semer. Dans toute la Hongrie, les commandes de semences de céréales ont diminué de 70 % en un an...

En adoptant la nouvelle loi sur les coopératives, au mois de janvier, les députés n'ignoraient pas ces inconvénients. Leur objectif est double : éviter un émiettement catastrophique de l'agriculture qui représente 20 % du PNB en donnant une nouvelle légitimité aux coopératives, désormais fondée sur le principe de la libre association de leurs membres. Mais le démantèlement, à petites doses, a déjà commencé. Un décret adopté par le dernier gouvernement socialiste autorise les propriétaires d'origine encore vivants à reprendre leurs terres qui avaient été incorporées de force dans les coopératives. Il s'agit donc essentiellement de personnes âgées, à la retraite, dont les motivations sont plus sentimentales et «nostalgiques» que purement économiques.

La situation est particulièrement frappante à Tapioszentmarton : depuis un an, cent cinquante-deux anciens membres de la coopérative ont retiré... 165 hectares. Avec 1,08 hectare en moyenne par famille, il est clair que la culture de ces terres ne représente pas une activité principale mais un complément qui permet d'arrondir les fins de mois. Et encore, car la plupart de ces retraités n'ont ni les moyens ni l'envie d'investir dans du matériel et des engrais indispensables pour mettre en valeur leur parcelle. Résultat : près de la moitié des terres retirées ont maintenant été mises en vente...

Un bouc émissaire : les « barons verts »

« Comment amortir nos emprunts et faire vivre tous les membres de la coopérative avec moins de terres et des prix qui baissent ? », s'interroge anxieusement Janos Szabo. Pour tous les agriculteurs, les coûts de production ont flambé depuis deux ans avec l'augmentation des taux d'intérêt bancaires et des prix de l'énergie. L'agriculture hongroise, qui réalise un quart des exportations et emploie de 10 % à 15 % de la population active, a de surcroît été particulièrement frappée par l'effondrement du COMECON et la réduction drastique des subventions de l'Etat.

Les coopératives préparent donc leur privatisation alors que la moitié d'entre elles sont déficitaires. *« Les tensions autour du partage des terres vont bientôt paraître secondaires*, constate l'économiste Kalman Mohacsi, *en l'absence de structures d'accompagnement tels que des réseaux de distribution privés, des banques, des marchés de gros et des Bourses agricoles. Il sera facile, mais vain, de culpabiliser les anciens « barons verts » de la nomenklatura. »*

YVES-MICHEL RIOLS

REVUE DE PRESSE

Les Douze et la Serbie

Plus de deux cent cinquante morts, des centaines de blessés et des dizaines de milliers de personnes déplacées... Tel est le bilan d'un mois d'affrontements en Bosnie-Herzégovine où les Serbes, appuyés par l'armée fédérale, s'opposent à l'indépendance de cette République, indépendance pourtant reconnue à présent par la CEE et les Etats-Unis. Et que fait l'Europe, sur le plan diplomatique, pour tenter de mettre fin à ces sanglants conflits yougoslaves ?

Pas grand-chose, constatent, une fois de plus, la plupart des éditorialistes de la presse d'outre-Manche. *« Le cessez-le-feu qui a été signé en Bosnie risque d'être aussi fragile que les multiples trêves conclues précédemment en Croatie*, écrit le quotidien de Londres *The Independent*. *Le rôle des Serbes dans cette affaire n'est pas clair. Leur leader, Slobodan Milosevic, a assuré la Communauté et les Etats-Unis qu'il respecterait les accords sur la Bosnie, mais il n'a pas donné l'impression de vouloir freiner les ardeurs guerrières des combattants serbes locaux et de l'armée fédérale. Chaque jour qui passe lui donne une chance de conquérir davantage de territoires.*

» Depuis la reconnaissance internationale de la Bosnie, l'armée yougoslave, commandée depuis Belgrade, opère bel et bien en territoire étranger et est donc coupable d'agression (...). La seule façon de faire réellement pression sur la Serbie est de la menacer de sanctions punitives et de la forcer à arrêter les combats. Ces sanctions devraient comprendre un embargo pétrolier, un blocus aérien et le gel des avoirs serbes à l'étranger. L'Allemagne et les Pays-Bas ont raison de demander une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité. »

Pour le *Times*, l'offensive serbe en Bosnie n'est rien d'autre que l' *« invasion d'un pays indépendant »* reconnu par la CEE et Washington, qui devraient désormais faire un pas de plus en refusant de reconnaître la *« Yougoslavie »*, dont la Serbie, en alliance avec le Monténégro, se veut l'héritière dans les instances internationales. La Communauté a peu de moyens de pression, mais les Etats-Unis, *« du fait de leur taille, de leur poids et de leur influence après la guerre du Golfe, peuvent faire beaucoup plus. Lord Carrington* [président de la conférence pour la paix en Yougoslavie] *devrait mettre en garde les Serbes et certains extrémistes croates contre toute ingérence en Bosnie. Belgrade devrait cesser de mentir sur sa prétendue non-intervention dans cette République et soutenir les efforts visant à y établir un cessez-le-feu. »* La Serbie ferait bien de se rappeler que *« le dernier pays que les Etats-Unis ont marqué au fer rouge et traité en paria international a été l'Irak »*.

LIVRES ET REVUES

HISTOIRE DE L'ALLEMAGNE DEPUIS 1945

C'est une somme. Plus de 1 500 pages qui étudient minutieusement l'Allemagne, essentiellement celle de l'Ouest, depuis la fin de la guerre jusqu'à l'après-réunification, avec une brève incursion en RDA pour en expliquer la fin. Avec les annexes documentaires, le lecteur aura une connaissance pratiquement exhaustive de l'histoire d'un succès. Historiens, les auteurs ont étudié des sources innombrables et ont eu des entretiens avec les témoins ; ils n'en cachent pas pour autant un parti pris dont profite le chancelier Kohl.

► *Histoire de l'Allemagne depuis 1945*, de Dennis L. Bark et David R. Gress, coll. « Bouquins », Robert Laffont, 1 580 pages, 180 francs.

VOYAGE A L'INTÉRIEUR DE L'EUROCRATIE

Correspondant du *Monde* à Bruxelles, Jean de La Guérivière vient de consacrer au monde des eurocrates un livre où il étudie les mœurs de ceux qui nous gouvernent, ou aspirent à le faire.

► *Voyage à l'intérieur de l'eurocratie*, de Jean de La Guérivière, Le Monde Editions, 200 pages, 98 francs.

QUEL AVENIR ÉCONOMIQUE A L'EST ?

A des degrés divers, les anciens pays communistes se débattent tous dans des difficultés économiques contre lesquelles il existe peu de remèdes connus. Qu'elles choisissent la « thérapie de choc » ou la réforme progressive, les nouvelles démocraties de l'Est doivent s'attendre à une longue traversée du désert avant de trouver une place dans l'économie mondiale.

► *Quel avenir économique à l'Est ?* Sous la direction d'Alain Gélédan ; préface de Jacques Lesourne ; conclusion d'Erik Izraelewicz. Le Monde Editions, 306 pages, 120 francs.

LES RÉGIONS FRONTALIÈRES ET L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Le Centre d'observation européen des régions vient de publier un Livre blanc sur la coopération transfrontalière, fondé sur les réponses à un questionnaire envoyé aux régions concernées. Il s'adresse aux responsables régionaux, aux gouvernements nationaux et aux institutions européennes qui peuvent promouvoir la formation de liens décentralisés.

► *Les Régions frontalières et l'intégration européenne*. Livre blanc de l'Assemblée des régions d'Europe. Cœur, 17, chemin Taverney, CP 208, CH-1218 Genève-Seconnex.

EUROPE LA VOIE ROMAINE

Spécialiste de Platon et d'Aristote, Rémi Brague propose un double concept de « romanité » pour définir une identité, culturelle et religieuse, de l'Europe.

► *Europe, la voie romaine*, de Rémi Brague, Critérion, 190 pages, 98 francs.



en Hongrie

ESPACE EUROPEEN

Regards croisés franco-allemands

Huit cents responsables d'entreprise disent ce qu'ils pensent du partenaire. La sympathie n'est pas synonyme de connaissance

A l'initiative de Jean François-Poncet, président du Mouvement européen, Antoine Riboud, président de BSN et Edzard Reuter, président du directoire de Daimler-Benz, une cinquantaine de chefs d'entreprise français et allemands se sont réunis pendant deux jours à Evian, au début du mois, pour discuter des perspectives de la coopération entre les deux pays et des problèmes qu'affrontent l'Europe communautaire au lendemain des accords de Maastricht. Outre les échanges sur l'élargissement de la Communauté ou les politiques d'immigration, auxquels ont assisté Hans-Dietrich Genscher, ministre allemand des affaires étrangères, Elisabeth Guigou, ministre des affaires européennes, et Jacques Delors, les participants ont eu l'occasion de dialoguer avec François Mitterrand.

Pour ces premiers «Rendez-vous d'Evian» qui devraient avoir lieu régulièrement, une enquête a été menée sur les *«perceptions croisées de la France et de l'Allemagne»*, parmi les cadres des deux pays. La SOFRES, en France, et l'institut Emnid, en Allemagne, ont interrogé chacun quatre cents cadres, répartis régulièrement dans les grandes et petites entreprises, l'industrie et les services (1).

Les milieux économiques allemands et français continuent de partager la même vision de la construction économique de l'Europe. Des nuances, plus que de véritables divergences, les séparent. 93 % des Français et 87 % des Allemands sont favorables à une politique extérieure commune; pour une défense commune, ils sont respectivement 88 et 83 %. Même en ce qui concerne la mise en place d'une politique industrielle européenne, pomme de discorde entre les dirigeants des Douze, 78 % des cadres allemands interrogés en sont partisans (contre 87 % pour les Français). Mais l'Europe sociale (69 % seulement d'avis favorables chez les Allemands) et surtout la monnaie unique (65 % de partisans en Allemagne) les divisent.

Des jeunes moins impliqués

En revanche, on observe un consensus sur l'ouverture de la Communauté, ou plutôt contre son élargissement, qui ne recueille que 16 % d'avis favorables chez les Français et 22 % chez les Allemands, une opinion en contradiction avec la politique officielle de Bonn.

Il reste que l'entente franco-allemande est toujours perçue comme le moteur de la construction européenne, par 86 % des Français interrogés et 74 % des Allemands. Le sondage révèle cependant un phénomène préoccupant : l'importance attribuée à la France décroît, outre-Rhin, dans les jeunes générations. Les moins de trente-cinq ans ne sont plus que 58 % à penser que la relation Paris-Bonn joue un rôle fondamental en Europe, contre 82 % chez les plus de cinquante ans.

Les habitants des deux pays affirment se connaître, même si cette connaissance est plus professionnelle en ce qui concerne les Français par rapport à l'Allemagne, et plus touristique dans l'autre sens. Quand ils se rencontrent, les cadres français et allemands se parlent sans doute en anglais car environ le quart seulement des Allemands et des Français interrogés est capable d'avoir une conversation dans la langue du partenaire, avec un léger handicap supplémentaire pour les Français.

Cette méconnaissance réciproque est flagrante quand on demande à l'échantillon de citer des écrivains *contemporains*, allemands et français. Les cadres allemands interrogés citent d'abord Alexandre Dumas, Balzac ou Victor Hugo, Jean-Paul Sartre et Albert Camus arrivant loin derrière. Chez les Français, les auteurs germaniques les plus connus sont Goethe, Thomas Mann ou Brecht; seul parmi les auteurs vivants, Günter Grass recueille quelques suffrages significatifs. En ce qui concerne la presse, les Allemands citent d'abord des quotidiens français (*le Monde* en tête, 37 %), les Français d'abord un hebdomadaire, *Der Spiegel* (47 %), suivi par le quotidien *Frankfurter Allegemeine Zeitung* (27 %).

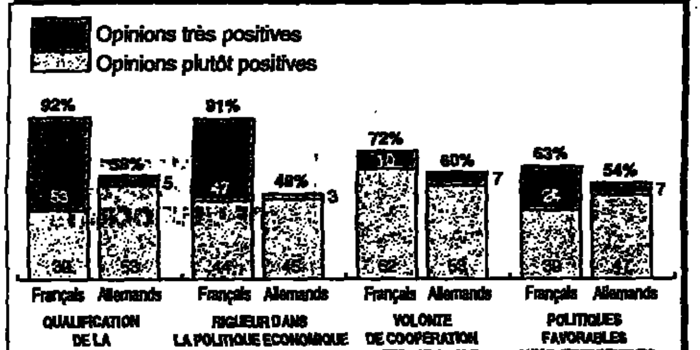
Même pour les responsables d'entreprise, la littérature n'est pas le seul domaine où un effort d'information est indispensable. Une majorité d'Allemands (51 %) et de Français (56 %) déclarent mal connaître par exemple la politique économique du partenaire, et le pourcentage atteint 80 % quand il s'agit des relations syndicales et sociales, des circuits de distribution, de l'organisation financière et boursière. L'image que les uns et les autres ont des entreprises n'est guère plus claire et reste empreinte de nombreux préjugés.

L'ensemble de l'enquête montre d'ailleurs que, au-delà d'une sympathie spontanée pour l'autre, les Allemands et les Français, même dans un milieu dont on pourrait penser qu'il est privilégié pour l'information, manquent encore de connaissances les uns sur les autres et ont de gros efforts à faire pour passer de la fréquentation à l'intimité.

D. V.

(1) La SOFRES a interrogé en France 407 cadres supérieurs et dirigeants d'entreprise, et Emnid 427, par téléphone du 26 février au 10 mars 1992.

Les jugements sur la politique economique de l'autre pays



La connaissance des mécanismes économiques de l'autre pays

Connaissent bien
Connaissent mal
en %

	Français – Connaissent bien	Français – Connaissent mal	Allemands – Connaissent bien	Allemands – Connaissent mal
POLITIQUE ECONOMIQUE	43	56	42	51
SYSTEME DE RELATIONS SYNDICALES ET SOCIALES	19	80	13	78
SYSTEMES ET CIRCUITS DE DISTRIBUTION	14	85	19	72
ORGANISATION FINANCIERE ET BOURSIERE	13	86	19	73

BRUXELLES

STRASBOURG

Un palais pour les droits de l'homme

STRASBOURG

de notre correspondant

Alors que la bataille politique est engagée en France autour de la ratification du traité de Maastricht et des abandons de souveraineté que les accords de décembre dernier exigent des douze Etats de la CEE, la Cour des droits de l'homme poursuit, depuis plus de trente ans, son action discrète mais efficace pour condamner et faire modifier la législation intérieure des pays membres du Conseil de l'Europe. Au fil de plus de 300 arrêts rendus depuis 1960, la juridiction de Strasbourg a obligé nombre de gouvernements à se mettre en conformité avec l'objectif consistant à établir sur le Vieux Continent un *«ordre public européen en matière de droits de l'homme»*.

Des actes volontaires et facultatifs

Les atrocités de la deuxième guerre mondiale ont conduit très vite le Conseil de l'Europe à se préoccuper de la défense des droits de l'homme. La convention dans ce domaine a été signée en 1950, un an après sa création. Considérant qu'une simple déclaration, à l'instar de ce qui avait été fait par les Nations unies, ne pouvait suffire, ses auteurs ont décidé que les droits de l'homme devaient être *«justiciables»*. Afin de mettre en œuvre cette véritable révolution qui consiste à considérer un individu comme un sujet de droit international, deux organes ont été créés : la Commission, chargée d'étudier la recevabilité des plaintes, non seulement des Etats, mais d'un individu ou d'une personne morale, d'instruire les dossiers et de saisir, si nécessaire, la deuxième institution, la Cour, composée d'un juge par pays membre, qui, elle, prononce les arrêts et demande au Comité des ministres du Conseil de l'Europe de surveiller l'exécution de ses jugements. Le Palais des droits de l'homme, dont M. Mitterrand posera la première pierre lundi 4 mai, abritera les deux institutions.

Les Etats signataires de la Convention des droits de l'homme, soucieux de ne pas se trouver en porte-à-faux, avaient tout de même pris la précaution de prévoir que le droit de recours individuel et la reconnaissance des compétences de la Cour fassent l'objet de déclarations en bonne et due forme de leur gouvernement. En d'autres termes, le document de Strasbourg relevait du vœu pieux sans ces actes volontaires et facultatifs. Les pays européens se sont donné du temps avant d'adhérer aux deux *«clauses facultatives»*.

L'Allemagne (1955), le Royaume-Uni (1966), l'Italie (1973) ont été parmi les premiers à accepter la saisine de la Cour par un individu contestant des dispositions de leur législation ou certaines pratiques administratives. La France n'a pris l'engagement qu'en 1981, après l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée et la suppression de la Cour de sureté de l'Etat. Cette lente montée en puissance explique que les premières décisions de la Cour ne soient tombées qu'à partir de 1960. Et il faudra attendre le début des années 80 pour que leur nombre commence à devenir significatif (71 jugements en 1991).

Le fait que la compétence de la juridiction de Strasbourg n'ait pas été rapidement reconnu par certains pays membres dans les contentieux interétatiques a également occulté son importance. C'est surtout vrai pour la Turquie, qui a fait en sorte que les plaintes successives de Chypre à son encontre n'aient jamais pu être examinées par la Cour. Dans ce cas, il revient à la Commission d'établir un rapport assorti de conclusions, qui est transmis au comité des ministres. Celui-ci a alors une fonction judiciaire. Cette «bizarrerie» de la Convention des droits de l'homme explique que l'instance intergouvernementale vienne tout juste de publier un rapport dénonçant les agissements d'Ankara et datant de... 1983.

De vingt-six à quarante-cinq

Cependant, la situation change, et la Convention devrait maintenant pouvoir être appliquée dans toute son ampleur. Seules parmi les vingt-six membres actuels du Conseil de l'Europe (l'entrée de la Bulgarie est prévue dans le courant du mois de mai), la Hongrie et la Pologne n'ont pas honoré les *«clauses facultatives»*, et encore s'agit-il d'Etats dont l'adhésion est récente. Aussi faut-il s'attendre, une meilleure connaissance des possibilités offertes par la juridiction de Strasbourg aidant, que le mouvement s'accélère en faveur de modifications, par touches successives, des législations nationales dans un sens plus favorable à la défense des droits individuels.

D'ores et déjà, la jurisprudence de la Cour pèse d'un poids non négligeable sur les gouvernements nationaux. La France vient d'être deux fois condamnée, pour le préjudice subi par un transsexuel et pour le délai trop long de la procédure engagée auprès du tribunal administratif par un transfusé contaminé par le sida. La loi du 10 juillet 1991 sur les écoutes téléphoniques est la conséquence d'un arrêt de Strasbourg qui reprochait aux dispositions françaises d'être trop approximatives. La Belgique a dû modifier sa législation en matière de droits de succession pour les enfants naturels.

Les Pays-Bas ont ramené à quatre jours la durée de la garde à vue alors que dans certains cas elle pouvait se prolonger au-delà. Depuis l'intervention de la Cour, l'Allemagne, que la France s'est empressée d'imiter pour éviter d'être à son tour condamnée, accorde la gratuité des frais d'interprétariat lors des procédures pénales.

Reste que, compte tenu des adhésions à répétition depuis l'implosion du bloc communiste, le Conseil de l'Europe a aussi des poussées inflationnistes. De sorte qu'il est déjà question de réforme. Sur le fonds, il s'agit d'une refonte de la Convention des droits de l'homme en un seul texte, puisque le document actuel comporte dix «protocoles additionnels» (dont l'un sur l'abolition de la peine de mort), qui sont proposés à la carte. Sur le plan organisationnel, on parle beaucoup de «fusion» entre la Cour et la Commission pour réduire les délais d'examen des dossiers. Pour l'heure, chaque affaire demande une procédure courant en moyenne sur trois à quatre ans. Et comme le palais en construction est prévu pour traiter les requêtes des résidents de quarante-cinq Etats membres...

MARCEL SCOTTO

POINT/L'AVENIR DE L'AFGHANISTAN

L'islam après le communisme

Sans accès à la mer, formé de hautes montagnes, de steppes et de déserts immenses où se nichent de rares vallées fertiles, l'Afghanistan aurait pu vivre pauvre et caché, sinon sans histoires, du moins sans attirer l'attention mondiale. Mais ce pays grand comme une fois et demie la France est situé au cœur de l'Asie centrale, à la croisée traditionnelle de grands empires. Bien qu'il soit peu peuplé – quinze millions d'habitants – cette position stratégique concentre sur lui l'intérêt de ses voisins et même de puissances plus lointaines. Les querelles des Afghans deviennent ainsi, de temps à autre, la rumeur même du monde.

Tout a commencé au dix-neuvième siècle, lorsque la conquête des Indes conduisit le colonisateur britannique à l'historique passe de Khyber. Cette avancée heurta les ambitions de la Russie qui, lancée à l'assaut du Turkestan, poussait vers l'Amou Daria. Dans cet affrontement surnommé «le grand jeu» centre-asiatique, l'un et l'autre empires imaginaient ne faire qu'une bouchée de l'Afghanistan.

Or les régiments anglais qui avaient envahi Kaboul en 1839 furent décimés par des Pashtouns, une ethnie qui avait entrepris de fédérer le pays. Un deuxième conflit se conclut par l'établissement, en 1881, d'un semi-protectorat britannique, qui permit aux rois de Kaboul de tenir les Russes hors de leur domaine. Affaiblie par la première guerre mondiale, Londres dut, après un troisième affrontement en 1919, reconnaître l'indépendance du royaume.

Mais l'URSS dès sa création était au contact direct. Après soixante ans de coopération et une progressive infiltration des rouages politiques et militaires, Moscou, à la fin des années 70, décida de pousser son avantage. Ce furent le coup d'Etat communiste du 27 avril 1978, il y a tout juste quatorze ans, puis l'invasion de l'armée rouge fin 1979. Quatorze ans plus tard, que reste-t-il des ambitions du Kremlin?

Un tissu social déchiré

Quatorze ans de guerre ont déchiré le tissu social de l'Afghanistan. La «révolution de saur» (avril 1978) était, il est vrai, un événement stupéfiant. Survenant cinq ans après l'instauration, en 1973, de la première République afghane par un prince (Mohammed Daoud), le coup d'État du 27 avril a été mené par des officiers et des civils d'origine urbaine, dans un pays composé à 80 % de paysans et de nomades. On y a vu des communistes cherchant à imposer leur vision dans un pays très conservateur et à 99 % musulman.

La poignée de personnes qui ont instauré un pouvoir communiste en 1978 étaient convaincues qu'il fallait sortir le pays de son archaïsme politique et social et de son retard économique. Les réformes lancées, qui ne manquaient pas d'urgence – redistribution de terres, élargissement de l'éducation, protection sociale, amélioration de la condition des femmes, – ont, dans les trois mois, provoqué des soulèvements. Pourquoi?

C'est qu'une population, ancrée dans des structures traditionnelles en raison du retard du pays (essentiellement les difficultés de communication), a spontanément écouté ses élites proches, chefs de tribu, «anciens» des villages, propriétaires terriens... Quelles étaient les intentions de ces jeunes gens qui arrivaient des villes, pleins de morgue? Saisir les terres, et peut-être les femmes! Sommaire comme il paraît, l'argument avait d'autant plus de poids qu'il était relayé par le «clergé» et les lettrés islamiques.

L'URSS, par son invasion, entendait prévenir la décomposition de ce pouvoir. Elle a, au contraire, donné à ses adversaires un élan pour le combattre, tant le nationalisme est une composante forte de l'idéologie afghane. L'appel au djihad n'eut dès lors pas besoin d'être lancé par une autorité centrale pour se répercuter dans les vingt-huit provinces et pour que des moudjahidins (combattants de la liberté) se lèvent dans chaque village.

La bataille contre les *Chouravis* («les Russes») a été terrible. En dix ans, elle a fait, croit-on, plus d'un million de morts, ainsi que deux millions d'infirmes et cinq millions de réfugiés. Elle a aussi mis la société, littéralement, sens dessus dessous. Dans cet Afghanistan où le poids politique appartenait aux «barbes grises» (les anciens), des hommes plus jeunes ont soudain acquis un grand pouvoir du fait que c'étaient eux qui combattaient. Les femmes, comme il est habituel en temps de guerre, ont vu croître leurs responsabilités. Elles tenteront de s'en souvenir à l'heure de la paix, une bataille qui n'est certes pas gagnée d'avance en pays d'islam.

L'arrivée d'«hommes nouveaux»

Mais le plus important des changements sociaux est une redistribution du pouvoir entre ces ethnies qui font de l'Afghanistan une mosaïque humaine. La prééminence immémoriale des Pashtouns du Sud est désormais remise en cause par les minorités du Nord et du Centre. Les plus visibles de ces «hommes nouveaux» qui frappent à la porte du pouvoir sont les trois millions de Tadjiks, de langue persane, qui ont trouvé leur champion en la personne du commandant Ahmed Shah Massoud.

D'autres populations septentrionales ont également fait irruption sur le devant de la scène, tels le million d'Ouzbeks, turcophones. Dans les montagnes du centre, les Hazaras, zélateurs de l'islam chiite – minoritaires dans un Afghanistan dont ils forment 15 % de la population – et habituellement très méprisés, attendent eux aussi une réhabilitation sociale et politique de leur comportement courageux durant la guerre.

Ce bouleversement est dû, pour l'essentiel, à une inversion des poids respectifs du Sud et du Nord du fait de la guerre. Les causes de ce phénomène sont en partie économiques. Avec l'invasion soviétique, le principal axe de circulation des marchandises a cessé d'être la route de Kaboul au Pakistan, interrompue par la ligne de front, pour devenir celle allant de Kaboul à Hayratan, ville située sur l'Amou-Daria, à la frontière de la République d'Ouzbékistan (désormais indépendante). Mazar-i-Sharif est ainsi devenue la deuxième ville du pays, dépassant Jalalabad. Il est donc peu surprenant qu'elle ait été le théâtre des événements qui ont conduit au renversement de M. Najibullah et à la décomposition du régime communiste.

Mais l'inversion des rapports de forces entre le Nord et le Sud a aussi des raisons démographiques. Dans leur immense majorité, les trois millions d'Afghans réfugiés au Pakistan sont en effet des Pashtouns, du fait que leurs terres, situées en bordure d'un Pakistan opposé à l'invasion soviétique, ont été les plus atteintes par les bombardements. C'est dire que, des quelque six millions de personnes se réclamant de l'ethnie dominante avant la guerre, il en reste à peine plus de la moitié, soit un peu moins que de Tadjiks.

Cette situation sera remise en cause par le retour des personnes déplacées, une fois la guerre finie. En attendant, la nouvelle donne ethnique peut avoir une traduction politique : pour la première fois dans l'histoire de l'Afghanistan, le prochain «numéro un» pourrait ne plus être un Pashtoun (1). C'est là le débat le plus âpre du moment, comme le suggère la lutte entre le commandant Massoud et le chef pashtoun Gulbuddin Hekmatyar.

(1) En 1929, pourtant, un rebelle tadjik, Batcha-o-Saqao («le fils du porteur d'eau») avait été couronné à Kaboul après le renversement du roi Amanullah. Mais il avait été destitué neuf mois plus tard par une coalition de Pashtouns dirigée par le prince Nader, père de Zaher Shah, dernier roi du pays.



Pour reconstruire le pays
L'urgence de l'aide internationale

L'économie afghane a été ruinée par la guerre. Les bombardements soviétiques, qui visaient moins à réduire des objectifs militaires qu'à saper le moral des civils, ont fait d'énormes dégâts. Ils ont, tout d'abord, détruit des milliers de maisons. Ils ont également ravagé d'innombrables vergers, qui donnaient avant la guerre des monceaux de fruits, frais et surtout séchés qui étaient une des richesses du pays. Ils devront être replantés avant de produire à nouveau, pas avant des lustres.

Par ailleurs les canaux d'irrigation qui maillaient une partie du *«pays utile»* – condition de la production agricole dans cet Afghanistan aride – ont cessé d'être entretenus ; il faudra du temps avant qu'ils ne servent à nouveau. Des fléaux (sauterelles, parasites...) se sont par ailleurs abattus sur des zones délaissées par leurs cultivateurs. Et comment oublier, dans ce bilan, les milliers d'hectares rendus inutilisables par les millions de mines posées par l'armée rouge.

Des circuits économiques ont été interrompus, telle la transhumance des nomades pashtouns – de leurs terres méridionales d'hivernage vers les pâturages estivaux des montagnes de l'Hindou-Kouch. Des troupeaux entiers, autre richesse immémoriale du pays, ont été abattus du fait que les pasteurs pashtouns, immigrés en masse au Pakistan, ne disposaient plus de surfaces suffisantes pour le pacage.

Par ailleurs, l'exportation vers l'URSS du gaz naturel du Nord, qui fournissait – à un prix, il est vrai, bradé – la principale monnaie d'échange du pays, est arrêtée depuis des années. Les pierres précieuses et le lapis-lazuli, autres productions ancestrales, n'ont plus été exploitées que pour payer les armes des groupes combattants. Et que dire du tourisme, belle source de devises avant-guerre...

Contrebande et drogue

D'autres circuits se sont établis. Mais comment fonder sur eux la reconstruction, lorsqu'ils ont nom contrebande et drogue? Selon l'ONU, la production d'opium du seul Afghanistan en 1991 a été équivalente à celle du reste du monde pour 1990! Est-il si surprenant que des populations aient cédé à la facilité pour compenser la disparition de leurs sources antérieures de revenus? Selon certains experts, les chargements d'héroïne ne mettent guère plus de huit jours pour parvenir à Amsterdam.

L'ONU a lancé en 1988, après les accords de Genève, une aide à la survie des populations de l'intérieur (1). Parfois décrié, ce travail n'en a pas moins été utile. Ne serait-il pas singulier que l'assistance internationale se détourne une fois la guerre achevée? Serait-il décent de voir l'Afghanistan désormais oublié par les puissances qui l'ont choisi comme terrain de leur lutte planétaire? Plus égoïstement, délaisser aujourd'hui ce pays, ce serait permettre la déstabilisation de ses voisins par une poussée islamiste. Mais il y aurait aussi menace pour le monde si l'héroïne demeurait la production afghane la plus rentable.

(1) Les populations réfugiées avaient, elles, bénéficié d'une telle aide dès le début des années 80.

Ce dossier a été réalisé par Jean-Pierre Clerc

Sunnites et chiites

La guerre d'Afghanistan a dressé durant quatorze ans des islamistes contre des communistes. Mais ni les uns ni les autres n'ont jamais réussi à s'unir.

Le régime de Kaboul s'est appuyé sur l'aide de l'URSS de 1979 à 1989. Sa base de pouvoir a été le Parti démocratique du peuple (PDPA), fondé en 1965 par une poignée d'intellectuels. Ses effectifs n'ont jamais dépassé les quelques milliers. Il ne s'en est pas moins divisé dès son origine entre une faction Parcham (Drapeau), où se retrouvait sa frange bourgeoise, et le Khalq (Peuple), auquel adhéraient des militants de plus modeste origine.

Les rebelles ne sont jamais, eux non plus, parvenus à réaliser leur unité, même à l'époque où l'URSS polarisait les haines. Le caractère ombrageux des Afghans n'explique pas tout. Cette dispersion reflète la diversité ethnique du pays et la pluralité des approches de l'islam de ses populations.

● **LES MUSULMANS SUNNITES** (85 % du pays) se sont reconnus dans sept partis qui se sont installés dès le début de la guerre à Peshawar, au Pakistan.

Trois d'entre eux sont *«traditionalistes»*, selon une distinction désormais classique formulée d'abord par le sociologue Olivier Roy (1), c'est-à-dire qu'ils sont partisans, autant qu'il est raisonnable, d'un retour à l'ordre ancien : tenue de la terre par les propriétaires traditionnels, forme de gouvernement autant que possible monarchique, domination de l'ethnie pashtoune et pratique de l'islam dans le cadre des communautés locales. Ces formations, modérées et davantage pourvues de sympathisants que de combattants, sont :

– le Front de libération nationale, dirigé par un dignitaire religieux de grand prestige, M. Sebgatullah Modjaddedi, président du Conseil islamique qui doit diriger le pays durant deux mois ;

– le Mouvement de la révolution islamique, présidé par un religieux modéré, M. Nabi Mohammedi ;

– le Front national islamique, de M. Ahmed Gailani, partisan de l'ex-roi Zaher Chah, et personnalité religieuse par ailleurs contestée.

Quatre autres partis représentant les sunnites sont souvent qualifiés de *«fondamentalistes»* : c'est qu'ils entendent créer un Etat appuyé sur les fondements de l'islam :

– trois ont une «clientèle» pashtoune : le Hezb-i-Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar ; une dissidence de cette faction, qui a gardé le nom de Hezb (Parti), dirigée par le truculent *mawlawi* (docteur coranique) Yunus Khalès ; et le Ittehad, de M. Rasul Sayyaf, financé par les Frères musulmans d'Arabie saoudite.

– le quatrième, le Jamiat-i-Islami, rassemble à titre principal des Tadjiks, sous la présidence de M. Burhanuddin Rabbani. Son poids a grandi tout au long de la guerre, et il a eu tendance à recruter parmi les autres ethnies. Le commandant Massoud est l'un de ses membres.

● **LES CHIITES AFGHANS** sont répartis entre dix partis principaux. Neuf d'entre eux ont leur siège à Téhéran, où ils se reconnaissent dans les différentes factions de la révolution iranienne. Ils ont formé, en 1989, un front unifié, le Wahdat. Un seul parti chiite, très anti-iranien, a son siège à Peshawar : le Harakat du cheikh Assef Mohseni.

(1) *L'Afghanistan, islam et modernité*, éditions du Seuil.

Quatorze ans de guerre

1978

27 avril : des militaires proches du PDPA (communiste) renversent et tuent Mohammed Daoud, cousin du roi Zaher Shah qu'il avait écarté du pouvoir en 1973 après quarante ans de règne. Noor Taraki, fondateur du parti, et chef de la faction «Khalq» est nommé chef du Conseil révolutionnaire.

1979

27 décembre : Hafizullah Amin, chef de la République populaire depuis qu'il a renversé Taraki, le 14 septembre, est tué à sa résidence, attaquée par des troupes soviétiques débarquées à Kaboul depuis le 23. Le 27, des milliers de soldats de l'armée rouge envahissent le pays. M. Babrak Karmal, chef du «Parcham», arrivé avec ces derniers, devient chef du Conseil révolutionnaire.

1980

4 janvier : le président américain Carter annonce des sanctions contre l'URSS. Le 14, les Nations unies demandent le *«retrait des troupes étrangères»*. La CEE, le Bloc islamique et de nombreux pays condamnent l'invasion.

27 février : formation d'une «Alliance islamique» de résistance à l'envahisseur. L'immense majorité de la population se soulève contre l'occupant qui, bien vite, ne contrôle plus que les villes, les grandes routes et les frontières. Cinq millions de personnes se réfugient au Pakistan et en Iran.

1982

16 août : des pourparlers s'engagent à Genève, sous l'égide de l'ONU, entre Kaboul et le Pakistan. Six sessions aboutiront à un accord en 1988.

1986

4 mai : M. Karmal est remplacé à la tête du PDPA par M. Najibullah, chef de la police politique.

28 juillet : le chef du PC soviétique, M. Gorbatchev, annonce un premier rapatriement de troupes. En décembre, M. Najibullah lance sa politique de *«réconciliation nationale»*.

1987

15 janvier : Kaboul proclame un cessez-le-feu et une amnistie. Le 29 novembre, une assemblée (Loya Jirgah) adopte une Constitution. M. Najibullah est élu président le 30.

10 décembre : M. Gorbatchev annonce la décision de l'URSS de retirer toutes ses troupes. On apprendra le 8 février 1988 que ce retrait s'amorcera le 15 mai suivant. Moscou reconnaîtra que 13 310 soldats soviétiques ont été tués. Les Afghans ont eu plus d'un million de morts.

1988

14 avril : les accords de Genève, conclus sous l'égide de l'ONU, sont signés par l'URSS, l'Afghanistan, les États-Unis et le Pakistan. Ils entérinent le retrait de Moscou et l'arrêt de l'aide occidentale à la résistance.

1989

13 février : fin de l'évacuation de l'armée rouge.

Mars : offensive de la résistance contre Jalalabad, troisième ville du pays. Malgré l'appui des services spéciaux pakistanais (ISI), à la surprise générale, le régime résiste.

21 mai : le secrétaire général de l'ONU annonce un plan de paix en cinq points. Kaboul et Islamabad l'acceptent le 23, et la résistance, à contrecœur, le 30.

13 septembre : États-Unis et URSS annoncent la suspension de leur aide militaire à leurs alliés à compter du 31 décembre.

1992

27 janvier : le Pakistan annonce son appui au plan de l'ONU et invite ses protégés islamistes à faire de même.

18 mars : M. Najibullah annonce qu'il remettra ses pouvoirs à un gouvernement intérimaire, sous l'égide de l'ONU. Le 19, un «Conseil militaire» réunissant des miliciens ouzbeks naguère favorables à M. Najibullah et des moudjahidins du commandant Massoud prend le contrôle de Mazar-i-Sharif, deuxième ville du pays, et de onze provinces du Nord.

11 avril : le commandant Massoud lance une offensive en direction de Kaboul. La veille, le secrétaire général des Nations unies avait annoncé l'entrée en fonctions à Kaboul d'un «Conseil» de gouvernement intérimaire *«impartial»*.

16 avril : destitution de M. Najibullah, qui avait cherché la veille à fuir le pays. Dans les provinces, gouverneurs et généraux remettent leurs pouvoirs à des conseils dirigés par les moudjahidins.

Le débat sur la révision de la Constitution et sur la ratification du traité d'Union européenne

M. Dumas accepterait une «amélioration» du projet de réforme constitutionnelle par le Parlement

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, affirme dans *le Figaro* du 27 avril que la France *«n'a pas à craindre une disparition de l'identité nationale»* et que, *«bien au contraire, c'est à une affirmation de l'identité nationale que les Français sont conviés»*. Il note que, parmi les craintes qui s'expriment, *«quelques-unes relèvent du corporatisme»*, d'autres *«touchent effectivement au phénomène de l'identité nationale»* et certaines, enfin, *«sont le produit d'une démagogie galopante»*. M. Dumas souligne que le principe de subsidiarité, inscrit dans le traité de Maastricht, constitue *«une sauvegarde, une garantie»*, en empêchant *«que la Communauté se mêle de tout»*, mais qu' *«inscrire ce principe dans la Constitution, comme certains le réclament, reviendrait à subordonner notre Constitution au traité de Maastricht, c'est-à-dire entrer dans une logique fédérale»*. Considérant toute demande de renégociation du traité comme *«une aberration»*, le ministre des affaires étrangères estime, en revanche, que le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification peut être amendé.

«Je souhaite, dit-il, *que le débat parlementaire soit aussi large que possible, qu'il se déroule dans un bon climat et dans un délai raisonnable. (...) Je veux que le Parlement joue à plein son rôle. (...) Le débat parlementaire permet toutes sortes d'avancées. Les explications données par le gouvernement peuvent satisfaire les curiosités, apaiser les craintes vraies. Une amélioration qui n'altère pas le fond du texte de la loi de révision constitutionnelle peut être acceptée. (...) Mais ne perdons pas de vue que Maastricht, ce n'est pas simplement une retouche de la Constitution française. C'est un grand débat européen qui repose sur une grande idée et un grand enjeu.»*

Les Verts se prononcent sous conditions en faveur des accords de Maastricht

Le collège exécutif des Verts, réuni vendredi 24 et samedi 25 avril à Gentilly (Val-de-Marne), s'est prononcé sous conditions en faveur du traité de Maastricht. Traditionnellement pro-européens, les Verts souhaitent cependant que *«le conseil européen de Lisbonne s'engage à convoquer une nouvelle conférence intergouvernementale avant les élections européennes de 1994 pour résorber le déficit démocratique en accordant un réel pouvoir de décision législatif et de contrôle au Parlement européen: donner un calendrier à l'élaboration de l'Europe sociale et environnementale, et non pas à la seule Europe marchande et monétaire; intégrer clairement la question du désarmemement et des droits de l'homme dans les objectifs de sécurité commune et de politique étrangère»*. Ils demandent pour cela à être reçus par le ministre des affaires étrangères et par le président de la République et réclament, *«compte tenu de l'importance de la question européenne»*, l'organisation d'un référendum.

Alors qu'à la veille de la réunion du collège exécutif l'un des quatre porte-parole des Verts, Mme Dominique Voynet, et plusieurs animateurs de la minorité du mouvement, parmi lesquels la présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Mme Marie-Christine Blandin, avaient rejoint les amis de M. Jean-Pierre Chevènement et les communistes refondateurs pour exiger une renégociation du traité de Maastricht (*le Monde* du 25 avril), le mouvement écologiste a donc préféré répondre par un *«oui, si...»*. Il a, semble-t-il, été encouragé dans ce sens par l'un de ses spécialistes, M. Bruno Boissière, député européen, qui avait recommandé de *«se démarquer des initiatives visant à constituer un front «progressiste» du refus»*.

«Il est difficile, vis-à-vis de l'opinion publique, de dire oui à l'Europe et non à Maastricht, a plaidé de son côté M. Antoine Waechter. *La dynamique européenne est encore fragile. Si le gouvernement devait se casser le nez sur Maastricht, l'Europe en resterait à la dimension strictement économique du marché unique. Le processus politique se trouverait gelé pour de nombreuses années»*. Toutefois, dans une note interne, M. Waechter avait au préalable esquissé une proposition sensiblement différente : *«Oui aux réformes constitutionnelles, non aux accords de Maastricht, avec une bonne campagne d'explication sur les motifs du refus : absence de contrôle démocratique, pas de perspectives sociales et environnementales communes.»*

La majorité du collège exécutif, qui compte seize membres, était d'ailleurs favorable au départ à un rejet des accords de Maastricht en raison de ses insuffisances. Mais la crainte du mouvement écologiste de se retrouver dans un «cartel des non», comme lors de la guerre du Golfe, avec le Parti communiste et le Front national, à partir d'une analyse complètement divergente, a cependant prévalu.

J.-L. S.

Mme Veil : «Tout présidentiable» hostile au traité aurait de «lourds handicaps»

Mme Simone Veil, député européen, ancienne présidente du Parlement européen, qui était l'invitée du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 26 avril, s'est déclarée optimiste sur l'adoption en termes identiques, par l'Assemblée nationale et le Sénat, du projet de loi de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht. *«Aujourd'hui, on peut penser que chacun fera des efforts pour qu'il y ait une majorité»*, a-t-elle déclaré.

Mme Veil a dénoncé les positions, hostiles au traité de Maastricht, de MM. Philippe Séguin (RPR) et Jean-Pierre Chevènement (PS) : *«Penser que la France peut être aujourd'hui un grand pays et conduire une grande politique étrangère en étant «associée» dans une grande fédération (...), c'est tourner le dos à l'avenir [...]»*, Mme Veil estime, au contraire, que, *«dans ce monde multipolaire, il doit y avoir une Europe forte et intégrée»*. Pour l'ancienne présidente du Parlement européen, *«tout présidentiable qui aujourd'hui prendrait position contre le traité de Maastricht serait confronté à de lourds handicaps s'il arrivait au pouvoir non seulement vis-à-vis de nos partenaires de la Communauté, mais aussi au plan international. (...) Ce serait une telle perte de crédibilité qu'on en aurait des retours de bâton extrêmement dommageables»*. Mme Veil a mis explicitement en garde le président du RPR, en affirmant qu'un appel à voter «non», dans l'hypothèse d'un référendum, conduirait *«un grand nombre de sympathisants UDF à ne pas soutenir la candidature de Jacques Chirac à une élection présidentielle»*.

A propos du bénéfice politique interne que le président de la République pourrait être tenté de tirer de la ratification de Maastricht, Mme Veil a déclaré que *«les Français ne seront pas dupes. Ils sauront faire la part des choses. Ils se diront que M. Mitterrand a raison sur ce point, qu'on ne peut pas pénaliser la France, son avenir et l'Europe (...), même si, sur le plan intérieur et en matière de politique étrangère, il a commis des erreurs telles qu'ils ne peuvent plus lui accorder leur confiance»*.

M. Soisson se félicite de l'émergence d'un «camp de l'Europe»

M. Jean-Pierre Soisson, ancien ministre, président du conseil régional de Bourgogne, s'est félicité dimanche 26 avril, au Forum RMC-*l'Express*, que le débat sur l'Europe et la ratification des accords de Maastricht permette l'émergence en France d'une *«sorte de camp de l'Europe»*. *«François Léotard, Jean François-Poncet, Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, Michel Rocard se situent très largement dans ce camp de l'Europe. Je suis à leurs côtés»*, a ajouté M. Soisson en soulignant que cet enjeu européen *«peut tendre à une recomposition du paysage politique»* qu'il appelle toujours de ses vœux.

Convaincu que *«le choix essentiel du deuxième septennat de François Mitterrand est le choix de l'Europe»*, sur lequel le président de la République devra *«rassembler parmi toutes les forces politiques»*, M. Soisson a précisé : *«C'est le choix historique de notre pays et, sur la longue période, c'est le choix sur lequel* [M. Mitterrand] *sera jugé.»* Selon l'ancien ministre, la procédure parlementaire choisie par le président de la République pour la ratification des accords de Maastricht *«est la meilleure»*, car *«on ne peut pas sans cesse, comme le demande l'opposition, souhaiter un accroissement des pouvoirs du Parlement et refuser au Parlement le soin de débattre»*.

A propos de l'ouverture, dont il était l'un des artisans au sein des deux gouvernements précédents, M. Soisson a estimé que *«le combat continue»* et que, dans ses fonctions de secrétaire général de France unie, il travaillait à la constitution d'un *«deuxième pôle»* entre l'opposition RPR-UDF et le PS. *«Nous devrons nous entendre pour créer une direction collégiale qui pourra rassembler le MRG, les dirigeants écologistes, les centristes réformateurs pour que, ensemble, nous puissions proposer un projet politique qui soit la poursuite ou l'affirmation de l'ouverture»*, a déclaré M. Soisson.

M. Gallo redoute de perdre sa «capacité de citoyen français»

M. Max Gallo, député européen, proche de M. Jean-Pierre Chevènement au sein du Parti socialiste, a affirmé, dimanche 26 avril, au cours de l'émission «L'heure de vérité», sur Antenne 2, que la ratification du traité de Maastricht doit faire l'objet d'un référendum. Hostile à cette ratification, M. Gallo a expliqué : *«Je ne veux pas du théorème : ce qui est bon pour l'Allemagne est bon pour l'Europe, ce qui est bon pour l'Europe est bon pour la France et, donc, ce qui est bon pour l'Allemagne est bon pour la France.»*

Jugeant que *«la manière dont on veut construire l'Europe est destructrice des espaces démocratiques nationaux»*, il a déclaré : *«J'ai peur de perdre ma capacité de citoyen français d'agir démocratiquement et de contrôler mes élus.»* Il s'est élevé contre le caractère *«stalinien»* de la *«propagande»* contenue, selon lui, dans le livret rédigé sous l'autorité des ministères de l'éducation nationale et des affaires européennes et remis aux enseignants en vue de la Journée de l'Europe à l'école, prévue dans les classes de CM2, pour le 21 mai prochain.

M. Gallo a déclaré que M. François Mitterrand *«semble revenu aux positions qu'il avait dans les années 1946-1950»*. Selon lui, la *«préoccupation principale»* du chef de l'Etat, *«depuis 1983, a été – à partir d'une analyse évidemment sincère, pas machiavélique – de chercher les conditions les plus aptes à lui permettre, à lui et à ceux qui avaient conquis le pouvoir avec lui, de rester au gouvernement et d'être réélus»*. *«J'appelle politique politicienne la politique qui a pour objectif – et unique objectif – de conquérir le pouvoir et d'y rester»*, a ajouté l'écrivain, qui avait été porte-parole du gouvernement de mars 1983 à juin 1984.

Au sujet de M. Pierre Bérégovoy, M. Gallo a déclaré qu'il est *«tout à fait compétent»* pour *«faire fonctionner de manière efficace l'appareil gouvernemental»* si l'on *«en juge par le silence des ministres»*. Il estime que le premier ministre va *«écarter toutes les réformes qui ne vont pas dans le sens du poil»*. *«C'est de bonne guerre*, a-t-il dit. *On ne peut pas attendre une politique suicidaire.»* Toutefois, le député européen a approuvé *«l'abandon»* de la réforme des universités par M. Jack Lang, décision dont il se *«félicite»*.

■ **M. Deniau : l'Europe a servi de garde-fou.** – M. Jean-François Deniau, député (UDF-PR) du Cher, ancien ministre, a affirmé dimanche 26 avril sur FR 3 : *«Le meilleur argument en faveur du traité de Maastricht, c'est que* [les] *disciplines européennes dans le domaine économique et monétaire ont empêché le gouvernement socialiste dans la période 1981-1983 d'aller dans des aberrations complètes qui nous auraient fait sortir de l'Europe. Donc, l'Europe a servi de garde-fou.»*

■ **M. Jacques Pelletier : «L'Europe, c'est l'avenir».** – M. Jacques Pelletier, ancien ministre, a estimé, samedi 25 avril, devant le conseil politique de l'Association des démocrates (ADD), dont il est le président, que *«l'Europe, c'est l'avenir»* et que le débat sur Maastricht est *«le plus important depuis la Libération»*. Ce débat devrait permettre, selon M. Pelletier, de *«favoriser le rassemblement»* du centre gauche dans les prochains mois. Il a appelé l'ADD, qui est une des composantes de France unie, à jouer un rôle *«pédagogique»* sur Maastricht et à *«en faire un thème de campagne»* en expliquant ses enjeux politiques, économiques et culturels. *«L'Europe, c'est la paix sur le long terme, l'équilibre et la croissance»*, a souligné M. Pelletier, en proposant que l'ADD organise dans chaque région une réunion *«afin de faire passer ce message»*.

■ **M. Marchais critique la «précipitation» de la procédure.** – M. Georges Marchais dénonce, dans l'éditorial de *l'Humanité* du lundi 27 avril, la *«précipitation des dirigeants du pays et de la droite»* pour aboutir à la ratification du traité de Maastricht. Le secrétaire général du parti communiste estime que cette *«hâte»* et le *«refus obstiné d'organiser un référendum»* signifient qu'*«on a peur du débat et du verdict des Français»* et qu'*«on veut prendre à la sauvette, sans eux et contre eux, des décisions qui engageront profondément leur avenir et celui du pays»*.

M. Barre : la France doit jouer le «rôle d'animatrice et d'inspiratrice»

M. Raymond Barre, ancien premier ministre, député (app. UDC) du Rhône, qui était l'invité de l'émission «7 sur 7» dimanche 26 avril sur TF1, a estimé que le traité de Maastricht n'engage pas l'Europe sur la voie du *«fédéralisme»*. *«Je ne vois pas où est l'Etat fédéral*, a-t-il dit. *Ce que je vois, c'est que des gouvernements, constatant que, dans un certain nombre de domaines, leur souveraineté était, sinon menacée et atteinte, mais au moins contrainte, estimaient qu'ils pouvaient retrouver une marge de jeu en unissant leurs efforts et en partageant, à un niveau plus élevé, cette souveraineté. (...) Qu'est-ce que l'Union européenne, telle qu'elle se dessine? C'est un ensemble de gouvernements qui (...) transfèrent une partie de leur souveraineté, non pas du tout à des institutions technocratiques, bureaucratiques, comme on le dit. A qui les compétences sont-elles transférées? Qui prendra les décisions? Ce n'est pas la Commission. La Commission est un exécutant, la Commission n'est pas un exécutif.»*

M. Barre a ajouté : *«Je crois que c'est un bon traité. (...) Le texte est là, il est le résultat d'un compromis, nous n'allons pas tout remettre en question, adoptons-le. Les accords de Maastricht sont un point de départ. Nous aurons à les faire entrer en application. (...) Quand j'entends dire que, du jour au lendemain, la France n'existera plus, c'est une fantaisie. Ce qui est important, c'est que la France soit forte (...) et tous nos partenaires seront très heureux qu'elle joue le rôle d'inspiratrice et d'animatrice. (...) C'est une affaire nationale et nous avons un devoir national.»*

A propos de l'affaire Touvier, l'ancien premier ministre a souhaité *«que les discussions s'apaisent jusqu'à ce que la Cour de cassation puisse se prononcer»*. Il a souligné que *«les magistrats ont à dire le droit»* et qu'*«ils n'ont pas à se transformer en historiens»*. Interrogé sur l'action du gouvernement Bérégovoy, il a jugé que *«ce qui sera fait ne sera pas à la mesure des problèmes fondamentaux que la France doit régler»*. Il a affirmé qu'*«il y a, pour la France, un grand nombre de sujets sur lesquels il sera nécessaire, après une élection présidentielle, qu'il y ait un accord de républicains de gouvernement de toutes tendances (...) qui décident de montrer au pays qu'on peut travailler ensemble pour conduire ces réformes»*. Interrogé sur son éventuelle candidature à la présidence de la République, il s'est contenté de répondre : *«Il ne faut jamais rien exclure.»*

Plus d'un an après leur saisie

Les émetteurs de Télé Free-DOM restitués

LA RÉUNION

de notre correspondant

Le procureur de la République de Saint-Denis, M. Bernard Legras, a signé, vendredi 24 avril, une ordonnance pour la restitution des émetteurs de Télé Free-DOM, plus d'une année après leur saisie, qui avait provoqué de graves émeutes dans plusieurs quartiers de Saint-Denis, entraînant la mort de huit personnes.

La saisie – le 25 février 1991 – avait été demandée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en décembre 1990, alors que la télévision pirate de M. Camille Sudre émettait sans autorisation depuis 1986. M. Sudre, élu le 27 mars président du conseil régional de la Réunion, a annoncé que sa télévision pourrait *«reprendre ses émissions dans de meilleures conditions»* et *«dans les tout prochains jours»*.

La télévision privée, toujours pas autorisée, émet une mire sur les régions nord et est de l'île et a procédé à quelques essais de diffusion d'un «programme minimum». Ses responsables veulent répondre à l'appel d'offres lancé par le CSA pour l'élargissement du paysage audiovisuel réunionnais. Quatre autres projets sont en lice au titre de cet appel d'offres : RFO (pour un canal réservé à Antenne 2), Antenne-Réunion (qui souhaite se détacher de Canal Plus), TV4 (soutenu par les responsables des radios locales Sentimental FM et Classique FM) et Télé-Océane (soutenue par des chefs d'entreprise de Saint-Paul).

ALIX DIJOUX

POLITIQUE

Un entretien avec M. Henri Emmanuelli

Le président de l'Assemblée nationale souhaite que les socialistes ouvrent « des discussions avec les écologistes sur des contrats de majorité »

Après les élections régionales et cantonales de mars dernier, M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, proche de M. Lionel Jospin, incite le Parti socialiste, dans l'entretien qu'il nous a accordé, à rechercher sans tarder un « contrat de majorité » avec les écologistes.

« Quelles leçons le PS doit-il tirer des succès électoraux enregistrés, souvent à ses dépens, par les écologistes ?

– Jusqu'à maintenant, le PS a réussi à rassembler la gauche non communiste. Actuellement, qu'il s'agisse des écologistes ou des communistes critiques, ces composantes se sont développées à côté ou parfois, même, contre lui. Le choix, pour nous, est donc simple : ou bien nous choisissons un repli frileux et sectaire, en pensant que « ça passera », mais cela demandera beaucoup de temps et sera très dur à vivre pour la gauche ; ou bien nous considérons que nous avons trop négligé la sensibilité écologiste. Indiquons alors clairement, dans notre programme, qu'il s'agit pour nous, désormais, d'une priorité politique et ouvrons des discussions avec les écologistes sur des contrats de majorité, doublés d'accords électoraux !

– Pourquoi les écologistes accepteraient-ils cette proposition ?

– Que feraient-ils de leurs 15 %, d'ailleurs divisés en deux entre les Verts et Génération Ecologie ? Je me demande comment ils vont gérer ce capital de confiance et le faire fructifier dans le cadre d'un scrutin majoritaire. Il va bien falloir qu'ils analysent cet électorat, pour partie ancré à gauche, et qu'ils réfléchissent en tenant compte de ce que sera le mode de scrutin. Nous, les socialistes, nous nous trouvons, certes, devant une nécessité, mais les écologistes aussi.

– Pourquoi pensez-vous qu'ils négocieraient avec la gauche plutôt qu'avec la droite ?

– Il faudra, d'abord, qu'ils choisissent entre la contestation et la réforme, et il faudra, alors, aller au fond des choses. Je ne vois pas comment on peut défendre l'environnement contre l'appétit du marché en étant libéral, sans une puissance publique pour faire respecter l'intérêt général. Il faudra peut-être que les écologistes se posent la question. Pour l'instant, ils restent dans l'ambiguïté parce qu'ils savent qu'on en sort toujours à ses dépens.

– Sur quelles bases un accord peut-il être trouvé, selon vous, entre le PS et les écologistes ?

– Je ne souhaite pas un accord à n'importe quel prix. Je suis favorable à un accord qui permette d'aller vers une intégration de la protection de l'environnement, en gardant comme objectif une croissance raisonnée. Cet accord programmatique devra être complété par un accord électoral, car les écologistes doivent être représentés à l'Assemblée nationale. Je ne crois pas beaucoup à des circonscriptions réservées aux écologistes par les socialistes : quand je vois les difficultés que nous avons pour imposer aux militants de réserver des circonscriptions aux radicaux de gauche, depuis vingt ans, et sachant que les socialistes vont plutôt perdre des sièges, cela me paraît un objectif particulièrement ambitieux. Dans le cadre du scrutin majoritaire à deux tours, on peut mettre au point un système de désistement pour le candidat le mieux placé à l'issue du premier tour. On peut, aussi, imaginer des accords de désistement préférentiel. » Bref, on peut en parler.

Propos recueillis par GILLES PARIS

Une élection cantonale partielle

Nette progression de la droite

AUBE : canton de Troyes-I (1er tour).

I. 7 001 ; V. 2 970 ; A. 57,57 % ; E. 2 905.

M. Jacky Morin, UDF-PR, adj. m., 1 217 (41,89 %) ; M. Bruno Dionisi, Génération Écologie, 576 (19,82 %) ; M. Rémo Jeanmougin, div. g., 420 (14,45 %) ; Mme Marie-Madeleine Taupin, div. g., 306 (10,53 %) ; M. Jean-Pierre Constant, FN, 233 (8,02 %) ; M. Claude Patin, div. d., 153 (5,26 %).

[Cette élection partielle, dans un canton renouvelable en 1994, est organisée à la suite du décès, le 28 mars, d'André Gravelle (PS), ancien député et ancien maire de Saint-Parres-aux-Tertres. Dans ce fief socialiste, aucun candidat n'a été officiellement investi par le PS, qui a choisi d'apporter son soutien au candidat de Génération Écologie. Celui-ci ne recueille que la moitié des suffrages obtenus par le PS en 1988. Au contraire, le candidat de la droite, adjoint au maire de Troyes et président du Parti républicain dans le département, est en net progrès et se retrouve en ballottage très favorable.

En 1988, les résultats avaient été les suivants. Au premier tour, inscr., 7 364, vot., 2 863, abst., 61,12 %, exp., 2 816. André Gravelle, PS, 1 227 (43,57 %), Jacky Morin, UDF-PR, 1 077 (38,24 %), Maurice Jaillant, PC, 353 (12,53 %), Jérôme Mallarmey, FN, 159 (5,64 %). Au second tour, inscr., 7 364, vot., 3 113, abst., 57,72 %, exp., 3 041, André Gravelle, 1 606 (52,81 %), Jacky Morin, 1 435 (47,18 %).]

L'état-major du RPR est complété

M. Chirac nomme 28 secrétaires nationaux

Huit jours après avoir présenté la nouvelle commission exécutive restreinte du RPR (*le Monde* du 18 avril), M. Alain Juppé a complété la formation de l'état-major du mouvement. Celui-ci avait vu le retour de M. Alain Carignon, maire de Grenoble, qui était en congé du RPR depuis le 12 juin 1990, et la prise en charge de l'important secteur des fédérations par M. Nicolas Sarkozy, maire de Neuilly, secrétaire général adjoint avec MM. Dominique Perben (projet) et Robert Pandraud (élections).

Sur proposition du secrétaire général, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a nommé seize secrétaires nationaux chargés du projet du parti et douze secrétaires nationaux chargés de l'organisation.

Si de nombreux dirigeants de l'ancien état-major n'apparaissent pas parmi ces vingt-huit secrétaires nationaux, on note, en revanche, l'apparition de trois nouveaux : MM. Bruno Bourg-Broc, député de la Marne, Gérard Leban et Yves Lessard.

Il y a peu de modifications dans l'attribution des secteurs d'activité.

Les secrétaires nationaux chargés du projet sont MM. Philippe Auberger (budget et privatisation), Bruno Bourg-Broc (enseignement privé), Richard Cazenave (droits de l'homme et développement), Mme Colette Codaccioni (solidarité et vie quotidienne), MM. Henri Cuq (sécurité), Olivier Dassault (relations économiques extérieures), Jean-Louis Debré (justice), Mme Marie-Thérèse Hermange (famille et enfance), MM. Gérard Leban (PME, commerce et artisanat), Jacques Legendre (francophonie), Gérard Léonard (immigration), Pierre Mazeaud (institutions), Jean-Claude Mignon (nouvelles démocraties), Jean-Claude Pasty (agriculture), Armel Pecheul (enseignement supérieur) et Mme Monique Rousseau (emploi féminin).

Les secrétaires nationaux chargés de l'organisation sont MM. Paul Aurelli (mouvements associés), Jean-Pierre Bazin (affaires politiques), Arthur Dehaine (relations avec les groupes parlementaires), Mme Anne-Sophie Grave (formation des cadres et des militants), M. Brice Hortefeux (affaires politiques), Mme Marie-Antoinette Isnard (Français de l'étranger), MM. Yves Lessard (affaires politiques), Hervé Mecheri (jeunesse), Jean-Jacques de Peretti (auprès du secrétaire général), Eric Raoult (animation), Georges Repeczky (sections d'entreprises et professionnelles) et Jean Tiberi (Ile-de-France).

Réunissant politiques et intellectuels

M. Jean Poperen veut « populariser » le débat d'idées à gauche

M. Jean Poperen, ancien ministre des relations avec le Parlement, a présenté à la presse, le 22 avril, les participants au cercle de réflexion, intitulé le Nouveau Monde, qu'il a décidé de créer afin d'offrir *« des moyens de diffusion, de vulgarisation, de popularisation du débat, de la réflexion, du débat »* dans les milieux intellectuels et politiques de gauche (*le Monde* du 18 avril).

Réunis à l'Assemblée nationale, M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, et des universitaires et écrivains tels que Mme Elisabeth de Fontenay, MM. Bernard-Henri Lévy et Alain Finkielkraut, d'anciens communistes comme M. André Sainjon ou « reconstructeurs » comme M. Claude Poperen, ont apporté leur appui à l'initiative du maire de Meyzieu.

Plusieurs députés socialistes appartenant au courant de M. Poperen, notamment MM. Raymond Douyère (Sarthe) et Michel Bérégovoy (Seine-Maritime), étaient également présents. *« Donnons-nous les moyens intellectuels de ce recommencement*, a déclaré l'ancien ministre. *Que se retrouvent tous ceux – intellectuels, politiques, syndicalistes, animateurs d'entreprises – qui ne croient pas à « la fin de l'histoire » et qui veulent que l'avenir soit la démocratie, ouverte par le mouvement des idées ! »*

► Le Nouveau Monde, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 42-96-58-47.

La préparation du congrès de juillet

Les responsables fédéraux du PS expriment leur souci d'une politique de « gauche »

La direction du Parti socialiste a réuni les premiers secrétaires fédéraux, samedi 25 avril, au siège du parti, pour les informer de la préparation du congrès administratif, puis extraordinaire, de juillet. Quelque quatre-vingts dirigeants départementaux étaient présents, dont une trentaine ont pris la parole pour se déclarer prêts à soutenir le gouvernement, mais soucieux, aussi, que *« le gouvernement les soutienne »*, selon les termes d'un participant. Plusieurs intervenants ont exprimé l'inquiétude que la politique de M. Pierre Bérégovoy, dans les mois qui viennent, ne soit pas assez marquée à gauche.

Le débat sur la réforme des statuts préparée par M. Daniel Vaillant, chargé des fédérations, a été entamé à cette réunion, plusieurs dirigeants fédéraux se prononçant pour l'élection directe des responsables par les militants, tandis que le comité directeur resterait composé, lui, à la proportionnelle des courants. M. Vaillant, proche de M. Lionel Jospin, a exprimé son hostilité à toute mise en cause de la représentation proportionnelle en expliquant qu'il ne faut pas concevoir *« des statuts pour les périodes où le parti est au gouvernement et d'autres pour les périodes où il est dans l'opposition »*. Quant au programme, que prépare M. Michel Charzat, ce dernier a indiqué que la discussion parmi les militants s'ouvrira après la réunion du comité directeur les 23 et 24 mai et sera donc courte, le congrès étant prévu pour les 10-12 juillet.

P. J.

□ **Le maire de Corbeil-Essonnes démissionne pour raison de santé.** – M. Roger Combrisson (PC), maire de Corbeil-Essonnes (Essonne) depuis 1959, a démissionné le 25 avril pour raison de santé de son mandat de maire. M. Combrisson, entend rester conseiller municipal.

□ **Le maire de Sochaux démissionne pour raison d'âge.** – M. Maurice Thiévent, quatre-vingt-six ans, maire sans étiquette de Sochaux (Doubs), a adressé le 6 avril une lettre de démission à la préfecture du Doubs. M. Thiévent, qui souhaite rester conseiller municipal, avait été élu à la tête de la mairie en 1953 sous étiquette socialiste. Il a expliqué sa démission, qui a été acceptée le 16 avril par le préfet, en expliquant dans *le Pays de Franche-Comté* du 25 avril que quand *« on a quatre-vingt-six ans, il faut savoir céder la place »*.

□ **Des communistes contestataires créent une « coordination de gauche » en Seine-Saint-Denis.** – *« Ayant constaté le décalage du PCF par rapport aux réalités sociales et économiques »*, des communistes contestataires de Seine-Saint-Denis ont annoncé, vendredi 24 avril, la création d'une *« coordination de gauche »*. MM. François Asensi, député, maire de Tremblay-en-France, Marcelin Berthelot, député, Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis, Jean-Pierre Brard, député, maire de Montreuil, Jacques Isabet, maire de Pantin, Jack Ralite, maire d'Aubervilliers, et Bernard Vergnaud, maire de Sevran, figurent parmi les créateurs de cette coordination.

Selon un sondage IFOP-« le Journal du dimanche »

M. Bérégovoy devance M. Mitterrand de dix points

Selon un sondage réalisé par l'IFOP (1) et publié dans *le Journal du dimanche* du 26 avril, 36 % de Français se déclarent *« satisfaits »* de M. Pierre Bérégovoy et 22 % se disent *« mécontents »*, 42 % ne se prononçant pas. Ce bon score du premier ministre (Mme Edith Cresson n'avait obtenu que 25 % de bonnes opinions au lendemain de sa nomination, le 15 mai 1991, et M. Laurent Fabius 29 %, après son arrivée à Matignon, le 17 juillet 1984) tranche avec le résultat médiocre obtenu par M. François Mitterrand. Le président de la République stagne en effet avec 26 % de *« satisfaits »* et 60 % de *« mécontents »*.

Ce décalage entre *« l'état d'indulgence »* de M. Pierre Bérégovoy, comme le définit M. Jean-Luc Parodi pour l'IFOP, et l'impopularité persistante du président de la République est sans précédent sous la Ve République. Toutefois, ce n'est pas la première fois que la nomination d'un nouveau premier ministre ne contribue pas à améliorer la cote du président de la République. En 1984 et en 1991, les nominations de M. Fabius et de Mme Cresson n'avaient eu aucun effet positif sur sa popularité. En 1984, elle avait décliné jusqu'en décembre (33 % de *« satisfaits »* en juillet, selon le baromètre de l'IFOP, 26 % en novembre), avant de stagner jusqu'aux élections de mars 1986. En 1991, la chute a été encore plus rude (40 % en juin, 22 % en décembre). La théorie du premier ministre « bouclier » du président de la République trouve là ses limites.

G. Pa.

(1) Enquête effectuée du 3 au 13 avril auprès de 1 886 personnes.

Par 73 voix contre 40 à M. Bernard Barbier

M. Yvon Briant est réélu président du Centre national des indépendants

Réuni samedi 25 avril à Paris, le comité directeur du Centre national des indépendants (CNI) a réélu à sa tête, pour deux ans, le président sortant, M. Yvon Briant, au premier tour de scrutin. Député européen et conseiller régional d'Ile-de-France, M. Briant a obtenu 73 voix (64,6 %) contre 40 à M. Bernard Barbier, sénateur (Républicain et indépendant) de Côte-d'Or et maire de Nuits-Saint-Georges. Vice-président du CNI, M. Barbier avait le soutien de M. Désiré Debavelaere, également vice-président, sénateur (apparenté RPR) du Pas-de-Calais.

L'élection s'est déroulée après plusieurs heures d'un débat houleux entre les partisans des deux concurrents, mais qui est resté *« courtois »*, selon un participant. Cependant, plusieurs orateurs ont laissé entendre, plus ou moins explicitement, à MM. Barbier et Debavelaere, qu'ils paraissaient inféodés au RPR, et plus particulièrement à M. Charles Pasqua. Le président du groupe RPR du Sénat et président du conseil général des Hauts-de-Seine est candidat potentiel au poste qu'occupe M. Alain Poher au palais du Luxembourg.

A l'occasion de cette réunion du comité directeur, M. Philippe Malaud, qui avait fait scission en créant la Fédération des indépendants, a fait son retour au sein du CNI dont il devient, avec M. Paul Antier, président d'honneur. De même, M. Daniel Lacroix, secrétaire général, fondateur de l'Union des indépendants (UDI) que dirige le général Janou Lacaze, a manifesté par lettre sa détermination de revenir au CNI avec l'espoir de trouver une place dans la fédération de Paris. Le secrétaire général reste M. Jean-Antoine Giansily, qui s'occupera particulièrement des élections. Un poste de secrétaire général adjoint chargé des fédérations est créé au profit de M. Gilbert Mellac. M. Barbier perd son poste de vice-président, mais M. Debavelaere conserve le sien. M. Claude Prouvoyeur, ancien maire de Dunkerque, sénateur du Nord, et M. Jean Recapet, vice-président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques et vice-président du conseil régional d'Aquitaine, deviennent vice-présidents.

En outre, M. Briant a désigné sept secrétaire nationaux : MM. Michel Berbaguer (Pyrénées-Orientales), Gérard Bramoullé (Bouches-du-Rhône), Mme Brigtte Fouré (Somme), MM. Jacques Cerbault, secrétaire général adjoint du CID-UNATI (Isère), Guy Harlé d'Ophove (Oise), Yves-Marie Laulan, président du Crédit municipal (Paris) et Pascal Vanhelberg (Nord). Le trésorier reste M. Bernard Lepidi (Paris). Mme Françoise Sanpermans, président-directeur général du groupe Express, n'a pas été reconduite dans ses fonctions de secrétaire national, mais elle demeure membre du comité directeur.

OLIVIER BIFFAUD

Les prétentions de Louis XX

Louis XX existe-t-il ? Il a, en tout cas, ses fidèles. Les « partisans » français de ce jeune homme, duc d'Anjou et de Bourbon, qui a fêté son dix-huitième anniversaire, samedi 25 avril, le considèrent comme *« le nouveau chef de la Maison royale de France ou Maison de Bourbon, depuis le retour à Dieu de son père, le regretté Alphonse II, le 30 janvier 1989 »*. *« Le jeune prince, né sept cent soixante ans jour pour jour après son aïeul Saint Louis IX »*, précisent ses adeptes, prépare son bac au lycée français de Madrid.

Si la République ne peut que lui souhaiter pleine et entière réussite dans ses études, les monarchistes, eux, ne peuvent le reconnaître comme prétendant au trône de France.

En devenant roi d'Espagne en 1700, son aïeul, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, renonça pour lui-même et pour sa descendance à toute prétention sur le trône de France. Et quand la République, la troisième, fut rétablie en France en 1870, les « légitimistes » abandonnèrent le duc de Bordeaux, dit Henri V, dont les prétentions étaient exorbitantes, au profit de Louis-Philippe, comte de Paris, frère du grand-père de l'actuel comte de Paris, Henri, sans s'adresser à la branche espagnole. Celle à laquelle appartient un jeune lycéen madrilène qui, disent ses fans, est *« sportif et bon camarade »*.

O. B.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

SOCIÉTÉ

Neuf motards tués autour du circuit du Mans

« Ils sont venus chercher la mort »

Neuf motards ont trouvé la mort et une cinquantaine ont été blessés, dont quatorze grièvement, samedi 25 et dimanche 26 avril dans les environs immédiats du circuit du Mans où se déroulaient les « 24 heures » motocyclistes. M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, qui s'est rendu sur place le 26 avril, a indiqué que des enquêtes avaient été ouvertes sur ces accidents et que l'épreuve ne serait pas interdite pour autant.

LE MANS

de notre envoyé spécial

« C'est désastreux pour l'image de la moto. Quand se décideront-ils à interdire la vente d'alcool sur le circuit? » Les motards, qui apprennent pour la plupart les nouvelles, dimanche après la fin avortée de la course, en arrivant au péage de l'autoroute A 11 vers Paris, n'ont pas de mots pour les neuf victimes. Au contraire, certains d'entre eux n'hésitent pas à les accabler : *« Ils sont venus chercher la mort. Ils l'ont eue. C'est une minorité qui provoque ces incidents. Ce sont pour la plupart de très jeunes motards, qui ont une moto depuis peu, qui manquent d'expérience et qui éprouvent le besoin de frimer. »*

Peu de très jeunes gens par contre parmi ces motards aux traits tirés et aux yeux rougis par le manque de sommeil. Tous leurs engins pourtant sont des motos de sport, carénées, aux échappements de compétition, mais ils se veulent *« raisonnables »* : *« On sait qu'il faut éviter de rouler dans les rues du Mans et aux environs du circuit, le soir de l'épreuve. Il y a trop de risques d'avoir un accident avec un type qui « tchatche » après avoir passé l'après-midi à boire. »*

Cinquante mille motards étaient venus au Mans, samedi 25 avril, surtout pour *« l'amitié, la fête »* et pour *« se montrer leurs bécanes »*. Dès l'arrivée sur le site du circuit, samedi après-midi, des centaines de personnes au bord des routes, sur les talus, *« poussaient »* déjà les motards, les encourageaient à faire vrombir leurs machines, hurlaient de joie à un *wheelin'* (longue course sur la seule roue arrière), applaudissaient à un *burn* au démarrage (patinage de la roue arrière). Dans les rues du Mans et sur les routes d'accès au circuit, le moindre feu rouge devenait alors une grille de départ où les motards se lançaient des défis. Pour la plupart, le jeu en restait là.

Dans la soirée de samedi et la nuit, certains sont allés plus loin. D'abord, dans la fameuse ligne droite des Hunaudières, ouverte à la circulation, car l'épreuve n'empruntait que le petit circuit Bugatti, un motard britannique qui roulait à gauche, heurtait de plein fouet un motard allemand. Tous deux étaient tués sur le coup. Sur le lieu même de l'accident, un troisième motard trouvait la mort quelques instants plus tard. Dans la soirée, deux motards perdaient le contrôle de leurs engins au cours de folles accélérations et se fracassaient dans les glissières de sécurité. Enfin, un peu plus tard dans la nuit sur un autopont de la ville, une moto qui doublait au sommet de l'ouvrage, heurtait de plein fouet une autre moto qui venait en face. Les deux pilotes et les deux passagers décédaient immédiatement.

Des enquêtes ont été immédiatement engagées par le procureur de la République pour déterminer les circonstances exactes de ces accidents. Quatre victimes ne portaient pas de casque. Sur les six prélèvements effectués sur les cadavres *« quatre révèlent des doses importantes et illégales d'alcool. »* Les forces de l'ordre avaient vainement tenté, quelques instants avant le dramatique accident de l'autopont d'arrêter des motards qui se livraient à une poursuite sur une place de la ville. Pendant les opérations de secours, certains motards se livraient encore à des démonstrations de *« wheelin' »* sous l'autopont. Deux CRS ont même été blessés par des motards, appuyés par certains spectateurs, en tentant de faire évacuer les lieux de l'accident.

Six cents policiers et gendarmes avaient été mobilisés pendant le week-end pour protéger la population. Mais M. Bernard Grasset, directeur général de la police nationale, confirmait que les forces de l'ordre, s'étaient souvent heurtées à des agressions de la part de quelques motards *« excités »*, mais aussi à des manifestations d'hostilité de certains spectateurs : *« Beaucoup souhaitaient que le spectacle aille à son terme, ils attendaient et souhaitaient la chute ou l'accident »*, a expliqué M. Grasset.

M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, a jugé, dimanche après-midi au cours d'une conférence à la préfecture du Mans, que le dispositif mis en place dans la ville et le département par M. Daniel Constantin, le préfet de la Sarthe, était *« solide et sérieux »*. Certains lieux, comme la gare ou à proximité immédiate du circuit – où avaient eu lieu les années précédentes des accidents graves au cours d'exhibitions sauvages – étaient particulièrement surveillés. Les supermarchés des environs et les rayons de boissons des stations-service des environs avaient été fermés dès samedi après-midi pour éviter les achats massifs d'alcool.

« Opérations de défoulement »

Le maire du Mans, M. Robert Jarry (divers gauche), se félicitait que la population de la ville n'ait pas eu à connaître de blessés comme les années précédentes. A l'instar de M. Sarre, qui avait parlé de *« hooliganisme »*, M. Jarry insistait sur la responsabilité individuelle des motards qui ont trouvé la mort. Il considérait même que le bilan de cinquante blessés montrait une amélioration par rapport aux soixante-dix blessés de 1991.

Les dirigeants de l'Automobile-club de l'Ouest, organisateurs de l'épreuve, dégageaient eux aussi leur responsabilité en indiquant que tout avait été fait pour accueillir les spectateurs. Ils laissaient entendre que c'était aux autorités municipales et préfectoralesd'assumer les problèmes intervenus en dehors de leur circuit, où aucun incident sérieux n'avait d'ailleurs été signalé pendant les deux jours de l'épreuve. Une attitude qui scandalise M. Jean-Marc Maldonado, président de l'association de prévention Pratique-Sécurité-Moto. Il souligne certes la responsabilité des autorités municipales : *« Les cafés sont la seule et unique distraction proposée aux motards dans la ville du Mans pendant le week-end. »* Mais il stigmatise également l'attitude des organisateurs de l'ACO : *« Ces dernières années, beaucoup de véritables amateurs de sport motocycliste ont fui une épreuve sans grand intérêt. Ils ont progressivement été remplacés par des motards qui vont au Mans pour participer à une concentration, à une fête. Devant cette évolution, l'ACO n'a rien voulu faire. S'il y a effectivement de l'eau et des toilettes, mais aussi autant de bière à acheter qu'on souhaite en boire, il n'y a pratiquement rien pour distraire les motards. C'est une des principales raisons qui expliquent que certains décident d'aller « frimer » en ville. »*

Dès 1988, alors que les premiers incidents se déroulaient dans le centre-ville, M. Maldonado et les membres de son association avaient pris contact avec la préfecture de la Sarthe pour tenter d'organiser autour du circuit des *« opérations de défoulement »*. Dès 1989, les premiers *runs* ont vu le jour. Les motards qui le souhaitent peuvent s'affronter deux par deux, dûment casqués, devant des milliers de spectateurs. Cette année ils étaient plus de dix mille à s'entasser dans des tribunes pouvant contenir trois mille cinq cents personnes. Beaucoup, en quittant le circuit, regrettaient d'avoir assisté à ce qu'ils appellent aujourd'hui les *burns* dans de trop mauvaises conditions. Il est vrai que les quarante bénévoles qui ont géré cette opération n'ont bénéficié que d'un budget de 15 000 F.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Des engins de compétition

Le 1er juillet 1996, la réglementation européenne obligera tout nouveau possesseur du permis de conduire moto à rouler pendant deux ans sur un engin à la puissance limitée à une trentaine de chevaux. En attendant cette date, et si la réglementation française n'est pas modifiée d'ici là, n'importe quel jeune motard peut, immédiatement après avoir passé les épreuves du permis, aussi sélectives et difficiles qu'elles soient, conduire un engin aux performances supérieures à celles d'une Ferrari.

Les tarifs des assurances devraient théoriquement dissuader ces jeunes conducteurs. Malheureusement, des accords promotionnels entre certains importateurs de motos puissantes et des compagnies d'assurances ont permis de proposer des tarifs « attractifs ». Une situation que dénoncent les mutuelles de motards qui refusent d'assurer ces engins pour les nouveaux motards. La puissance des motos vendues en France est officiellement limitée à 100 chevaux. Malgré les engagements des importateurs auprès des pouvoirs publics, les systèmes de bridage peuvent être facilement violés, et les motos prennent alors les caractéristiques d'engins de compétition. Les fédérations de motards elles-mêmes demandent l'interdiction à la vente des pots d'échappement présentés dans les magasins comme « réservés à la compétition ».

La quasi-totalité des motards qui assistaient aux 24 Heures du Mans se déplaçaient sur des motos sportives. Les distributeurs promotionnent et mettent en valeur essentiellement ces engins, sur lesquels les plus-values sont les plus importantes. Et si, en 1991, le nombre des automobilistes tués sur la route a atteint son niveau le plus faible depuis trente ans (8 500 pour 25 millions d'automobiles), le nombre de motards accidentés a continué d'augmenter : 980 morts en 1991 contre 946 en 1990 pour environ un million de motocyclistes. La moitié des victimes étaient âgées de dix-huit à vingt-quatre ans, et plus d'une sur quatre avait son permis depuis moins de deux ans.

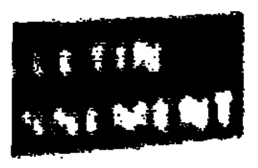
C. de C.

EN BREF

□ **Trois morts dans des avalanches en Savoie.** – Un skieur qui pratiquait le hors-piste et un couple de randonneurs ont été emportés et tués au cours du week-end par des avalanches en Savoie. Des recherches devaient reprendre lundi, dans le secteur de Sainte-Foy en Tarentaise, non loin de Bourg-Saint-Maurice, où a été emporté le skieur samedi 25 avril pour s'assurer qu'il était bien seul sous la coulée. Non loin de là, à Champagny-en-Vanoise, les CRS de montagne avaient retrouvé, dimanche 26 avril, les corps d'un couple de randonneurs, partis samedi soir rejoindre des amis dans un chalet de montagne et victimes d'une importante coulée de neige.

□ **Saisie de 8 000 pastilles d'Ectasy par la police espagnole.** – Environ huit mille pastilles d'Ectasy, une drogue euphorisante utilisée notamment dans les boîtes de nuit, ont été saisies, vendredi 24 avril à Barcelone, par la police espagnole. Le montant de la marchandise saisie a été évalué à près de 2 millions de francs.

□ **En Iran, un accident d'avion fait trente-neuf morts.** – Les trente-neuf passagers et membres d'équipage d'un avion iranien qui s'est écrasé, dimanche 26 avril près de la ville de Saveh, au sud-ouest de Téhéran, sont tous morts. Les passagers de l'avion, un Fokker 27 Friendship, travaillaient pour la Compagnie nationale de pétrochimie. – *(AFP.)*



SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Secouée par deux violents séismes en trois jours

La Californie vit dans la crainte de San-Andreas

Après un tremblement de terre (de magnitude 6,1) le 22 avril, non loin de Palm-Springs (à 150 kilomètres de Los Angeles), un nouveau séisme (de magnitude 6,9) s'est produit, samedi 25 avril, au nord de la Californie, près du cap Mendocino (à 350 kilomètres au nord-ouest de San-Francisco). Une cinquantaine de personnes ont été blessées et les dégâts matériels – dus surtout aux incendies qui ont suivi – s'élèvent à plus de 25 millions de dollars. Selon notre correspondant *Régis Navarre*, les services de secours vont rester en état d'alerte pendant dix jours. Hormis le célèbre tremblement de terre du 18 avril 1906 qui fit sept cents morts, San-Francisco a été touchée, le 17 octobre 1989, par une secousse d'amplitude 7,1. Elle fit soixante-trois morts et 7 milliards de dollars de dégâts. Située sur le système de failles de San-Andreas, la Californie vit dans la crainte du Big One, un tremblement de terre dépassant la magnitude de 8,5 contre lequel les protections seraient inefficaces.

Les deux tremblements de terre qui ont frappé la Californie se sont produits à un millier de kilomètres l'un de l'autre et n'ont donc aucun rapport de cause à effet. Mais ils ont en commun d'être situés sur le grand accident tectonique – la faille ou plutôt le système de failles de San-Andreas – qui part du fond du golfe de Californie, court tout au long de l'ouest de Californie, et sort dans le Pacifique au cap Mendocino.

Le système de San-Andreas est la limite entre la plaque Pacifique et la plaque Amérique. Là, cette limite est une faille coulissante, c'est-à-dire que toute la partie ouest de la Californie glisse vers le nord-ouest à la vitesse *« moyenne »* de 5 centimètres par an par rapport à tout le reste de l'Amérique du Nord. Le long de cette limite, le coulissage se fait par à-coups, dont chacun se traduit par un séisme plus ou moins violent.

En outre, l'ensemble du système est fait de segments dont chacun a son rythme propre. Les uns bougent insensiblement, doucement, mais de façon quasiment continue. D'autres progressent par des secousses fréquentes, mais peu violentes en général. Il y en a aussi qui ne se manifestent pas souvent : les tremblements de terre sont alors d'autant plus violents. Les périodes de calme (*gaps* en anglais) sont très surveillées car les sismologues ont de bonnes raisons de penser que le segment qui a le «record» de durée de calme sera le premier, ou un des premiers, où se produira le prochain séisme puisqu'il est particulièrement en retard, par rapport aux autres segments, dans la progression générale de la plaque Pacifique.

Imprécision de la théorie des gaps

C'est en se fondant sur cette théorie des *gaps* que le US Geological Survey avait, en août 1988, publié des évaluations de probabilités pour les différents segments du système de San-Andreas. Certes, il ne s'agissait pas au sens propre du terme, de prévision sismique annonçant l'endroit, la date et la magnitude du prochain événement, mais simplement de probabilités qu'un violent tremblement de terre se produise dans les trente années à venir dans tel ou tel segment. Le 17 octobre 1989, soit quatorze mois après cette publication, se produisait effectivement un séisme de magnitude 7,1 à Loma-Prieta (dans les montagnes de Santa-Cruz, à environ 80 kilomètres au sud-est de San Francisco), c'est-à-dire dans un des segments où ces probabilités étaient de 30 % (*le Monde* des 20 et 21 octobre 1989).

Dans l'étude du US Geological Survey, les segments les plus menacés étaient ceux de Parkfield (95 %), de la vallée de Coachella (40 %), des montagnes de Santa-Cruz et de Mojave (30 %), de Cholame (25 %), de la péninsule de San-Francisco et des montagnes de San-Bernardino (20 %). Aucune probabilité n'avait été relevée pour toute la partie nord du système, y compris la région du cap Mendocino. Ce qui montre l'imprécision de la théorie des *gaps*, imprécision dont les sismologues sont bien conscients.

Comme nous l'a expliqué M. Xavier Le Pichon, membre de l'Académie des sciences et professeur au Collège de France, toute la région située au-delà du cap Mendocino est extraordinairement compliquée. De ce cap jusqu'au sud de l'Alaska, une petite plaquette triangulaire – Juan de Fuca, ou Gorba pour les Américains – s'insère, en effet, entre les énormes plaques Pacifique et Amérique. Cette plaquette est créée sur son flanc ouest par une dorsale où se «fabrique» de la croûte océanique et elle disparaît sur son flanc est dans un fossé où elle plonge sous la plaque Amérique. C'est elle qui est responsable de l'existence des volcans – dangereux – de la chaîne des Cascades qui court dans l'ouest des Etats d'Oregon et de Washington, et dont fait partie le fameux mont Saint-Helens qui a explosé le 18 mai 1980.

Au-delà du cap Mendocino, le système de San-Andreas se divise en deux à cause de la présence de la plaquette. Une branche est-ouest part en mer et est, elle aussi, le siège d'un mouvement de coulissage (la plaquette glisse vers l'ouest à la vitesse moyenne de 2 centimètres par an par rapport à la plaque Pacifique. L'autre branche suit le pied du talus continental vers le nord et devient la zone où la plaquette plonge sous la plaque Amérique à la vitesse moyenne de 4 centimètres par an. La région du cap Mendocino est ainsi un «point triple» où se rejoignent trois plaques, Pacifique, Amérique et Juan de Fuca-Gorba. Et comme dans tous les «points triples», la tectonique y est extrêmement complexe.

YVONNE REBEYROL

Des vitres pare-balles pour une classe de maternelle à Paris

Les enfants sous cloche de la rue du Clos

Depuis deux semaines, il règne un silence inhabituel dans l'îlot Saint-Blaise, au cœur du vingtième arrondissement de Paris. Une quiétude de vacances scolaires. Les 575 enfants de l'école maternelle et primaire du 18 de la rue du Clos n'ont pourtant pas déserté l'établissement. Ils sont simplement privés de récréation, à la suite de coups de feu tirés d'un immeuble voisin, samedi 11 avril, pendant le cours d'éducation physique. Les balles ont traversé la cour de récréation. Deux impacts de 22 long rifle ont été observés, l'un dans une porte d'entrée au rez-de-chaussée d'un immeuble voisin, l'autre dans une fenêtre du quatrième étage.

« Rien ne permet de penser que l'on visait les enfants », indique M. Henri Ourman, inspecteur de l'éducation nationale chargé du secteur. *« Le tireur n'aurait eu aucun mal à blesser un élève, s'il l'avait vraiment voulu »*, renchérit M. Roland Juillien, directeur de l'école primaire et maternelle. Dans l'établissement, les instituteurs penchent plutôt pour la thèse d'un tireur inconscient des conséquences de son acte. Une enquête est en cours. Mais tant que l'auteur des coups de feu n'a pas été identifié, les enfants n'ont plus accès à la cour de récréation.

Les parents d'élèves font preuve d'un étonnant sang-froid. Réunis par la direction de l'école, ils ont accepté les mesures de sécurité prises par l'équipe pédagogique. Leur objectif est clair : obtenir une protection de l'établissement scolaire, classé zone d'éducation prioritaire (ZEP), qui lui permette de continuer à fonctionner.

« Nous ne voulons pas que l'école ferme »

Dans les classes, les absents sont rares. *« Nous ne voulons pas que l'école ferme,* s'indigne Mme Carmen Monteil, mère d'une petite fille de sept ans. *Ce serait trop facile ! On tire deux coups de feu en l'air parce que les enfants font du bruit et on les exclut du quartier. »*

Face à l'urgence de la situation, la mobilisation a été immédiate. Un groupe de travail a réuni, vendredi 24 avril, des représentants de la direction des affaires scolaires de la Ville de Paris, de l'office propriétaire des immeubles avoisinants, l'inspecteur de l'éducation nationale, des parents d'élèves et les responsables de l'établissement scolaire. Des mesures d'urgence ont été décidées. Le grillage entre la cour de récréation de la maternelle et le centre commercial sera renforcé. La classe située dans la ligne de tir, aujourd'hui désertée par les enfants, sera équipée... de vitres pare-balles. En revanche, la protection de la cour de récréation des «grands» sera étudiée par les services de la ville. Difficile en effet de la couvrir sans la transformer en parking privé de lumière.

Une poche de béton

La complexité de la situation et le caractère pour le moins insolite des moyens utilisés sont liés à la physionomie des lieux. L'histoire du groupe scolaire de la rue du Clos est d'abord celle d'un quartier qui paye les erreurs de l'urbanisme de la fin des années 70. Construite en 1979, la Zone d'aménagement concertée (ZAC) Saint-Blaise incluait un établissement scolaire. Mais l'école est aujourd'hui cernée, encerclée jusqu'à l'étouffement par une barre d'immeubles de plus de 250 logements sur 16 étages, un centre commercial et des bâtiments de taille plus humaine, mais si proches qu'on ne saurait y glisser le moindre carré de verdure. Dans cette poche de béton, le bruit des enfants monte de la cour de récréation, tourne et résonne. Ce qui fait joliment dire à une habitante promenant son chien : *Grâce à l'école, je n'ai pas besoin de montre.*

De cet enfermement sont nés des problèmes en apparence très éloignés de la pédagogie. *« Il y a un manque certain de civisme,* indique Mme Joanine Rivais, institutrice. *Les gens jettent n'importe quoi par les fenêtres, sans penser qu'il y a des enfants, parfois les leurs, en-dessous. En treize ans, nous avons retrouvé des couteaux, des boîtes de médicaments, des planches, un poste de télévision, une boule de pétanque, un poulet congelé... »* La partie la plus exposée a été couverte par un dôme de plastique. Il n'avait pas empêché la chute d'une bouteille d'eau en novembre dernier, qui a atterri sur la tête d'une petite fille... heureusement pourvue de tresses relevées sur la tête et d'un chapeau de fourrure. Depuis trois semaines, un filet de protection a été ajouté, transformant en cage l'aire de jeu.

Mais les balles qui s'égarent maintenant dans l'îlot passent au travers des mailles du filet. Rue du Clos, chacun espère que les cours pourront reprendre après les vacances de printemps. *« Avec des récrés »*, réclament les enfants.

MICHÈLE AULAGNON

Après l'enquête des autorités mexicaines

La société nationale des pétroles est jugée responsable de la tragédie de Guadalajara

Quatre jours après la série d'explosions qui a fait officiellement 190 morts et près de 1 500 blessés à Guadalajara, au Mexique (*le Monde* du 24 avril), le procureur général de la République, M. Ignacio Morales, a mis en cause, dimanche 26 avril, quatre employés de la société nationale des pétroles (PEMEX), accusés d'avoir fait preuve de *« négligence »* dans l'exercice de leurs fonctions.

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en Amérique centrale

Outre les quatre employés de la société des pétroles mexicains, six autres personnes pourraient être impliquées : le maire de Guadalajara, M. Enrique Dau, trois fonctionnaires municipaux du service des égouts et deux actionnaires de la société privée qui avait installé le réseau d'eau potable *« sans respecter les normes de sécurité industrielle »*. Aucun indice ne permet pour l'instant, a reconnu M. Morales, procureur général, d'accuser les trois huileries privées que PEMEX s'était empressée de désigner, sans doute pour détourner l'attention des enquêteurs et la virulence des familles des victimes.

Le procureur général a cependant signalé la présence d'un gaz utilisé par les huileries – l'hexane – dans les égouts, où s'était aussi accumulée une grande quantité d'essence à la suite d'une fuite dans un oléoduc de PEMEX. Selon l'explication officielle, l'installation d'une conduite d'eau juste au-dessus de la canalisation de PEMEX aurait provoqué l'oxydation de l'oléoduc. Avec le temps, une fissure d'un centimètre allait se former, entraînant une accumulation d'essence dans les égouts de ce quartier populaire de la deuxième ville du Mexique (près de cinq millions d'habitants).

Le rapport reprend les témoignages des habitants du quartier qui, trois jours avant la catastrophe, avaient signalé aux autorités *« une forte odeur d'essence »*. *« Ces morts auraient pu être évitées,* a reconnu M. Morales, *si les fonctionnaires avaient fait leur devoir en ordonnant l'évacuation des lieux »*. Il a rappelé que, quelques heures avant la tragédie, les experts avaient constaté un risque *« élevé »* d'explosion, mais n'en avaient pas tiré les conclusions.

Polémique politique

Le procureur général n'a pas réussi à rassurer la population, exaspérée par l'attitude du gouverneur de l'État de Jalisco, M. Guillermo Cosio, dont Guadalajara est la capitale. Elle lui reproche notamment d'avoir ordonné l'utilisation de pelleteuses et de bulldozers dans les premières heures qui ont suivi les explosions. *« C'était une façon d'effacer les preuves et de faire disparaître un maximum de cadavres pour réduire le bilan des victimes »*, soutient M. Alejandro Rojas, qui est pourtant, comme le gouverneur, élu du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir.

« Le gouverneur est le principal responsable de la tragédie, ajoute-t-il, *car il était au courant de la fuite d'essence et n'a pas pris la décision qui s'imposait. Il aura ensuite fallu l'intervention personnelle du président de la République* [M. Carlos Salinas] *pour faire arrêter les bulldozers à la demande des familles des victimes. Il est évident que le bilan officiel de 190 morts est bien en dessous de la réalité puisque les autorités reconnaissent elles-mêmes que près de 1 200 maisons ont été détruites et 600 voitures endommagées. »*

Un autre militant du PRI, M. Ramiro de la Rosa, qui anime le courant Démocratie 2000, estime que la catastrophe de Guadalajara aura des conséquences politiques. *« C'est l'occasion pour Salinas,* dit-il, *de se débarrasser d'un gouverneur corrompu. Il faut aussi en tirer les conséquences pour PEMEX, qui vient de prouver que le monopole d'Etat n'a pas les ressources financières nécessaires pour assurer la maintenance de ses installations »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

Au cours de son université de printemps

France-Plus propose à l'Europe un modèle d'intégration « laïque et républicain »

STRASBOURG

de notre correspondant

Au cours de son université de printemps, qui a eu lieu à Strasbourg du vendredi 24 au dimanche 26 avril, l'association France-Plus a réuni quatre cents jeunes, de France, des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne, sur le thème de la citoyenneté européenne. *« Ne laissez pas les politiques penser tout seuls »*, leur avait dit le maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann (PS). Message reçu. France-Plus s'est donné quatre pistes de travail : elle souhaite une carte de résident européen pour les immigrés de la première génération qui ne peuvent pas ou ne veulent pas adopter la nationalité du pays d'accueil ; elle réclame l'harmonisation des procédures de nationalisation dans les douze pays de la Communauté ; elle souhaite l'inéligibilité des hommes politiques auteurs de propos racistes, et plaide, enfin, pour l'instauration d'une «banque» de développement commun de l'Europe et du Maghreb.

« L'Europe est, pour l'intégration, un espace nouveau », estime le président de France-Plus, M. Arezki Dahmani, plaidant en faveur d'un modèle d'intégration proche de celui de la France, *« appuyé sur les principes laïques et républicains, qui donnerait à tous les mêmes droits et les mêmes devoirs »*. Les tables rondes, organisées dans l'immeuble du Parlement européen, n'ont pas réuni les nombreux ministres et personnalités imprudemment annoncés par l'association. Malgré une atmosphère d'improvisation, le dialogue a eu lieu. Un pays islamiste peut-il appartenir à l'Europe ?, *« Oui,* répond M. Ulrich Bohner, membre du cabinet de Mme Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe. *Parmi nos vingt-six membres, la Turquie a une tradition islamique. »* L'Europe agit-elle sous la dictée des Etats-Unis ?, *« Non,* répond le député et maire d'Epernay, M. Bernard Stasi. *Mais l'Europe politique et militaire n'existe pas, ce qui limite son rôle dans le monde, comme on l'a vu pour la guerre du Golfe ou le conflit yougoslave. »*

De nombreux participants ont craint que l'Europe, préoccupée par les pays de l'Est, n'oublie le Maghreb. Avec son franc-parler, M. Smaïl Hamdani, ambassadeur d'Algérie, a noté : *« Je ne suis pas européen, mais j'habite à une heure de l'Europe. Alors, pourquoi faut-il un visa à un jeune Algérien qui veut venir à Paris, alors qu'il n'en faut plus à un Tchécoslovaque ou à un Polonais ? »*

En marge de cette université de printemps, une réunion des délégués départementaux de France-Plus a réélu à l'unanimité M. Arezki Dahmani président de l'association et décidé d'une structure juridique à trois étages : comités de base, départements et bureau exécutif. Après le départ d'une partie du comité parisien de France-Plus (*le Monde* du 25 avril), il s'agit, selon M. Dahmani, *« de tirer les leçons de nos crises de croissance »*. Le président de l'association s'est, par ailleurs, défendu de *« petits calculs politiciens : « Je n'ai pas de ligne directe avec les ministres ou les journalistes »*, a t-il déclaré.

JACQUES FORTIER

ARCHÉOLOGIE

Le déménagement de trois des fours à fer de l'autoroute A 5

LES CLERIMOIS (Yonne)

de notre envoyée spéciale

Trois des fours à fer, sur les quatorze mis au jour par les archéologues au cours des fouilles préliminaires à la construction du tronçon Melun-Troyes de l'autoroute A 5, sont sauvés (*le Monde* du 12 juin 1991). Deux – l'un gallo-romain (Ier siècle de notre ère), l'autre mérovingien (VIe siècle) – vont aller au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye où ils arriveront le 27 avril. Le troisième – gaulois (Ier ou IIe siècle avant J.-C.) – sera installé dans une maison de vacances toute proche de la Caisse centrale d'activité sociale du personnel des industries électrique et gazière (CCAS).

Ce triple déménagement a été plus difficile qu'on ne le pensait au départ. L'argile cuite des parois des fours est fissurée, donc fragile. Il a fallu d'abord «emballer» ces vestiges rares de métallurgie ancienne dans une sorte de solide cocon de fer, de bois et de plâtre. Mais cela ne suffisait pas. M. Marco, ingénieur à l'entreprise Léger, a imaginé et mené à bien le coulage, sous chaque four, d'une dalle de béton armé épaisse de 30 centimètres. En outre, le tracé de la future autoroute était «en creux», juste à l'endroit de la découverte des fours. Enfin, il n'y avait pas de voie d'accès au site pour les lourds engins indispensables au déménagement.

Tout cela explique que le coût de l'enlèvement des trois fours à fer a été de l'ordre de 650 000 francs (soit environ le triple de ce qui avait été estimé). La Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (qui a déjà dépensé une cinquantaine de millions de francs pour l'archéologie sur ce tronçon Melun-Troyes de l'A 5), le CCAS, la Réunion des musées nationaux et les services concernés du ministère de la culture ont uni leurs capacités financières ou techniques pour sauver trois des fours à fer découverts.

Ainsi les spécialistes pourront-ils mener à leur terme les recherches qui apporteront, sans nul doute, de nouvelles connaissances sur les technologies métallurgiques de ces époques lointaines. Ainsi les visiteurs du musée de Saint-Germain-en-Laye et les vacanciers de la CCAS pourront-ils voir comment nos ancêtres avaient su maîtriser la transformation du minerai en fer.

YVONNE REBEYROL

Au Centre d'information et de documentation jeunesse

Lire l'avenir dans les cartes

Que fait l'aide-soignant ? Comment devenir auxiliaire de puériculture ? Qu'est-ce que le regroupement familial ? Autant de questions auxquelles le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) se propose de répondre dans «Les cartes du CIDJ». Le dernier né de ces documents d'information adressés à la jeunesse comporte deux séries de fiches : cent cinquante cartes «métier», et une cinquantaine de cartes «vie quotidienne». Les unes expliquent dans le détail comment exercer telle ou telle profession nécessitant un CAP ou un BEP, ou bien aucun diplôme particulier : aide-soignant, déménageur, magasinier, auxiliaire familiale, etc. Les cartes «vie quotidienne» quant à elles ont pour objectif d'aider les jeunes à se situer dans la société en général. A quoi sert l'ANPE, qui peut bénéficier de l'aide judiciaire, comment ouvrir un compte bancaire, etc.

Réalisées à l'initiative de la DIJ (Délégation interministérielle à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté), et avec le concours de l'ANPE, ces fiches ne seront pas vendues à l'unité au public. Mais celui-ci pourra les consulter au sein de structures spécialisées comme les PAIO (permanences d'accueil information orientation), les missions locales de la DIJ ou l'ANPE. Le CIDJ espère que les mairies et lycées «difficiles» s'intéresseront de près à ces documents.

SPORTS

VOILE : les éliminatoires de la Coupe de l'America

Le dernier baroud de Dennis Conner

Les régates du samedi 25 et du dimanche 26 avril ont relancé le suspense dans les finales des challengers et des *défenseurs de la Coupe de l'America*. Samedi, le jury de la Coupe Louis-Vuitton a annulé le résultat de la régate remportée par *New-Zealand* à la suite d'une protestation des Italiens sur l'utilisation abusive par les Néo-zélandais d'un beaupré de spinnaker (bout-dehors de près de 2 mètres) qui facilite les manœuvres des voiles d'avant. Après sa victoire de dimanche, *Il-Moro-di-Venezia* n'est plus mené que par trois victoires à deux. Le grand bénéficiaire du week-end a pourtant été l'Américain Dennis Conner qui a profité des mauvaises manœuvres d'*America-III* pour remporter deux régates avec son vieux *Stars-and-Stripes* et revenir à tris victoires à quatre.

John Bertrand, le skipper d'*Australia-II* qui avait mis fin en 1983 à cent trente-deux ans d'hégémonie des représentants du New York Yacht Club en Coupe de l'America, avait interdit à son équipage de prononcer le nom de Dennis Conner, et même son diminutif le plus usité, «DC». Afin de «déshumaniser» ce prestigieux adversaire qui comptait déjà deux victoires dans cette épreuve, les marins australiens ne pouvaient pas, non plus, faire référence au *Liberty*, mais simplement au *«bateau rouge»*.

A quarante-sept ans, dont près de la moitié consacrés à la coupe de l'America, ce fils d'un marin pêcheur de San-Diego demeure une légende vivante dans cette épreuve qui lui a successivement permis de connaître les honneurs avec ses deux victoires de 1974 et 1980, la disgrâce en 1983 et, enfin, le rachat avec la reconquête de 1987 en Australie. Mais pour couronner sa carrière, sans doute lui manquait-il une ultime consécration dans cette compétition disputée, pour la première fois, dans sa ville natale.

Enfant, Dennis Conner a, en effet, longtemps rêvé devant les voiliers amarrés devant le San Diego Yacht Club avant d'y être admis comme *non-parent junior*. Une adhésion réservée aux adolescents dont les parents n'avaient pas les moyens de faire partie du club. Toute sa vie sera motivée par ce complexe d'infériorité sociale qu'il masquera plus tard sous son arrogance. Mais s'il a suscité le respect, voire la crainte, chez ses adversaires, ce régatier au sourire de clown dessiné sur ses lèvres souvent peintes à l'oxyde de zinc, n'a jamais su se rendre populaire dans un pays qui pratique pourtant le culte des vainqueurs et des *self made men*.

C'est à bord d'un Star, le plus prestigieux des quillards olympiques, qu'il a réussi son premier coup d'éclat en devenant champion du monde en 1971. Puis il gagne la Congressional Cup, où il se fait déjà remarquer par son agressivité dans les processus de départ. *«La compétition est le sang de la vie*, dit-il. *Et je suis un vampire.»* Ted Turner lui confie en 1974 la barre de *Mariner* à chaque départ des régates de sélection du défenseur de la Coupe de l'America.

«La fin d'un cauchemar»

Le futur patron de CNN, qui remportera la coupe trois ans plus tard, échoue, mais Dennis Conner est aussitôt recruté par Ted Hood, skipper de *Courageous*, qui gagne la coupe en battant les Australiens de *Southern-Cross* (quatre victoires à zéro). Après une médaille de bronze en Tempest aux Jeux olympiques de Montréal en 1976, il doit attendre 1980 pour renouer avec la coupe comme skipper de *Freedom*, vainqueur d'*Australia* (4-1).

Dennis Conner ne se doute pas alors qu'il sera le premier Américain à perdre la coupe. Moralement, l'épreuve sera terrible, mais il mettra tout en œuvre pour assurer lui-même la reconquête en Australie. Les équipiers qu'il recrute doivent, comme lui, faire de la Coupe leur préoccupation prioritaire, *«avant la famille, les obligations sociales, l'argent, le sexe ou les amis.»* C'est sur la musique de *Born in the USA* que *Stars-and-Stripes* prend chaque jour la mer jusqu'à la victoire finale contre *Kookaburra* (4-0). *«Ce n'est pas la réalisation d'un rêve, mais la fin d'un cauchemar»*, avoue-t-il ce jour-là.

L'accueil triomphal que lui réserve la ville de San-Diego sera de courte durée. Les soucis commencent avec l'organisation de la défense du trophée. La Sail America Foundation, créée en 1984 par Dennis Conner pour financer la campagne australienne, devait hériter de cette organisation. Quelques paroles malheureuses du skipper qui envisage de déplacer la Coupe à Hawaii, provoquent une réaction immédiate du San Diego Yacht Club et des élus de la métropole californienne.

Les représentants de la Sail America Foundation sont mis en minorité au sein de l'America's Cup Organizing Commitee. Dennis Conner perd simultanément le privilège d'être le défenseur désigné et l'avantage d'être le principal bénéficiaire des fonds collectés.

Parallèlement, l'organisation de cette défense est perturbée par l'inattendu Défi du banquier néo-zélandais Michael Fay. En se référant à l'acte de donation de la Coupe établi en 1887, il fixe un duel et annonce la construction d'un monocoque géant de 39 mètres, dessiné par Bruce Farr. Pris de court, les Américains décident de relever le Défi avec un catamaran de 20 mètres. Avec ses sept équipiers, Dennis Conner ridiculise David Barnes et son équipage de trente-trois hommes en septembre 1988, mais les Néo-Zélandais ont porté l'affaire devant la justice américaine. Les jugements se succèdent entre le 25 novembre 1987 et le 19 septembre 1989, où la cour d'appel de la Cour suprême de l'Etat de New-York confie la garde du trophée au San Diego Yacht Club.

Les querelles locales pour l'organisation de l'épreuve, la parodie de compétition avec les Néo-Zélandais et les démêlés en justice ont surtout contribué à ruiner le crédit de la Coupe de l'America aux Etats-Unis. La crise économique et la guerre du Golfe vont finir de dissuader les gros industriels de soutenir les candidats à la défense. Des sept qui s'étaient initialement manifestés, il n'en reste bientôt plus que deux : Dennis Conner et Bill Koch, un milliardaire du Kansas dont le père avait commencé à faire fortune en bâtissant des raffineries de pétrole pour... Staline.

Calculer au plus juste

Contrairement à son adversaire qui peut débourser lui-même quelque 55 millions de dollars (300 millions de francs) pour financer son Défi et faire construire cinq bateaux, Dennis Conner cherche désespérément à réunir un budget suffisant. Il devra attendre septembre 1990 pour commencer la construction de son *class America* avec les 6 millions de dollars apportés par Cadillac et Pepsi-Cola. American Airlines ajoutera 3 millions de dollars en décembre, mais Dennis Conner devra faire sa campagne avec un budget global inférieur à 15 millions de dollars (84 millions de francs) et, surtout, un seul bateau.

Ce stakhanoviste de la voile qui a passé plus d'heures que n'importe qui à la barre des douze mètres JI, a dû apprendre à gérer au plus juste son budget et son matériel. Qualifié pour les demi-finales du premier championnat du monde des *class America*, en mai 1991, il a préféré déclarer forfait. Grâce à un équipage composé de vétérans des précédentes campagnes, Dennis Conner a pu limiter les sorties à dix ou douze jours par mois dans la phase préparatoire. Son plus gros handicap a pourtant été de ne pas disposer d'un «lièvre», ce second bateau qui permet de s'entraîner à la tactique si particulière du match racing, mais aussi de mieux régler le voilier de course.

Lors des premières régates entre défenseurs, Dennis Conner a accumulé les défaites et semblait se désintéresser de l'épreuve. Mais là encore, il avait calculé au plus juste. Disposant d'un bateau de la première génération des *class America*, inférieur en vitesse à ceux de Bill Koch, Dennis Conner s'est appliqué à optimiser le sien pour le très petit temps. Des conditions où sa parfaite connaissance du plan d'eau lui permet de déterminer les meilleurs bords, d'anticiper sur la moindre variation du vent.

Dennis Conner n'ignorait pas non plus que Bill Koch avait recruté le vétéran (soixante-deux ans) Buddy Melges, ancien champion olympique de Soling en 1972 et trois fois champion du monde de Star, pour barrer l'un de ses bateaux mais que le milliardaire ne résisterait pas à l'envie de barrer lui même le meilleur. Ainsi a-t-il pu gagner *in extremis* sa place en finale des défenseurs en battant *Kanza*, le cinquième et dernier bijou de Bill Koch, dans l'ultime régate des tours préliminaires.

La sixième campagne de «Monsieur America» pourrait bien être la dernière. Sans attendre l'épilogue, ce grand marin qui n'a jamais traversé un océan sur un bateau, a annoncé qu'il se lançait dans une autre aventure : la prochaine course autour du monde en équipage (Whitbread) qui partira à l'automne 1993. Dennis Conner a déjà opté pour un bateau de 60 pieds (18,28 mètres). Il sera conçu par... Bruce Farr, un adversaire dont il a pu apprécier le génie inventif dans les trois dernières éditions de la Coupe de l'America, où il a dessiné tous les *New-Zealand*.

GÉRARD ALBOUY

FOOTBALL : l'Olympique de Marseille champion de France

Papin le Milanais

Michel Platini avait choisi Turin. Jean-Pierre Papin a préféré Milan. Dix ans après le transfert de Michel Platini de l'AS Saint-Etienne à la Juventus, l'avant-centre de l'équipe de France et de l'Olympique de Marseille s'apprête, lui aussi, à rallier un grand club italien, le Milan AC. La nouvelle était attendue, mais il l'a lui-même annoncée aux quarante-sept mille spectateurs du stade-vélodrome, samedi 25 avril, avant le match de championnat contre l'AS Cannes (2-0). L'accord de transfert entre les deux clubs porte sur un contrat de trois ans qui s'élèverait à 82 millions de francs. Il devrait être signé le 3 mai prochain.

A vingt-neuf ans, Jean-Pierre Papin, qui avait joué à Valenciennes (deuxième division), puis au FC Bruges (Belgique), avant d'accepter les propositions de l'OM en 1986, rejoint ainsi l'un des clubs les plus prestigieux du monde. Le Milan AC, présidé par M. Silvio Berlusconi, a remporté deux fois de suite la Coupe d'Europe des clubs champions, en 1989 et 1990, avant d'être éliminé par l'OM en quarts de finale de l'édition 1991 et suspendu un an de toute compétition européenne en raison du comportement de ses joueurs à Marseille (ils avaient refusé de reprendre le jeu à la suite d'une panne d'électricité au stade-vélodrome).

A l'occasion du match contre Cannes, dernière apparition au stade-vélodrome de celui que les Marseillais ont surnommé «JPP», l'OM a conquis le neuvième titre de champion de France de son histoire et le quatrième consécutif depuis 1989.

Ph. Br.

AUTOMOBILISME : le championnat du monde des voitures de sport

Peugeot pris au piège

La Toyota pilotée par le Britannique Geoff Lees et le Japonais Hitoshi Ogawa a remporté, dimanche 26 avril, les 500 kilomètres de Monza (Italie), première course du championnat du monde des voitures de sport. La Peugeot 905 du Français Yannick Dalmas et du Britannique Derek Warwick, accidentée dans l'avant-dernier tour après avoir mené toute la course, s'est classée deuxième.

MONZA

de notre envoyé spécial

Une voiture ventre à l'air, appuyée contre les pneus de sécurité. Pour Peugeot, ce fut la fin dramatique d'une course qui devenait comique. Car si Yannick Dalmas s'est extirpé indemne de la carcasse de sa 905, après un tonneau qui aura coûté à Peugeot une victoire toute proche, l'image du championnat du monde des voitures de sport est, elle, sortie encore un peu plus écornée du circuit de Monza.

Dans le temple italien de l'automobile, le seul nom de Ferrari suffit à drainer des dizaines de milliers de dévôts pour des essais privés, et les trois jours du grand prix de formule 1 attirent 250 000 personnes environ. Dimanche, les tribunes n'en semblaient que plus désertes, la course plus anonyme. Moins de sept mille spectateurs ont pu prendre le soleil face à la piste vide, pendant les interminables intervalles entre deux voitures. Car, sur les onze alignées sur la grille de départ, une seule, la Toyota victorieuse, aura accompli jusqu'au bout sa corvée de kilomètres. Avec la Peugeot accidentée à deux tours de l'arrivée, elles seront seulement deux à figurer aux classements de la course et du championnat du monde. Les deux autres voitures rescapées n'ont pu inscrire leur nom au palmarès de cette parodie : elles dérivaient à plus de vingt minutes des premières, loin de la distance minimale exigée.

Comme son pilote coincé dans son cockpit pendant d'angoissantes secondes, Peugeot semble bel et bien pris au piège du championnat du monde des voitures de sport. Tout l'hiver, Jean Todt a mené la révolte contre la volonté de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) de liquider le championnat (*le Monde* du 26 novembre). L'ampleur des investissements consacrés à la 905 justifiait cette lutte pour la survie d'une épreuve condamnée par de nombreuses tares : son «format» trop proche de la formule 1, les forfaits de Mercedes et Jaguar, la désaffection du public (*le Monde* du 14 novembre). La firme sochalienne a combattu avec d'autant plus de véhémence qu'elle ne paraît toujours pas décidée à utiliser la seule porte de sortie qui éviterait de tout perdre, la formule 1, que Toyota rejoindra sans doute l'an prochain.

Au bout du compte, Peugeot l'a emporté, et sauvegardé ses chances d'obtenir «son» titre. Mais à quel prix ? Le plateau présenté à Monza était frugal, plus maigre encore que prévu : douze voitures, dont quatre sont compétitives. Les atermoiements de l'hiver ont effrayé les sponsors, retardé la préparation des écuries, sans réveiller l'intérêt des spectateurs.

Surtout, la FISA s'est chargée de faire sentir à Jean Todt qu'il avait bien le dos au mur. Les trois principaux participants – Peugeot, Toyota et Mazda – devront verser en tout plus de 3 millions de dollars (18 millions de francs environ) au vice-président de la FISA, Bernie Ecclestone. Le grand manitou de la formule 1, soupçonné d'avoir précipité la décadence du championnat, garantit en échange le calendrier de huit courses, une organisation décente et un signal télévisé, qui s'est réduit à Monza à quelques minutes à destination de la France.

«Nous avons eu beaucoup de mal à l'accepter, reconnaît Jean Todt, *mais nous n'avions pas d'autre choix pour cette saison.»* Le procédé donne de fait aux trois concurrents un statut batard de co-organisateurs. Il ressemble surtout à une manière de leur signifier que, s'ils ont tant investi, ils peuvent encore faire un petit effort pour sauver une compétition dont ils semblent être les derniers à vouloir.

JÉRÔME FENOGLIO

Les résultats

CYCLISME

Amstel Gold Race

Olaf Ludwig s'est imposé, samedi 25 avril, au sprint dans l'Amstel Gold Race, disputée aux Pays-Bas. L'Allemand a devancé le Belge Johan Museeuw et le Russe Dmitri Konychev.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(trente-septième journée)

*Marseille b. Cannes	2-0
*Le Havre b. Monaco	3-0
*Lens b. Paris-SG	1-0
*Sochaux b. Caen	2-0
*Auxerre b. Lille	1-0
*Nancy b. Montpellier	3-1
Rennes b. *Saint-Etienne	1-0
*Nantes b. Lyon	3-0
*Toulouse b. Toulon	3-0
*Nîmes b. Metz	1-0

Classement. – 1. Marseille, 56 pts ; 2. Monaco, 51 ; 3. Paris-SG, 46 ; 4. Auxerre, 43 ; 5. Caen, 42 ; 6. Montpellier, 41 ; 7. Le Havre, 40 ; 8. Lens, 39 ; 9. Nantes, 37 ; 10. Toulouse, 36 ; 11. Saint-Etienne et Lille, 35 ; 13. Metz, 33 ; 14. Toulon, 32 ; 15. Lyon et Nîmes, 31 ; 17. Sochaux, 30 ; 18. Rennes, 28 ; 19. Cannes et Nancy, 27.

MOTOCYCLISME

VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

L'équipage Kawasaki composé des Britanniques Carl Fogarty et Terry Rymer ainsi que du Belge Michel Simul a remporté, dimanche 26 avril, la quinzième édition des Vingt-quatre Heures du Mans avec quatre tours d'avance sur les Français Hervé Moineau, Christian Lavieille et Michel Graziano (Suzuki). Les vainqueurs ont couvert 3282,63 kilomètres à la moyenne de 139,798 kilomètres-heure.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(seizièmes de finale)

Surprise dans les seizièmes de finale du championnat de France : Bègles-Bordeaux, champion de France en titre, a été éliminé (19-18), samedi 25 avril, par Chalon-sur-Saône.

Groupe A :

Stade Toulousain b. Nice	21- 9
Dax b. Bourgoin	15- 7
Racing b. Montferrand	21-19
Grenoble b. Rumilly	38-18
Narbonne b. Cognac	19-12
Bayonne b. Pau	33-17
Brive b. Mont-de-Marsan	15-12
Biarritz b. Tyrosse	21-15
Agen b. SBUC	30-15
Tarbes b. Montpellier	29-22
Toulon b. Nîmes	15- 6
Béziers b. Auch	24-15
Perpignan b. Valence-d'Agen	37-12
Colomiers b. Graulhet	30- 6
Castres b. Le Creusot	15- 9

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO

L'Autrichien Thomas Muster a remporté, dimanche 26 avril, le tournoi de Monte-Carlo en battant en finale l'Américain Aaron Krickstein, 6-3, 6-1, 6-3.

HOCKEY SUR GLACE : les championnats du monde en Tchécoslovaquie

Ultime sursis pour la France

Huitièmes aux Jeux olympiques d'Albertville, en février, les hockeyeurs français vont tenter de renouveler leur performance aux championnats du monde qui se disputent en Tchécoslovaquie, du 28 avril au 15 mai. Mais, après l'euphorie des Jeux, l'atmosphère est plutôt à la déprime. Dans cette discipline, des propositions de réforme devraient être rendues publiques au cours de la semaine.

Lendemains de fêtes difficiles pour le hockey sur glace français. Après l'euphorie des Jeux olympiques, joueurs et responsables se sont réveillés avec la gueule de bois. Il y a dix semaines, dans la patinoire de Méribel, les hockeyeurs de la sélection nationale vivaient une belle aventure en prenant la huitième place du tournoi olympique, devant cinq mille supporters en délire. A la télévision, l'audience grimpait de match en match : 5,2 millions de spectateurs pour le quart de finale France-Etats-Unis retransmis, honneur suprême, en direct et en début de soirée. Courtisée par le public et les médias, l'équipe de France avait même sa vedette, l'attaquant Philippe Bozon.

Mais, dans le petit monde de la crosse et du palet, personne n'était dupe. Chacun savait que, si le hockey ne profitait pas de l'effet JO, il était à terme condamné. Las ! les discours, les polémiques autour de l'efficacité des cadres de la Fédération française des sports de glace (FFSG) ou des dirigeants de club, les cris d'alarme tous azimuts, n'ont pas suffi à ressusciter une discipline qui n'en finit plus d'être moribonde.

En trois ans, la plupart des clubs se sont englués dans un invraisemblable pétrin financier. Certains sont en redressement judiciaire, comme Amiens, Bordeaux, Briançon ou Grenoble. D'autres ont du mal à boucler leur budget : il manque 300 000 F à Epinal dont le budget s'élève à 2,6 millions de francs ; Gap devra combler un trou de 1,2 million de francs en trois ans. Les plus malchanceux ont disparu. Reconnu au début des années 80, le hockey a grandi trop vite. Surenchère des salaires, transferts hasardeux, budgets trop modestes pour financer une équipe de vingt-trois joueurs : les clubs ont vécu au-dessus de leurs moyens. *«Tous les ans, une équipe de hockey mettait le paquet pour être championne de France*, dit Bernard Goy, président de la FFSG, *sans bien savoir comment elle réglerait les factures à la fin de la saison.»*

Mesures d'urgence

Les éventuels partenaires n'ont pas suivi. L'idylle entre le hockey et la télévision n'aura duré que quinze jours, le temps des Jeux, pour voir briller l'équipe de France. Les deux chaînes publiques ont replié bagages en promettant de revenir, quand les clubs pourront offrir des matches spectaculaires indispensables pour «faire» de l'audience. Or cinq équipes seulement peuvent s'offrir le luxe – un budget de 5 millions de francs au minimum – d'évoluer en ligue nationale (professionnelle) quand il en faudrait 8 pour présenter un championnat crédible. En première division (amateurs), le public boude les patinoires, lassé de voir des matches peu spectaculaires entre des équipes au niveau trop disparate.

Ces deux mois de palabres ont été ponctués par un ultimatum. En mars, Bernard Goy remet en question la participation des internationaux français aux championnats du monde si le hockey n'accepte pas une réforme de ses statuts. La FFSG devrait donc annoncer, au cours de la semaine, des mesures d'urgence, proposées en février par un groupe de travail réunissant Jean-Claude Ducable, président de la ligue nationale, et de nombreux présidents de club.

Cette réforme prévoit l'adoption d'une politique sportive étalée sur cinq ans. Elle passe par un championnat de huit équipes aux épaules solides. Une structure administrative et sportive, financièrement indépendante de la Fédération française des sports de glace, serait créée avec la mission d'aider les clubs professionnels à s'organiser. Elle se réservera le droit de contrôler leur gestion financière et sportive. Pour pénétrer dans l'élite, il faudra accepter ces règles du jeu.

«Si nous ne sommes pas capables de régler la crise dans les jours qui viennent, nous allons revenir dix ans en arrière», constate Jean-Claude Ducable. *«Nous devons préparer les Jeux olympiques de Lillehammer qui ont lieu dans vingt-deux mois*, estime de son côté Bernard Goy. *Vingt-deux mois, c'est court pour espérer guérir et reprendre des forces.»*

Aux championnats du monde de Tchécoslovaquie, l'équipe de France doit faire bonne figure pour espérer rester au sommet et, en 1994, retrouver l'euphorie olympique. Sa tâche sera d'autant plus difficile que les Bleus ont perdu leur vedette, Philippe Bozon, qui a quitté Chamonix pour les Etats-Unis, et patine maintenant sous les couleurs du Saint Louis Blues. Le public, lui, pourra regarder les matches à la télévision. FR 3 couvrira, en effet, les rencontres de l'équipe de France... après minuit.

BÉNÉDICTE MATHIEU

CULTURE

THÉATRE

Magnifffic !

Retour à Paris du trio catalan El Tricicle pour un parcours burlesque dans une maison hantée

TERRRIFIC !
au Théâtre de la Ville

Il y a six ans, on les découvrait dans la salle de spectacle d'une coopérative ouvrière de la banlieue de Barcelone. El Tricicle (Paco, Juan et Carlos) présentait *Slastic*, démolition méticuleuse du sport dans toute sa variété. Le trio allait connaître avec ce spectacle un succès quasi planétaire.

Il est de retour cette année avec *Terrrific !*, une heure quinze de délire dans les méandres d'une maison hantée d'absolue pacotille. Rien n'effraie El Tricicle qui pourrait effrayer ses fans : une voix *off* sur fond de musique électronique qui multiplie ultra et infrasons, explosions et autres vibrations ; éclairages polychromés dans la meilleure tradition de la Hammer (qui sut donner au satin rouge de la houppelande de Frankenstein un relief jamais égalé à l'écran) ; accessoires en tous genres – crânes, squelettes, tronçonneuse, gourdins, couteaux et fumigènes, – citations de tous les classiques – de *la Nuit des morts vivants* à *la Guerre des étoiles* en passant par *Massacre à la tronçonneuse*...

Terrrific !, disent-ils. Peu coutumier d'une si bruyante ferveur, le public du Théâtre de la Ville répond : « Magnifffic ! ». Il faut dire que, dès que la porte de la maison hantée se sera ouverte sur les trois maléfiques acteurs – ils avaient pourtant pris soin de se dissimuler parmi les spectateurs..., – ils seront entraînés, et nous avec eux, dans une déflagration de gags, tous drôles à défaut d'être du meilleur goût. Un fauteuil vivant, d'abord caressant puis sadique, martyrise l'un des égarés... Une sorte de fantôme terrorise les spectateurs, armé d'une ardoise d'écolier sur laquelle grincent ses ongles bien taillés...

Drôles tous les trois, Paco, Juan et Carlos ont un talent fou sous des gueules ordinaires ; ils ont longuement appris – et retenu – les enseignements de leurs prédécesseurs dans le périlleux métier de faire rire : le sens du geste et du mouvement des Marx Brothers, le mauvais goût totalement assumé des Monthy Python et cette aptitude à l'auto-dérision et au pastiche, dans la meilleure tradition du cabaret catalan. Ils sont partis du café-théâtre, mais les grandes scènes paraissent désormais trop étroites pour contenir leurs débordements. El Tricicle a passé le grand braquet.

OLIVIER SCHMITT

▶ **Du mardi au samedi à 20 h 30, matinée le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77.**

L'échangisme en famille

Maeterlinck propose un antidote osé contre l'éloignement des pères et des fils

JOYZELLE
au Centre Wallonie-Bruxelles

Un vieux père et un grand fils. Pas une fois ils n'ont eu une conversation un peu longue, intime, – ce n'est pas un cas d'exception. L'« empêchement à s'aimer » du père et du fils est pour Maeterlinck une chose mystérieuse, à sonder. Il choisit, à cette fin, la manière forte. Trop forte. Le fils est sur le point de mourir. Le père, un magicien, est à même d'empêcher la mort si un amour allait flamber entre le fils et une jeune vierge, Joyzelle. Mais interviennent deux épreuves, obligatoires : le fils devra s'unir, sexe à sexe, à la compagne du père et, surtout, le père devra s'unir à la fiancée du fils. Après quoi le père meurt, et le fils trouve une belle santé.

Maeterlinck, immergé jusqu'aux yeux dans un lac de grands-mythes-grands-instincts, avance dans sa pièce d'un pas assez flottant, style scaphandrier : *« J'ai fait deux ou trois pas plus hardis dans la nuit... Je ne vois qu'une ombre qui passe parmi les feuilles... Qu'importe qui tu es, pourvu que je te trouve. »*

« Viens te donner à moi pour qu'il te soit rendu », annonce le père à la promise de son fils, et, suprême finesse, il s'allonge par terre et feint de dormir comme une souche : la pauvre enfant doit faire les premiers pas, et les suivants, puis, prise d'un doute, elle lève un poignard. *« L'amour en souriant s'avance jusqu'au crime »*, dit l'auteur. Maeterlinck, en vérité, taquine par cette pièce sa victime préférée : la mort. Il lui a dédié des centaines de pages. *« Notre mort veille sur nous comme une mère... Même les morts finissent par mourir... Nous plaignons les cancéreux, mais tous nous avons le même cancer, c'est la mort qui nous ronge... »*, ainsi de suite, à l'infini, sans compter les corrélatifs : *« Si nous n'étions pas nés, nous serions quand même. »*

Une créature malade

Maeterlinck a écrit *Joyzelle* en 1903. La pièce fut créée le 20 mai de la même année au Gymnase, et éditée chez Fasquelle, mais jamais reprise ni rééditée. C'est une œuvre ambitieuse, une créature malade, un enfant-monstre. Il semble que la compagne-actrice de Maeterlinck, Georgette Leblanc, ait été pour beaucoup dans l'invention de *Joyzelle* (peu de temps auparavant, elle voulut faire un procès à Maeterlinck parce qu'il avait signé, seul, le livre *la Sagesse et la Destinée*, dont elle s'estimait responsable). L'écriture de *Joyzelle* est confuse, pataude. Ce n'est plus celle de *Serres chaudes*, si métaphorique et rêvée : *« Il y a une ambulance au milieu de la moisson... On entend faucher l'herbe dans le jardin de la prison... Une sœur épluche des légumes au pied du lit d'un incurable... Les survivants déjeunent sur le champ de bataille. »* Parfois, souvent, les images de Maeterlinck étaient alors des réminiscences de la maison de famille : *« Les transatlantiques sifflent sur le canal... L'ombre des grands voiliers passe sur les dahlias des forêts sous-marines. »*

C'est que Maeterlinck enfant courait devant la maison, *« au bord du canal qui mène de Gand à la mer : les navires, les bateaux à vapeur de Londres et de Liverpool avaient l'air de passer au milieu du jardin... »* Mais les *« dahlias des forêts sous-marines »*, comme *« la végétation tropicale au fond d'une houillère »*, ces images ont plutôt pour origine les fabuleuses illustrations d'Édouard Riou qui ornent l'édition Hetzel (1864) du *Voyage au centre de la Terre* de Jules Verne.

L'écriture de *Joyzelle* ne s'apparente pas non plus au style en apesanteur, cotonneux, chichi-manière, mais envoûtant, des pièces des premières années, de *la Princesse Maleine* à *Pelléas*. Peut-être fut-ce *« écrit à quatre mains »* par Maeterlinck et son gendarme, c'est ni chair ni poisson. La pièce retient tout de même par un refus de la libido, par une vision seulement biologique de l'étreinte (*« le spermatozoïde de l'éléphant n'est pas plus grand que celui de la souris »*, écrivait Maeterlinck, voyant en cela la clé d'un mystère essentiel !)...

Le metteur en scène belge Antoine Juliens reprend, au Centre Wallonie-Bruxelles, *Joyzelle*. Il ne parvient pas à animer cette masse opaque, et, malgré le jeu comme toujours très vivant et joyeux de Bruno Sermonne, le spectateur quitte le théâtre estourbi par l'ennui, moulu, vidé.

Oublions cette *Joyzelle*, l'une des toutes dernières pièces de Maeterlinck, qui disait : *« A mesure que nous avançons en âge, ce qui nous advient n'a plus le temps de se transformer en souvenir »*. Et merci tout de même à Antoine Juliens de nous avoir permis de relire Maeterlinck, de rappeler l'œuvre, la vie, d'un si grand poète.

MICHEL COURNOT

▶ **Du lundi au samedi à 20 h 30. Jusqu'au 24 mai. Tél. : 42-71-26-16.**

PHOTOGRAPHIE

Visages américains

Des figures fragiles de New-Yorkais et des autoportraits-signatures

LOUIS FAURER et LEE FRIEDLANDER
au Palais de Tokyo

L'Amérique n'a pas pardonné à Louis Faurer de l'avoir vue si fragile, loin des clichés publicitaires et conquérants. C'est à New-York, dans les années 40 et 50 : marchands de bonheur au coin des rues, aveugles et sourds-muets, violonistes ambulants, vieille vendeuse de lavande ou de crayons, gamin choqué par un accident de voiture, hommes d'affaires, cigare entre les dents et chapeau douteux vissé sur le crâne. Louis Faurer photographiait des gens, rien que des gens. A Times Square, lieu de rencontre des paumés en tout genre, dans la rue où il partait quotidiennement à la recherche des sourires insouciants de jeunes filles en voiture décapotable. La nuit le plus souvent, quand les néons trahissaient des regards désespérés sur un coin de trottoir.

La différence se paie cher. Qui se souvient de Louis Faurer ? A-t-il même connu son heure de gloire ? Les spécialistes de la mode ont dans la tête quelques-unes de ses images alimentaires prises entre 1947 et 1975 pour *Harper's Bazaar*, *Charm*, *Fortune* et *Vogue*. Mais son travail personnel, qu'il continue à répertorier dans son appartement de New-York, sort à peine de trente années d'oubli.

Louis Faurer est né en 1916 à Philadelphie (Pennsylvanie) de parents émigrés polonais, sous le nom de Fourer. D'abord dessinateur, il devient photographe de mode après la guerre et croise Robert Frank dans les locaux d'*Harper's Bazaar*. Les deux photographes deviendront inséparables. Quelques souvenirs émouvants de leur amitié sont exposés au Palais de Tokyo.



D.R.

Louis Faurer Philadelphie, 1949

Etrangers dans New-York

Tous deux étaient des étrangers dans New-York. Tous deux ont fait de la mode. Tous deux ont porté un regard critique sur la société américaine. Seule leur notoriété a pris des chemins opposés. C'est à Paris, chez Robert Delpire, que Robert Frank réussira à publier *les Américains* (1958), pour ensuite s'imposer – avec difficulté – outre-Atlantique. Louis Faurer n'aura pas cette chance, et finira même par abdiquer en délaissant ses images de rue pour la mode.

Raison de plus pour le (re) découvrir. Et s'interroger. Comment le même photographe a-t-il pu prendre cet extraordinaire portrait frontal et figé d'un paralysé, vendeur ambulant, et celui d'Eddie, l'ouvrier amoureux, fleurs dans les mains, saisi dans un mouvement velouté ? La réponse est dans la passion teintée d'effroi que ressent Louis Faurer pour New-York, au point que le photographe ne cesse de modifier sa perception de la ville et donc sa façon de la saisir.

Le Centre national de la photographie (CNP) a également rassemblé les autoportraits de Lee Fried lander, Américain comme Faurer, mais aussi star dans son pays, comme Diane Arbus ou Robert Frank. Friedlander a toujours refusé d'inscrire ses images dans une histoire – de l'art comme de la photographie. Tout juste reconnaît-il, du bout des lèvres, les influences d'Eugene Atget et Robert Frank. On lui doit ainsi quelques aphorismes aussi évidents que désorientants : *« Ce que j'aime dans la photographie, c'est la photographie »*, *« Il faut être aussi bête que l'appareil. »*

Dans l'introduction des *Autoportraits* que le CNP consacre à Fried lander, John Szarkowski, l'ancien responsable du département photo au Musée d'art moderne de New-York, raconte une anecdote qui mérite de figurer au panthéon des lapalissades signifiantes de Fried lander. A des sociologues, philosophes, historiens et spécialistes qui lui demandèrent *« s'il était vraiment important de savoir si telle photo en particulier avait été prise à Chattanooga ou ailleurs »*, le photographe *« répondit que oui, c'était important : parce que s'il n'avait pas été à Chattanooga à ce moment là, il n'aurait pas été capable de la prendre »*.

Pour Lee Friedlander, le seul intérêt des photos est qu'elles ont *« une vie et une histoire qui leur sont propres »* (Szarkowski). La présence du photographe dans le cadre vient renforcer cette histoire et témoigner de ce merveilleux moment qu'est le déclenchement. Présence et rien de plus, tant les apparitions de Friedlander n'ont rien à voir avec un narcissisme ou un quelconque don d'ubiquité, mais sont juste une signature, dans un coin.

De Friedlander, nous ne voyons parfois que l'ombre, la tête bien ronde, les pieds, ou alors la silhouette menaçante à la Fritz Lang. Et puis le visage apparaît dans une glace, un rétroviseur, une vitrine. Friedlander joue, superpose les couches du réel avec une virtuosité sans égal. Beaucoup l'ont copié, jusqu'à l'amateur, tout heureux de quitter l'œil du viseur, de tenir l'appareil au niveau du sternum, et de devenir le premier modèle de sa propre image devant la glace de sa salle de bains.

MICHEL GUERRIN

▶ **Centre national de la photographie (CNP), Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris. Les deux expositions durent jusqu'au 1er juin. Après avoir consacré le n° 50 de la collection « Photo Poche » à Lewis Hine, le CNP se tourne vers Louis Faurer (n° 51, soixante-deux photos, 50 F) et publie, dans la collection « Photo Notes », *Autoportraits* de Lee Friedlander (trente-huit photos, 45 F).**

ARTS

La vie de bohème 1992, version praguoise

Les artistes tchèques peuvent aujourd'hui créer sans contraintes. Mais aussi sans argent

PRAGUE
de notre correspondante

Au milieu d'une cité glauque de la banlieue de Prague, dans un appartement de trente mètres carrés, Ivan Komarek sculpte une femme aux seins menaçants. Elle a des rivets à la place des tétons et un sexe en feutrine rouge entouré d'une forêt de cheveux de poupée. Derrière elle, un homme, poils en plastique façon clown et membre amovible en caoutchouc s'apprête à lui régler son compte...

On serait tenté d'imaginer que l'auteur, trente-six ans, cherche à se libérer de décennies de tabous imposés par le régime communiste. Il n'en est rien : Ivan Komarec a toujours eu la même source d'inspiration. *« La seule différence*, souligne la femme du peintre-sculpteur, *c'est que aujourd'hui, personne ne se permet de me demander si mon mari a une vie sexuelle normale »*. Sans que l'on pose la question, la jolie jeune femme déclare d'ailleurs que oui, merci.

Il est vrai qu'en Tchécoslovaquie, depuis le milieu des années 80 – le début de la perestroïka en Union soviétique, – la censure n'exerçait plus sur les arts plastiques qu'un rôle mineur. Un assouplissement du régime qui ne fut d'ailleurs pas le premier : si la prise de pouvoir des communistes, en 1948, se traduisit dans les années 50 par une période de répression – l'époque des grands procès staliniens et de la glorification du réalisme socialiste, – la décennie suivante fut au contraire ce que Ian Kriz, directeur de la galerie nationale, appelle la *« dictature de l'avant-garde »* : *« Nous avions réussi à subvertir les structures du parti à nos propres fins. »* Après la première exposition Kupka en 1961, le régime tolérera des formes d'art de moins en moins académiques. Jusqu'au Printemps de Prague, en 1968. L'échappée s'achève avec l'invasion des chars soviétiques.

Au début des années 70, les artistes, massivement envoyés à l'usine, privés du droit d'exercer leur talent sous peine de prison pour « parasitisme » – c'est la « normalisation », – vivent dans le cercle hermétique des samizdats et des petites expositions à la sauvette. *« Puis, peu à peu*, ironise Ian Kriz, *nous avons réussi à « normaliser la censure. »* A partir de 1985, l'adhésion à l'Union des artistes redevient possible et les plasticiens sortent de l'ombre. La présence d'incultes agents de la police politique tchécoslovaque (STB) à la retraite dirigeant des organismes culturels demeurera, jusqu'à la chute du régime communiste, la seule entrave à leur épanouissement professionnel.

Hélas ! le remplacement de ces incapables par des responsables de qualité constitue, pour les artistes, la seule amélioration notable depuis novembre 1989. Les autres changements, d'ordre matériel, vont davantage dans le sens d'une dégradation de leur condition. Ivan Komarek a dû, par exemple, limiter le nombre de ses moulages en céramique. Il réalise également de moins en moins de lithographies. Ces activités sont devenues trop onéreuses pour son budget.

Avant, il pouvait acheter ses matérieaux à prix coûtant par l'intermédiaire de l'Union des artistes et ne payait que 3 % à 10 % d'impôts. A partir de l'année prochaine, il sera un entrepreneur comme les autres et devra reverser entre 30 % et 50 % de ses revenus à l'Etat. Sans parler de ses fournitures payées au prix du marché, donc deux à trois fois plus chères.

Le retour de l'histoire

Ces nouvelles charges sont d'autant plus difficiles à assumer que le nombre des amateurs va s'amenuisant. En dehors des commandes d'Etat, dont bénéficiaient ceux qui acceptaient de « faire de l'idéologique », les peintres et les sculpteurs vendaient, naguère, une grande partie de leur production à des médecins, des dentistes – grâce aux dessous de table versés par leurs patients – ou des bouchers – enrichis par un art subtil de la pesée. L'art était, en effet, la seule façon de placer son argent. Aujourd'hui, les boutiques regorgent de marchandises en tout genre, et les épargnants préfèrent jeter leur dévolu sur les produits électroménagers et la hifi.

Le seul legs de l'ère socialiste dont Ivan Komarek puisse encore profiter, c'est son studio : 200 couronnes par mois (environ 40 francs), une aubaine, même si on se réfère au salaire moyen tchécoslovaque de 4 000 couronnes (environ 800 francs). Le fonds de la culture, alimenté par un prélèvement de 2 % sur les royalties des artistes, permettait, avant 1989, la construction, chaque année, d'un grand nombre d'ateliers destinés aux nouveaux diplômés des beaux-arts. Or ce « luxe » est, lui aussi, remis en question. Les artistes ont décidé de ne plus faire profiter la collectivité de leurs droits d'auteur : *« Nous sommes devenus très individualistes »*, déplore Jana Ticha, la jeune directrice adjointe de l'Union des artistes.

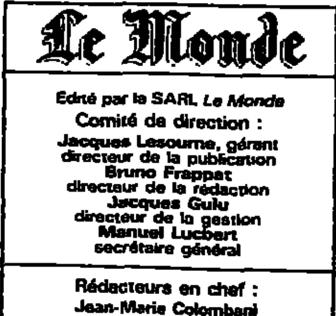
Quant à ceux dont l'atelier ne doit rien à l'ancien régime, leur sort est tout aussi incertain. Installés – bien ou mal – dans des appartements du début du siècle, dans le centre de la ville, ils sont aujourd'hui 130, sur 700 plasticiens, à devoir quitter les lieux dans les six mois. A l'origine de cette mise en demeure, la loi dite de restitution votée par les députés de l'Assemblée tchécoslovaque en novembre 1990. Le texte permet aux personnes dont les propriétés ont été spoliées par le parti entre 1948 et 1989, dans le cadre des *« nationalisations volontaires »*, de recouvrer leurs biens.

Un juste retour de l'histoire qui prend les artistes fort au dépourvu : si le nouveau propriétaire doit proposer à l'actuel locataire une nouvelle résidence et si un sursis de dix ans est concédé aux écoles et aux dispensaires, les créateurs, pour leur part, ne disposent d'aucun recours. Ils doivent, eux-mêmes, trouver un local de substitution pour un prix nettement plus élevé. Quel propriétaire, en effet, louerait un atelier pour la somme ridicule de 200 couronnes par mois alors qu'il peut le réaménager en bureau et le louer à une entreprise étrangère qui le paiera en devises ?

L'Union des artistes, forte de quelque 5 500 membres, a protesté. En vain. D'ailleurs, elle risque, elle-même, de perdre son propre siège social, la galerie Manes. Construit en 1923 par l'architecte Otakar Novotny, pour l'association des artistes de l'époque, cet énorme paquebot flottant sur la Vltava, unique bâtiment de style fonctionnaliste dans le centre historique de Prague, a vu défiler Dali, Le Corbusier et beaucoup d'autres.

L'Union des artistes « démarxisée » héritière spirituelle de Manes, espérait que ce haut lieu du modernisme lui serait attribué au titre de la loi de restitution. Mais le texte législatif stipule que en l'absence d'un propriétaire physique, les biens reviennent automatiquement à la mairie qui en dispose à loisir. Il ne reste plus à espérer que ce symbole du renouveau culturel pragois ne devienne pas un casino.

CATHERINE MONROY



Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

PATRIMOINE

Coups de plumeau à Chaalis

L'abbaye-musée ouvre des salles fermées depuis 1912 : un début de rénovation avec des moyens modestes

« Vous êtes des artistes... vous venez donc pour voir Châalis ? Châalis –, à ce nom je me ressouvins d'une époque bien éloignée... celle où l'on me conduisait à l'abbaye, une fois par an, pour entendre la messe et voir la foire qui avait lieu près de là. Châalis, dis-je... Est-ce que cela existe encore ? » Oui, pourrait-on répondre à Gérard de Nerval. La foire a changé d'allure mais déploie encore ses baraques et ses attractions en face de l'abbaye dont le poète évoque les transformations. Ici, les travaux sont plus que jamais à l'ordre du jour. Secoué par le rapport de la Cour des comptes, rendu public l'an dernier (*le Monde* du 12 avril 1991), l'Institut de France semble, en effet, soucieux de remettre de l'ordre dans son patrimoine muséal. Le Musée de Chantilly a été doté d'une conservatrice, Nicole Garnier, « prêtée » par la direction des musées de France. Le Musée Jacquemart-André, après un intermède tragico-comique (*le Monde* du 26 février), vient lui aussi de toucher un nouveau responsable : Nicolas Sainte Fare Garnaud. Autre propriété de l'Institut, l'abbaye de Chaalis manifeste son réveil par l'ouverture de plusieurs salles fermées depuis longtemps. Son nouveau conservateur, Robert-Henri Bautier, et le nouvel administrateur du domaine, Aymard de Virieu, sont sur la brèche. Mais l'étendue du travail qui reste ici à mener indique bien l'indifférence, voire la négligence de l'Institut à l'égard de son patrimoine. Patrimoine, il faut le préciser, qui lui a été généreusement légué.

C'est en effet un couple de milliardaires, Nélie Jacquemart et Edouard André, qui, en 1912, firent don à l'Institut de France de leurs propriétés : immeubles à Paris – l'hôtel du boulevard Haussmann, entre autres – et un millier d'hectares dans l'Oise, avec l'abbaye en prime : un bâtiment du XVIIIe siècle et les ruines d'une fondation cistercienne, plus ancienne. Cadeau qui ne pouvait laisser indifférent les académiciens : la résidence parisienne comme le château-abbaye étaient bourrés d'œuvres d'art. A Paris, les collections tournaient autour du XVIIIe siècle. A Chaalis, le choix était plus vaste. Le domaine était censé faire vivre ce bel ensemble. Mais, au fil du temps, le capital distraitement géré par une administration routinière a fondu. La conservation des collections de Chaalis, confiée systématiquement à des membres éminents de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, était devenu l'agréable complément d'une glorieuse retraite. Emile Male avait 82 ans lorsqu'il fut chargé de ce poste, qu'il occupa jusqu'à son décès, à 92 ans. Pierre Marost, prédécesseur de Robert-Henri Bautier, était un peu plus jeune lors de sa nomination – 75 ans– mais avait pratiquement le même âge qu'Emile Male – 91 ans – lorsqu'il mourut, toujours en fonction.

Le goût d'une époque

Robert-Henri Bautier, alerte chartiste de 70 ans, barbe et chevelure blanche soigneusement taillées, profil de Bourbon maigre, ne confond visiblement pas Chaalis avec l'hôtel des Invalides. Assisté de sa femme, longtemps spécialiste au CNRS du latin médiéval, il s'attaque avec une énergie inentamée au redéploiement des collections amassées par Nélie Jacquemart. Collections qui vont de la sculpture médiévale aux trésors de la Renaissance italienne – deux Giotto, – d'une impressionnante série de bustes antiques à une collection de meubles venus de l'Europe entière, des cloisonnés chinois aux statuettes égyptiennes et des faïences islamiques aux tapisseries de Bruxelles en passant par les autels birmans et les soieries indiennes. Cette caverne d'Ali Baba reflète l'éclectisme très fin de siècle de sa propriétaire, en outre fascinée par l'art du portrait : on a droit, dans les galeries de l'ancien couvent, à un formidable étalage de vertugadins, toges, pourpoints, perruques, barbes et cuirasses en tout genre.

Le respect – ou la nonchalance – des conservateurs successifs a permis que la disposition globale des salles n'ait pas bougé. On a donc aussi, entre ces murs, le résumé du goût d'une époque. Mais cet immobilisme n'a pas que des vertus. Aucune restauration n'a été menée depuis des lustres. Les peintures s'écaillent, les marqueteries claquent, les tissus précieux s'effilochent, les tapisseries, trop longtemps exposées à la lumière du jour sont défraîchies, les dessins, accrochés sans précaution, pâlissent, les tapis sont à bout de souffle, la poussière est partout. Le premier travail du nouveau conservateur a consisté en l'établissement d'un inventaire des quelque 5 000 pièces qui sont sous sa responsabilité : le dernier datait de 1924. Il lui a ensuite fallu étiqueter l'ensemble des objets exposés. Maintenant, il aborde l'étude scientifique des collections, qui n'a jamais été faite systématiquement. Or les attributions sont souvent hasardeuses, vagues ou incertaines.

Enfin, il ouvre trois salles fermées depuis la mort de Nélie Jacquemart : la chambre des Aigles, avec son décor Empire ; la chambre à coucher de la mécène, exclusivement dédiée au XVIIIe siècle français, et un curieux « salon » de bains, avec une baignoire dissimulée sous un cannage et une collection de sièges choisis, sans doute, pour la bizarrerie de leurs formes. Il lui reste à sortir de la poussière des combles les pièces venues des Indes ou d'Asie du Sud-Est.

Mais comment ouvrir d'autres salles avec un gardiennage réduit à deux ou trois unités ? Comment redonner un peu de panache à ces collections délaissées ? Comment animer cet étalage quelque peu funèbre ? Comment « appâter » un public plus nombreux ? L'abbaye reçoit moins de 7 000 personnes par an (le parc, 25 000 environ), alors qu'en face les attractions de la Mer de sable d'Ermenonville accueillent, dans le même temps, 450 000 personnes. L'Institut en est pour l'instant au stade du bricolage, faute de crédits. Seuls travaux d'envergure, la restauration de l'un des pavillons d'entrée : il doit abriter à partir du 1er mai la billetterie, un centre de renseignements et un salon de thé. Mais sa réfection a dépassé les 2 millions de francs alors que le budget du domaine (alimenté par la location de la Mer de sable, les droits de pêche des étangs et de chasse dans la forêt) est de 2,5 millions de francs et qu'il y a plus de 1 million de frais de personnel. Même si les monuments historiques absorbent une partie du montant de la rénovation, la pénurie financière se fait lourdement sentir. Aussi l'administrateur cherche-t-il des mécènes, mais le château de Chantilly voisin, qui appartient lui aussi à l'Institut, chasse sur les mêmes terres.

EMMANUEL DE ROUX

Une Villa Médicis au Japon

Conçu sur le modèle de l'Académie de France à Rome, un centre d'accueil des créateurs français se met en place près de Kyoto

KYOTO

de notre correspondant

Au creux de collines boisées surplombant Kyoto, un nouvel établissement franco-japonais est en voie d'achèvement. Conçu sur le modèle de la Villa Médicis de Rome, il est destiné à accueillir des chercheurs et des créateurs français. La Villa Kujoyama, annexe de l'Institut français du Kansai (région de Kyoto-Osaka), qui sera inaugurée en novembre prochain, est due à une initiative du ministère des affaires étrangères et de la Société de rapprochement intellectuel franco-japonais.

Composée de six pavillons à deux niveaux conçus comme des ateliers d'artistes, la Villa Kujoyama, dessinée par un architecte de l'université de Kyoto, M. Kunio Kato, dans un style dont les toits rappellent l'architecture traditionnelle, tendra à se fondre dans son environnement de verdure. A flanc de colline, ce qui nécessita d'énormes travaux de consolidation, la Villa formera comme une terrasse sur la ville en contrebas.

La Villa Kujoyama perpétue une forme de coopération culturelle entre la France et le Japon imaginée par Paul Claudel, ambassadeur de France au Japon de 1922 à 1927, que l'on retrouve également à l'origine d'un autre organisme de recherches, la Maison franco-japonaise de Tokyo. Selon le schéma claudélien, l'établissement est à « contenant » japonais (la construction) et « contenu » français (la France en assurant le fonctionnement).

Présence culturelle

Le terrain sur lequel est construite la Villa Kujoyama était le site du premier institut franco-japonais du Kansai, ouvert en 1927, qui fut transféré par la suite dans le quartier universitaire de Kyoto. Ce premier institut put être construit grâce au soutien d'un mécène francophile, propriétaire d'une entreprise de teinture qui avait séjourné à Lyon pour s'y familiariser avec les techniques françaises, le sénateur Katsutaro Inabata. Il fonda avec Claudel la société de rapprochement franco-japonais. Sur la voie tracée par son aïeul, le petit-fils de M. Inabata a réuni les financements pour la construction de la Villa Kyjoyama. Il s'agit d'un investissement de près de 30 millions de francs.

Les activités de la Maison franco-japonaise de Tokyo sont centrées sur la recherche ; celles de la Villa Kujoyama seront surtout axées sur la création. D'une qualité professionnelle affirmée, les pensionnaires y séjourneront de trois à douze mois.

A partir d'octobre prochain, la chorégraphe Susan Buirge, les plasticiens Catherine Beaugrand et Ange Leccia, ainsi que le groupe IFP (Information, fiction, publicité), avec Laurent Joubert et Marie Sester, les photographes Xavier Lambours et Bruno Suet, l'architecte Jacques Degioenni et l'écrivain Renaud Camus seront les premiers occupants de la Villa. Ils seront invités à présenter les résultats de leurs travaux sous forme de manifestations.

Théâtre, chaque printemps depuis deux ans, d'une Académie de musique française, dont la dernière, qui vient de se terminer, a notamment réuni, parmi dix enseignants des conservatoires de Paris et de Lyon, Rachel Yakar, Bruno Pasquier et Georges Pludermacher, Kyoto, où est mené d'autre part depuis 1968 un immense travail en bouddhologie par l'Ecole française d'Extrême-Orient, tend à devenir le centre d'une présence culturelle française de haute tenue au Japon.

PHILIPPE PONS

► Les dossiers de candidature doivent être adressés au service de la formation des Français à l'étranger, programme Kujoyama, ministère des affaires étrangères, 6, rue de Marignan, 75008 Paris.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). The Fairy Queen : 19 h lun. Opéra de Purcell (version de concert). Véronique Gens, Sandrine Piau, Claron McFadden (sopranos), Charles Daniels, Mark Padmore (ténors), Jérôme Corréas, Bernard Deletré (basses), les Arts florissants, William Christie (direction, clavecin, orgue).

BATEAU-THÉATRE LE NAUTILIUS (40-51-84-53). *Par si, par la* : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven. ; 17 h dim. Spectacle musical de et avec Frédéric Fontanarosa (piano), Renaud Fontanarosa (violoncelle). Bach, Fauré, Paganini, Scriabine, Prokofiev, Strauss, Chopin, Satie, Chostakovitch, Debussy.

BOUFFON THÉATRE (42-38-35-53). Patricio Cadena : 20 h 30 mer. Guitare. Bach, Cimarosa, Giollani, Bruwer, Piazzolla, Barrios.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Orchestre Philharmonique de Radio-France : 20 h 30 jeu. Marvis Martin (soprano), Waltraud Meier (mezzo-soprano), Marek Janowski (direction). Schönberg, Berg, Haydn, Brahms.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Académie de l'île Saint-Louis : 21 h jeu. Isabelle Lequien (alto), Bertrand de Billy *(direction). Pergolese, Mozart, Britten.*

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : 21 h ven. Bach, Haendel, Vivaldi Ensemble Stringendo : 17 h ven. ; 20 h 30 sam. ; 16 h dim. Christophe Pierre (violon), Sonia Hartmann (flûte), Sylvie Pecot (clavecin), Jean Thorel (direction). Bach.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de l'île Saint-Louis : 17 h 30 ven. ; 20 h 30 sam. Isabelle Lequien (alto), Bertrand de Billy (direction). Pergolese, Mozart, Britten.

EGLISE SAINT-MÉDARD. Solistes de l'Opéra du théâtre national de Croatie : 20 h 30 jeu. Bach, Bozzoli, Dvorak, Hatze, Mozart, Schubert, Stradella, Verdi, Zajc. Au profit des réfugiés de Croatie.

INSTITUT MUSICAL DE PARIS (45-62-10-05). Zorla Chikhmourzaeva, Gabriella Torma : 20 h 30 mar. Violon, piano. Beethoven, Brahms, Prokofiev.

JARDIN D'ACCLIMATATION (39-58-49-41). Quatuor à vent avec percussions : 16 h dim. Prokofiev, Bach.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Sylvie Hue, François Killian : 19 h lun. Clarinette, piano. Brahms, Berg, Debussy, Poulenc.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Stéphane Spira : 22 h mer., jeu. Piano et violon. Beethoven, Bach, Liszt Jose Luis Baretto, *Stéphane Spira : 22 h ven.,* sam. Chant, piano. Piazzola, Gardel, Blaquez Alexandre Markeas : 22 h lun., mar. Piano.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Trompettes de Versailles : 21 h lun. Bach, Haendel, Vivaldi.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Itzhak Perlman, Bruno Canino : 20 h 30 lun. Violon, piano. Beethoven, Prokofiev, Ravel Gidon Kremer, Martha Argerich : 20 h 30 mar. Violon, piano. Schumann, Prokofiev, Beethoven.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Marvis Martin (soprano), Nancy Maultsby (mezzo-soprano), Chœurs de Radio-France, James Conlon (direction). Mahler Jean-Pierre Rampal, Marielle Nordmann : 11 h dim. Flûte, harpe. Bach, Telemann, Dvorak.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Pelléas et Mélisande : 19 h 30 mer. Opéra de Debussy. Kenneth Cox (basse), Penelope Walker (mezzo-soprano), Neill Archer (ténor), Donald Maxwell (baryton), Alison Hagley (soprano), Chœur et orchestre du Welsh National Opera, Pierre Boulez (direction), Peter Stein (mise en scène).

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Les *Contes d'Hoffmann : jusqu'au 11 mai.* 19 h 30 mer., sam., mar. Opéra de Jacques Offenbach. Neil Shicoff (ténor), José Van Dam (baryton), Georges Gautier (basse), Martine Dupuy, Natalie Dessay, Nadine Denize, Leila Cuberli (sopranos), Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris, Ion Marin (direction), Roman Polanski (mise en scène) Rehda (chor.).

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Le Toréador : jusqu'au 3 mai. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra d'Adolphe Adam. Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Edwige Bourdy (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika Guiomar (piano).

> **Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).**

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Roger Guérin Quintet : 22 h mer., jeu. ; Francis Bourrec Quartet : 22 h ven., sam.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Music in my mind : 22 h 30 mer., jeu. ; Sulaiman Hakim : 22 h 30 ven., sam. ; Jean Bardy Quartet : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 30 juin. 22 h 30 mar.

AU GRAND REX (45-08-93-89). *Sonny Rollins : 20 h 30 jeu.*

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. ; Philippe Drouillard Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Sylvain et Emmanuel Sourdeix : 22 h mer., jeu. ; Loulou Laguerre, Feeling Tamia Motown : 22 h lun., mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Bob Martin : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Novos Tempo : 22 h 45 lun., mar. ; Alex Sanders en trio : jusqu'au 10 mai. 22 h 45 dim.

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Beale Street Blues Band : 22 h jeu.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Sean Gourney : 17 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). Starfuckers : 22 h 30 mer., jeu. ; Jeff Delarue : 22 h 30 lun.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury : 21 h 30 mer., jeu. ; Globe-Trotters Sextet : 21 h 30 ven., sam., dim., lun. ; Tony Marlow : 21 h 30 mar.

CITY ROCK (47-23-07-72). Les Cochons dans l'espace : 0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h jeu. ; Kart : 0 h ven. ; Soul Time : 0 h sam. ; Sc Jones & Co : 0 h dim. ; Naz Rock : 0 h lun. ; Party Gang : 0 h mar.

CONWAY'S (45-08-07-70). Les Snails : 22 h mar.

ELYSÉE-MONTMARTRE. The *Ramones : 19 h 30* mar. ; Eric Burdon & Brian Auger Band : 19 h 30 lun.

ESPACE ORNANO. Mega City Four : 19 h 30 mer. ; Curve : 19 h 30 jeu. ; They Might be Giants : 19 h 30 mar.

ESPACE VOLTAIRE. Bantu Tupi Nagô : 22 h 30 jeu.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). The High Rollers, Sulaiman Hakim : 22 h 30 mer., jeu. ; Jean-Marie Brière : 22 h 30 ven., sam.

***FRONT PAGE** (42-36-98-69).* Zeboom : jusqu'au 29 avril. 22 h 30 mer. ; Péril jaune : 22 h 30 jeu. ; Mike Lester Blues Band : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; Jam Session : jusqu'au 31 mai. 17 h dim. ; Blues'n bluesy : 22 h 30 lun. ; Frog Mouth Blues Band : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Claude Tissandier, Jean Chaudron : 21 h ven. Saxophone, basse, Jean-Pierre Pottier (piano) ; Trio New Orleans : 21 h sam.

***HOLLYWOOD SAVOY** (42-36-16-73).* Gilda Solve : 22 h mer. ; The Transcontinental Cow-boys : *jusqu'au 30 avril.* 22 h 15 jeu. ; Dixie Stompers : 22 h 15 sam. ; Bill Thomas : 22 h 15 lun. ; Woombats : 22 h 15 mar. ; Debby Gladen : 22 h 15 ven.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). The African Jazz Pioneers : jusqu'au 9 mai. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 31 mai. 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Patrice Galas, Larry Gillespie Trio : 22 h mer. ; Jean-Paul Adam Quartet : 22 h jeu. ; Polya Jordan Quintet : 22 h ven. ; Janis Carter Quartet : 22 h sam. ; Bradley Wheeler Quartet : 22 h mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozzoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; *Michel Bescont Trio : 21 h lun.*

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger : jusqu'au 6 mai. 22 h 30 mer., lun., mar. Au bar ; Trio Philippe de Preissac : 22 h 30 ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 31 mai. 22 h 30 dim.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Claude Tissendier : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Comic Trip : 20 h 30 mer. ; Les Dileurs, les Unknownes : 20 h 30 jeu. ; Soul Fingers : 21 h 30 ven. ; Loucedé Blues : 21 h 30 sam. ; Paris Dame : 21 h 30 lun. ; Alawanababa : 21 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Defunkt : 21 h 30 jeu., ven. ; Bill Wharton : 21 h 30 mar.

OLYMPIA (47-42-25-49). Les Négresses Vertes : 20 h 30 lun., mar.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY (40-02-60-02). Dire Straits : 19 h mer., jeu. ; Santana : 20 h 30 mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Arnaud Mattei Nonet : 22 h mer. ; Arnaud Mattei Nonet Kamala : 22 h mer. ; Peter Astor : 22 h jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Michel Portal, Joachim Khun : 21 h mer. Jean-François Jenny Clark ; Chance Orchestra : 21 h jeu. ; Philippe Mira Quintet : 21 h ven. ; Leila Negro : 21 h sam. ; Stéphane Nicault : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Orchestre de François Rilhac : 21 h mer. Hommage à Fats Waller ; Philippe de Preissac Quartet : 21 h jeu. ; Southern Stompers : 21 h ven. ; Jazzolog : 21 h sam. ; Alligator Jazz Band : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Barney Wilen : 23 h mer. Saxophone, Michel Graillier (piano), Gilles Naturel (contrebasse), Peter Gritz *(batterie)* ; Marc Fosset, Emmanuel Bex, Simon Goubert : 23 h jeu., ven., sam. Guitare, orgue, batterie ; Turk Mauro : 23 h mar.

REX CLUB (45-08-93-89). *Zucchini* Metal Flasher : 23 h mer. ; Rex Appeal : jusqu'au 28 mai. 23 h jeu. ; Nuit exotique : jusqu'au 2 mai. 23 h sam. ; L'Etudiante : jusqu'au 1er mai. 22 h 30 ven.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Parallèle à vif : 22 h 30 mer. ; Clarika : jusqu'au 23 mai. 20 h 30 mar. Les *découvertes de la chanson ; Point du* jour : 22 h 30 lun.

SING SONG (43-43-82-02). Laura Littardi : 23 h mer. ; Vincent Courtois : jusqu'au 30 avril. 23 h jeu. , Manu le Prince ; 23 h ven., sam.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Jacques Doudelle Jazz Orchestra : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Tiger Lily : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Francis Lockwood, Eric Seva, Silvin Marc : *22 h 30* mer., jeu., ven., sam. Piano, saxophone, basse, Tiacoh Sadia (batterie) ; Trio Evidence, Bobby Rangel : 22 h 30 lun. ; Couleur Pourpre : 22 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). The Grand Blues Band : 22 h mer. ; Vincent Absil : 22 h jeu. ; Brothers Mac Daniel : 22 h ven. ; MAC : 22 h sam. ; Ducky Smokton : 22 h lun. ; J.-J. Milteau & Co : 22 h mar. ; Johnny Bracos & Frères Brothers : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Harold Land : 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Saxophone, Laurent de Wilde (piano), Hubert Dupont (basse), Benjamin Henocq (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Rush : 20 h ven. ; Burning Spear, Zoanet Côme's : 20 h sam.

PÉRIPHÉRIE

SAINT-OUEN. ESPACE 1789 (40-11-50-23). Houdini de Sade, Pankuler . 20 h 30 mer. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gina et l'orchestre : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Paco Ibanez, Rafael Alberti : 20 h 30 lun., mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson *française : 21 h mer., jeu., ven., sam.,* lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

NEW MORNING (45-23-51-41). Mano a Mano : 19 h sam. Tango argentin ; Ado y Sus Vallennatos : 22 h sam. Salsa, cumbia, vallento.

OLYMPIA (47-42-25-49). Rhoda Scott : 20 h 30 mer., jeu. ; Ait Menguellet : 15 h ven., sam., dim.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic Stories.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Nathalie Dupuy : jusqu'au 5 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Richard Foisy : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE TRÉVISE (40-22-94-88). Gérard Berliner : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Jean-Claude Meurisse : jusqu'au 9 mai. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Trio Trottoirs de Buenos Aires : jusqu'au 2 juin. 22 h 30 mer., dim., mar.

BALLETS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Tetsuro Fukuhara : 20 h 30 lun., mar. Danse buto.

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Aruna Sayeeram : 20 h 30 mer. Chant classique de l'Inde du Nord.

PARIS EN VISITES

MARDI 28 AVRIL

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 10 h 30, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

« Le prieuré royal de Saint-Martin-des-Champs », 10 h 30, métro Arts-et-Métiers, sortie square Général-Morin (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Les Lautrec de Lautrec (affiches et lithographies) à la Bibliothèque nationale », 14 h 30, 1, rue Vivienne (D. Bouchard).

« Le Palais de justice, du tribunal révolutionnaire au tribunal des flagrants délits », 14 h 30, devant les grilles du palais (Europ explo).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

Exposition : « Bonington », 14 heures, hall du Petit Palais (Mme Cazes).

« Histoire du Palais-Royal : le palais, le jardin, les galeries couvertes », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du sud du Marais », place des Vosges (Résurrection du passé).

« La Seine, ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », 14 h 40, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« Le Val-de-Grâce. Souvenirs d'Anne d'Autriche », 14 h 45, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

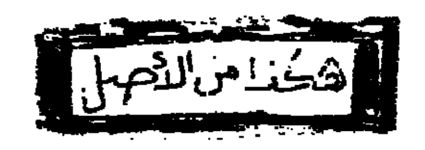
« Les poètes et la poésie au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« Les Lautrec de Lautrec », entrée de l'exposition, Bibliothèque nationale (P.-Y. Jaslet).

« Les Invalides interdits au public : du caveau des gouverneurs à l'église Saint-Louis », 15 heures, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).



BILLET

Dockers : le calme et la tempête

La semaine d'après Pâques s'était déroulée, dans les ports, sous le signe de l'affrontement. Celle qui précède le 1er mai commence par quelques manifestations d'apaisement.

Après la grève *«totale avec occupation des installations»*, décidée le 22 avril par la Fédération CGT des ports et docks – et en général bien suivie, – l'activité est redevenue normale le 27 avril dans la plupart des ports, notamment Marseille et Bordeaux, qui sont les noyaux les plus durs. Procès en référé, lourdes condamnations, protestations des autres catégories professionnelles, avaient d'ailleurs conduit les dockers de ces deux villes à renoncer rapidement au blocage des accès. Et c'est *«volontairement»*, précise-t-elle aujourd'hui, que la Fédération avait laissé *«planer l'ambiguïté»* sur la durée du mouvement en indiquant clairement son point de départ mais pas le moment de sa clôture.

Cette pause, toutefois, ne doit pas faire illusion et il pourrait bien s'agir, comme le savent les marins, du calme qui précède les tempêtes... Le conflit entre les dockers CGT et le gouvernement, qui dure depuis sept mois, n'a pas en effet connu le moindre début de solution négociée. La Fédération exige le retrait, ou pour le moins le gel, du projet de loi gouvernemental. M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, défendra son texte à la mi-mai à l'Assemblée nationale. La procédure parlementaire suit son cours et le rapporteur de la commission de la production et des échanges, M. Jean Beaufils, député socialiste de Seine-Maritime, mettra au point la version de son rapport le 29 avril.

D'ici là deux rencontres auront permis, sinon de dénouer le conflit, du moins de clarifier les positions respectives. Le secrétaire général de la CGT, M. Louis Viannet, devait rencontrer lundi 27 avril M. Pierre Bérégovoy. Un entretien d'autant plus attendu que la centrale de Montreuil n'a pas toujours affiché un appui net et constant à la profession des dockers (8 300 travailleurs).

Le mardi 28 avril dans la matinée, c'est la Fédération des ports et docks, conduite par son tenace secrétaire général, M. Daniel Lefèbvre, qui une nouvelle fois sera reçue par M. Josselin. Pour preuve de bonne volonté d'ouverture, le ministre défendra l'idée d'une convention collective nationale (intéressant au premier chef les futurs ouvriers mensualisés) que les partenaires pourraient commencer à négocier dès maintenant. *«Mais si nous sommes déçus par le ministre,* a averti la Fédération, *nous ne tarderons pas à décider de nouvelles actions sous les formes les mieux appropriées.»* Menaces ou rodomontades?

FRANÇOIS GROSRICHARD

La réunion à Washington des Sept pays les plus industrialisés

Le G7 invite l'Allemagne et le Japon à modifier leur politique économique

La reprise mondiale n'est pas seulement une question de confiance. Elle dépend aussi de l'engagement des Etats à mettre en œuvre des politiques économiques cohérentes destinées à la soutenir. Telle est la principale leçon de la réunion du groupe des sept principaux pays industriels (G7), qui s'est tenue dimanche 26 avril à Washington. Si en janvier, à New-York, lors de leur précédente rencontre, les Sept s'étaient contentés d'exposer les politiques pratiquées par chaque pays et d'insister sur le nécessaire rétablissement de la confiance (*le Monde* du 28 janvier), ils ont cette fois désigné des priorités. Et des demi-coupables : l'Allemagne, qui doit réduire son déficit budgétaire, et le Japon, qui doit stimuler sa demande intérieure, et faire monter sa monnaie, le yen. Le tout exprimé à la manière habituellement discrète des communiqués du G7.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Dans un climat marqué par un ralentissement de la croissance économique plus prononcé et plus long que prévu, et par une baisse très nette de l'activité en Allemagne et au Japon – le FMI a révisé de moitié sa prévision de croissance mondiale pour 1992 – la réunion des grands argentiers s'est révélée particulièrement laborieuse.

La matinée de dimanche devait être consacrée aux discussions sur la conjoncture, puis les Sept devaient recevoir M. Gaïdar, avant de conclure leurs discussions sur la Russie. Or, le vice-premier ministre russe a été reçu bien avant la fin des discussions sur la croissance, preuve semble-t-il que celles-ci n'avançaient pas. Sur la Russie, le terrain avait été préparé depuis plusieurs semaines, et les discussions poursuivies lors d'un dîner de travail samedi soir 25 avril *(lire ci-contre)*. Mais dimanche, il a fallu plus de deux heures aux Sept pour rédiger le communiqué final. M. Nicholas Brady, le secrétaire au Trésor, n'a pas caché qu'il y avait eu d'*«énormes discussions dans la rédaction du communiqué»* au point que *«certains membres se sont demandés s'il était productif de devoir écrire de tels communiqués»*. M. Brady s'est empressé de souligner que si la journée avait débordé sur la soirée, cela n'avait pas été en raison d'une divergence entre Américains et Allemands. Selon certaines sources, l'exposé des politiques économiques, exercice obligé du G7 dans le cadre de sa «surveillance multilatérale», a été particulièrement ardu, surtout lorsqu'il s'est agi d'examiner le cas de l'Allemagne et du Japon.

Des propos très vifs

Car le fond du débat est bien là. Des propos très vifs avaient été échangés au cours des derniers jours entre les responsables américains et allemands, les premiers accusant les seconds de ralentir la croissance européenne par l'accumulation d'importants déficits publics, et le maintien d'une politique monétaire très stricte. Ce à quoi le ministre allemand des finances, M. Théo Waigel, avait répondu que son pays *«finançait ses besoins à partir de sa propre épargne»* et *«ne prenait d'argent à personne»*. Le communiqué du G7, dans un langage habile, tente de réconcilier les deux points de vue, en affirmant que la réduction des déficits budgétaires excessifs était importante *«à la fois pour les pays qui connaissent des déséquilibres budgétaires depuis longtemps, et pour les pays qui sont confrontés à des situations exceptionnelles d'ajustement»*. Soit, parmi d'autres, les Etats-Unis et l'Allemagne.

Il n'empêche que, malgré la volonté exprimée par le ministre des finances français, M. Michel Sapin, de ne montrer personne du doigt, le communiqué final met clairement l'Allemagne dans la ligne de mire. Le Japon estime, pour sa part, avoir suffisamment assoupli sa politique monétaire en ramenant le taux d'escompte de 6 % à 3,75 % depuis juillet 1991. Les Sept lui ont pourtant demandé des efforts supplémentaires, non pas tellement sous forme de nouvelles baisses de taux, mais en renforçant *«la demande interne»*. En clair : augmentez vos dépenses publiques.

Pour les taux de change, le message est explicite : *«Le repli du yen depuis la dernière réunion ne contribue pas au processus d'ajustement»*, affirme le texte des Sept. Au début de l'année, la communauté internationale s'était émue de la faiblesse de la parité du yen à l'égard du dollar, observée au moment où le Japon enregistrait des excédents commerciaux record. Aucune remarque précise n'avait pourtant été insérée, à la fin janvier, dans le communiqué de Long Island (New-York), les banques centrales se contentant de quelques interventions sur les marchés des changes.

Mais les Etats-Unis, qui ne cessent de demander au Japon une relance, n'ont pas été oubliés dans la liste des recommandations. Washington se voit incité à réduire ses déficits budgétaires par des *«stratégies crédibles d'assainissement à moyen terme»*. Au milieu de ces tensions, la France jouit d'une position relativement aisée, désignée qu'elle est comme un pays où *«les déséquilibres budgétaires ont été contenus et où la récession a été évitée par des actions appropriées»*. M. Sapin, qui a fait là son baptême du feu chez les grands argentiers, se voit toutefois recommander de *«renforcer les perpectives de croissance à moyen terme, tout en conservant le contrôle de l'évolution des dépenses publiques»*.

Une croissance jugée *«insuffisante pour permettre une réduction du chomage»*. Les pays en développement – réunis dimanche au sein du groupe des vingt-quatre – craignent de faire les frais de la priorité accordée à l'Est. Le déblocage des négociations commerciales améliorerait les perspectives de croissance dans le monde et favoriserait la solution des problèmes politiques en Russie. Ce sont autant de thèmes qui devaient être largement évoqués lors de la réunion du comité intérimaire du FMI, ainsi que du comité du développement de la Banque mondiale et du FMI, les 27 et 28 avril. Ce sont aussi des problèmes que les Sept retrouveront lors du sommet des pays industrialisés de Munich, en juillet.

FRANCOISE LAZARE et SERGE MARTI

Les conditions faites à Moscou

M. Egor Gaïdar aura été la vedette américaine de ce G-7 qui s'est déroulé à huit voix, lorsque le vice-premier ministre russe a exposé pendant deux heures, dimanche 26 avril, la situation économique du pays et ses besoins de financement pour 1992.

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

M. Gaïdar a rappelé les réformes entreprises pour permettre à la Russie de passer à l'économie de marché ainsi que les dispositions complémentaires (assorties d'un calendrier) que comptait prendre le gouvernement. *«La réunion du Congrès du peuple a fait perdre un mois aux réformes mais elle a permis de clarifier la situation en Russie»*, avait-il indiqué la veille lors d'un dîner de travail au cours duquel les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales avaient donné leur accord au plan d'assistance financière multilatérale, d'un montant global de 24 milliards de dollars, annoncé le 1er avril.

Ce programme qui ne fait nullement mention des besoins exprimés par les autres ex-républiques soviétiques et que le directeur-général du FMI, M. Michel Camdessus, évalue à environ 20 milliards de dollars supplémentaires pour la seule année en cours, comprend essentiellement une assistance financière «substantielle» pouvant atteindre 18 milliards de dollars et fournie par le G-7 ainsi que par d'autres pays . Cette aide ne sera pas un apport d'argent frais mais sera constituée par l'activation de crédits déjà engagés de façon bilatérale (11 milliards de dollars), un nouveau différé des paiements dus par la Russie (2,5 milliards) et un appui à l'octroi de ressources financières fournies par les institutions monétaires internationales (4,5 milliards) .

Parallèlement, le G-7 se dit prêt à soutenir l'activation par le G-10 (1) des Accords généraux d'emprunt (AGE) de façon à créer un fonds de stabilisation du rouble doté de six milliards de dollars. Ce fonds sera créé dans le cadre «d'un vaste programme du FMI» destiné à stabiliser la monnaie russe, à faciliter sa convertibilité et à promouvoir la confiance dans les réformes entreprises en Russie.

D'ores et déjà, les participants au G-7 ont défini les points principaux d'un vaste programme de stabilisation de l'économie et de réformes qui devra faire l'objet d'une négociation entre la Russie et le FMI après l'adhésion de ce pays, prévue à l'occasion du Comité intérimaire du Fonds les 27 et 28 avril à Washington.

Diminuer le rôle de l'Etat

Ce programme comprend les objectifs suivants : réduire le déficit budgétaire russe en vue de diminuer le rôle de l'Etat, freiner la croissance de la masse monétaire de façon à maitriser l'inflation et à arrêter l'octroi de crédits aux entreprises non-viables, mettre en place le cadre juridique et le régime des contrats nécessaires pour permettre le développement d'une économie de marché (prévoyant notamment la privatisation et la propriété privée), opérer une réforme de l'agriculture et du secteur de l'énergie afin d'accroître la production et augmenter les recettes en devises étrangères, enfin, instituer, à un niveau réaliste, un taux de change unique dont l'évolution sera déterminée par le marché.

L'assistance à la Russie, contenue dans une Déclaration du groupe des Sept, a fait aussi l'objet d'un paragraphe dans le communiqué final dont la formulation est apparue à double sens.

D'une part, le G-7 proclame *«l'importance»* qu'il attache à l'action de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), soulignant notamment le bien fondé de la priorité accordée à la sécurité des centrales nucléaires . D'autre part, il estime que l'action de la BERD en faveur de l'Europe de l'Est et des nouveaux Etats atteindra mieux ses objectifs si l'établissement londonien *«concentre ses efforts»* sur son *«actuel programme»* de développement du secteur privé et de privatisation de l'industrie nationalisée.

Ce que certains ont interprété comme une façon de conforter le refus initialement opposé par les Etats-Unis au projet de M. Jacques Attali, le président de la BERD, d'envisager l'octroi de prêts à taux préférentiels, voire des opérations à risque. Cette éventualité avait été envisagée à la mi-avril à l'occasion de l'assemblée annuelle de la BERD, à Budapest (Hongrie) et avait aussitôt déclenché un tir de barrage des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Japon.

F. L. et S. M

(1) Le Groupe des Dix (G-10) comprend 11 pays : la Belgique, le Canada, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni, les Etats-Unis.

Le communiqué

«Rétablir une croissance soutenue et non inflationniste»

Dans le communiqué, publié dimanche 26 avril à l'issue de leur réunion de Washington, les ministres des finances (G7), soulignent que *«si de nouveaux signes de reprise sont apparus (...), si les problèmes d'endettement des particuliers et des entreprises sont moindres (...), il est essentiel de renforcer la confiance des consommateurs et des investisseurs et de rétablir une croissance soutenue et non inflationniste pour améliorer la situation de l'emploi, promouvoir la croissance dans les pays en développement, aussi bien que pour aider à la réussite du passage à l'économie de marché des nouvelles démocraties de l'Europe de l'Est et des nouveaux Etats indépendants issus de l'ex-Union soviétique.»*

Le communiqué ajoute : *«Les pays qui connaissent un déficit budgétaire important, une inflation relativement élevée, des hausses salariales excessives et une politique monétaire restrictive devraient suivre des politiques équilibrées pour faciliter l'accélération de la croissance.»*

Si l'allusion à la situation allemande est claire, celle qui est faite à la situation japonaise l'est tout autant : *«Dans les pays qui connaissent des excédents importants et un ralentissement de la croissance, les décideurs publics devraient être attentifs aux possibilités de renforcer la demande interne au moyen de mesures appropriées.»* La tenue de la monnaie nippone est même explicitement mise en cause : *«le repli du yen (...) ne contribue pas au processus d'ajustement»*, est-il dit.

Un yen trop faible

Depuis le mois d'avril 1990, le yen ne cesse de perdre du terrain face au dollar, ce qui favorise les exportations japonaises vers le reste du monde. D'où l'intention manifestée par le G7 de voir la devise nippone retrouver un niveau plus conforme à sa valeur.

Pour la première fois depuis 1974

Les salariés des services publics allemands s'engagent dans la grève

Pour la première fois depuis 1974, les 2,3 millions de salariés des services publics allemands sont en grève, depuis ce week-end, à la suite d'une consultation organisée par le syndicat OTV. Le syndicat réclame une revalorisation des salaires de 5,4 % alors que les employeurs n'acceptent que 4,8 %.

FRANCFORT

de notre correspondant

Voici venu le temps des grèves. La fête de l'unification est bien finie et il faut maintenant en régler la lourde facture. Qui doit payer? Les entreprises, les salariés ou... les générations futures? Les conflits salariaux qui commencent dans les services publics mais qui menacent dans la métallurgie, le cœur de l'Allemagne industrielle, l'imprimerie et la construction, indiqueront comment s'effectuera le partage entre les salariés, leurs employeurs et l'Etat. Ils diront aussi comment la très vantée cogestion allemande tient dans l'épreuve la plus dure qui soit : celle du porte-monnaie.

Qui doit payer? Les syndicats expliquent que les salariés souffrent au travers de l'inflation, qui a atteint 4,8 % en rythme annuel, en mars et des taxes imposées l'été dernier par M. Kohl, contrairement à ses promesses. L'unification pèse sur les salaires tandis que les entreprises profitent du boom et réalisent des profits records, ajoutent les syndicats. Début avril les Allemands avaient, dans les élections régionales, manifesté leur colère par un vote de protestation contre la vie chère. La durée de la grève qui commence, sa force, éclaireront sur la détermination des Allemands de l'Ouest à accepter de financer les ambitions de leur pays qui «achète» l'Allemagne de l'Est, soutient l'Europe de l'Est, finance les Russes et doit, aussi, augmenter sa contribution à l'Europe de M. Delors.

Trop c'est trop. Comme on s'y attendait, les consultations, organisées à la fin de la semaine dernière par le syndicat OTV des services publics, l'ont conforté dans ses intransigeances salariales. Près de 90 % des 1,3 million d'adhérents ont voté en faveur de la grève. OTV réclame des augmentations de salaires de 9,5 % pour cette année. Le syndicat avait accepté la proposition des médiateurs, appelés à la rescousse il y a dix jours, d'une augmentation de 5,4 %. Mais les employeurs ont rejeté ce chiffre, ne voulant pas aller au-delà de 4,8 %. OTV a appelé à la grève revenant sur ses 9,5 % de départ.

Les arrêts de travail des 2,3 millions de salariés concernés ont donc commencé et le pays se prépare à vivre dans un sérieux chaos. La police a prévu une immense pagaille sur les axes routiers. Le mouvement aura une ampleur variable suivant les villes et les régions. Mais dès vendredi la poste se mettait en grève, ainsi que certains employés d'autoroute. Lundi, les bus, les métros et les trains devaient être perturbés, voire complètement arrêtés suivant les villes. Les employés municipaux les plus divers, comme les éboueurs, certains fonctionnaire régionaux des finances, du Arbeitamt (l'équivalent de l'ANPE) de Munich, des hôpitaux ou les serveurs de cantine, ont rejoint le mouvement. Le syndicat OTV, qui regroupe les services publics, a des tactiques variables et les grèves sont tantôt illimitées tantôt tournantes. L'objectif est simple : démontrer que le pays *«ne peut pas vivre sans les services publics»*. Il disposerait d'un trésor de guerre de 600 millions de marks pour payer les salariés en grève.

Les négociations salariales se déroulent chaque année en Allemagne par profession. Dans la sidérurgie puis dans les banques, les syndicats ont obtenu des hausses de 6,4 % et de 5,8 %, qui ont été jugées excessives par beaucoup. Les employeurs des services publics ont voulu s'en tenir à 4,8 %. La différence entre ces 4,8 % et les 5,4 % acceptés par les syndicats apparaît faible : cela représente 80 DM pour un salaire mensuel moyen.

Les employeurs avancent le mauvais état des caisses publiques : les transferts publics vers les cinq Länder de l'Est ont atteint 150 milliards de DM l'an dernier et monteront à 180 milliards cette année, 6 % du PIB. M. Kohl ayant promis que l'unification ne coûterait rien au contribuable, l'essentiel de son financement a été fait par creusement des déficits. Du coup, la dette publique enfle dangereusement. Elle atteindra 1 800 milliards de DM en 1995. L'Etat fédéral et les *Länder* doivent donc se serrer la ceinture et ce, pendant plusieurs années. Le gouvernement a annoncé que les dépenses budgétaires évolueront désormais à une croissance inférieure de moitié à celle du PIB. Il faut couper sévèrement dans les subventions mais aussi tenir les salaires. Le front des employeurs semble toutefois donner des signes de faiblesse. Mme Heide Simonis, social-démocrate, ministre de finances du Schleswig-Holstein et partie prenante de la négociation avec OTV, a indiqué que les employeurs devaient faire une nouvelle offre. D'autres membres du SPD partagent ce sentiment que la différence des positions ne mérite pas de mettre le pays sens dessus dessous.

La dernière grève des services publics remonte à 1974. Les salariés avaient remporté une victoire avec des hausses de 11 %. Mais ce montant avait entraîné une spirale des prix marquant le début de la fin pour le chancelier Brandt. M. Kohl, le chancelier de l'unification, veut qu'elle soit réussie. Il suit la négociation heure par heure, et annonce qu'il ne veut rien lâcher : *«Je ne suis pas Willy Brandt»*, a-t-il dit.

ÉRIC LE BOUCHER

Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

EUMETSAT

The European Organisation for the Exploitation of Meteorological Satellites is an intergovernmental European organisation of 16 Member States (Belgium, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Ireland, Italy, Netherlands, Norway, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland, Turkey, United Kingdom). Established in 1986 and located in Darmstadt, in the vicinity of Frankfurt/Main in Germany, it is responsible for the establishment and operation of meteorological satellites. Further to the current Meteosat Operational Programme EUMETSAT is now preparing new programmes related to geostationary and polar orbiting satellite systems.

For its current and future activities, EUMETSAT is inviting well qualified candidates (male or female) to apply for the following posts :

Product Extraction Engineer (Ref. No. VN 92/8) - to evaluate, define and implement product algorithms and methods for the operational extraction of meteorological information from satellite data and to participate in the development of meteorological data extraction facilities.

Image Processing Engineer (Ref. No. VN 92/9) - to develop satellite image rectification, processing and quality assessment techniques and algorithms.

Telecommunications Engineer (Ref. No. VN 92/10) - to assist in the technical management of the existing METEOSAT telecommunication systems and the definition of future EUMETSAT systems.

Orbit and Attitude Engineer (Ref. No. VN 92/11) - to provide flight dynamics support to existing and future geostationary and polar orbiting spacecraft.

Computer Specialist (Ref. No. VN 92/12) - to assist in the management of the existing office computer network and in the planning, procurement and installation of future systems.

2 Meteorological Product Experts (Ref. No. VN 92/13) - to provide scientific expertise within the METEOSAT Second Generation Programme in support of meteorological product extraction from satellite radiometer data.

Space Systems Engineer (Ref. No. VN 92/14) - to provide system level technical support in the procurement of the METEOSAT Transition Programme spacecraft.

Launcher Systems Engineer (Ref. No. VN 92/15) - to be responsible for the technical aspects related to launch vehicle procurement and the launch campaign of the METEOSAT Transition Programme spacecraft.

Ground Segment Engineer (Ref. No. VN 92/16) - to support the development and preparation for operations of the METEOSAT Transition Programme satellite and mission control centre.

Ground Station Engineer (Ref. No. VN 92/17) - to support the procurement, technical management and preparation for operations of the METEOSAT Transition Programme ground station.

Meteorological Communication Package Facility Engineer (Ref. No. VN 92/18) - to coordinate the studies, definition and industrial development of the on-board Meteorological Communications Package for the EUMETSAT Polar System.

2 Ground Segment Engineers (Ref. No. VN 92/19 & 20) - to define the concepts, specify the requirements and manage industrial studies for the future ground segments of the METEOSAT Second Generation and the EUMETSAT Polar System Programmes.

Possible candidates for these posts should have at least 5 years relevant experience except for the post of computer specialist for which a more junior candidate could be acceptable and must be nationals of one of the EUMETSAT member states. Fluency in one of the official languages of EUMETSAT (English/French) together with a working knowledge of the other language is required. Contracts will be awarded for an initial period of four years. The salaries are attractive and in line with other International Organisations. Applications (CV, covering letter, indication of availability) should be written either in English or French, indicating the Reference No. and should be mailed to :

EUMETSAT - Mr. Per Lilja, Personnel Officer
Am Elfengrund 45 - 6100 Darmstadt-Eberstadt, Germany.

CONTESSE

Le Monde

International

JEUNES DIPLOMES
(HEC, ESSEC, IEP...)



Jeunes diplômés, débutants ou avec une première expérience, devenez L'ADJOINT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Filiale de l'un des majors du BTP, ETPM réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards dans l'offshore. Cette performance la situe en très bonne position au sein du cercle des leaders. Dans le cadre d'une fonction très évolutive, nous vous proposons d'assister le Directeur Administratif et Financier dans les fonctions suivantes :

Responsable de la Région Mer du Nord (400 à 800 personnes), vous aurez la charge de superviser et d'administrer les services comptables et financiers, contrôler et analyser les chantiers de la zone concernée, suivre la gestion budgétaire et les différents aspects fiscaux et sociaux.

Un poste très complet, comme vous le constatez, nous vous le confierons si, au cours de vos études supérieures (HEC, ESSEC,IEP Ecofi...), vous avez effectué des stages formateurs dans un contexte industriel et international. Si vous disposez d'une première expérience, celle-ci doit être de courte durée. Bien entendu, vous utilisez la micro et pratiquez couramment l'anglais.

Ce poste est basé à Rotterdam.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous réf. 8263 à EUROMESSAGES BP 80 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

ETPM

LA MER A SES ARCHITECTES

Le Monde

International

SUISSE

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

Institution internationale située à Bâle avec un effectif de 440 membres de 22 pays différents

recherche un

JEUNE GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES EN DEVISES

(âgé de 28 ans environ)

qui sera intégré dans une équipe gérant des capitaux sur les principaux marchés mondiaux.

Diplômé d'une école de gestion ou d'actuariat et bénéficiant d'une première expérience (entre un et trois ans) des marchés financiers, vous possédez de solides notions de mathématiques financières et une très bonne maîtrise de l'anglais (des connaissances d'allemand seraient également bienvenues). Vous établirez en outre votre résidence en Suisse.

La BRI vous offre de bonnes conditions d'emploi dans un environnement international.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser votre dossier de candidature, accompagné d'une photographie récente et de références, à la Section du Personnel, Banque des Règlements Internationaux, CH-4002 Bâle, sous le numéro 92119.

LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

offre un certain nombre de

stages

spécialisés en informatique et bureautique dans les environnements suivants: ORACLE, UNIX, ETHERNET

Conditions d'admission: ☐ être né(e) après le 7 juin 1965; ☐ être détenteur d'un diplôme en informatique (minimum bac + 2) d'une institution reconnue; ☐ posséder une connaissance approfondie de l'environnement MS-DOS (PC AT, périphériques et logiciels); ☐ connaître le français et l'anglais.

Les candidats (m/f) sont invités à envoyer un curriculum vitae détaillé (avec photo d'identité), ainsi qu'une copie de leur(s) diplôme(s) d'enseignement secondaire et supérieur, au Secrétariat général du Comité économique et social, Direction du Personnel et des Finances, rue Ravenstein 2, B-1000 Bruxelles, de préférence par pli recommandé, le 8 juin 1992 au plus tard (la date de la poste faisant foi).

Une première sélection sera opérée sur la base des candidatures reçues. Un accusé de réception ne sera envoyé qu'aux candidats qui seront ultérieurement convoqués pour un entretien.

Les stages se dérouleront du 1er septembre 1992 au 30 juin 1993, et les stagiaires percevront une allocation mensuelle.

Le Comité économique et social est une assemblée consultative des Communautés européennes. Le siège de son secrétariat se situe à Bruxelles.

URGENT

POUR LE 1er OCTOBRE 1992

L'INSTITUT FRANCO-JAPONAIS DE TOKYO

RECRUTE

2 professeurs de français langue étrangère

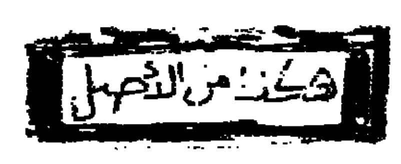
titulaires de l'éducation nationale
formation et expérience en FLE indispensable
contrat d'un an renouvelable
possibilité détachement
(salaire brut annuel environ 240 000 FF)

un(e) bibliothécaire-documentaliste expérimenté(e)

de préférence fonctionnaire titulaire (possib. détachement) avec connaissance de l'informatique et de la télématique pour réorganiser et animer la bibliothèque-médiathèque de l'Institut.
(Période d'essai d'un an.
Salaire brut annuel début environ 220 000 FF)

Lettre de motivation, photo, CV, copies diplômes, attestations stages et toute pièce justificative expérience en FLE
avant le 15 MAI 1992

à INSTITUT FRANCO-JAPONAIS DE TOKYO
Service de la Formation
15, Funagawara-cho, Ichigaya, Shinjuku-ku, Tokyo
Fax :19.81.3.5261.3927



Le Monde

International

UNE GESTIONNAIRE
IE PORTEFEUILLES
GATAIRES EN DEVISES

stages

DIRECTEUR D'AGENCE COMMERCIALE
Japon

Filiale d'un important groupe français de produits chimiques et agro-alimentaires - 16 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 13.000 employés, cette société dispose d'un très large réseau d'implantations internationales tant en unités de production et de stockage qu'en divisions commerciales. Elle recherche aujourd'hui le nouveau directeur pour son agence du Japon. Rattaché à la direction export, il négociera les contrats de vente de matières premières avec les importateurs japonais et organisera les livraisons, en liaison avec les structures commerciales et logistiques des filiales de production et des clients industriels. Il suivra également en permanence l'évolution du marché pour conforter et développer les intérêts de la société. De formation supérieure, francophone pratiquant l'anglais et maîtrisant le japonais, le candidat recherché saura faire valoir une expérience réussie de la vente au Japon, qui lui aura déjà permis de s'imprégner de la culture des affaires dans ce pays. Les conditions offertes pour ce poste basé à Tokyo ainsi que les perspectives d'évolution au sein de ce groupe de renom sauront motiver des candidats de valeur. Ecrire à Francis FREY, en précisant la référence A/6959M - **PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67080 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER NIGÉRIA

Partout où vivent les hommes, SODEXHO, avec 39000 collaborateurs, s'affirme comme la référence internationale dans le domaine de la restauration et des services. N°1 bis de la filiale "Gestion de Bases Vie" au Nigéria, vous participerez à l'élaboration des budgets et prévisions annuels ainsi qu'aux plans d'actions de gestion. Vous superviserez l'équipe comptable (6 personnes) et assurerez la fiabilité du reporting au siège. Vous serez étroitement impliqué dans la direction de la filiale et remplacerez le Directeur en son absence. La trentaine, ESC + DECS, vous possédez une expérience de la fonction acquise en cabinet d'audit ou en entreprise internationale. Autonome et opérationnel, vous êtes bilingue anglais. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence UM/118/RAF à PATRICK TORDJMANN - SODEXHO BP 67 - 78185 St Quentin en Yvelines cedex ou composer le 36.16 code SODEXHO.

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

avec 14 % de sa diffusion

1er quotidien français à l'étranger



Director of Exhibitions

London based. Salary within the region £40-£45k

The post of Director of Exhibitions will become vacant in October on the retirement of the present incumbent, Joanna Drew. The Director has responsibility for the programme of exhibitions at the Hayward Gallery and, on behalf of the Arts Council, for the National Touring Exhibitions programme and the Arts Council Collection based at the Hayward Gallery.

Art exhibitions are an important aspect of the presentation and promotion of the arts by the South Bank Centre, the largest arts centre in Europe. In addition to the exhibitions mounted at the Hayward Gallery, the National Touring programme tours up to thirty exhibitions a year throughout the country, including those based on the Arts Council Collection.

The Director of Exhibitions will report to the General Director (Arts), Nicholas Snowman, who heads a team of arts directors exploring links between art forms as well as looking after their specific areas. The Director of Exhibitions will also be a member of the Centre's corporate management team which determines policy for administrative and artistic matters.

We seek someone with an outstanding record in making and promoting art exhibitions, who will be able to devise stimulating and varied programmes that combine the familiar with the less familiar, the popular with the more innovative and challenging. The Director will lead a talented and experienced team and will have a wide knowledge of Western art, architecture, design and photography of the modern and contemporary periods, and a familiarity with the art of other cultures. He or she will also have an active interest in the performing arts. A knowledge of other European languages is desirable.

The Director heads a department of some seventy staff. We are looking for a modern management style, together with a sensitivity to the need for sound budget management and the benefits of marketing and commercial enterprise in the arts, including sponsorship.

The structure and operations of the Exhibitions Department are currently being reviewed. The new Director will have the opportunity of considering options for change and will be fully involved in any decisions which he or she will be responsible for implementing.

The new Director will play a leading role in the brief and design for a proposed new gallery to replace the present Hayward Gallery. This building will form part of a much larger site improvement scheme for the South Bank Centre as a whole.

Benefits include non-contributory pension scheme.

For an application form and further details, please contact Fiona Archer in the Personnel Department, South Bank Board, Royal Festival Hall, London SE1 8XX, England. Telephone: 071-921 0659. Closing date for return of completed applications: Friday 26th June 1992.

The World's No.1 Centre for the Arts

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

11e arrdt

NATION. Près métro 2 P., cuisine équipée, bains, penderies, chff. élect., loggia, terrasse 30 m², pl. sud. 1 200 000 F. Tél. 43-48-48-59 ou 43-36-45-11

12e arrdt

Mo PTE-DORÉE. Ds résid. bon stand. sup. 4 P. (106 m²). Prestations lux. 2 200 000 F. IMMOSOULT. 46-28-06-33

BOULEVARD DE PICPUS Immeuble ravalé. BEAU STUDIO, cuis., entrée. Tout cft. 1er étg. Calme. 435 000 F. 48-04-84-48

14e arrdt

Ds imm. restauré, 4e étage 2 P., cuis., s. de bains. Remis en état. Ensoleillé. Vis. lundi, mardi 14 h/17 h.
26, R. HENRI-REGNAULT

17e arrdt

PIERRE-DEMOURS
2/3 P. imm. pierre de t. Ascenseur. A partir de 1 000 000 F. 42-89-50-57

MÉTRO GUY-MOQUET Immeub. briques. BEAU STUDIO sur rue. Confort, s. de bns, wc. 3e ét. 260 000 F. 48-04-35-35

18e arrdt

BUTTE-MONTMARTRE BEAU 2 PCES. Cuis., wc, 2e ét. sur rue. Interphone. Faibles charges. 498 000, créd. 43-70-04-64

19e arrdt

PARC BUTTES-CHAUMONT Bel immeuble. Digicode. STUDIO. Coin cuis. Tout confort. 1er étage. 319 000, créd. 43-70-04-64

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Métro M.-Sembat

4 PCES 102 m². 3e étg. Superbe séj. 45 m². 3 chb. Livraison immédiate. Prix : 2 660 000 F. Parking inclus.

BREGUET
47-58-07-17

ASNIÈRES ds rés. stand. 1974 PARTICULIER vd Appart. 75 m² Tts commod. s. place, ensoleillé 3e ét., dble ex E/O s vis-à-vis Tt conf. Double living 2 gr. ch Cuis. équip. et s.-d.-b. neuve(s) Porte blindées appart. et cave Asc., interph., parking couvert. 800 000 F Tél. 40-85-08-69

LA GARENNE-COLOMBES
400 m gare Les Vallées Std. au 4 P. av. terrasses. Calme. Soleil. Livraison début 93. B.V. sur place : 30/32, av. du Gal-de-Gaulle Ts les jrs sf mardi et merc. de 14 h à 19 h. Sam., dim. 10 à 12 h 30, 14 à 19 h. Tél. : 46-13-76-52

94 Val-de-Marne

NOGENT-S/MARNE
EXCEPTIONNEL
4 P. 5e étage.

Belle terrasse plein sud. Cave et parking inclus. Livraison immédiate. Prix : 1 685 000 F. Frais d'acte inclus.

BREGUET
47-58-07-17

appartements achats

Collaborateur du journal recherche appartement, Paris 100 m² env. Préférence ancien, même avec travaux, mais clair et calme. Écrire sous réf. no 6081 au Monde Publicité, 15/17, r. du Col.-P.-Avia qui transmettra, ou tél. 50-27-63-02

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 PIÈCES sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour, dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s. de bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, salle de bains, dressing. Garage : 2 voitures, terrasse 200 m², quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F. Après 19 h : 45-98-12-78.

PAVILLON (77) sur 720 m² pay., s.-sol tot., gar 3 v., cuis équ., séj avec ch., 3 ch., w-c, s.-de-b., sal. de jeux, 2 terra Belles prestations :
1 350 000 FRANCS
Tél. : 60-29-16-28 (apr. 19 h)

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

A louer
BUREAUX
200 m² sur 2 étages, sans pas de porte. Angle av. Parmentier et rue du Chemin-Vert. Tél. : 47-36-58-33, après 19 h.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

VIE DES ENTREPRISES

Inauguration d'une nouvelle usine à Bayonne

Le président de Sony prévoit de meilleurs résultats « d'ici deux ans »

Finie la brouille franco-nippone. Venu inaugurer en fin de semaine dernière sa seconde usine à Bayonne, M. Akio Morita, président fondateur de Sony, a remercié M. Dominique Strauss-Kahn *« pour ses efforts en faveur de la réconciliation économique entre la France et le Japon »*. Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, pour sa part, a jugé *« saine »* la concurrence de Sony, et délivré au Japonais *« un brevet de bonne citoyenneté européenne »*.

Le numéro un mondial de l'électronique grand public, il est vrai, a choisi pour la quatrième fois le Sud-Ouest pour implanter une usine sur le continent. Un continent qui représente désormais 30 % (38,5 milliards de francs) des ventes mondiales du groupe. Sony emploie en Europe 17 000 de ses 115 000 salariés et y fabrique désormais 40 % de ce qu'il y vend. Le pourcentage demande toutefois à être nuancé, puisqu'il faut distinguer, comme le reconnaît M. Michel Galiana-Mingot, président de Sony-France, *« production locale et contenu local »*.

Spécialisée dans les têtes de lecture laser et les circuits imprimés dits multicouches, la nouvelle unité de Bayonne, qui emploie deux cent vingt personnes, constitue le troisième investissement majeur de Sony en Europe pour les composants-clés. Des composants qui devraient engendrer, selon M. Strauss-Kahn, *« un effet positif de 300 millions de francs sur la balance commerciale française »*. Pour rentabiliser un investissement de 350 millions de francs (8 millions ayant été apportés par la région, 5 par le département et 40 au titre de l'aménagement du territoire), Sony espère en effet vendre ses composants à d'autres fabricants européens d'électronique.

L'ouverture de l'usine de Bayonne intervient en tout cas dans une phase délicate pour Sony. Victime d'une hausse du yen comme de la conjoncture, la firme japonaise prévoit une perte d'exploitation de 860 millions des francs pour l'année fiscale 1991-1992 (*le Monde* daté 23-24 février). *« Nous avons sous-estimé le poids de nos investissements dans une conjoncture déprimée*, a déclaré M. Morita. *Mais d'ici deux ans, nous renouerons avec de meilleurs chiffres. »* Recherche et développement n'en seront pas affectés, mais la société *« ralentira un peu ses investissements dans la production »*. Bayonne peut pousser un « ouf » de soulagement.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Groupe Gérard Pasquier (confection) : bénéfice en baisse de 2,5 %.** – Le bénéfice net consolidé (part du groupe) de Gérard Pasquier (confection) a légèrement fléchi l'an dernier, s'établissant à 4,36 millions de francs contre 4,47 millions en 1990 (– 2,5 %), annonce la société. Le chiffre d'affaires net a accusé, lui aussi, un recul de 4 % (243,2 millions de francs contre 253,4 millions). Le groupe, qui est contrôlé par ses salariés, souligne cependant que les mesures de restructuration entreprises *« laissent augurer une amélioration des résultats en 1992 »*. Les actionnaires se verront proposer un dividende net de 24,6 F.

□ **CSEE : perte nette consolidée de 45 millions de francs en 1991.** – La Compagnie des signaux et d'équipements électroniques (CSEE) a enregistré une perte nette consolidée part du groupe de 45 millions de francs en 1991, contre un déficit de 166 millions en 1990, indiquait mercredi 22 avril un communiqué du groupe. Le chiffre d'affaires consolidé est apparemment demeuré quasi stable (+ 2 %) à 1,24 milliard de francs. En fait, il a connu une baisse de 3,7 % à périmètre constant. Toutefois *« en dépit d'une conjoncture défavorable, les prises de commandes, principalement celles de la branche transport, sont en progression sensibles. Le carnet de commandes s'est accru de 34 % pour s'établir à 1,785 milliard de francs à fin 1991, soit près d'un an et demi de chiffre d'affaires 1991 »* précise le communiqué en indiquant qu'il *« permet d'envisager un retour à la profitabilité en 1992 »*.

□ **BAT Industries : hausse de 11 % du bénéfice annuel.** – BAT Industries, le conglomérat britannique du tabac et des assurances, a enregistré une hausse de 11 % de son bénéfice imposable annuel, à 1,05 milliard de livres (10,5 milliards de francs) l'an dernier contre 945 millions de livres l'année précédente. Le chiffre d'affaires a augmenté de 8 % à 19,6 milliards de livres contre 18,2 milliards.

□ **ABB : chiffre d'affaires et bénéfice net en hausse.** – Le groupe helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB), numéro un mondial de l'électromécanique, a réalisé au cours de l'exercice 1991 un bénéfice net de 609 millions de dollars (3,4 milliards de francs) en hausse de 3,22 %, et un chiffre d'affaires en hausse de 8,22 % à 28,9 milliards de dollars contre 26,7 milliards en 1990, indique la société. La plus forte croissance résulte du secteur industriel qui a doublé son résultat d'exploitation passant de 123 millions de dollars en 1990 à 242 millions en 1991. Cette progression résulte de la restructuration et de l'intégration de l'ancienne société Combustion Engineering, souligne le communiqué. Fin 1991, ABB employait 214 000 personnes soit un millier de moins qu'en 1990. Compte non tenu des nouvelles acquisitions la diminution des effectifs est de 13 000 soit 6 %.

INTRODUCTION

□ **L'Olympique de Marseille prochainement en Bourse.** – Dans un entretien au quotidien *les Echos* du 27 avril, le ministre de la ville et président de l'Olympique de Marseille, M. Bernard Tapie, indique qu'il prépare l'introduction en Bourse de son club de football. *« Le projet Bredin va permettre de faire évoluer les choses dans le football en autorisant la création de sociétés commerciales. La situation juridique de l'Olympique de Marseille va donc se transformer. Je peux vous révéler que je prépare déjà l'introduction de l'OM au hors cote de la Bourse de Marseille pour la prochaine saison. Je conserverai 34 % du capital de la nouvelle société, l'association propriétaire du nom en aura 25 % et le reste sera vendu en Bourse. »*

ACCORDS

□ **Philips se renforce en Chine.** – La compagnie néerlandaise Philips a signé, vendredi 24 avril, un accord à Suzhou, en Chine populaire, pour y fabriquer des téléviseurs. Philips contrôlera 51 % de la société d'Etat Suzhou TV et Factory. La compagnie néerlandaise a également annoncé le démarrage, à Shanghaï, d'une nouvelle unité de production de circuits intégrés, dont elle contrôle 51 %, en collaboration avec l'usine de radio numéro 7. La construction de cette unité, qui emploiera environ 500 personnes, avait débuté en 1989 et s'est terminée en 1991. La production commerciale devrait débuter en mai ou juin.

□ **Pepsi Cola et Coca Cola signent des accords à long terme avec Nutrasweet.** – Les deux plus importants fabricants américains de boissons gazeuses, Coca Cola et Pepsi Cola, ont signé des accords à long terme avec la firme Nutrasweet pour l'achat d'aspartame, qui remplace le sucre dans les versions diététiques de leurs boissons, a-t-on appris mercredi 22 avril auprès des firmes. Cet accord, dont les cocontractants n'ont pas précisé la durée, est important pour Nutrasweet car son brevet, déposé aux Etats-Unis pour l'aspartame, arrive à expiration à la mi-décembre, exposant le fabricant à la concurrence. Les boissons représentent environ 75 % des débouchés de l'aspartame aux Etats-Unis, selon Nutrasweet.

MARCHÉ

□ **BSN lance Salvetat une nouvelle eau minérale gazeuze.** – BSN, numéro un français de l'agroalimentaire a inauguré, vendredi 24 avril, une usine d'embouteillage d'eau minérale gazeuze dans l'Hérault à La Salvetat-sur-Agout. Cette source du haut Languedoc devrait permettre au groupe de M. Antoine Riboud de se renforcer sur le marché des eaux minérales gazeuzes qui, en France, est en pleine expansion. Il a atteint 890 millions de litres en 1991 (+ 6 % par rapport à 1990). L'objectif de La Salvetat est de pallier les contraintes de Badoit, autre marque du groupe, qui, avec 270 millions de litres par an, est arrivée au maximum de ses capacités de débit. Or, victime de son succès, cette eau gazeuze n'arrive pas à répondre à la demande et enregistre 12 % de rupture de stocks dans les grandes surfaces.

CRISE

□ **Messier-Hispano ferme une usine aéronautique à Bobigny.** – La société Messier-Hispano a annoncé la fermeture, en septembre, de son atelier de Bobigny (Seine-Saint-Denis) qui est spécialisé dans les trains d'atterrissage pour avions et hélicoptères. Cette usine occupe cent quatre-vingt-huit salariés. Les fabrications seront regroupées dans d'autres établissements – notamment à Molsheim (Bas-Rhin) – de Messier-Hispano (qui relève du groupe SNECMA) et, de son côté, le bureau d'études sera transféré à Vélizy (Yvelines). Cette restructuration est liée aux difficultés du principal client (l'avionneur brésilien Embraer) et au ralentissement des commandes d'équipements dans le domaine des hélicoptères.

GUIDE

□ **Un guide de la créatrice d'entreprise.** – La préfecture de la région d'Ile-de-France vient de publier la deuxième édition du *Guide de la créatrice d'entreprise*. Réalisé par la délégation régionale aux droits des femmes avec le concours de l'association Femmes et entreprises des Hauts-de-Seine, ce fascicule offre aux femmes qui souhaitent créer leur entreprise une gamme complète de conseils pratiques, allant du choix de l'implantation à l'incidence du régime matrimonial sur l'activité professionnelle. Il est mis gratuitement à la disposition des intéressées à la délégation régionale aux droits des femmes, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris (tél. : 47-53-34-20), et dans les centres d'information des droits des femmes (CIDF) de l'Ile-de-France.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	16 avril 1992
Total actif	621 409
dont	
Or	164 245
Disponibilités à vue à l'étranger	103 558
Ecus	54 703
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 835
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 593
Concours au Trésor public	40 280
Titres d'Etat (bons et obligations)	55 055
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	401
Effets privés	60 628
Effets en cours de recouvrement	43 122
Total passif	621 409
dont	
Billets en circulation	254 898
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	53 412
Compte courant du Trésor public	17 813
Reprises de liquidités	6 872
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 001
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	54 842
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	185 432

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,60 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,50 %
– Taux des avances sur titres	12 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	16-4-92	24-4-92
Valeurs franç. à rev. variable	113,1	112,8
Valeurs industrielles	113,6	113,6
Valeurs étrangères	104,3	103,2
Pétroles-Energie	102,5	99,5
Chimie	119,7	122,3
Métallurgie, mécanique	122,1	124,4
Electricité, électronique	113,3	112,5
Bâtiment et matériaux	116,5	117,4
Ind. de consom. non alim.	115,9	116,5
Agroalimentaire	111,7	111,7
Distribution	118,7	117,6
Transports, loisirs, services	113,5	112,8
Assurances	114,5	112,8
Crédit banque	112,8	112,1
Siconi	98,3	98,2
Immobilier et foncier	96	95,1
Investissement et portefeuille	113,1	113
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,9	99,7
Emprunts d'État	99,2	99,3
Emprunts garantis et assimilés	100,3	99,9
Sociétés	103,3	100,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 331,7	4 320,2
Valeurs étrangères	4 133,4	4 089,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	625,1	623,4
Valeurs étrangères	668,9	663
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119,3	119,1
Emprunt d'Etat	120,1	120,2
Emprunts garantis et assimilés	118,7	118,2
Sociétés	117,7	117,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	16-4-92	24-4-92
Indice général	538,6	537,6
Produits de base	456,9	449,2
Construction	509,3	511,3
Biens d'équipement	288,9	284,4
Biens de consom. durables	581,7	602,6
Biens de consom. non durables	811	814,9
Biens de consom. alim.	920,2	921,6
Services	535,5	532,5
Sociétés financières	523,8	521,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	415,8	422,5
Valeurs industrielles	547,5	547,4

TOKYO, 27 avril ⬇

Consolidation

Après sa reprise de la fin de semaine dernière, la Bourse de Tokyo a éprouvé le besoin de souffler lundi, et l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé la séance en léger recul, cédant 91,93 points (0,5 %) à 17 450,52 points.

Le volume des échanges était particulièrement faible et les opérateurs semblaient indécis et prudents. Une nouvelle faiblesse des obligations japonaises et des ventes d'arbitrage liées à l'indice ont suffi pour orienter le marché à la baisse. Par ailleurs, le communiqué publié à Washington dimanche par le groupe des sept grands pays industralisés, en faveur d'une appréciation du yen, n'a eu aucun impact sur la Bourse et a très légèrement soutenu la monnaie japonaise.

VALEURS	Cours du 24 avril	Cours du 27 avril
Akai	517	NC
Bridgestone	1 160	1 160
Canon	1 390	1 390
Fuji Bank	1 350	1 330
Honda Motors	1 590	1 600
Matsushita Electric	1 410	1 410
Mitsubishi Heavy	578	583
Sony Corp.	4 390	4 310
Toyota Motors	1 460	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4390	4400	Immob. Hôtelière	1175	1175
Arnault Associés	275		Interni. Computer	155	
B.A.C	68	...	I.P.B.M.	61 10	
Bque Vernes	751		Locamic	72	
Boiron (Ly)	460	460	Matra Comm	187	189
Boisset (Lyon)	222		Molex	175	
C.A.L-de-Fr (C.C.I)	840	840	Publi Filipacchi	390	380
Calberson	321	...	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	294	
Cardif	957	935	Select Invest (Ly)	90	
C.E.G.E.P.	175	...	Serbo	310	
C.F.P.I	255 10	...	Sopra	325	
C.N.I.M	1120	1100	TF1	460	452
Codetour	280		Thermador H. (Ly)	381	
Conforama	1218	...	Unilog	255	
Creeks	190 20	...	Val et Cie	111 50	
Dauphin	280	...	Y. St-Laurent Groupe	862	860
Delmas	1000				
Demachy Worms Cie	348				
Devanlay	1000	1005			
Deville	188 50	...			
Dolisos	115	...			
Editions Belfond	196	...			
Europ. Propulsion	189	183			
Finacor	110				
G.F.F. (group fon.f.)	106	106			
G.L.M	350				
Gravograph	171 50	...			
Guintoli	905	905			
I.C.C	197				
Idianova	97	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 107 398

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,42	107,66	108
Précédent	107,74	108,04	108,12

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
108	0,20	0,86	0,76	1,10

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 579

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 983,50	1 997,50	1 997
Précédent	1 991	2 007,50	1 998,50

CHANGES

Dollar : 5,58 F ⬆

Au lendemain du G7 à Washington, le dollar évoluait sur des marchés des changes agités, lundi 27 avril. Il se montrait ferme face au mark, affaibli par la grève du secteur public en Allemagne. A Paris, le billet vert a ouvert en hausse à 5,58 francs contre 5,5690 francs à la cotation officielle de vendredi 24.

FRANCFORT	24 avril	27 avril
Dollar (en DM)	1,6509	1,6565
TOKYO	24 avril	27 avril
Dollar (en yens)	134,65	133,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 avril) .... 9 15/16 - 10 1/16 %

New-York (24 avril) .... 3 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	23 avril	24 avril
Valeurs françaises	114,80	NC
Valeurs étrangères	102,70	NC
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	538,10	537,60
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 978,10	1 984,90

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	23 avril	24 avril
Industrielles	3 348,61	3 324,46

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	23 avril	24 avril
100 valeurs	2 609,80	2 642,90
30 valeurs	2 042,70	2 072,50
Mines d'or	111,00	109,20
Fonds d'Etat	88,45	88,31

FRANCFORT

	23 avril	24 avril
Dax	1 752,44	1 745,70

TOKYO

	24 avril	27 avril
Nikkei Dow Jones	17 450,52	17 542,00
Indice général	1 314,00	1 312,85

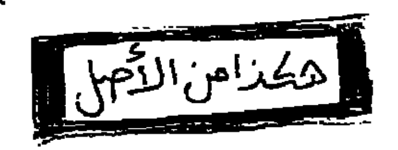
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5910	5,5930	5,6737	5,6787
Yen (100)	4,1846	4,1893	4,2393	4,2470
Ecu	6,9205	6,9259	6,9157	6,9260
Deutschemark	3,3740	3,3745	3,3740	3,3765
Franc suisse	3,6418	3,6456	3,6507	3,6572
Lire italienne (1000)	4,4833	4,4868	4,4585	4,4651
Livre sterling	9,9005	9,9098	9,8875	9,9033
Peseta (100)	5,3759	5,3805	5,3444	5,3543

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4
Lire italienne (1000)	12	12 1/4	12	12 1/4	12	12 1/4
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 1/2
Peseta (100)	12	12 1/4	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 27 AVRIL

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4580	C.N.E 3%	4575	....	....	....
892	B.N.P. T.P.	909	910	910	+ 0 11
902	Cr.Lyon. T.P.	939	904	904	- 3 73
1440	Renault T.P.	1467	1497	1497	+ 2 04
1628	Rhone Poul. T.P.	1650	1660	1660	+ 0 61
1144	Saint Gobain T.P.	1131	1145	1145	+ 1 24
909	Thomson T.P.	900	920	920	+ 2 22
785	ACCOR	785	786	786	+ 0 13
770	Air Liquide	777	767	771	- 0 77
635	Alcatel-Alsthom	642	641	640	- 0 31
1670	Als.Superm.	1680	1700	1680	....
315	A L S P I	300	305	305	+ 1 67
495	AGF Sté Centrale	490 50	491	488	- 0 51
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	166	168	170 50	+ 2 71
935	Axa (ex Cie Midi)	946	941	944	- 0 21
154	Bafip	158	160	160	+ 1 27
121	Bail-Equipem.	125 50	124	124	- 1 20
800	Bail Investiss.	824	830	825	+ 0 12
490	Bancaire	470	465	465	- 1 06
810	Bazar H.-V.	805	....	....	....
690	Beghin-Say	654	652	652	- 0 31
1380	Berger (M)	1400	....	....	....
410	Bertrand Faure	410	....	....	....
775	Bic	780	765	765	- 1 92
1090	B.I.P.	1100	1098	1098	- 0 18
340	BIS	334	330 10	334 80	+ 0 24
375	B N P (CI)	393	395	395	+ 0 51
790	Bollore Tech.	756	760	761	+ 0 66
2900	Bongrain	2907	2881	2900	- 0 24
740	Bon-Marché	758	779	770	+ 1 58
630	Bouygues	636	631	632	- 0 63
112	BP France	116 40	115	115	- 1 20
1160	B S N	1144	1144	1139	- 0 44
1130	Canal Plus	1145	1147	1149	+ 0 35
330	Cap Gem.S.	330	325	325 30	- 1 42
2880	Carrefour	2560	2531	2542	- 0 70
165	Casino	166 50	166 50	167	+ 0 30
100	Casino ADP	100	101 50	100 50	+ 0 50
2200	Castorama D.I.	2170	2170	2163	- 0 32
185	C.C.F.	183	181	181	- 1 09
47	CCMC Ly	47	....	....	....
400	C.D.M.E.	400	400	397	- 0 75
187	C.E.G.I.D.	190	192	192	+ 1 05
130	Centrest (Ny)	135	....	....	....
415	C.E.P. Comm.	414	412	412	- 0 48
135	Cerus	142 30	142	140 50	- 1 26
815	Cetelem	826	820	815	- 1 33
295	CF Int.	296 40	297	295 10	- 0 44
315	CGI Info	321 10	321 50	329	+ 2 46
1240	C G I P	1253	1241	1243	- 0 80
640	CGP	640	....	....	....
1150	Chargeurs S A	1150	1132	1133	- 1 48
350	Christian Dior	347	342	342	- 1 44
580	C I C A (M)	619	622	620	+ 0 16
365	Ciments franc.	360	358	358	- 0 56
725	Clarins	742	749	755	+ 1 75
525	Club Mediter.	525	525	527	+ 0 38
190	CMB Packa.	187 90	185 50	186	- 1 01
875	Coles	888	870	870	- 2 03
250	Cpt. Entrep.	242	....	....	....
1310	Compt Mod.	1320	1310	1305	- 1 14
260	CPR (Paris Réa.)	280 50	283 40	282	+ 0 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
980	Créd. Foncier	966	975	970	+ 0 41
220	Crédit Loc France	226	225	225	- 0 44
635	Cr Lyon.(CI)	645	636	636	- 1 40
1100	Credit Nat.	1123	1136	1126	+ 0 27
380	CSEE	369	365	360 10	- 2 41
2860	Damart	2919	2855	2855	- 2 19
320	Dassault Aviation	339 90	360	360	+ 5 91
178	Dassault Electr.	181	181	180	- 0 55
1630	De Dietrich	1620	1628	1615	- 0 31
93	Dév.P.d.C.(L)	90 20	91	91	+ 0 89
158	Dév.R.Sud-Est	157	160	160	+ 1 91
305	D M C	308 90	305	305	- 1 26
425	Docks France	428	428	428	....
335	Dynaction	300	304	300	....
2320	Eaux (Gle)	2277	2265	2261	- 0 70
895	E.B.F.	894	895	891	- 0 34
460	Ecco	469	473	473	+ 0 85
385	Elf Aquitaine	372 60	372 80	371 20	- 0 38
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1143	1142	1136	- 0 61
260	Erap-Elf (Certif)	262	262	262	....
450	Essilor	484	494	480	- 0 86
200	Essil.Int.(DP)	200	200	200	....
805	Esso	816	820	820	+ 0 49
1580	Eurafrance	1559	1560	1550	- 0 58
800	Eurocom	801	804	804	+ 0 50
132	Eurodisneyland	132 10	132 40	132 40	+ 0 23
1070	Europe 1	1067	1056	1056	- 1 03
39	Eurotunnel	37	35 50	35 70	- 3 51
1440	Evor	1445	1430	1430	- 1 04
120	Finextel	120 80	121 80	121 80	+ 0 83
395	Fives Lille	396	394	394	- 0 51
3080	Fromager. Bel	3100	....	....	....
2060	Gal.Lafayette	2045	2100	2100	+ 2 69
1880	G.A.N.	1862	1875	1875	+ 0 70
550	Gascogne (B)	550	555	550	....
1430	Gaz et Eaux	1440	1460	1460	+ 1 39
650	Geophysique	665	665	665	....
665	Gerland Ly	665	665	665	....
775	Groupe André SA	773	771	771	- 0 26
510	Groupe Cité	515	503	503	- 2 33
440	GTM-Entrep.	437	439	442	+ 1 14
1780	Guyenne-Gas.	1829	1825	1829	....
148	Hachette	142 50	143 50	143	+ 0 35
500	Havas	511	509	506	- 0 98
340	Idia	340	340	340	....
340	Imétal	341 80	340	340	- 0 53
138	Immob. Phénix	139	144 40	141	+ 1 44
99	Ingénico	97 10	98	99 50	+ 2 47
7000	Inst. Mérieux	6960	7040	6990	+ 0 43
480	Interbail	485	489	488	+ 0 65
780	Intertechnique	790	800	810	+ 2 53
940	J. Lefebvre	950	940	940	- 1 05
580	Klepierre	580	567	587	+ 1 25
735	Labinal	735	740	740	+ 0 68
390	Lafarge	384 70	380	377 50	- 1 87
320	Lebon	325	311	324	- 0 31
5010	Legrand	4920	4840	4750	- 3 46
2820	Legrand (DP)	2773	2780	2780	+ 0 25
415	Legris Industries	420 10	425	425	+ 1 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
715	Locindus	717	716	716	- 0 14
4330	L.V.M.H.	4439	4431	4435	- 0 09
525	Lyon.Eaux/Dumez	542	545	540	- 0 37
115	Majorette Ly.	120	117 10	117 10	- 2 42
315	Mar. Wendel	334	323	323	- 3 29
158	Mazza	162 60	159 90	162 50	- 0 06
580	Merlin-Gerin	564	565	555	- 1 60
89	Metaleurop	90 70	91	90 50	- 0 22
52	Métrologie In.	49	50 95	50	+ 2 04
198	Michelin	208 40	206 50	204 50	- 1 87
158	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
68	MMB	69 10	69 60	69 60	+ 0 72
178	Moulinex	173	168	162 60	- 6 01
1160	Navig. Mixte	1150	1160	1121	- 2 52
109	Nord-Est	109 60	109 50	108 10	- 1 37
275	Nordon (Ny)	265	270	270	+ 1 89
560	Nouv Galeries	575	575	575	....
170	Olipar	169 10	170	170	+ 0 53
865	Oréal	851	853	847	- 0 47
400	Paribas	401 60	397 10	397	- 1 15
210	Pechiney Int.	212	211 80	211 10	- 0 42
370	Pechiney (CIP)	368	369	365 50	- 0 68
1570	Pernod Ricard	1535	1522	1511	- 1 56
735	Peugeot	758	755	757	- 0 13
325	Pinault	323 90	321	321	- 0 90
720	Plastic-Omn.	711	721	730	+ 2 67
555	Poliet	562	563	569	+ 1 25
720	Primagaz	715	724	721	+ 0 84
810	Printemps	799	797	799	....
3380	Promodes	3460	3449	3449	- 0 32
590	Radiotechn.	593	599	599	+ 1 01
5500	Redoute (La)	5640	5690	5690	+ 0 89
174	Rémy Cointreau	173 20	175	175	+ 1 04
610	R. Poulenc CIP	612	611	611	- 0 16
370	Robur Financ.	380	379	379	- 0 26
68	Rochette(La)	69 90	68	68	- 2 72
2180	Roussel Uclaf	2200	2189	2189	- 0 50
3150	R. Impt.Ly *	3112	3122	3122	+ 0 32
182	Sade (Ny)	182	182	182	....
1800	Sagem	1780	1790	1780	....
570	Saint Gobain	587	584	585	- 0 34
1250	Saint Louis	1240	1230	1240	....
1460	Salomon Ly.	1500	1480	1480	- 1 33
345	Salvepar (Ny)	350	....	....	....
1520	S A T	1516	1516	1516	....
230	Saut. Châr.	220	219	219	- 0 45
1110	Saupiquet (Ns)	1085	1134	1134	+ 4 52
715	Schneider	723	727	721	- 0 28
18	SCOA	18	18	18	....
375	Scor s.a.	355	356	365	+ 2 82
2110	S.E.B.	2150	2140	2150	....
445	Sefimeg	460	445	441	- 4 13
125	Selectibanque	125	126 50	126	+ 0 80
225	Sextant A.	236	231	231	- 2 12
820	S F I M	800	800	800	....
240	S.G.E.	232 40	231 50	231	- 0 60
445	Simco	442	442	446	+ 0 88
755	Sk. Rossignol	783	....	....	....
500	Sligos	498	501	504	+ 1 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
540	Société Géné	525	524	520	- 0 95
66	Sodecco(B)	68 90	66	66	- 4 21
146	Sodero(Ns)	146	148	149	+ 2 05
1040	Sodexho	1055	1052	1058	+ 0 28
80	Sogerail(Ny)	80	80 50	80 60	+ 0 75
420	Sogeran	420	433 20	428	+ 1 90
1410	Sommer-Allib.	1420	1405	1405	- 1 06
430	SOPHIA	429	429	429	....
1700	Source Perrier	1701	1700	1700	- 0 06
810	Sovac	795	798	795	....
340	SPEP	331 50	330 20	330 20	- 0 38
340	Spie-Batignol.	340	345	345	+ 1 47
810	Strafor Facom	874	873	865	- 1 03
335	Suez	335 10	334	333 50	- 0 77
1280	Synthelabo	1278	1290	1290	+ 0 94
168	Thomson CSF	155 50	156 30	155 40	- 0 06
250	Total	241 10	242 10	241 90	+ 0 33
163	– (certif)	152	154	153 50	+ 0 99
215	Truffaut Fin.	218	219	219	+ 0 46
530	U.A.P.	532	526	527	- 0 94
310	U F B Locab.	305	309	314 50	+ 3 11
750	U I C	754	751	751	- 0 40
465	U I F	470	462	462	- 1 70
790	U I S	786	....	....	....
520	Unibail	520	520	518	- 0 38
730	Valéo	745	740	731	- 1 88
270	Vallourec	236	235 30	220 50	- 6 57
300	Vie Banque	300	300	300	....
320	Worms et Cie	328 90	333 30	337	+ 2 46
1250	Zodiac	1295	1262	1299	+ 0 31
1120	Elf Gabon	1115	1120	1124	+ 0 81
106	Amax	107	108 80	108 80	+ 1 68
131	Amer. Barrick	129	128 70	128 70	- 0 23
129	Amer. Express	133 60	127 40	127 40	- 4 64
245	A.T.T.	245 30	244 80	244 80	- 0 20
185	Anglo Amer.C.	183 30	180	180	- 1 80
310	Amgold	312	303	303	- 2 88
250	Banco Santander	241	242	242	+ 0 41
850	B.A.S.F.	840	850	850	+ 1 19
980	Bayer	975	970	979	+ 0 41
47	Blenheim Plc	46	48	48	+ 4 35
38	Buffelsfont.	36 50	36 50	36 50	....
147	Chase Manh.	151	147 10	147 10	- 2 58
2680	Daimler Benz	2658	2651	2651	- 0 26
141	De Beers	140 20	....	....	....
2470	Deutsche Bank	2445	2422	2420	- 1 02
1200	Dresdner Bank	1200	1182	1182	- 1 50
59	Driefontein	58 20	58 90	58 60	+ 0 69
280	Du Pont-Nem.	280	284 10	284 10	+ 1 46
220	Eastman Kodak	220	219 70	219 70	- 0 14
14	East Rand	14 40	14 60	14 60	+ 1 39
33	Echo Bay	33 30	33 30	33	- 0 90
240	Electrolux	242	246	246	+ 1 65
117	Ericsson	119	119 10	120	+ 0 84
325	Exxon Corp	328 20	....	....	....
240	Ford Motor	248 90	....	....	....
45	Freegold	43 50	43 50	43 50	....
17 50	Gencor	17 85	....	....	....
435	Gén. Elect.	427 40	425	425	- 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
235	Gén. Motors	227 50	223 10	221 30	- 2 73
330	Gén. Belgique	332	...	...	...
45	Gd. Métropol.	47 85	48 40	48 30	+ 0 94
57	Guinness	58 10	58 55	59 90	+ 3 10
24	Hanson PLC	23 60	23 90	23 80	+ 0 85
27	Harmony Gold	28 40	26 45	26 40	- 7 04
440	Hewlett Packard	443	...	...	...
35	Hitachi	35 60	35 85	35 85	+ 0 99
900	Hoechst	902	880	881	- 2 33
65	Homestake	63	63 60	63 60	+ 0 95
138	I.C.I.	133 60	134	134	+ 0 30
505	I.B.M.	492 30	494 10	494 10	+ 0 37
365	I T T	364	355 30	355 30	- 2 39
168	Ito Yokado	167	169 90	168	+ 0 60
69	Matsushita	59 65	59 20	59 50	- 0 25
3 55	Maxwell	3 55	...	...	...
230	Mc Donald's	240	245 50	245 50	+ 2 29
805	Merck	790	786	788	- 0 25
535	Minnesota M	538	521	521	- 2 80
44	Mitsubishi	44 80	43 90	44 50	- 0 67
350	Mobil corp.	340	.	.	.
310	Morgan J.P.	312	308 90	309 90	- 0 67
35220	Nestlé	35030	35280	35000	- 0 09
131	Norsk Hydro	135 60	136	136	+ 0 29
99	OFSI	96		.	
1750	Pétrofina	1780	1789	1780	..
420	Philip Morris	429	426 70	426 60	- 0 56
109	Philips	112 30	111 60	111	- 1 16
57	Placer Dome	55 70		.	
565	Procter Gamble	590	.	...	
198	Quilmès	205	206	205	.
23	Randfontein	22 50	22 50	22 40	- 0 44
295	Rhone Poul. Rorer	290 20	294 80	294	+ 1 31
450	Royal Dutch	448 10	449 10	449 10	+ 0 22
59	R T Z	59 10	58 90	58 90	- 0 34
1 60	Saat.& Saatchi	1 63	1 66	1 66	+ 1 84
32	St Helena	32	32 35	32 25	+ 0 78
335	Schlumberger	330	344 50	344	+ 4 24
47	Shell transp.	46 20	46 55	46 55	+ 0 76
2340	Siemens	2322	2305	2305	- 0 73
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
180	Sony	180 70	180	180	- 0 39
59	Sumitomo Bank	61	59 35	59 35	- 2 70
174	T.D.K.	182 40	185 20	185 20	+ 1 54
56	Telefonica	58	56	56	- 3 45
27	Toshiba	26 90	26 80	26 80	- 0 37
575	Unilever	579	574	574	- 0 86
305	Unit Techn.	301 80	298 30	298 30	- 1 16
295	Vaal Reefs	281 10	283 20	283 20	+ 0 75
1290	Volkswagen	1301	1280	1295	- 0 46
405	Volvo	407 10	410	416	+ 1 94
154	West. Deep	152	152	151	- 0 66
420	Xerox Corp.	430	433 40	433 40	+ 0 79
109	Yamanouchi	109 30	111	111	+ 1 56
4 49	Zambia Cop.	4 34	4 40	4 35	+ 0 23

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	....	7 76
10,80% 79/94	101 55	8 96
Emp.Etat 13,4%83	106 63	4 68
Emp.Etat 12,2% 84	100 90	6 73
10,26% mars 86	103 50	1 29
OAT 10% 5/2000	106 81	9 18
OAT 9,9% 12/1997	....	3 67
OAT 9,8% 1/1996	102 21	2 35
PTT 11,2% 85	....	4 24
CFF 10,30% 86	102 60	2 48
CFF 10,25% nov 90	105 90	1 20
CNA 10 % 1979	100 50	1 67
CNB Bques 5000F	98 66	2 87
CNB Paribas 5000F	98	2 87
CNB Suez 5000F	98	2 87
CNE 11,5% 85	100 85	9 30
CNI 1/82 5000F	98 65	2 87
CNT 9 % 86	....	0 44
CRH 10,90% déc.85	106 25	3 19
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1000	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	621	....
Ly. Eaux cv 6,5%	764	....
Thoms. cv 9,2% 86	872	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	930	912
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	575	547
Bains C.Monaco	1050	1050
B.Hypoth.Europ.	368 40	....
B.N.P. Intercont.	380	385
Beghin-Say (C I)	480	483
Bénédictine	2480	....
Bidermann Internat.	486	....
Blanzy Ouest	2970	....
B T P	65 50	65 45
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	540	550
Case Poclain	7 25	7 55
C.E.G.F (Frigor.)	703	....
Centenaire Blanzy	380	....
Cerabati	68	....
Champex Ny	85	....
CIC (CIP)	207	210

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1475	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	346	342
Comiphos	550	....
Cie Industrielle	7120	....
Cpt Lyon Alemand	380	380
Concorde	797	800
Constr.Mét.Prov.	26	....
Crédit Gén.Ind.	137	....
Cr Universel (Cie)	310	....
Darblay	700	....
Degremont	2019	2001
Delmas Vieljeux	2900	....
Didot Bottin	618	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	953	953
Ecia	331	333
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	2041	2080
Finalens	310	....
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1865	1865
Foncière (Cie)	511	....
Fonc.Lyonnaise	688	654
Foncina	400	....
Fougerolle	915	912
France I.A.R.D.	721	....
France SA (La)	2017	2000
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	600	....
Ganefim	338	339
Gévelot	480	....
G.F.C.	345	344
Groupe Victoire	1300	....
G.T.I (Transport)	189 90	....
Immobail	360	380
Immobanque	657	....
Im.Marseillaise	5090	....
Immofice	438	439 70
Invest.(Ste Cie.)	3400	3498
Lambert Frères	290	....
Lille Bonnières	1131	....
Locafinancière	484	....
Louis Vuitton	723	....
Louvre	2840	2845
Lucia	380	....
Machines Bull	35	34 30
Mag.Uniprix	176	....
Magnant	695	....
Métal Déployé	510	....
Mors	89 10	89 10
Navigation (Nle)	205	....
Optorg	337 30	338
Oréal (CI)	445	445
Origny-Desvroise	650	....
Palais Nouveauté	1304	....
Paluel Marmont	640	....
Parfinance	160	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	215 60	....
Paris Orléans	217	....
Parthena Invest.	315	....
Pathé Cinéma	561	....
Piper Heidsieck	1388	....
Porcher	452	....
Promodès (CI)	2030	....
Publicis	735	....
Rochefortaise	110	....
Rosario	170	172
Rougier	280	....
S.A.C.E.R.	451	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	220	....
Saga	385	....
Saint Dominique (F.)	112 90	112
Salins du Midi	635	626
Savoisienne M.	162	....
S.C.A.C.	696	....
Senelle	410	410
S.Eaud.Part.(M)	145	....
Silic	611	608
Simvin	166	166
S.I.P.H.	220	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	601	....
Soffo	399	....
Sofical	1169	1140
Softam (ex Satam)	80	....
Sofragi	2416	2416
Soudure Autogène	920	....
Sovabail	429	....
Stemi	488 20	....
Taittinger	3075	3077
Testut-Aequitas	345	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1160	....
Vicat	437	....
Viniprix	1435	....
Virax	121	....
Marne Sté Brasserie	297	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	695	....
Akzo Nv Sico	450	....
Alcan Aluminium	115 50	....
American Brands	270 60	....
Arbed	652	....
Asturienne Mines	94	....
Banco Popular Espa.	575	....
B.Reglamento Int.	18700	....
Can.Pacifique	80 30	....
Chrysler Corp.	109	....
C I R	8 20	....
Commerzbank	915	....
Dow Chemical	342 70	341
Fiat	21	....
GBL (Brux Lamb.)	516	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd.	73	....
Goodyear Tire	410	....
Grace and Co (WR)	209	....
Honeywell Inc.	410 30	....
Johannesburg	86 50	....
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	20 60	....
Midland Bank	36 50	....
Noranda Mines	79	....
Olivetti priv.	8 80	....
Pfizer Inc.	375	385
Ricoh	18	....
Robeco	289 40	290 20
Rodamco NV	148 50	148 50
Rolinco	285 10	285
Saipem	5 95	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	97 10	....
Tenneco Inc.	216 20	....
Thorn Electrical	81	....
Toray Ind.	24 50	....
West Rand Cons.	6 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	384	....
Calciphos	96 10	....
C G H Cogenhor	10 20	....
Coparex	606	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	340	....
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soutiens Ind.	28	....
Gechox S.A.	66	....
Guy Degrenne	466	....
Lecteurs du Monde	160	....
Nicolas	1200	....
Particip. Parcier	350	....
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	217 10	....
St-Gobain-Emballage	1990	....
S.E.P.R.	650	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	335 80	....
Waterman	949	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 569	....	....	....
Ecu	6 926	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 880	....	....	....
Belgique (100 F)	16 421	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	300 150	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 497	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 310	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 891	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 888	....	....	....
Suisse (100 f)	364 980	....	....	....
Suède (100 krs)	93 500	....	....	....
Norvège (100 k)	86 390	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 010	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 376	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 980	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 702	....	....	....
Japon (100 yens)	4 150	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/4
Or fin (kilo en barre)	60650	.....
Or fin (en lingot)	61000	.....
Napoléon (20f)	348	.....
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	345	.....
Pièce Latine (20 f)	341	.....
Souverain	430	.....
Pièce 20 dollars	2180	.....
Pièce 10 dollars	1030	.....
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2245	.....
Pièce 10 florins	381	.....

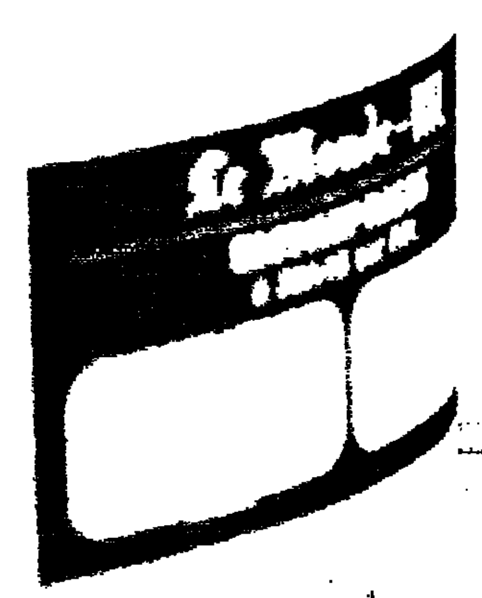
SICAV (sélection) 24/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	209 59	203 98
Agepargne	829 48	793 76
Améri-gan	7337 48	7055 27
Amplia	263642 32	263642 32◆
Amplitude	642 13	623 43◆
Arbitrages Court.T.	7136 31	7136 31
Associc	1083 21	1083 21
Atout Futur	422 07	411 78
Aurecic	1155 65	1122 18
Avenir Alizes	1715 22	1681 59
Axa Capital	169 37	162 08
Axa Court Terme	7851 71	7851 71
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	974 39	932 43
Axa Europe	132 22	126 53
Axa Investissements	116 36	111 35
Axa NPI	130 80	125 17
Axa Ob.Fr.Etrang.	139 92	133 89
Axa Prem.Ex.Agepre	109 63	109 30
Axa Sél.Ex.Dr.Sela	149 62	143 37
Axa Valeurs PER	125 96	120 54
Cadence 1	1037 65	1017 21
Cadence 2	1047 66	1027 12
Cadence 3	1040 29	1019 89
Capimonétaire	6236 43	6229 20
Caploblig	6346 48	6222 04
Capitacic	1295 67	1278 52
Conxis	1305 87	1274 02
Comptavalor	3475 37	3470 16
Convertimmo	358 24	351 22
Cradinter	480 58	468 58
Credit Mutuel Capital	1268 50	1243 63◆
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	664 17	664 17◆
Créd.Mut.Ep.long.T.	198 05	192 75
Créd.Mut.Ep.Monde	1229	1196 11◆
Diese	1339 60	1306 93
Drouot France	895 32	856 77
Drouot Sécurité	232 18	222 18
Ecocic	1099 17	1067 16
Ecupar	127 67	122 17
Ecureuil Capitalisation	2543 11	2517 93
Ecureuil Géovaleurs	2340 08	2271 92
Ecureuil Invest.	456 15	442 86
Ecureuil Monepremière	86334 91	86334 91
Ecureuil Monétaire	39039 13	39039 13
Ecureuil Trésorerie	2408 90	2408 90
Ecureuil Trimestr.	2026 96	2006 88
Elicash	2 764080	2 764080◆
Energia	262 55	250 64
Eparcic	3562 46	3562 46
Epercourt-Sicav	4281 26	4270 58
Epargne Associat.	25043 96	24758 81
Epargne Capital	10604 31	10499 32
Epargne Croissance	1771 45	1724 04
Epargne Industrie	99 62	96 95
Epargne J.	68876 16	68876 16
Epargne Obligat.	191 42	186 30
Epargne Premiere	14310 33	14203 80◆
Epargne Quatre	1096 50	1067 15◆
Epargne-Unie	1344 58	1311 79
Epargne Valeurs	440	428 22
Esfi Cash capi	8295 41	8295 41◆
Estinvest capi	683 98	664 08◆
Eurotic Leaders	1132 97	1099 97
Eurodyn	1242 92	1212 60
Euro Gan	6477 93	6228 78
Europe Nouvelle	587 05	541 34
Fonsicav	14257 74	14257 74
France-gan	10189 26	9797 37
France Garantie	256 10	255 59
France Index Sicav	116 50	113 09
France Obligations	461 66	457 08

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	490 07	475 80
Francic Pierre	107 86	104 71
Francic-Regions	1241 39	1205 23
Fructi-Associations	34 93	34 93
Fructi-Capi	41 23	40 62
Fructidor	238 54	235 01◆
Fructifrance act. dist.	944 32	921 29◆
Gestilion	14647 78	14574 91
Gest.Associations	172 42	168 63
Horizon	1247 98	1211 63
HLM Monétaire	13780 02	13780 02
Indust.Fse.Court.T.	1453 53	1453 53◆
Interepar	101632 94	98672 78
Interoblig	13831 16	13559 96
Intersélection Fce	546 35	535 64
Japacic	153 74	149 28◆
Jeunepargne	285 20	280 98
Latitude	2232 98	2229 65
Leumi C.T.	12436 44	12436 44
Leumi L.T.	6720 22	6624 49◆
Lion Association	11184 44	11184 44
Lion Institution	29185 88	29113 10
Lionplus	965 15	946 23
Lion Trésor	2088 08	2067 41
Lion 20 000	25995 57	25995 57
Livret Bourse Inv.	571 79	555 14
Livret Portefeuil.	717 43	696 53
Méditerranée	182 31	174 46
Mensuel CIC	10176 54	10075 78
Monedem	67249 72	67249 72
Mono.J	71924 81	71924 81◆
Monévalor	81141 61	81141 61
Mutualité dépôts	13329 88	13303 25
Mutuelle Unie Sél.	139 94	133 91
Natio Court Terme	281029 00	281029
Natio-Epargne	17495 81	17322 58
Natio-Ep. Ret.	130 61	127 11
Natio Epargn.Trésor	7704 25	7688 87
Natio-Imm.	1151 87	1121 04
Natio-Inter	1400 40	1362 92
Natio-Monétaire	25068 85	25068 85
Natio-Patrimoine	1374 58	1337 79
Natio-Placements	63486 96	63486 96
Natio-Revenu	1036 39	1026 13
Natio Sécurité	11949 70	11949 70
Natio-Valeurs	881 88	868 02
Nippon-Gan	4986 58	4794 79
Nord Sud Dévelop.	1581 52	1578 36
Obli-Associations	152 18	150 67
Oblicic-Mondial	2617 45	2578 77
Oblicic-Régions	1086 21	1070 16
Oblifutur	2807 40	2738 93
Oblig. ttes cat.	175 39	172 80
Oblilion	1344 62	1331 31
Oblisécurité Sicav	12769 34	12769 34
Oraction	990 50	966 34
Orsalor	6763 67	6631 05
Paribas Capitalisation	1491 47	1469 43
Paribas Opportunités	131 33	125 98
Paribas Patrimoine	586 23	562 33
Patrimoine Retraite	220 65	216 32
Parvalor	626 20	613 92
Placement A	1504 84	1475 14◆
Placement J	7154 73	7140 45◆
Placement M	66222 37	66090 19◆
Placement Nord	1019 52	999 53◆
Pléiade	134 80	131 19◆
Poste Croissance	21569 03	21547 48
Poste Gestion	65098 42	65098 42
Première Oblig.	10493 23	10482 75
Prévoy. Ecureuil	108 95	107 91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prv/Associations	28173 73	28173 73
Proficius	1001 98	977 54
Quartz	137 38	134 03
Réalvalor	815 48	799 49
Rentacic	162 15	159 75
Revenus Trimestr.	5359 27	5306 21◆
Revenu-Vert	1128 85	1110 20
St Honoré Bio-Alim.	1009 38	963 61
St Honoré Bons du Tr.	11122 54	11067 20
St Honoré Global	228 15	217 80◆
St Honoré Invest.	788 51	752 75
St Honoré Pacifique	568 64	542 85
St Honoré PME	540 44	515 93
St Honoré Réel	14813 84	14754 82
Sécuricic	1727 18	1727 18
Sécuri-Gan	12691 44	12442 59
Sécuritaux	1378 90	1378 90
Sicasden	716 32	705 73
Sicav Associations	1828 12	1828 12
SFI-CNP Assur.	658 87	639 68
S.G. Fr. opportunités	1206 95	1183 28
Sicav 5.000	447 52	435 54
S.I. Est	1384 55	1324 93
Silvafrance	730 01	710 47
Silvam	403 10	392 31
Silvarenta	222 44	218 08
Silvinter	441 81	429 99◆
S.N.I.	1184 14	1149 65
Sogefrance	1131 79	1109 60
Sogépargne	312 84	306 71
Sogevar	1113 59	1091 75
Soginter	1296 28	1270 87◆
Soleil Investissements	587 31	564 72
Solstice	2187 52	2182 06◆
State Street Act. Eur.	10578 39	10220 67◆
State Street Act. Frce	11192 87	10866 86◆
State Street Emer. Mts	13758 70	13097 22◆
Stratégie Actions	822 63	790 99
Stratégie Rendement	1386 87	1342 25
Technocic	1122 48	1089 77
Techno-Gan	5723 41	5503 28
Thesora	656 88	650 38
Trésor Plus	1268 57	1256 01
Trésor Trimestriel	1028 09	1017 91
Trésoricic	128431 52	128431 52
Trilion	5158 77	5082 57
UAP Investissement	447 55	431 37
UAP Actions France	614 12	591 82
UAP Act. Select	638 62	613 61
UAP Audificand	545 06	525 36
UAP Aleti	198 19	191 03
UAP Alto Sicav	153 83	148 27
UAP Moyen Terme	137 67	132 69
UAP Premiere Cat.	10593 78	10210 87
Uni-Associations	122 10	122 10◆
Uni-Foncier	1281 40	1250 15
Unifrance	603 50	588 78
Uni-Garantie	1274 60	1249 58
Uni Régions	1424 47	1388 73
Univar	234 38	234 38◆
Univers Actions	1290 65	1259 17
Univers Obligations	1818 86	1774 49
Valorg	2033 48	2031 45
Valrea	52767 43	52731 06

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu



ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Le congrès de l'UNOSTRA à Saint-Malo

Les routiers veulent une loi sur la sous-traitance

A l'occasion de son trente-quatrième congrès à Saint-Malo, l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), qui regroupe des PME de ce secteur, a proposé, samedi 25 avril, au secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, M. Georges Sarre, un avant-projet de loi sur la sous-traitance dans le transport routier de marchandises.

L'année 1991 n'a pas été facile pour les transporteurs routiers. Le ralentissement de la croissance des trafics et des prix a réduit de près d'un tiers la progression du chiffre d'affaires du secteur, note l'Observatoire économique et statistique des transports. L'an passé, environ deux mille trois cents entreprises ont disparu, près de deux fois plus qu'en 1988.

« La libéralisation des tarifs décidée en 1986 a engendré un effondrement des prix et a donné lieu à une sous-traitance dévoyée, estime M. Jean-Louis Amato, le nouveau président de l'UNOSTRA. *Certaines entreprises abusent des sous-traitants et participent ainsi à la dégradation des conditions sociales. »* Les sous-traitants permanents, dont l'entreprise se réduit le plus souvent à la plus simple expression – un homme, un camion – acceptent des contrats qui les poussent à enfreindre les législations, voire même à travailler à perte. *« Il faut moraliser ces pratiques, définir un statut du sous-traitant qui le mette à l'abri des abus notoires et protège l'ensemble des entreprises d'une concurrence manifestement déloyale »*, déclare M. Amato.

L'avant-projet de loi proposé par l'UNOSTRA prévoit ainsi l'existence d'un contrat écrit *« conclu dans l'intérêt commun des deux parties »*. Le donneur d'ordre doit mettre le sous-traitant en mesure d'exécuter l'acheminement de la marchandise conformément aux réglementations en vigueur. Dans le cas contraire, le donneur d'ordre est civilement responsable envers le sous-traitant des condamnations pécuniaires prononcées contre ce dernier. La rémunération du sous-traitant, quoique librement débattue, doit être raisonnable et assurer la couverture des frais, prévoit le texte.

Un accès plus sélectif à la profession

Par ailleurs, l'UNOSTRA réclame un relèvement du niveau d'accès à la profession ainsi qu'une réforme de la loi de 1985 sur les dépôts de bilan dont, estime l'organisation professionnelle, certaines entreprises abusent. Elle demande aussi au secrétaire d'Etat aux transports de surseoir à l'application du permis à points le 1er juillet et de trouver des compromis acceptables par tous. Le syndicat s'oppose notamment à l'établissement des infractions par un contrôle *a posteriori* sur les disques d'enregistrement de la vitesse et de la durée de conduite.

Deux décrets à venir devraient lui apporter en partie satisfaction. L'un prévoit des modalités d'accès plus sélectives à la profession. Le seul critère d'aptitude technique actuellement en vigueur sera renforcé. S'y ajouteront des conditions supplémentaires d'ordre financier – il faudra par exemple disposer de 21 000 francs en fonds propres pour un véhicule de 40 tonnes – et d'« honorabilité » – comme ne pas avoir été condamné à deux reprises pour infraction à la législation sociale. Un autre décret, qui devrait intervenir en même temps que la mise en œuvre du permis à points, prévoit, en cas d'infraction, la coresponsabilité du donneur d'ordre dans le cas où il aurait imposé au conducteur des conditions de travail incompatibles avec le respect de la réglementation.

MARTINE LARONCHE

FINANCES

Pour en empêcher l'acquisition par HSBC

La banque Lloyd's pourrait lancer une contre-OPA sur la Midland Bank

Londres est sans doute à la veille d'une gigantesque bataille boursière pour le contrôle de la Midland Bank, la troisième banque britannique. La Lloyd's Bank, numéro quatre du pays, semble décidée à empêcher l'acquisition de sa concurrente par Hong-Kong and Shangaï Bank Corp. (HSBC).

En réponse à l'offre d'achat amicale de 3,1 milliards de livres (31 milliards de francs) déposée il y a deux semaines par HSBC Holdings, le conseil d'administration de la Lloyd's Bank, réuni vendredi 24 avril, a approuvé le principe d'une contre-offre. L'affrontement entre HSBC (qui possède déjà 14,7 % de la Midland), et la Lloyd's risque d'être violent.

A moins de cinq ans de la restitution de Hongkong à la Chine, HSBC avait trouvé un moyen habile de « sortir » une partie de ses activités de la colonie. Le premier établissement de Hong-Kong ne laissera pas tomber et a les moyens de faire monter les enchères. La Lloyd's Bank a le soutien de l'establishment mais devra se concilier les bonnes grâces de la commission des monopoles.

Avec un bénéfice de 2,69 milliards de francs

Les AGF résistent à une conjoncture défavorable

Dans un contexte défavorable notamment pour les activités d'assurance-dommages, les Assurances générales de France (AGF) ont plutôt mieux tiré leur épingle du jeu en 1991 que leurs principaux concurrents. AXA et l'UAP ont enregistré une baisse de leurs résultats annuels, tandis que les AGF affichent un bénéfice pratiquement inchangé à 2,69 milliards de francs contre 2,70 milliards en 1990.

Cette stabilité des résultats n'a pas été obtenue au détriment du stock des plus-values latentes qui augmente de près de 2 milliards de francs à 41,7 milliards. Le groupe a tout de même « récolté » 6,5 milliards de francs de plus-values contre 5,8 milliards en 1990.

Les AGF ont pourtant souffert à la fois de résultats techniques négatifs en dommages de près d'un milliard de francs (liés à la montée des risques industriels et automobiles) et d'un déficit de 120 millions de francs de l'activité bancaire à travers la compagnie du Phénix. Ainsi, les profits sont-ils stables, mais le chiffre d'affaires fait un bond de 20,2 %, à 55,3 milliards de francs de primes collectées.

EN BREF

□ **Un accord pour l'informatisation totale est signé à *Libération*.** – La direction du journal *Libération* et les syndicats (CFDT, CGT, FO, SNJ) ont signé, jeudi 23 avril, un accord pour l'informatisation totale de la fabrication du quotidien. Toutes les personnes dont les fonctions sont supprimées seront reconverties vers *« des fonctions de journaliste ou vers de nouveaux métiers créés par cette modernisation »*, explique le communiqué de la direction générale du journal.

□ **M. Federico Mayor en faveur d'une « charte pour une presse libre ».** – Le directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor, a lancé, samedi 25 avril, un appel en faveur de l'adoption par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) d'une « charte pour une presse libre » proposée par plusieurs organisations professionnelles. Cet appel prépare la journée internationale de la liberté de la presse, qui sera célébrée pour la première fois le *3 mai*.

□ **L'UNEDIC obtient un prêt de 15 milliards de francs.** – L'UNEDIC (assurance-chômage) a annoncé jeudi 23 avril qu'un prêt de 15 milliards de francs lui avait été accordé par deux pools bancaires dirigés par le Crédit lyonnais et le Crédit du Nord. Cet emprunt, contracté pour une durée de cinq ans, permet de consolider la trésorerie de l'UNEDIC.

HISTOIRE

A Neyron (Ain), la Journée de la déportation

Le pèlerinage de la petite-fille de Victor Basch

Plusieurs manifestations ont marqué la Journée nationale de la déportation, dimanche 26 avril. M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, s'est rendu sur la tombe de Victor et Hélène Basch à Neyron (Ain). Victor Basch, président de la Ligue des droits de l'homme jusqu'à sa dissolution par le gouvernement de Vichy en 1940, et son épouse, tous les deux octogénaires, avaient été assassinés en janvier 1944 sur ordre de la milice lyonnaise et, selon certains témoignages, de Paul Touvier lui-même. Cette manifestation de Neyron est à rapprocher du non-lieu de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris touchant l'ancien chef de la milice de Lyon. M. Mexandeau a ensuite assisté à une messe, à Lyon, « à la mémoire des martyrs de la déportation », célébrée par le cardinal Decourtray.

LYON

de notre bureau régional

Jamais, à ce jour, Françoise Basch, la soixantaine, n'avait accompli le pèlerinage de Neyron (Ain), dans la banlieue lyonnaise. Jamais elle ne s'était rendue auprès de cette stèle de triste béton qui porte les noms de ses grands-parents, Victor et Hélène, exécutés par la Milice le 10 janvier 1944, sur ordre de Paul Touvier, comme cela ne fait aucun doute pour elle. Mais une bouffée d'indignation et de froide colère est montée en elle, lorsque Françoise Basch a appris le non-lieu prononcé en faveur de l'ancien chef de la Milice de Lyon par les magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Cette fois, elle se devait donc de venir et dire, de sa voix douce et lente, qu'un juge n'a pas pour tâche principale de réécrire l'Histoire. Elle a choisi le lieu et le jour, en se prêtant à un geste symbolique du pouvoir exécutif. Certes, un membre du gouvernement ne commente pas une décision de justice. M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, n'a pas prononcé, en public, le nom de l'ancien chef de la Milice. Mais il est venu à Neyron pour rappeler qu'*« une seule injustice peut déshonorer une nation tout entière »*. Il a ajouté : *« On ne saurait exonérer Vichy de sa haine des démocraties et de la législation antisémite que l'occupant n'avait pas encore imposée. Nous sommes ici sur le lieu de rencontre d'une théorie et d'agissements atroces. »*.

Françoise Basch s'est reproché, un moment, de n'avoir pas trouvé plus tôt la force de venir sur les lieux de l'exécution, ayant appris que le monument de Neyron était menacé de déshérence. Comme si la succession des époux Basch, martyrs de la Résistance, pouvait être vacante, pour cause d'oubli. En 1944, encore petite, elle avait trouvé refuge auprès de ses grands-parents, puis avait été placée en pension dans la Drôme et n'assista pas au drame.

L'affaire fut aisée

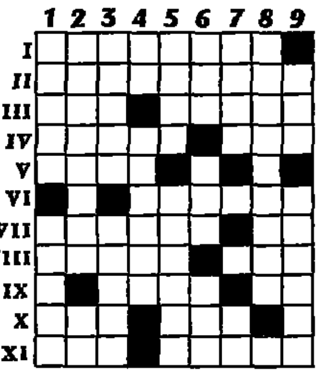
Mais, évidemment, elle n'en ignore rien. Le regard clair, elle accable encore Touvier, à cause du témoignage du milicien Louis-Paul Macé, qui remit à son chef la photo de Victor Basch, afin de faciliter la recherche et l'interpellation du brillant universitaire et militant de gauche. L'affaire fut aisée. Au 116, rue de Saint-Clair, à Caluire, ville qui avait déjà vu l'arrestation de Jean Moulin, les époux Basch ne se cachaient même plus, en raison de leur grand âge.

Un demi-siècle après, la maison a disparu et le monument de Neyron a dû être déplacé pour laisser la place à une autoroute. Françoise Basch, la première, durant une brève cérémonie laïque, a déposé une rose sur la stèle. En ce matin radieux, ni son pas ni sa main n'ont tremblé.

GÉRARD BUÉTAS

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5767



HORIZONTALEMENT

I. Peut ronger et dévorer. – II. Vit dans la crainte. – III. Bon, est souvent piquant. Peut évoquer de bons jarrets. – IV. Descendre vulgairement. Situé. – V. De grosses tranches. – VI. Qui a pris un coup de vieux. – VII. Il ne faut pas la remuer si on veut avoir de la mousse. Un obstacle. – VIII. Une grande foire. Cri devant une étoile. – IX. Coule en France. Dieu. – X. Un homme de paille. Sorte d'enduit. – XI. Romancier. Fournit de l'huile.

VERTICALEMENT

1. Tenue quand on nous rase. Peut être tâté quand on est en train de peser. – 2. Redonner du poids. Article. – 3. Une vraie planche. Un bon appui. – 4. Valeur du silence. C'est quand les choses vont mal que sa présence est nécessaire. – 5. Le deuxième calife. Peut être une petite marque d'affection. – 6. Garantie d'origine. Fait sauter. Sans valeur. – 7. Fut très honorée. Est souvent sur la planche. – 8. Très désagréable quand il y a une bombe. – 9. Légume. Se font parfois sur un banc.

Solution du problème n° 5766

Horizontalement

I. Instabilité. DDT. – II. Néo. Le. Alandier. – III. Feuille de chou. – IV. Clairs. Ha ! RFA. – V. Coolies. Seriné. – VI. Tréma. Nœud. – VII. Nippes. Aléa. SSE. – VIII. Dieu. Francs. An. – IX. Vitrier. Habit. – X. Téos. Il. Ile. Ans. – XI. Eclats. Ressort. – XII. Rata. Guet. Ures. – XIII. Ministres. Etale. – XIV. Ante. Rus. Enigme. – XV. Oseraie. Avalées.

Verticalement

1. Infécondité. Mao. – 2. Née. Il. Ecrins. – 3. Soucoupe volante. – 4. Ill. Puisatier. – 5. Allaite. Tas. – 6. Béliers. Ris. Tri. – 7. Erse. Fil. Grue. – 8. Lads. Mare. Rues. – 9. Ile. Salariées. – 10. Tache. En. LST. Ev. – 11. Enhamachés. ENA. – 12. Do. Io. Sa. Outil. – 13. Diurnes. Barrage. – 14. Dé. Feu Saint-Elme. – 15. Tria. Dents. Sées.

GUY BROUTY

LOTO – SAMEDI 25 AVRIL 1992

19H55 : 7 – 19 – 23 – 31 – 34 – 42 – numéro complémentaire : 21

6 bons numéros	1	12 204 140 F
5 [illegible]	15	78 175 F
5 [illegible]	[illegible]	4 305 F
4 [illegible]	44 [illegible]	115 F
3 [illegible]	[illegible]	13 F

20H35 : 4 – 8 – 20 – 28 – 33 – 47 – numéro complémentaire : 6

6 bons numéros	4	9 033 205 F
5 [illegible]	[illegible]	122 155 F
5 [illegible]	[illegible]	6 490 F
4 [illegible]	31 [illegible]	155 F
3 [illegible]	[illegible]	16 F

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Henri-Jacques CITROËN

ont la joie d'annoncer la naissance de leur troisième enfant

Anne-Rosalie,

le 23 mars 1992, à Caracas (Venezuela).

Mariages

– M. Pierre-Patrick KALTENBACH,
conseiller maître
à la Cour des comptes,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
son épouse
Jeanne-Hélène,
leur famille et leurs amis,
Son Excellence Valentin Pétrovitch VDOVINE,
ancien ambassadeur d'URSS,
chevalier de Drapeau rouge du travail,
chevalier de l'ordre
de l'Amitié des peuples,
son épouse
Eléna,
leur famille et leurs amis,

sont très heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Marina Valentinona VDOVINA
et
Eric KALTENBACH,

qui sera célébré en l'église Saint-Pierre de Petrovskoyé, à 48 kilomètres de Moscou, le 17 juillet 1992.

Décès

– M. Jean-Louis Cartier,
Guillaume et Pierre-Antoine Cartier,
ses fils,
Mme André Faidherbe,
sa mère,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Louis CARTIER,
née Annick Faidherbe,

survenu brutalement le 19 avril 1992, jour de Pâques.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, à Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

4, rue Edmond-About,
75116 Paris.

– Mme Mylène de Dadelsen,
son épouse,
Christian et Marine de Dadelsen-Aubert,
Eve et Christian Roblin,
Eric et Danièle de Dadelsen-Klein,
Florence et Jean-Marc Battner,
ses enfants,
Floriane, Stéphane, Coline, Clément, Emeline, Gaspard,
ses petits-enfants,
Et tout la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Guy de DADELSEN,
pasteur de l'Eglise réformée de France,

survenu le 24 avril 1992, dans sa soixante et onzième année.

Le culte aura lieu le mercredi 29 avril, à 15 h 30, au temple du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Bulvis, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

73, rue Pasteur,
95100 Argenteuil.

– Monique Gehler,
sa fille,
Andrée Loraud,
sa compagne,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Arnold GEHLER,

survenu le 10 avril 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

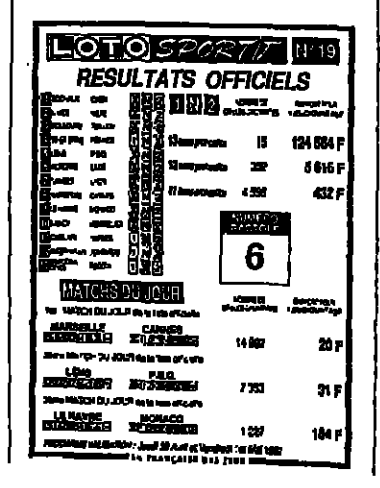
2, impasse des Peintres,
75002 Paris.

– Mme Linda Ventura
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Emile GIRARD,
née Marcelle Bernard,
fille du général J.-F.-Ad Bernard,

survenu le 22 avril 1992, à Paris-15e, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, à Paris-15e, où l'on se réunira.



– M. et Mme Georges Guiochon,
Mme Claudine Guiochon,
M. et Mme Claude Bouchiat,
Anne Guiochon et Jean-Christophe Mantel,
Hélène Bouchiat et Vincent Croquette,
M. et Mme Philippe Anglaret,
Geneviève Bouchiat et François Rogier,
Odile Guiochon,
Vincent Bouchiat,
Sophie, Sandra, Magalie, Solène et Anaïs
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annette GUIOCHON,
née Richard,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 24 avril 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu le lundi 27 avril, à 15 heures, au cimetière des Sablières, à Niort.

– Mme Gilberte Porsain-Pregor,
M. et Mme François Porsain,
Le docteur Claire Jacquelin,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Norbert HEYRIES,
née Marie-Louise Porsain,

survenue à son domicile, le 20 mars 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Elle repose au cimetière de Montmartre, auprès de son époux, le

docteur Norbert HEYRIES,

et de son fils,

Jacques HEYRIES.

Mme Porsain,
20, rue Saulnier,
75009 Paris.
Docteur Jacquelin,
24, rue des Bernardins,
75005 Paris.

– Poitiers.

Mme Gisèle Prévost,
son épouse,
Nicole et Jean Le Pottier,
Maryvonne, Francis et Eric Prévost,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude PRÉVOST,
agrégé d'allemand,
chroniqueur littéraire à *l'Humanité*,

survenu le 23 avril 1992, dans sa soixante-cinquième année.

(*Le Monde* du 25 avril.)

– Mme le proviseur du lycée Henri-IV,
Les personnels du lycée Henri-IV,
Ses collègues et amis,
Ses élèves et anciens élèves,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Denise SENÈZE,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur agrégé de lettres,

survenu le mardi 21 avril 1992.

La levée de corps aura lieu le jeudi 30 avril, à 15 heures, à l'Institut Curie, 12, rue Lhomond, Paris-5e.

L'incinération se fera au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le même jour, à 15 h 30.

– Les internés résistants du camp 369 de Kobjercyn (Pologne)
font part du décès, survenu le 23 avril 1992, au Val-de-Grâce, du secrétaire général de leur amicale,

Roland THERET,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille des évadés,
combattant volontaire de la Résistance,
interné résistant.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 avril, en la chapelle du Val-de-Grâce, 74 ter, boulevard de Port-Royal, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Villiers (Indre), à 17 heures.

46, rue de Londres,
75008 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans, disparaissait

Jean DESSALES.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

117, rue de Picpus,
75012 Paris.

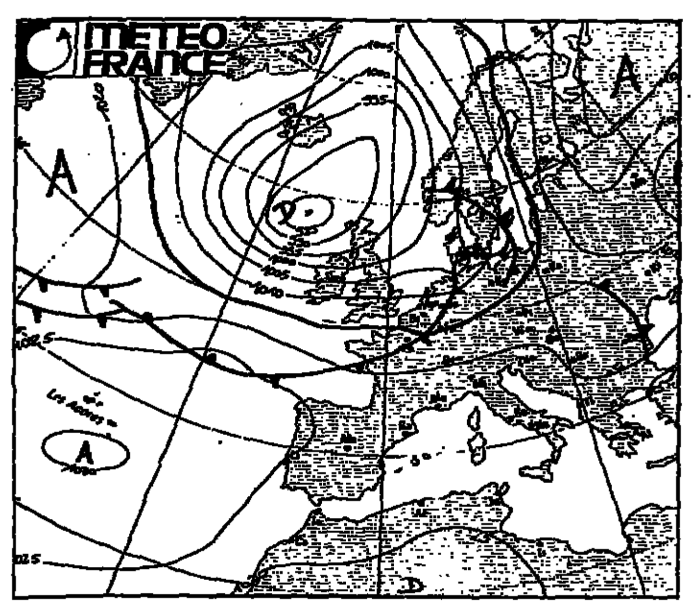
– Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu, le 27 avril 1988, de

Mme Charles GIRON,
née Irène Roman.

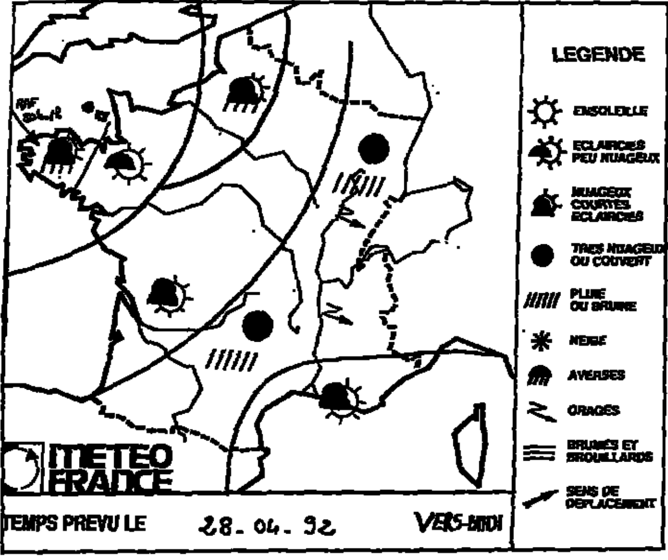
Une pensée particulière est demandée à ceux qui gardent son souvenir, en union avec les messes célébrées à son intention.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL 1992



Mardi : très nuageux et pluies par l'ouest. – Le matin, il pleuvra a l'ouest d'une ligne Lille-Bordeaux et le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales. Sur la pointe Bretagne, quelques éclaircies apparaîtront. Des Pyrénées à l'Aquitaine jusqu'aux régions est du pays, le ciel sera très nuageux avec de plus belles éclaircies sur l'Alsace et la Lorraine. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le soleil sera au rendez-vous.

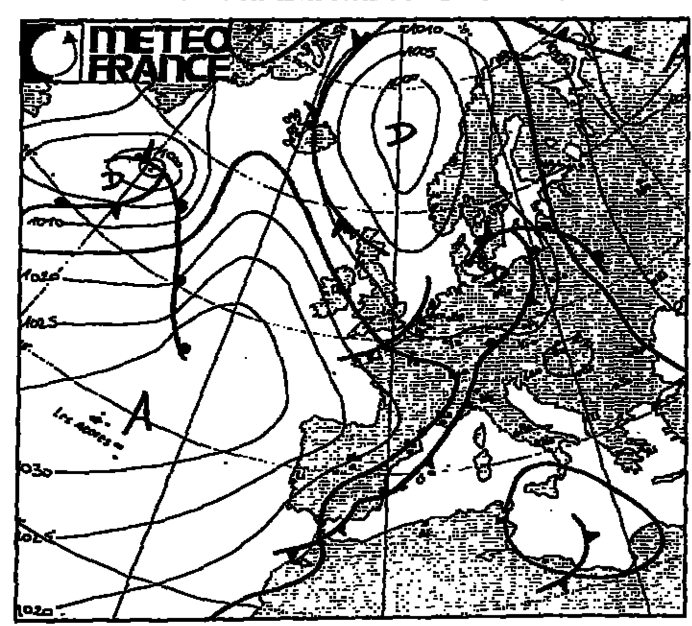
L'après-midi, les pluies gagneront les régions allant des Pyrénées jusqu'aux Alpes et au Nord-Est. Quelques orages pourront éclater sur l'Est. Sur le Sud-Est et la Corse, les nuages élevés deviendront nombreux.

Sur l'ouest du pays, les nuages seront abondants avec des averses et du vent soufflant par endroits à 70 km/h en rafales.

Les températures minimales avoisineront 7 à 9 degrés au Nord et 10 à 12 degrés au Sud.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 12 à 14 degrés au Nord et 16 à 19 degrés au Sud, jusqu'à 22 degrés sur le Sud-Est et la Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AVRIL 1992 A 12 HEURES TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-4-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-4-1992 à 18 heures TUC et le 27-4-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	17	12	D
BIARRITZ	17	14	C
BORDEAUX	25	13	D
BOURGES	22	14	C
BREST	12	10	D
CAEN	15	9	D
CHERBOURG	13	10	N
CLERMONT-FER.	25	16	N
DIJON	23	17	O
GRENOBLE	26	17	C
LILLE	14	9	N
LIMOGES	21	12	N
LYON	24	17	P
MARSEILLE	24	13	D
NANCY	22	18	N
NANTES	18	11	P
NICE	21	13	D
PARIS-MONTS.	21	12	B
PAU	23	12	C
PERPIGNAN	19	13	D
RENNES	17	10	N
ST-ETIENNE	24	13	C
STRASBOURG	22	16	O
TOULOUSE	23	16	N
TOURS	20	13	P
POINTE-A-PITRE	32	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	22	15	D
AMSTERDAM	13	10	A
ATHÈNES	20	12	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	17	12	N
BELGRADE	26	15	D
BERLIN	19	14	P
BRUXELLES	14	11	P
COPENHAGUE	9	8	P
DAKAR	24	21	D
DJERBA	22	21	C
GENÈVE	24	20	D
HONGKONG	27	23	C
ISTANBUL	17	11	D
JÉRUSALEM	16	10	N
LE CAIRE	24	16	D
LISBONNE	20	14	N
LONDRES	13	9	D
LOS ANGELES	27	17	D
LUXEMBOURG	18	8	N
MADRID	28	7	D
MARRAKECH	30	20	D
MEXICO	24	11	B
MILAN	23	10	D
MONTRÉAL	12	6	D
MOSCOU	3	3	N
NAIROBI	26	14	–
NEW DELHI	33	23	D
NEW-YORK	14	6	C
OSLO	11	7	P
PALMA-DE-MAJ.	22	13	D
PÉKIN	25	17	D
RIO-DE-JANEIRO	26	20	D
ROME	24	15	D
SINGAPOUR	31	24	–
STOCKHOLM	13	6	N
SYDNEY	21	19	C
TOKYO	20	13	D
TUNIS	28	17	N
VARSOVIE	15	9	D
VENISE	18	13	D
VIENNE	25	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Z'artistes

CE fut évidemment un massacre. Un incontrôlable isolé pimente une émission. Deux se neutralisent. Quatre ensemble ? Ils mitraillent tout ce qui bouge, et finissent par s'entre massacrer. Avec une innocente jubilation de tonton-nitroglycérine, Pivot avait donc rassemblé : René Dumont, pas une ride depuis 1974, qui prévoit toujours la fin du monde pour demain en milieu de matinée ; Philippe Meyer, l'ex-cascadeur de « L'heure de vérité », remercié pour n'avoir pas compris qu'il était discourtois de se payer Jack Lang sur les ondes publiques ; Jean-Edern Hallier, en confuse croisade contre Mitterrand et Tapie, satans totalitaires ; Renaud, enfin, détestataire perpétuel des guerres z'et des militaires (z'et des médias).

En une heure et quart furent donc successivement précipités dans la marmite : Mitterrand (la francisque), Giscard (qui ne comprend pas que les Beurs ne se marient pas en jaquette), les acheteurs de grosses cylindrées (des assassins), Wagner (une locomotive lourdingue), les amateurs de Wagner (des charcutiers enrichis), les anciens gauchos (devenus patrons bien gros), les militaires (qui font la guerre), les curés (complices de toutes les dictatures), les journalistes (à la botte de Schwarzkopf pendant la guerre du Golfe), les concurrents du Paris-Dakar (cinq cents abrutis sur la ligne de départ), Kouchner (qui n'a pas encore arrêté l'embargo contre l'Irak), Waechter (à qui il va pousser du gazon sur la tête), et Mitterrand (fasciste).

Face à Meyer et à Hallier, Renaud fit un rempart de son corps à l'exécutif menacé. Il faudrait lui faire une place dans la Constitution, à celui-là ! Il assura que le livre de Jean-Edern lui faisait « vomir les yeux », et jugea Meyer méchamment méchant d'oser insinuer que Jack aimerait avoir sa photo dans Paris-Match. Rien à redire. Il y a du panache à voler au secours d'un pouvoir mal en point quand d'autres s'aplatissent au fond de la tranchée. On avait pourtant envie de lui rappeler que le chef de ces z'armées z'honnies, jusqu'à plus ample informé, n'est autre qu'un certain Mitterrand François...

Que surnagea-t-il du carnage ? Que René Dumont, adversaire de la guerre du Golfe, fut aussi munichois en 1938, ce qui témoigne d'une certaine constance. Qu'on aimerait bien, à tous points de vue, voir Jean-Edern revenir au roman. Que les *Pointes sèches* que Philippe Meyer décoche à la classe politique (le recueil vient de sortir au Seuil) sonnent cruel, certes, mais si cruellement juste ! Et qu'on écoutera le dernier Renaud parce que le terrible privilège des z'artistes, c'est qu'ils peuvent dire n'importe quoi, on les aime bien quand même.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 27 avril

TF 1

- 20.50 **Divertissement : Histoires d'en rire.** Avec Anémone, Carlos, Bernard Haller, Amanda Lear, Richard Gotainer, Pierre Aknine, Jacques Bal, Charles Gérard, Evelyne Dhéliat, Elie Kakou, Enrico Macias...
- 22.45 **Magazine : L'Amour en danger.** Pourquoi tu fais de ma vie un enfer ?
- 23.55 **Journal et Météo.**
- 0.00 **Magazine : Minuit sports.** Le Marathon des sables ; Tour de France des voitures de collection ; Grand Prix moto de Malaisie.

A 2

- 20.50 **Téléfilm : Les Malheurs du juge.** De Marcello Fondato. *Une famille pour la petite Lin Lé.*
- 22.15 **Documentaire : Palais royal.** A Londres, une très jolie princesse. *Chez Marie-Christine de Kent.*
- 23.05 **1. 2. 3. Théâtre.**
- 23.15 **Journal et Météo.**
- 23.30 **Sport : Voile.** Coupe de l'America.
- 0.00 **Magazine : Caractères.** Diffusé sur FR 3 le 24 avril.

FR 3

- 20.45 **Cinéma : Robocop.** ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1987).
- 22.35 **Journal et Météo.**
- 22.55 **Théâtre : Paris-Palerme.** Pièce écrite, mise en scène et interprétée par Carmelo Cacciato et Bertrand Crimet. *Un prestidigitateur et son assistant sur les planches.*
- 0.00 **Magazine : Aléas.** Qui a vu Verron ? de José Maria Berzosa ; Les Bonnes Adresses, de Michel Toutain ; Rouget rougit, de François Porcile ; Une histoire sans nom, de Guy Olivier. *Un voleur d'identité, un facteur débordé, une association pour changer* la Marseillaise, *une femme sans identité... Bizarreries au quotidien.*
- 0.55 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma : La Diable.** ■ Film américain de Susan Seidelman (1989).
- 22.10 **Flash d'informations.**
- 22.15 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
- 22.20 **Cinéma : Manon des sources (2e partie : Ugolin).** ■■ Film français de Marcel Pagnol (1952). Avec Jacqueline Pagnol, Raymond Pellegrin, Rellys.
- 0.10 **Cinéma : After Midnight.** ■ Film américain de Ken et Jim Wheat (1989).
- 1.40 **Cinéma : Hercule contre les vampires.** ■■ Film italien de Mario Bava (1961).

M 6

- 20.40 **Cinéma : Le Gang des frères James.** ■■ Film américain de Walter Hill (1979).
- 22.20 **Téléfilm : Scoop à la une.** De Joseph Mehri. *Un journaliste trop sensible...*
- 23.55 **Magazine : Culture rock.** La saga de Police-Sting.
- 0.25 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

- 20.00 **Documentaire : Les Hommes-livres.** Collection d'entretiens proposée par Jérôme Prieur. Jean Grosjean. *Un des grands écrivains de notre temps.*
- 20.55 **Informations : Dépêches.**
- 21.00 **Cinéma : Aminata.** ■■ Film nigérien de Claude Vermorel (1972).
- 22.50 **Informations : Dépêches.**
- 22.55 **Documentaire : Tibor Varga, Master Class.** De Jacques Deschamps. *Violoniste, chef d'orchestre et pédagogue.*
- 23.50 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Le Grand Débat.** Faut-il tuer les langues mortes ? Avec François Bayrou, Danièle Sallenave, Paul Veyne, Sylvie François, André Legrand, François Colmez (2e partie).
- 21.30 **Le Théâtre des poètes.** Vladimir Maïakovski : Tragédie.
- 22.40 **La Radio dans les yeux.** Spécial poésie.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Pierre Alechinsky (Lettre suit ; l'Avenir de la propriété ; Alechinsky : travaux d'impressions).
- 0.50 **Musique : Coda.** Elliot James Murphy, le rocker américain (1).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (en direct de Stockholm) : Lamentations du prophète Jérémie op. 14, de Ginastera ; Réincarnations op. 16, de Barber ; Kyrie, de Sandstrom ; A. M. D. G., de Britten ; Psaume 100 op. 106 pour chœur mixte, orgue et orchestre, de Reger, par le Chœur de la radio suédoise, le Chœur de chambre Eric Ericson, le Petit Chœur du Collège royal de musique de Stockholm, l'Orchestre symphonique de la radio suédoise, dir. Gustaf Sjokvist, Eric Ericson.
- 23.10 **Ainsi la nuit...** Par Anne-Marie Reby. Œuvres de Mozart, Fauré, Haydn.
- 0.30 **Dépêche-notes.**
- 0.35 ***L'Heure bleue.*** Par Henri Renaud.

Mardi 28 avril

TF 1

- 13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
- 14.35 **Feuilleton : Côte Ouest.**
- 15.30 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
- 16.30 **Série : FDM.**
- 16.55 **Club Dorothée.**
- 17.20 **Série : Tarzan.**
- 17.45 **Série : Premiers baisers.**
- 18.15 **Jeu : Une famille en or.**
- 18.50 ***Feuilleton :* Santa Barbara.**
- 19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
- 19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
- 20.50 **Cinéma : Le Flic de Beverly Hills.** ■ Film américain de Martin Brest (1984). Avec Eddie Murphy, Judge Reinhold, John Ashton.
- 22.40 **Magazine : Ciel, mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne. Thème : l'alcoolisme des jeunes.
- 0.40 **Journal et Météo.**

A 2

- 20.55 **Cinéma : E.T. l'extraterrestre.** ■■■ Film américain de Steven Spielberg (1982). Avec Dee Wallace, Henry Thomas, Peter Coyote.
- 22.55 **Débat : Raison de plus.** Animé par Claude Sérillon. Sommes-nous seuls dans l'univers ? Invités : Jean Heydmann, responsable en France du programme Search of Extra Terrestrial Intelligence (SETI) ; Jean-Claude Ribes, directeur de l'Observatoire de Lyon ; Jean-Jacques Velasco, du CNES ; Léon Brenig, physicien ; Pierre Lagrange, sociologue ; François Raulin, exobiologiste ; Michel Figuet, témoin.
- 0.05 **Journal des courses, Journal et Météo.**
- 0.25 **1. 2. 3. Théâtre.**
- 0.30 **▶ Magazine : La 25e Heure.** *Plantu/Arafat, rencontre au sommet, de Jean Plantu, Jacques Perrin et Michel Fansten, suivi d'un débat avec Guy Bedos, Wolinsky, Cabu, Chenez et nos collaborateurs Jean Plantu, Yves Mamou, Luc Rosenzweig.*

FR 3

- 20.45 **Sport : Basket-ball.** Championnat de France (demi-finale) : Gravelines-Limoges.
- 22.15 **Journal et Météo.**
- 22.35 **Téléfilm : Le Banquet.** De Marco Ferreri, d'après le dialogue de Platon, avec Philippe Léotard, Irène Papas. *Le réalisateur de la Grande Bouffe s'attaque à un classique. Une pléiade d'acteurs inattendus.*
- 23.50 **Magazine : Ticket bleu.** Voile : Coupe de l'America.
- 0.20 **Sport : Hockey sur glace.** Championnats du monde (groupe A) : France-Canada, à Bratislava (Tchécoslovaquie).
- 0.55 **Musique : Mélomanuit.** *Le Barbier de Séville*, « Una Voce poco fa », de Rossini, par l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard ; sol. Cécilia Bartoli, soprano. Invitée : Arielle Dombasle.

CANAL PLUS

- 19.25 **Football. Coupe de France.** Demi-finale : Cannes-Monaco.
- 21.20 **Cinéma : Rocky 5.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1990). Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young.
- 23.00 **Flash d'informations.**
- 23.05 **Cinéma : Parrain d'un jour.** ■■ Film américain de David Mamet (1988). Avec Don Ameche, Joe Mantegna, Robert Prosky (v.o.).
- 0.20 **Cinéma : Manon des sources (1re partie).** ■■ Film français de Marcel Pagnol (1952). Avec Jacqueline Pagnol, Raymond Pellegrin, Rellys.

M 6

- 20.40 **Téléfilm : Splash no 2.** De Greg Antonacci, avec Todd Waring, Amy Yasbeck. *Un homme qui a épousé une sirène l'amène avec lui à New-York.*
- 22.15 **Téléfilm : Trois Américaines à Rome.** De Tony Wharmby, avec Loni Anderson, Stephanie Kramer. *Expériences amoureuses.*
- 23.55 **Six minutes d'informations.**
- 0.00 **Magazine : Dazibao.**
- 0.05 **Magazine : Rapline.**
- 2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

- 20.00 **Documentaire : Le Miroir de Baudelaire.** De Robert Bober. *Pierre Dumayet nous invite au voyage.*
- 20.55 **Informations : Dépêches.**
- 21.00 **Téléfilm : Largo Desolato.** D'Agnieszka Holland, d'après la pièce de Vaclav Havel, avec Pierre Arditi, Dominique Blanc, Eva Darlan. *Déjà diffusé sur FR 3 en octobre 1991.*
- 22.30 **Informations : Dépêches.**
- 22.35 **Concert : Johannes Brahms.**
- 22.55 **Informations : Dépêches.**
- 23.00 **Documentaire : Joseph Svoboda.** De Marco Motta. *Portrait du scénographe tchèque.*
- 23.55 **Informations : Dépêches.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Archipel science.** Les grands singes.
- 21.30 **La phénoménologie de l'esprit.** Avec Bertrand Bourgeois, « hégélien », Jean-Pierre Lefèvre (la Phénoménologie de l'esprit).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Devenir philosophe.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Christiane Blot-Labarrère (Marguerite Duras).
- 0.50 **Musique : Coda.** Elliot James Murphy, le rocker américain (2).

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 7 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Quatuor à cordes no 11 en ut majeur op. 61, de Dvorak ; Sonate pour piano en sol majeur op . 78 D 894, de Schubert ; Quintette pour piano et cordes no 2 en la majeur op. 81, de Dvorak, par le Quatuor Chilingirian ; Imogen Cooper, piano.
- 22.30 **Soliste.** Christa Ludwig.
- 23.10 **Ainsi la nuit...** Œuvres de Schumann, Saint-Saëns.
- 0.30 **Dépêche-notes.**
- 0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles. Joe McPhee et Daunik Lazro.

Le Monde

Mesures de clémence de la junte militaire en Birmanie

Rangoun libère l'ex-premier ministre U Nu et autorise Mme Aung San Suu Kyi à recevoir sa famille

La junte militaire birmane, remaniée le 23 avril, a relâché *plusieurs prisonniers politiques* et autorisé Mme Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, en résidence surveillée depuis juillet 1989, à recevoir des visites de sa famille.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les généraux birmans lâchent du lest. Le Prix Nobel de la paix 1991 a été autorisé à recevoir la visite de son époux, un universitaire britannique, et de leurs deux fils. Agé de quatre-vingt-cinq ans, U Nu, premier ministre avant la prise du pouvoir par le général Ne Win, en 1962, a été libéré et se trouve, selon sa fille, en bonne santé. Il était détenu à son domicile de Rangoun depuis décembre 1989 pour avoir refusé de dissoudre un gouvernement parallèle formé en 1988, *lors d'un soulèvement populaire* que l'armée avait noyé dans un bain de sang. Radio-Rangoun a également annoncé que des politiciens *« qui ne constituent pas une menace pour la société »* seraient *« promptement »* relâchés.

En outre, le Conseil d'Etat pour la restauration de la loi et de l'ordre (SLORC), *désignation officielle* de la junte au pouvoir depuis septembre 1988, a annoncé l'ouverture, dans les deux mois, d'un dialogue avec certains opposants afin de réunir, dans les six mois suivants, une convention nationale chargée de rédiger une Constitution. Ces mesures sont survenues au lendemain du remplacement, à la tête de la junte, du général Saw Maung par le général Than Shwe (*le Monde* du 25 et daté 26-27 avril).

Une opération de relations publiques

Ces premières mesures ont été accueillies avec réserve par les dissidents birmans, notamment par ceux qui ont formé un *« gouvernement de coalition nationale »* dans la zone tenue par les insurgés karens. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) de Mme Suu Kyi, fille du héros de l'indépendance assassiné en 1947, avait obtenu 392 sièges sur les 485 de l'Assemblée élue en mai 1990. La junte n'a jamais reconnu ce résultat. Près de cent députés ont été, depuis, arrêtés ou *invalidés. D'autres se* sont exilés ou réfugiés dans des zones insurgées pour fuir une féroce répression.

En outre, depuis le début de l'année, l'armée birmane, qui a été rééquipée par la Chine, a lancé plusieurs offensives, notamment pour tenter de réduire, sur la frontière thaïlandaise, le dernier bastion karen. Elle a également procédé, sur la frontière avec le Bangladesh, à une vaste répression de la minorité musulmane des *Rohingyas, provoquant l'exode*, dans le pays voisin, de plus de deux cent mille personnes.

La junte juge donc utile d'améliorer son image, ce qui doit faire l'affaire de ses partenaires chinois et thaïlandais. Principal pourvoyeur en armes, la Chine s'est gardée, jusqu'ici, de critiquer publiquement Rangoun. Quant à la Thaïlande, elle ne manquera pas d'avancer ces mesures de clémence pour justifier l'*« engagement constructif »* qu'elle prône *depuis juillet 1991 à l'égard de la* junte birmane.

Mais Rangoun ne reconnaît toujours pas la validité du scrutin du *27 mai 1990 et* Mme Suu Kyi demeure en résidence surveillée pour avoir refusé de s'exiler et de renoncer à toute activité politique. En outre, on ignore encore l'étendue de l'amnistie proclamée par des généraux dont les promesses de négociation sont aussi vagues que par le passé. Pour le moment, l'élargissement de quelques détenus et la reprise de négociations avec Dacca sur les Rohingyas laissent plutôt penser que la junte procède à une opération de relations publiques afin de conforter son emprise sur un pays ruiné.

JEAN-CLAUDE POMONTI

SUR LE VIF

CLAUDE SARRAUTE

Hors circuit

SORTEZ vos calculettes ! Voici l'énoncé du problème : Etant donné un engin, la moto, responsable de près de mille morts par an dans ce pays, et un Grand Prix qui a fait, entre 1985 et 1991, hors circuit, onze morts et plus de cent quatre-vingts blessés graves, dont un conseiller municipal fauché par une « roue arrière » en pleine rue, combien *faut-il* de morts supplémentaires pour « horrifier » le secrétaire d'Etat aux transports et les médias ? *Réponse : neuf.* C'est peu, avouez.

Parce qu'enfin, depuis belle lurette, il suffisait de débarquer place de la gare, au Mans, vingt-*quatre heures avant* les 24 heures de la compétition pour constater que le centre-ville, d'ailleurs fermé à la circulation, vivait dans la terreur, le bruit et la fureur de ces drogués de la « bourre », de ces brûleurs de gomme, de ces allumés de la vrombissante vitesse. Vitesse et alcool. Plein pot et plein packs. Bierre et calva. Sans silencieux et sans casque.

Suicide mode d'emploi. Chapitre roulette russe. Prenez une bécanne, joli euphémisme quand on pense à la taille et à la puissance de ces monstrueuses machines. Enfin, prenez, façon de parler. Elles ne sont pas *données*. Faut compter entre 60 000 et 90 000 balles. Et il s'en est vendu plus de cent vingt mille l'an passé. Bourrez-vous la gueule. *Enfourchez* votre gros cube. Et foncez au rendez-vous fixé par votre fureur de vivre.

Ces macabres noces, *tas de ferraille* couché sur macadam, sont célébrées à longueur d'année par des gamins de dix-huit à vingt-cinq *ans qui font* la nique au destin, façon James Dean. Sortis des parents, j'en suis, qui vivent *dans* l'attente pétrifiée d'un coup de fil de la gendarmerie, curieusement, ces accidents-là, personne n'en parle, ou très peu. *Normal* : si les deux-roues tuent, c'est ceux qui sont montés dessus. Rarement les autres. On ne peut pas empêcher les gens de se jeter du haut de la tour Eiffel.

Tendre un filet de sécurité en multipliant les contrôles et en exigeant des constructeurs qu'ils mettent un bémol à leurs moteurs ? Bof ! Faut bien que jeunesse se passe ! Et là, croyez-moi, elle passe ! A 280 km/h.

EN BREF

□ **COLOMBIE : Americas Watch souligne la responsabilité des militaires dans la violence politique.** – Dans son dernier rapport publié, dimanche 26 avril, à Washington, Americas Watch a affirmé que *« les militaires colombiens, les groupes dits d'autodéfense ou de justice privée soutenus par des officiers supérieurs dans les provinces »* étaient les principaux responsables de la violence politique, qui a fait plus de 3 700 victimes l'an passé en Colombie. L'organisation américaine de défense des droits de l'homme reproche au gouvernement de M. Gaviria d'avoir maintenu, malgré l'adoption d'une nouvelle Constitution, les tribunaux militaires, qui laissent impunis ce type de crimes. – *(AFP.)*

□ **CUBA : le ton monte entre La Havane et Washington.** – Réagissant aux propos du président Bush, qui avait affirmé qu'il serait *« bientôt »* le premier président des Etats-Unis à se rendre sur le *« sol libre de Cuba »* après la chute *« inévitable »* de M. Castro, le quotidien *Granma* a accusé, samedi 25 avril, Washington de *« vouloir augmenter la pression sur Cuba dans l'espoir que le candidat Bush marque des points avant l'élection »* présidentielle de novembre. *Granma* a qualifié M. Bush de *« pirate »* pour *avoir décidé, le 18 avril*, la fermeture des ports américains aux bateaux commerçant avec La Havane. – *(Reuter, AFP.)*

□ **Le ministre péruvien des finances revient sur sa démission.** – Le ministre des finances, M. Carlos Bolona, stratège de la réinsertion du Pérou au sein de la communauté internationale, a décidé, vendredi 24 avril, de reconsidérer sa démission. Il avait démissionné le 20 avril, n'ayant pu convaincre les institutions multilatérales de financement *de suspendre les sanctions* économiques adoptées contre le Pérou suite au « putsch civil » du 5 avril. M. Bolona a reconsidéré cette décision après que M. Fujimori, président *de facto* du « gouvernement d'urgence et de reconstruction nationale », lui eut accordé les pleins pouvoirs. – *(Corresp.)*

□ **RWANDA : l'explosion d'une grenade a fait un mort et trente-quatre blessés.** – L'explosion d'une grenade dans la gare routière de Kigali a fait un mort et trente-quatre blessés, samedi 25 avril, ont indiqué des sources médicales. Un attentat à la grenade avait déjà fait cinq morts au même endroit en mars. Aucune de ces explosions n'a été revendiquée. – (*Reuter.*)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 avril

Prudence

La Bourse de Paris était orientée à la baisse, ce lundi, en raison *notamment de la situation en Allemagne.* Les investisseurs s'inquiètent à la fois du dérapage monétaire et de la grève des services *publics outre-Rhin. Dans ce* contexte, l'indice CAC 40 cédait 0,56 % dans un marché peu actif.

□ **SOMALIE : l'ONU accusée d'attentisme.** – Le ministre de l'information du gouvernement intérimaire de Somalie, M. Hussein *Cheikh Ahmed Kadaré*, a *qualifié*, samedi 25 avril, de *« regrettable, scandaleuse et injuste »* la décision du Conseil de sécurité de retarder l'envoi de 500 militaires de l'ONU (*le Monde* daté 26-27 avril). Cela *« équivaut à condamner à mort 500 personnes par jour »*, a-t-il ajouté. Selon le directeur général de la santé, 200 à 300 personnes meurent chaque jour de faim et de maladie. – *(AFP, Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 26-27 avril 1992 a été tiré à 514 163 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Big Bang : la nouvelle pièce du puzzle

La découverte par le satellite américain Cobe de filaments ténus de *matière aux confins* de l'univers (*le Monde* du 25 avril) vient d'apporter aux cosmologistes une preuve qu'ils attendaient depuis longtemps : celle de « germes », de « grumeaux », témoins des premiers instants de la naissance du monde. Ceux-ci démontrent que, très tôt dans cette histoire, l'univers n'était pas si homogène et *pourraient expliquer la genèse des galaxies et des amas de galaxies.* Demain dans « le Monde sciences-médecine ».

Les entreprises d'insertion

« Le Monde Initiatives » publiera demain une enquête sur les entreprises d'insertion qui favorisent l'emploi de jeunes en situation souvent difficile ou marginale. Plusieurs exemples d'entreprises sont présentés ainsi que des portraits de jeunes ayant bénéficié de cette insertion.

Echecs : les demi-finales du Tournoi des candidats

Timman et Short à un demi-point de la finale

La découverte du « Big Bang » aux échecs pourrait être annoncée lundi 27 avril dans la soirée. Elle prendrait la forme suivante : « Le prochain championnat du monde qui doit se dérouler en août 1993 à Los Angeles opposera le tenant du titre Gary Kasparov soit au Néerlandais Jan Timman, soit à l'Anglais Nigel Short. » Ainsi existerait bien la possibilité de ne pas avoir *un sixième match Kasparov-Karpov*, et le monde échiquéen se réveillerait abasourdi : non seulement l'éternel rival, détrôné en 1985, serait absent, *mais* son remplaçant ne serait plus un Soviétique ou un Russe, comme on voudra. Il faut remonter vingt ans en arrière, en 1972, pour retrouver pareil cas de figure : un astre fulgurant, l'Américain Bobby Fischer, avait alors affronté et vaincu le Soviétique « de service » Boris Spassky, puis il s'était désintégré.

Tout cela demande encore une dernière vérification : que dans la dixième et dernière partie des demi-finales du Tournoi des candidats au titre de champion du monde, qui devait se jouer lundi à Linares, Timman et Short, qui auront les Blancs, annulent simplement leur match contre Youssoupov et Karpov. Les deux « étrangers » mènent actuellement par 5 à 4, et un demi-point leur suffit. Pour Youssoupov et Karpov, seule la victoire comptera qui leur *permettrait de jouer les prolongations* (deux parties semi-rapides avec quarante-cinq minutes de réflexion pour soixante coups).

Samedi et dimanche, avec les Noirs, Timman et Short ont tous les deux franchi le pas le plus difficile vers la finale en obtenant la nulle. Le premier au quarante-neuvième *coup, le second au soixante-*troisième après un ajournement.

Celui qui attend le plus le résultat de Linares, Kasparov, a dû partager *la première place du Tournoi* de Dortmund avec le joueur qu'on attend... pour 1996 : Ivantchouk. Dimanche, le champion du monde, en battant Salov, a réussi à rejoindre le jeune Ukrainien sur le fil. Tous les deux, avec 6 points sur 9 possibles, devancent Bareev, 5,5, et Anand, 5.

B. de C.

Le Monde

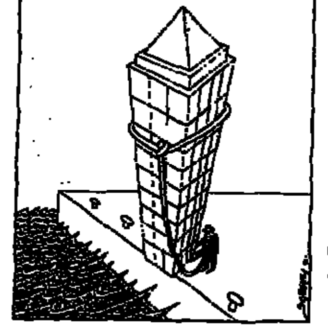
L'or des chambres de bonne



Sept mètres carrés pour 1 400 F par mois : une annonce parmi d'autres dans le seul segment de l'immobilier parisien qui se porte bien, celui des chambres de bonne. Les raisons d'un succès né de la crise.

page 30

Le naufrage de Canary Wharf



Olympia & York, premier groupe immobilier mondial, avait misé très gros sur le développement des Docklands de l'Est londonien. Mais l'ambitieux projet de Canary Wharf, largement inoccupé, tourne au désastre.

page 31

Les métaphores de l'économie



Comme les autres sciences, l'économie ne repose pas que sur les faits et la logique, écrit Donald McCloskey. Elle doit aussi, pour être comprise, raconter des histoires et employer des métaphores. En bref, s'humaniser.

page 39

L'ECONOMIE

Tous entrepreneurs

Chaque semaine, 12 000 Américains décident de devenir leur propre patron. Une mode née du chômage et de la crise du système

PARCE qu'il était astucieux, au chômage, et... fraîchement papa, Jim Garisson a eu l'idée de faire imprimer sur des biberons et T-shirts pour nouveaux-nés une série de ces petites phrases humoristiques : *« Si vous me trouvez adorable, vous devriez voir mon oncle ! »* ou *« mon grand-père »* ou *« mon parrain »*, etc., qui transforment un cadeau de quatre sous en clin d'œil. Le succès a été foudroyant, et Garisson, grisé par la lecture de magazines spécialisés – *Devenez riche à la maison, lancez votre propre affaire*, etc., vient de créer en Floride sa propre société de cadeaux et gadgets pour bébés.

Parce qu'il en avait assez du rythme infernal que lui imposait son métier de pompier et qu'il savait que les 40 000 feux de cheminée recensés chaque année auraient pu être évités par un simple ramonage, John Hoover est devenu ramoneur. Une franchise peu coûteuse, une activité saisonnière et un marché garanti : on compte aux Etats-Unis 60 millions de cheminées.

Chaque semaine, estime le Bureau américain des petites entreprises (US Small Business Administration), ce sont environ 12 000 Américains qui se décident ainsi à franchir le pas et créent leur propre affaire. Près de 2 millions en 1991 auraient même entamé une activité lucrative basée à leur domicile tandis que l'on estime à 15,6 millions le nombre d'Américains installés à leur compte. *« C'est le triomphe de l'idée « Devenez votre propre patron »*, estime Susan Rakowski, rédactrice en chef d'une gamme de magazines spécialisés dans ce secteur.

Annick Cojean

Lire la suite page 35

Quarante-cinq patrons sur la sellette



Le compte à rebours a commencé pour les PDG d'entreprises nationalisées. De mai à octobre, la plupart d'entre eux verront leur mandat arriver à échéance. Autant de successions à guigner, de bilans à défendre. Ce test, devenu rituel puisqu'il revient tous les trois ans depuis que la gauche est au pouvoir, reste un geste hautement politique, où le poids des amitiés du passé ou des ambitions de chacun, joue un rôle aussi grand que les performances de leurs entreprises. Cette année, le changement de gouvernement a bouleversé in extremis les données du jeu. Après avoir craint le pire du volontarisme de l'équipe Cresson, la plupart des états-majors ont été rassérénés par l'arrivée à Matignon de Pierre Bérégovoy, favorable, sauf exception, à la continuité.

Lire en page 32 les articles de Caroline Monnot et Eric Leser

Le douloureux réveil des cliniques

Le blocage des tarifs décidé par les pouvoirs publics en 1990 a mis fin à la « course au volume » : les établissements « à but lucratif » doivent calculer et stabiliser leurs coûts, réduire leur endettement et changer le mode de rémunération des médecins

« FRANCHEMENT, je trouve toujours un peu paradoxal de voir mes gynécologues-obstétriciens rouler en Porsche alors que toutes mes maternités perdent de l'argent. » Cette réflexion désabusée du gestionnaire d'une chaîne de cliniques n'est peut-être pas aussi anecdotique qu'il y paraît. Elle illustre en tout cas l'un des changements que vont devoir mener à bien les mille quatre cent cinquante établissements d'hospitalisation privée « à but lucratif » : établir un lien direct entre leur rentabilité réelle et la rémunération de leurs médecins, jusqu'à présent assurée séparément par la Sécurité sociale.

Liées à des différends commerciaux, les « affaires » qui ont secoué récemment le milieu de l'hospitalisation privée – notamment l'inculpation du docteur André Attia, PDG du groupe Alphamed, ou la plainte déposée contre le docteur Louis Serfaty, président de la Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée (FIEHP), lors de la cession de la clinique de Garlande, à Bagneux (Hauts-de-Seine), – témoignent du malaise que traverse une profession en pleine restructuration, mais désormais consciente que l'âge d'or est terminé. Après l'euphorie, les cliniques découvrent les contraintes d'une gestion reposant sur de véritables indicateurs économiques.

COURSE AU VOLUME • Après avoir augmenté de 10,1 % en 1989 et de 7,6 % en 1990, les versements de l'assurance-maladie aux cliniques (22,5 milliards de francs, hors honoraires médicaux) n'ont progressé que de 2,1 % en 1991. Cette même année, une quarantaine d'établissements ont déposé leur bilan, dont la moitié en région parisienne. Du jamais vu ! Dans la dernière période, le chiffre d'affaire des cliniques avait pourtant littéralement explosé. Une époque bénie : la « Sécu » payait les yeux fermés sans trop se préoccuper de la justification de certaines dépenses, les regroupements étaient facilités et la réduction, puis la suppression, de la TVA à partir du 1er janvier 1988 avait stimulé un secteur auquel les investisseurs financiers avaient commencé à s'intéresser de près.

L'exode des chirurgiens des hôpitaux publics, fuyant un secteur soumis à la rigueur comptable du « budget global » et des « taux directeurs », a favorisé le développement de nouvelles spécialités et drainé une clientèle supplémentaire. La course aux équipements s'est accélérée sans que diminue le nombre de lits (*lire en page 36 l'article de Guy Herzlich*). Nombreux sont ceux qui, oubliant que les ressources de la Sécurité sociale ne sont pas extensibles à l'infini, se sont considérablement endettés, concluant certaines transactions sur la base de 500 000 francs le lit. Plus dure fut la chute.

« Pour la plupart de leurs médecins-propriétaires, la notion de rentabilité était traditionnellement liée à la perception d'honoraires et non pas à l'activité de l'établissement. »

Jean-Michel Normand

Lire la suite page 36

M O D E D ' E M P L O I

IMMOBILIER

L'or des chambres de bonne

Le moindre recoin de quelques mètres carrés sous les toits de Paris se loue à un prix exorbitant, une aubaine pour les investisseurs et un cauchemar pour les étudiants en quête de logement

« RECHERCHE chambre désespérément... » Les étudiants, baby-sitters, et autres apprentis en quête d'un logement bon marché (entendez « petit ») à Paris s'arrachent les cheveux. Rares, chers, assortis de garanties ou cautions, souvent à la limite de la légalité... sans oublier les placards microscopiques, éclairés d'une lucarne, pompeusement baptisés « studettes », loués à un prix exorbitant à un occupant ayant impérativement besoin de trouver un toit !

Car le prix des chambres dites de bonne, qu'elles soient à acheter ou à louer, s'envole. Comme d'ailleurs celui des garages, pour lesquels les notaires publient désormais une cote ! Un rapide coup d'œil sur le serveur Minitel de la FNAIM est révélateur : rive droite, le premier prix d'une chambre est de 1 300 francs pour 10 mètres carrés dans le 17e. *« Pour étudiant uniquement »*, est-il spécifié pour cette annonce comme pour bien d'autres. Viennent ensuite 7 mètres carrés à 1 400 francs dans le 8e et 12 mètres carrés à 1 600 francs dans le 16e. Soit un prix de location oscillant entre 116 et 200 francs le mètre carré pour des logements peu confortables, puisque les toilettes sont sur le palier.



ILLÉGALITÉ • Rive gauche, c'est encore pire : l'offre est moins abondante et les tarifs plus élevés. Le premier prix est un 14 mètres carrés à 1 900 francs dans le 15e, soit 135 francs le mètre carré. Les barres des 20 mètres carrés et des 2 000 francs sont ensuite joyeusement franchies.

Bien évidemment, des charges s'ajoutent aux sommes demandées et souvent le chauffage est individuel, c'est-à-dire aux frais de l'occupant. Ce qui peut représenter une dépense appréciable quand le logement est sous les toits et mal isolé !

En fait, les agents immobiliers estiment que le marché des chambres de service leur échappe largement, car elles sont nombreuses à ne pas remplir les conditions (de confort, de surface...) qui permettraient à leurs propriétaires de demander mieux que les loyers basés sur les surfaces corrigées, quatre fois moins élevés (20/25 francs le mètre carré) que les loyers libres en cours dans la capitale. Aussi de nombreuses chambres sont-elles occupées en marge de la légalité, aux risques et périls des deux parties. Sinon, les propriétaires soit renoncent à les louer, soit les améliorent, par exemple en rachetant une ou plusieurs autres pièces limitrophes. Ce type d'opération – qui fait disparaître le stock de chambres disponibles mais gonfle l'offre de « studettes », studios et deux-pièces – permet, au passage, de réunifier la population de certains immeubles « cossus », dans lesquels les habitants du dernier étage n'ont généralement pas grand-chose à voir avec ceux qui habitent dans les niveaux inférieurs.

Comme les studios ou les petits appartements situés dans les quartiers les moins chers, les chambres de service ignorent la crise des prix qui frappe le marché immobilier parisien : les dernières statistiques de la Chambre des notaires montrent en effet que leur prix moyen au mètre carré (16 043 francs au 30 septembre 1991) a même légèrement monté (de 0,2 %). La transaction moyenne s'établissant à 191 333 francs pour une surface de 11,83 mètres carrés.

Si l'on consulte le serveur de la FNAIM, on trouve une offre non négligeable, là encore plus abondante rive droite (600 le 20 avril, par exemple) que rive gauche (306), mais plutôt chère. Comme pour tous les autres appartements dans la capitale, les prix réclamés par les vendeurs semblent en moyenne plus élevés que ceux des notaires, basés sur la réalité des transactions. Le phénomène est plus sensible rive gauche (rien à moins de 277 000 francs pour 10 mètres carrés). Rive droite, l'offre semble plus variée et démarre assez bas (123 000 francs pour 12 mètres carrés dans le 10e arrondissement). Ces chiffres appellent plusieurs commentaires : d'abord, comme pour les parkings, le ticket d'entrée d'une chambre de bonne reste relativement abordable pour un investisseur. En outre, la rentabilité au mètre carré est supérieure pour ces petites surfaces que pour les grandes.

Enfin, les occupants « tournent » plus rapidement que les familles nombreuses, mieux protégées et plus difficiles à déloger en cas de conflit avec le propriétaire. Et qui dit rotation dit souvent hausse de loyers. D'autant que certains acheteurs n'hésitent pas à investir quelques dizaines de milliers de francs pour transformer une de ces chambres de service en « studette ».

Comme pour toutes les moyennes, des disparités se cachent derrière les chiffres des notaires : l'éventail des prix de vente va de 23 091 francs le mètre carré dans le 16e arrondissement (le quartier dans lequel les transactions ont été les plus nombreuses avec le 10e) à 9 734 francs dans le 9e. Les décotes sont parfois minimes par rapport aux prix pratiqués dans les quartiers plus huppés : moins de 15 % dans le 15e, moins de 20 % dans les 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements.

OXYGÈNE • Dans ces quatre derniers quartiers, plutôt bon marché ces prix, ainsi que l'importance relative des transactions, sembleraient montrer que l'on assiste à une transformation du parc (création de petits appartements par réunion de plusieurs chambres) permettant aux ménages les plus modestes de continuer à se loger dans la capitale. Mais l'achat d'une chambre peut aussi donner une bulle d'oxygène à nombre de ménages à revenus « moyens », à l'étroit dans leur logement mais qui ne peuvent acheter une surface plus grande.

Ils y logent donc soit un de leurs enfants, soit, s'ils sont encore en âge scolaire, la baby sitter indispensable pour aller les chercher à l'école lorsque la mère travaille. Retour à la vocation d'origine pour les chambres de bonne, revues et corrigées à la sauce des années 90 : échange de services contre un logement. On ne peut d'ailleurs exclure que les facilités fiscales ouvertes depuis peu par les « emplois familiaux » alimentent le phénomène.

Françoise Vaysse

HUMEUR • Par Josée Doyère

Impuissance

IL faudrait quand même cesser de se raconter des histoires. Les hommes politiques, les gouvernements, n'ont qu'un pouvoir très relatif sur la chose économique, quel que soit le pays où ils exercent leur activité. Mettre fin à une crise, créer la croissance, lutter contre le chômage... Ils ne savent pas faire. Pourtant, pour remplir efficacement les caisses, rien ne remplace la bonne santé économique créatrice de richesses et d'emplois, génératrice de rentrées fiscales.

Foin des illusions. La recette pour relancer la machine, pour susciter la fameuse « reprise », pour lutter contre le chômage, n'existe dans aucun manuel. Les économistes ne la connaissent pas, sinon ils seraient criminels de ne pas la répandre. Les hommes politiques, malgré leurs rodomontades – s'ils sont au pouvoir – ou les reproches qu'ils adressent à leurs concurrents – s'ils sont dans l'opposition, – sont totalement incapables de l'inventer. Baisse volontariste des taux d'intérêt outre-Atlantique, incitations fiscales, traitement social du chômage, dépenses de formation dans l'Hexagone... Le résultat n'est pas génial. Et les chefs d'entreprise, quoi qu'ils disent, ne détiennent pas plus que les autres la précieuse recette.

Le libéralisme échevelé (*« Laissez-nous faire, l'interventionnisme de l'Etat ne peut que porter préjudice à l'économie »* ...) ne parvient pas à leur fournir les clients dont ils ont besoin pour faire tourner leurs usines et à remplir leurs carnets de commandes... Face à la crise, on voit surtout s'accumuler les plans de restructuration, les fermetures d'unités de production, les fusions-absorptions pour acquérir une taille « optimale » – c'est quoi, au juste, la taille « optimale » ? – et réaliser les fameuses économies d'échelle, le tout se traduisant par des « dégraissages », des suppressions d'emplois et... du chômage !

Si la reprise économique intervient en France avant les prochaines échéances électorales, il serait injuste d'en créditer notre Béré national. Et si le redémarrage n'intervient aux Etats-Unis qu'après les présidentielles, il serait tout aussi injuste de rendre George Bush responsable de ce retard... Et vice versa.

Et si, une bonne fois, on jugeait les hommes politiques sur ce qui dépend d'eux ? ■

LOIS ET DÉCRETS

Associations intermédiaires

■ Un décret modifie les exonérations de cotisations sociales dont bénéficient les associations intermédiaires, créées par la loi du 27 janvier 1987. Cette limite est fixée à 750 heures par an par salarié au lieu de 254 heures par trimestre (1 016 heures par an). Toutefois le dépassement des heures n'entraîne plus la cotisation de la totalité de la rémunération, mais seulement la partie qui correspond aux heures excédentaires.

Décret n° 92-331 du 30 mars 1992, *Journal officiel* du 1er avril 1992, p. 4610.

Conseils de prévention de la délinquance

■ Des conseils départementaux et communaux de prévention de la délinquance ont été créés en juin 1983 (1) pour encourager toutes les initiatives de prévention, informer sur les différentes formes de délinquance et proposer aux pouvoirs publics des mesures adaptées aux réalités locales.

Le nouveau décret a pour objectif de les impliquer davantage dans la mise en œuvre des programmes de prévention de la délinquance. Il confie la présidence du conseil départemental de prévention de la délinquance au préfet, qui est assisté par des représentants du conseil général, des communes et des tribunaux.

Au niveau des communes, toute municipalité peut créer un conseil communal de la prévention et de la délinquance placé sous la présidence du maire. Actuellement, 700 communes seulement en ont mis en place.

Décret n° 92-343 du 1er avril 1992, Journal officiel du 2 avril 1992, pp. 4735 et 4736.

(1) Décret n° 83-459 du 8 juin 1983, *J. O.* du 9 juin 1983.

Egalité entre hommes et femmes

■ Un chapitre du code du travail est consacré à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les entreprises qui occupent moins de 300 salariés peuvent conclure avec l'Etat des conventions leur permettant de recevoir une aide financière pour faire procéder à une étude de leur situation en matière d'égalité professionnelle. Chaque convention fixe l'objet, le contenu, le délai de réalisation et les conditions de diffusion de l'étude ainsi que le montant de l'aide financière de l'Etat. Un nouveau décret fixe cette aide à 70 % des frais d'intervention du consultant chargé de l'étude, celle-ci ne pouvant excéder 70 000 F.

Décret n° 92-353 du 1er avril 1992, *Journal officiel* du 2 avril 1992, p. 4760.

LA COTE DES MOTS

Affacturage

« Jacques Cœur, nous dit Voltaire, *avait trois cents facteurs... »* Comprenez par là que le fameux banquier et homme d'affaires berruyer (c'est-à-dire né à Bourges, faut-il le préciser...) avait, à travers le monde, plusieurs centaines d'agents, de représentants. En effet, le mot *facteur* (féminin *factrice)* signifia autrefois : « personne qui fait le commerce pour le compte d'une autre », une définition qui rend ce terme synonyme des *commis, intermédiaire, mandataire*, etc., actuels.

Les Britanniques reprirent le terme, l'anglicisant en *factor*, au sens d'« agent commissionnaire » : le verbe *to factor* signifiant, logiquement, « agir pour le compte d'autrui ». Par un effet boomerang que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, les Anglo-Saxons ont renvoyé sur le continent, vers les années 1965-1968, un *factoring* issu du vieux *factor*, et qui désigne la gestion des créances d'une entreprise par un organisme extérieur.

Dès 1973, un arrêté officiel proposait un équivalent français, *affacturage*, assorti d'une fort longue définition. Le mot a été très bien accueilli, semble-t-il, et ratifié rapidement dans le milieu de la banque et des finances. La définition officielle exhaustive est la suivante : *« Opération ou technique de gestion financière par laquelle, dans le cadre d'une convention, un organisme spécialisé gère les comptes clients d'entreprises en acquérant leurs créances, en assurant le recouvrement pour son propre compte et en supportant les pertes éventuelles sur des débiteurs insolvables. Ce service, qui permet aux entreprises qui y recourent d'améliorer leur trésorerie et de réduire leurs frais de gestion, est rémunéré par une commission sur le montant des factures. »* (L'expression *affacturage à forfait* correspond à l'anglo-américain *forfaiting*, qui s'applique à une variante du *factoring.)*

Le nombre des organismes de contentieux pratiquant l'affacturage semble bien être, en France, en développement constant. Signe des temps...

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

TCHÉCOSLOVAQUIE, HONGRIE ET POLOGNE ont annoncé le 17 avril la création d'ici au 1er juillet du Comité de coopération de l'Europe centrale, une zone de libre-échange qui prévoit l'abolition pour dix ans des barrières douanières (*le Monde* daté 19-20 avril).

LE ROI JUAN CARLOS a inauguré le 20 avril l'Exposition universelle de Séville qui se tiendra durant six mois dans la capitale andalouse (*le Monde* daté 21 avril).

JACQUES DELORS ET GEORGE BUSH se sont rencontrés le 22 avril à Washington, pour tenter de débloquer les pourparlers du GATT qui achoppent depuis un an et demi sur le différend agricole entre l'Europe et les Etats-Unis. Principal résultat obtenu : l'Uruguay Round reste ouvert (*le Monde* des 22 et 24 avril).

OLYMPIA AND YORK, le groupe immobilier canadien propriété des frères Reichmann, promoteur du projet géant de Canary Wharf, dans les docks de Londres, cherche d'urgence à restructurer une dette qui s'élève à 14,3 milliards de dollars canadiens (68 milliards de francs) (*le Monde* du 22 avril).

PRÉALABLE A LA RATIFICATION DES ACCORDS DE MAASTRICHT, le projet de loi de révision de la Constitution a été adopté mercredi 22 avril par le conseil des ministres (*le Monde* des 23 et 24 avril).

LA CROISSANCE FRANÇAISE ATTEINDRAIT 2,5 % en rythme annuel au premier semestre 1992, selon les dernières prévisions de l'INSEE, revues en hausse par rapport à celles de février qui tablaient sur une croissance de 2 % (*le Monde* du 24 avril).

UNE COMMISSION DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION a été mise en place le 23 avril par le premier ministre Pierre Bérégovoy pour étudier *« les mécanismes économiques et financiers les plus exposés à des pratiques illicites »*. Elle doit remettre ses premières conclusions le 23 juin prochain (*le Monde* du 24 avril).

EXCÉDENT COMMERCIAL EN MARS. Les échanges commerciaux de la France ont dégagé un excédent de 1,38 milliard de francs en mars, pour le troisième mois consécutif (*le Monde* du 25 avril).

MARDI 28 AVRIL. Bruxelles. La Commission soumet aux Douze un programme communautaire de soutien au secteur aéronautique européen.
Paris. Visite officielle du premier ministre japonais Kiichi Miyazawa, qui doit rencontrer François Mitterrand le 29 avril.
Washington. Visite officielle du président allemand Richard von Weizsäcker aux Etats-Unis (jusqu'au 3 mai).
Washington. George Bush reçoit le président turc Turgut Ozal.
Barcelone. Congrès mondial de l'Union internationale des transports routiers (IRU) (jusqu'au 2 mai).

MERCREDI 29 AVRIL. Paris. L'Assemblée nationale examine la nouvelle législation applicable en matière d'assurance et de crédit dans le cadre du marché unique européen.

JEUDI 30 AVRIL. Genève. Conseil du GATT, qui examinera notamment l'entrée parallèle de Taïwan et de la Chine continentale dans l'organisation.
Etats-Unis. Lancement de la nouvelle navette spatiale Endeavour à Cap-Kennedy.

VENDREDI 1er MAI. Fête internationale du travail, sauf aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et au Japon.
Toulouse. Conseil extraordinaire des quatre actionnaires du consortium européen Airbus pour examiner le lancement d'un nouvel avion, l'A-319.
Bucarest. Suppression partielle des subventions de l'Etat roumain sur les denrées alimentaires de base dans le cadre du programme de réforme économique.
CEI. Remplacement, en Biélorussie, du rouble par des coupons réutilisables.
Moscou. Augmentation du salaire minimum et des retraites. Interdiction du commerce à la sauvette dans les rues.

SAMEDI 2 MAI. Bruxelles. Signature de l'accord créant l'Espace économique européen (EEE) entre la CEE et l'AELE (Association européenne de libre échange).

LUNDI 4 MAI. Bruxelles. Conseil des ministres de l'environnement de la CEE pour préparer la conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra en juin à Rio-de-Janeiro.

BIBLIOGRAPHIE

La fin de Billancourt

L'article consacré à Billancourt dans « le Monde de l'économie » daté 29-30 mars s'est appuyé sur de nombreux ouvrages et témoignages. D'abord ceux des chercheurs : *Histoire des usines Renault* (tome I : *Naissance de la grande industrie*), de Patrick Fridenson (Le Seuil, 1972) ; *l'Etat entrepreneur : le cas de la Régie Renault*, sous la direction de Pierre Naville (Anthropos, 1971) ; *Louis Renault, patron absolu*, de Gilbert Hatry, qui vient de mourir et qui avait fait sa carrière à la Régie avant d'en devenir l'historien, et *l'Ile Séguin*, qu'il a écrit avec Pierre Mercier (Ed. JCM dans les deux cas).

Nous ont servi aussi des revues comme *De Renault frères à Renault régie nationale*, publiée par la Section d'histoire des usines Renault (que présidait Gilbert Hatry), devenue *Renault histoire* depuis 1986, et *le Mouvement social*, notamment le numéro spécial sur l'automobile d'octobre-décembre 1972, *les Temps modernes* (novembre 1973, « Le taylorisme, hier et demain »), ainsi que des études et rapports : Renault a fait l'objet d'un nombre considérable de travaux.

Mais nous devons autant aux témoins comme Jacques Frémontier (*la Forteresse ouvrière*, Fayard, 1971), et surtout à ceux qui furent les acteurs, responsables de l'entreprise, syndicalistes ou salariés, et notamment Claude Poperen (*Renault, images de l'intérieur*, Ed. sociales, 1983), Daniel Labbé et Frédéric Périn (*Que reste-t-il de Billancourt ?*, Hachette, 1990), et d'autres... Cette histoire est la leur et le souvenir de Billancourt leur appartient.

G. H.

ACTUALITÉ

Le naufrage de Canary Wharf

Olympia & York, numéro un mondial de l'immobilier et propriété des frères Reichmann tente de dominer une grave crise financière, dont l'origine se situe notamment à Londres. Dans le quartier des Docklands, un gigantesque projet immobilier est en cours, dont le « navire amiral » est Canary Wharf

LONDRES
de notre correspondant

« *BIENVENUE dans l'avenir de Londres.* » Le bureau d'accueil des visiteurs de Canary Wharf est silencieux, occupé par une hôtesse désœuvrée. Sur les murs s'étalent des agrandissements de photos. On peut y suivre l'évolution historique des docks de Londres, ainsi que les étapes successives de la construction du projet immobilier de Canary Wharf, qui s'élève sur l'île aux Chiens, elle-même située dans une boucle de la Tamise. Canary Wharf est le « navire amiral » du gigantesque projet de régénération urbaine des Docklands, ce quartier de l'East End de la capitale britannique, et aussi le fleuron du groupe Olympia & York, propriété des hommes d'affaires canadiens Paul, Albert et Ralph Reichmann. Ces derniers, qui ont accumulé un lourd endettement (environ 68 milliards de francs), négocient actuellement avec une centaine de banques pour éponger momentanément leurs besoins de trésorerie et rééchelonner leurs dettes *(le Monde* du 22 avril).

Ils se battent aussi pour tenter de sauver une réputation, jusque-là sans tache, d'orthodoxie financière. S'ils échouent, il sera difficile à Olympia & York d'éviter le dépôt de bilan de plusieurs de ses filiales américaines et canadiennes. Mais il y a plus grave. Faute d'obtenir de nouveaux emprunts, les travaux de Canary Wharf, le projet le plus ambitieux, et peut-être le plus fou, du groupe privé des Reichmann, devront s'arrêter. Or, cet ensemble immobilier est la « vitrine » des Docklands. Si Canary Wharf sombre, la confiance s'évanouira. C'est alors tout l'avenir des Docklands qui sera menacé, c'est-à-dire le développement de l'est de Londres, lui-même étroitement lié à la liaison entre la capitale britannique et le tunnel sous la Manche.

L'importance même de l'enjeu constitue la meilleure chance des frères Reichmann : les institutions financières, mais aussi le gouvernement britannique, qui a lourdement investi – politiquement et financièrement – dans les Docklands, auraient trop à perdre en cas de déconfiture financière du groupe canadien.

ILE AUX CHIENS • Lorsqu'on visite Canary Wharf, les rues vides et les halls de marbre, de vitres et d'acier laissent une impression d'univers artificiel, déconnecté de la vie urbaine. Le complexe est constitué de la tour pointue qui domine de ses 244 mètres le paysage de Londres, laquelle est flanquée d'une dizaine d'autres immeubles dont le gros œuvre est achevé. L'ensemble, agrémenté de « promenades » et de rangées d'arbres, occupe les 28 hectares de l'île aux Chiens.

Dans le hall glacé de la tour, située au 1, Canada Square, trente-deux ascenseurs desservent les cinquante étages. Mais un simple coup d'œil sur le tableau lumineux qui signale l'identité des locataires suffit à illustrer l'ampleur des problèmes financiers que connaît Olympia & York : les noms de huit sociétés, réparties sur six étages, y figurent. Il reste environ 45 000 mètres carrés de bureaux vacants. A l'échelle du complexe de Canary Wharf, le total des locaux loués représente moins de 60 % de la surface disponible. Cela signifie qu'environ 170 000 mètres carrés n'ont pas trouvé preneur (1). Ce manque à gagner a contribué à assécher la trésorerie du groupe : les frères Reichmann, qui auraient déjà investi plus de 30 milliards de francs dans Canary Wharf, n'ont plus les disponibilités de trésorerie nécessaires pour financer la poursuite des travaux en cours, à plus forte raison les tranches suivantes.

A échéance de quatre-vingt-dix jours (un laps de temps réputé suffisant pour achever les négociations de rééchelonnement de leurs dettes), ils ont besoin de 1,1 milliard de francs, et de 3,5 milliards de francs pour les deux ans à venir. Par quel aveuglement, quelle addition d'erreurs, en est-on arrivé là ? L'origine des Docklands et de Canary Wharf remonte au début des années 80. La City, à l'époque, explose dans le *square mile*, et il est temps d'envisager la création d'un nouveau quartier d'affaires. En outre, les planificateurs tablent sur une extension de l'est de Londres, par souci d'équilibrer le développement historique de l'ouest de la capitale. Le quartier, devenu désaffecté, des docks se prête à un tel projet.

ARGENT PRIVÉ • Le port de Londres n'a cessé de décliner depuis le début du siècle. L'Empire s'est rétréci, et l'utilité des entrepôts de la Tamise où étaient stockées les matières premières en provenance des comptoirs, a disparu. Surtout, l'évolution de la technologie (avec le développement du trafic par conteneurs), va lui porter un coup fatal. Le projet d'aménagement des docks, piloté par le London Docklands Development Corporation (LDDC), envisage la construction de quelque 4,6 millions de mètres carrés de locaux. Sur ce total, 1,3 million de mètres carrés sont achevés, et 500 000 mètres carrés sont en construction, auxquels devraient s'ajouter 800 000 mètres carrés, pour lesquels des accords sont signés. Le reste, vu la conjoncture, a bien des chances de ne jamais voir le jour.

Les dimensions pharaoniques d'un tel projet s'expliquent par les idées dominantes des années Thatcher, où triomphe l'ultralibéralisme. Canary Wharf en sera le symbole le plus impressionnant, le plus extravagant aussi. Pour construire cette ville nouvelle, le gouvernement de Mme Thatcher compte essentiellement sur l'entreprise et l'argent privés. Des exonérations fiscales seront proposées aux investisseurs qui acceptent d'aller s'expatrier dans les Docklands, distants de 4 kilomètres de la City... Il ne s'agit pas seulement de créer un troisième centre d'affaires à Londres (avec la City et le West-End), mais aussi de faire face à l'évolution de la finance internationale, dont la capitale britannique entend rester l'un des phares. Tel est, en tous cas, en 1987, le pari des frères Reichmann, persuadés que Londres va devenir la tête de pont de l'investissement en Europe des compagnies américaines et nipponnes.

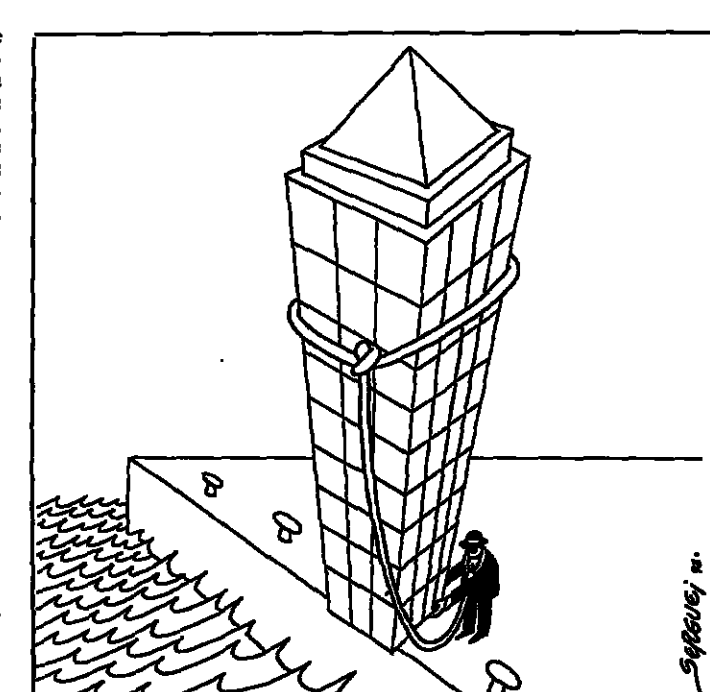
> **Les dimensions pharaoniques d'un tel projet s'expliquent par les idées dominantes des années Thatcher, où triomphe l'ultralibéralisme.**

« BIG BANG » • A l'époque, tout semble accréditer un tel optimisme : la Grande-Bretagne jouit d'une rare stabilité politique, son économie se redresse, et le secteur tertiaire connaît un essor sans précédent, avec le « boom » dans le secteur des services financiers. La banque, l'assurance, le marché des valeurs sont en pleine expansion. Rien ne semble devoir arrêter cette boulimie. D'autant que la déréglementation de la City, le « big bang » de 1986, permet tous les espoirs, que n'altère pas – du moins au début – le krach boursier d'octobre 1987. Les frères Reichmann espèrent, d'autre part, réitérer le « coup » magistral qui leur a permis, à New-York, d'acheter des terrains à bas prix sur Manhattan pour y construire des immeubles : la réussite du World Financial Centre est presque un cas d'école pour jeunes loups de la finance internationale... Différents éléments vont se charger de transformer le rêve de Canary Wharf en réalité plus amère.

Car les planificateurs de la City réagissent en allégeant les restrictions d'urbanisme, ce qui permet d'envisager la construction de quelque 2 millions de mètres carrés de bureaux dans le *square mile*. Canary Wharf va donc proposer son patrimoine immobilier, en 1990, au moment où la demande est en baisse, et non pas, comme l'escomptaient les frères Reichmann, dans une période de pénurie. Or la récession mondiale commence à se manifester. Elle va s'approfondir et faire plonger le marché immobilier, à Londres comme à New-York, où les Reichmann ont également de très importants intérêts. Depuis 1989, les prix de l'immobilier de bureau ont chuté de 40 %. Le prix du mètre carré loué à l'année, qui atteignait près de 6 500 francs dans la City en 1988, est tombé à 4 200 francs. De ce retournement de conjoncture datent les ennuis financiers des frères Reichmann.

Aujourd'hui, la zone des Docklands est en compétition avec la City, où quelque 1,3 million de mètres carrés de bureaux sont vacants. A l'échelle de la capitale, c'est 20 % de la surface de bureaux disponible qui est inoccupée. Face à de telles contraintes, la location de 60 % du parc de Canary Wharf est presque inespérée. Il est vrai qu'Olympia & York n'a reculé devant aucun sacrifice pour parvenir à ce résultat. Le groupe des frères Reichmann se charge en effet de trouver un acquéreur pour les locaux des sociétés qui acceptent de venir s'installer à Canary Wharf. Ces conditions financières alléchantes, qui ont fait leurs preuves à New-York, ne sont pas les seules : la prise en charge du loyer pendant les premières années du bail est devenue une pratique courante.

Rien de tout cela n'a suffi. Victimes de la récession économique, les frères Reichmann ont lancé, avec Canary Wharf, un pari à la fois trop ambitieux et hasardeux. La faiblesse de ce projet est en fait celle des Docklands, où les éléments d'infrastructure et de transport, c'est-à-dire les facteurs humains, ont été négligés. Alors que la City, Wall Street, Nihonbashi à Tokyo, voire La Défense, à Paris, sont des quartiers intégrés à la ville, les quelque cinq mille personnes qui travaillent à Canary Wharf sont isolées à la périphérie de la capitale britannique. Même si les navettes fluviales accomplissent en trente minutes le trajet reliant le sud-ouest de Londres (par exemple Chelsea) à Canary Wharf, l'ensemble des moyens de transport (essentiellement la ligne du Docklands Light Railway), pour désenclaver cette zone, est très insuffisant.



Olympia & York s'est engagé à financer, à concurrence de quelque 400 millions de livres, l'extension de la Jubilee Line, cette ligne de métro qui doit relier Canary Wharf au centre de Londres. Or, l'état de la trésorerie du groupe autorise bien des doutes quant à la capacité des frères Reichmann à honorer cet accord. Avec la bienveillance de leurs créanciers, les promoteurs canadiens peuvent encore remonter la pente. Le secteur financier va probablement continuer à se développer dans les années à venir, mais de manière plus ralentie. Londres, d'autre part, n'est plus la seule place financière à avoir procédé à une « déréglementation », et la concurrence se fait plus rude avec les nouveaux venus, comme Francfort.

Enfin, si d'autres quartiers d'affaires – la Défense, par exemple, – ont mis longtemps avant de trouver un rythme de croisière, à Londres, l'excédent de l'offre immobilière ne disparaîtra pas avant plusieurs années. Bien des raisons en somme pour considérer que Canary Wharf, ce talon d'Achille des frères Reichmann, pourrait bien sonner le glas de leur expansion.

Laurent Zecchini

(1) La première phase de Canary Wharf représente 400 000 mètres carrés de bureaux. La seconde prévoit 600 000 mètres carrés supplémentaires, l'ensemble devant être complété de 50 000 mètres carrés d'espace commercial et de loisirs. En fin de réalisation, 60 000 personnes sont supposées travailler à Canary Wharf.

ACTUALITÉ



Quarante-cinq patrons sur la sellette

*L'heure est au soulagement dans les états-majors des entreprises publiques. Arrivés au bout de leur mandat, nombreux étaient les dirigeants qui craignaient le pire. Le remplacement d'Edith Cresson par Pierre Bérégovoy au poste de premier ministre les a rasséréné*s

LE compte à rebours a commencé pour la plupart des patrons des entreprises publiques. Depuis plusieurs semaines, l'heure est aux rumeurs, aux tractations, au lobbying et autres intrigues politiques. Pas moins de quarante-cinq mandats de président (*voir les firmes les plus importantes dans le tableau ci-contre*) viennent à échéance entre mai et octobre : ce sont autant de successions à guigner, de bilans à défendre.

Le renouvellement des présidents est un geste éminemment politique. Peut-il en être autrement ? Tous les trois ans, l'Etat indique ainsi la façon dont il entend exercer sa tutelle sur les entreprises qu'il contrôle. La nomination en conseil des ministres est la partie visible du rituel. Elle occulte le jeu subtil d'appréciations, suggestions, vetos, compromis dont elle est l'aboutissement. S'y ajoutent les interventions des écuries politiques et celles des grands corps, jaloux de leurs chasses gardées. Sans oublier l'Elysée, présent tout au long des tractations, et dont l'arbitrage ultime ferme la boucle. Mais, cette fois, le contexte politique et la personnalité du nouveau premier ministre sont tels qu'il ne devrait pas, au final, y avoir beaucoup de bouleversements. Pierre Bérégovoy ne peut procéder à de grands remaniements. Il n'en a pas le goût personnel. Ni les moyens.

CONTINUITÉ • Les milieux financiers, entres autres, n'apprécieraient pas. Or leur adhésion est indispensable pour assurer le succès du futur programme de privatisations. Une image trop partisane irait à l'encontre des intérêts d'un nouveau premier ministre qui cherche à *« rassembler les énergies »*. Par ailleurs, il connaît bien les hommes en place. Rue de Bercy, son appréciation a été déterminante lors du précédent tour de nomination en 1989. Déjà, à cette époque, et contrairement à ce qui s'était passé à l'occasion des deux premiers rounds, en 1982-1983 et en 1986, la continuité l'avait emporté (*le Monde* daté 9 et 10 juillet 1989). En toute logique, il devrait revalider ses précédents choix. D'autant que l'échéance des mandats ne coïncide pas directement cette fois avec une alternance politique.

L'arrivée de Pierre Bérégovoy à Matignon aura ainsi rendu le jeu beaucoup plus simple et beaucoup moins risqué pour des présidents en quête de confirmation. Du moins, le croient-ils. Les patrons les plus angoissés et les plus « fragiles » font preuve aujourd'hui d'une sérénité étonnante. Les « exclus » d'hier, à l'image d'un Francis Lorentz chez Bull, ont encore leur chance. Quant aux « intouchables » – un Peyrelevade à l'UAP, un Gandois chez Pechiney – leur tranquillité s'en trouve affermie. Si surprises il y a, elles seront donc peu nombreuses *(lire ci-dessous)*. Sans commune mesure avec les intentions prêtées à l'ancienne équipe dirigeante, d'autant plus redoutée que ses inimitiés étaient solides et ses convictions fortes.

INIMITIÉS • Soucieuse de mobiliser les patrons du secteur public autour d'ambitieux objectifs de politique industrielle, l'ancienne occupante de Matignon attachait en effet une attention particulière à ces nominations. Le peu de goût de l'ancien premier ministre pour les grands corps laissait présager des « innovations ». Une ou deux nominations symboliques issues des GEM (les fameux groupes d'études et mobilisation) auraient été du meilleur effet... tout en achevant d'exaspérer la technostructure.

Entreprise	Nom	Age	Première nomination	Échéance du mandat
ASSURANCE-BANQUES				
AGF	Michel Albert	62	juin 1982	juin 1992
GAN	François Heilbronner	56	juillet 1986	juin 1992
UAP	Jean Peyrelevade	52	juillet 1988	juin 1992
BNP	René Thomas	63	juillet 1982	juin 1992
Crédit lyonnais	Jean-Yves Haberer	59	septembre 1988	juin 1992
Cie Financière du CIC	François Cariès	64	juin 1989	juin 1992
Marseillaise de crédit	Jean-Paul Escande	52	août 1982	juin 1992
Lyonnaise de Banque	Henri Moulard	53	juin 1989	juin 1992
Banque Worms	Jean-Michel Bloch Lainé	55	juin 1984	juillet 1992
Caisse nationale de l'énergie	Jean Matouk	54	octobre 1989	octobre 1992
INDUSTRIE-SERVICE				
Bull	Francis Lorentz	49	décembre 1988	juin 1992
Thomson	Alain Gomez	53	juillet 1982	juin 1992
Renault	Raymond Lévy	64	novembre 1986	mai 1992
Elf-Aquitaine	Loïk Le Floch Prigent	48	juin 1989	juin 1992
Pechiney	Jean Gandois	61	juillet 1988	juillet 1992
Rhône-Poulenc	Jean-René Fourtou	52	juin 1986	juin 1992
Snecma	Louis Gallois	48	juillet 1989	juillet 1992
SNPE	Emile Blanc	59	juin 1989	juin 1992
CDF	Bernard Pache	57	mars 1987	juillet 1992
CEA	Philippe Rouvillois	57	juillet 1989	juin 1992
Aérospatiale	Henri Martre	64	mai 1983	juin 1992
Usinor-Sacilor	Francis Mer	52	septembre 1986	mai 1992
SEITA	Bertrand de Galle	47	mars 1988	juillet 1992
EDF	Pierre Delaporte	63	mai 1987	juillet 1992
GDF	Francis Gutmann	61	août 1988	juillet 1992
Air France	Bernard Attali	48	octobre 1988	juillet 1992
CGM	Claude Abraham	61	mai 1982	septembre 1992
RATP	Christian Blanc	49	février 1989	juin 1992

L'engagement de l'Etat en faveur de l'électronique supposait l'arrivée à la tête des entreprises publiques de la filière (le futur pôle Thomson CEA I, Bull notamment) d'hommes en plein accord avec les grandes orientations stratégiques des conseillers de la Rue de Varenne.

L'ampleur de certaines campagnes de promotion de dirigeants en place rentrait dans cette logique de vaste remue-ménage. Elles tombent aujourd'hui un peu à plat. Et jettent une lumière crue sur ce rite bien français qui, comme à l'accoutumée, a eu pour conséquence de paralyser pendant plusieurs mois la vie de certaines grandes entreprises françaises... A l'exception des services de communication et de presse tendus vers un seul objectif : donner la meilleure image possible de « leur » patron.

FAIT DU PRINCE • Tous les présidents ne sont pourtant pas logés à la même enseigne. Raymond Lévy, le patron de Renault, et François Cariès, celui de la Compagnie financière du CIC, ayant atteint soixante-cinq ans en juin et août sont les seuls dont on soit quasiment sûr qu'ils seront remplacés. Mais Pierre Delaporte (EDF), Henri Martre (Aérospatiale), René Thomas (BNP), ne pourront pas non plus, vu leur âge, achever un mandat de trois ans. A plus forte raison un de cinq, si, comme l'ont souhaité publiquement plusieurs membres de l'actuel gouvernement (en particulier le ministre de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn), les textes sont amendés en ce sens.

Argument en faveur d'un remplacement : le gouvernement ne souhaite sans doute pas laisser à un successeur issu d'une autre majorité la nomination de présidents d'entreprises aussi importantes. Mais, hormis ces quelques cas prévus, les évictions devraient rester l'exception. Est-ce à dire que les renouvellements à venir relèvent de l'exercice de pure forme ? Pas vraiment. D'abord parce que le fait du prince n'exclut pas des rebondissements de dernière minute. Mme Edith Cresson pourrait ainsi obtenir le reclassement d'anciens collaborateurs et faire indirectement tomber quelques têtes. Des rumeurs insistantes évoquaient même, ces derniers temps, une désignation de l'ancien chef de gouvernement au plus haut poste de Total. Elles ont été démenties par l'intéressée.

Ensuite parce que les compétences entrent également en ligne de compte. Les entreprises nationalisées auront besoin, pour les prochaines années, de managers disposant de qualités rares. Il leur faudra être absolument incontestables pour survivre à des changements de majorité politique, et suffisamment irréprochables pour être des interlocuteurs reconnus de partenaires étrangers.

Finalement, le renouvellement des patrons d'entreprises publiques semble, cette fois, dédramatisé. Le système serait-il parvenu à maturité ? Les choix arbitraires et les changements massifs sont passés de mode. Pour autant, son efficacité économique est toujours sujette à caution. La complexité de la direction d'un grand groupe est telle que les changements de président amènent forcément un blocage de toute décision pendant de longs mois.

Aujourd'hui, le calendrier politique, la proximité d'échéances électorales à l'issue incertaine pour le gouvernement en place militent, dans la majorité des cas, pour le *statu quo*. Les entreprises nationalisées, elles, ont avant tout besoin de stratégies claires et de stabilité.

Eric Leser et Caroline Monnot

Les nominations sensibles

S'IL est des secteurs où le charisme et le caractère incontestable d'un président sont aujourd'hui exigés, c'est bien l'automobile et l'électronique. Renault et Bull sont engagées dans de profondes restructurations, ont noué, qui avec le suédois Volvo, qui avec l'américain IBM, des alliances stratégiques. Elles affrontent toutes deux une concurrence mondiale et leur adaptation a d'ores et déjà un coût social élevé. Les hommes en place sont-ils les mieux armés pour mener la bataille ? Le précédent gouvernement avait presque officiellement tranché par la négative dans le cas de Bull, et affiché son scepticisme dans celui de Renault.

RENAULT • Louis Schweitzer, dauphin désigné de Raymond Levy, n'avait pas vraiment les faveurs de l'ancienne équipe dirigeante que ses qualités d'énarque, d'inspecteur des finances et surtout d'ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius laissaient plutôt froide. Autres temps, autres mœurs : ce sont autant d'atouts pour l'équipe Bérégovoy.

Au plus fort du conflit de Cléon, à l'automne dernier, le directeur général de Renault était taxé par l'entourage d'Edith Cresson d'irresponsabilité et de légèreté. Pour certains, ces critiques formulées directement contre le directeur général du groupe s'adressaient en fait à Raymond Lévy. Entre le numéro un de l'ex-Régie et Edith Cresson, le courant n'est jamais passé.

L'accord conclu entre Volvo et le japonais Mitsubishi a été également l'occasion de critiques, Louis Schweitzer ayant été l'un des principaux artisans du rapprochement entre l'ex-Régie et la firme de Göteborg. Des contre-candidatures ont été régulièrement avancées. Celle de Francis Mer, qui a mené les restructurations chez Usinor-Sacilor, dans la sidérurgie. Celle de Daniel Gœudevert, le très médiatique numéro deux français du groupe automobile allemand Volkswagen. Elles ne sont plus d'actualité, si elles l'ont jamais été. Le tandem Lévy-Schweitzer, estime-t-on aujourd'hui à Matignon, n'a pas démérité. Ses succès commerciaux (la R19 et la Clio outre-Rhin) sont là pour en attester.

BULL • Francis Lorentz revient d'encore plus loin. A la différence de Louis Schweitzer, le patron de Bull n'occupe pas une place en vue dans la géographie du PS. Son non-renouvellement n'aurait donc pas été interprété comme un *casus belli* à l'intérieur du parti. L'homme était très contesté rue de Varenne. Certains choix stratégiques étaient considérés comme des erreurs et lui valaient la vindicte d'Abel Farnoux. Il a aujourd'hui considérablement accru ses chances d'être renouvelé. Bercy l'avait appuyé lors des négociations parallèles avec IBM et Hewlett Packard, plaidant pour que son choix, et son choix seul, soit respecté.

THOMSON • La situation d'Alain Gomez, le patron du groupe Thomson, est plus complexe. Après des débuts difficiles et méfiants, il était parvenu à un *modus vivendi* avec l'entourage d'Edith Cresson. Le projet initial de fusion des activités civiles de Thomson et des filiales industrielles du Commissariat à l'énergie atomique lui donnait satisfaction. Débarrassé de l'électronique grand public et des composants, deux sources de pertes, il pouvait prétendre à la présidence d'un Thomson-CSF complètement dédié au militaire. Or le projet Thomson-CEA-Industrie a été sérieusement amendé.

Qu'adviendra-t-il si le plus ancien patron d'entreprise nationalisée doit, au terme de dix ans de présidence Thomson, assumer seul ses bilans ? Le rachat des activités militaires de l'américain LTV tombe en tout cas à point nommé. L'ancien officier parachutiste achève son troisième mandat sur un coup d'éclat. Mais l'opération est également risquée et coûteuse. Alain Gomez donne le sentiment de jouer son va-tout. Ses affrontements répétés avec André Rousselet, patron de Canal Plus, sur la TVHD, auraient indisposé l'Elysée.

BNP • La succession de René Thomas à la BNP illustre parfaitement l'effet de domino qu'implique souvent la valse des PDG. Le président actuel, âgé de soixante-trois ans, présente un bilan fort honorable, à la tête depuis près de dix ans d'un établissement bancaire où il a entamé sa carrière en 1965. René Thomas, proche du président de la République, fait l'unanimité dans la banque et peut fort bien prolonger sa présidence d'un an, mais en a-t-il envie ? Il vient de faire quelques apparitions médiatiques remarquées. Sa combativité est intacte. Les bénéfices en 1991 de la BNP ont marqué un important redressement à 2,9 milliards de francs. Tout dépendra de sa décision.

En cas de lassitude de René Thomas, le nom le plus fréquemment évoqué pour le remplacer est celui de Jean-Claude Trichet, l'actuel directeur du Trésor. Mais cela risque d'être compliqué. Premier écueil de taille, Pierre Bérégovoy souhaite conserver un homme chevronné et proche de lui à la tête du Trésor. Mais Jean-Claude Trichet a conscience qu'une arrivée à la tête d'un établissement aussi prestigieux que la BNP sera peut-être beaucoup plus difficile dans les prochaines années.

Il y a une occasion à saisir... à condition de trouver un point de chute honorable à M. Daniel Lebègue, actuel numéro deux de la BNP et lui-aussi ancien directeur du Trésor. Solidarité oblige, Jean-Claude Trichet ne viendrait à la BNP que si Daniel Lebègue trouve un poste à sa mesure. Mais où ? Dans une des deux compagnies d'assurances nationalisées autres que l'UAP ? Finalement, le *statu quo* pour un an aurait du bon alors que le gouvernement a d'autres chats à fouetter.

E. L. et C. M.

Les successions sans histoire

CONTRAIREMENT à ce qu'ils avaient craint il y a quelques semaines, l'immense majorité des présidents n'ont pas trop de soucis à se faire aujourd'hui. Sauf surprise de taille, Francis Mer devrait signer pour un troisième mandat aux commandes du sidérurgiste national Usinor-Sacilor. Tout comme Jean-René Fourtou, chez Rhône-Poulenc (chimie). La plupart des responsables estiment que ce renouvellement est acquis. *« Le signe le plus probant, c'est qu'il n'y a aucune rumeur »*, explique t-on au siège du groupe. *« D'habitude radio couloir fonctionne à plein. Là elle ne donne rien. Et c'est tout juste si cela intéresse. »*

PECHINEY • Jean Gandois, l'actuel président de Pechiney, a les moyens de faire un nouveau mandat de trois ans. Son bilan est relativement peu attaquable. Son choix stratégique majeur, le rééquilibrage de l'aluminium de Pechiney par les boîtes boisson d'American Can, se révèle particulièrement pertinent.. alors que les cours de l'aluminium sont au plus bas. Reste que l'homme estime ne pas disposer des ressources pour mener ce choix à son terme s'il reste cantonné trop étroitement dans le giron du public. Son ardeur à réclamer une ouverture plus large du capital de Pechiney International avait l'an passé quelque peu indisposé la rue de Bercy.

Récemment, le patron de Pechiney s'est intéressé de très près à la CLT, le groupe de communication luxembourgeois, qui contrôle, entre autres, RTL. A Bruxelles et Luxembourg, les gouvernements étaient, semble-t-il, favorables à la candidature Gandois au poste bientôt laissé vacant par l'actuel administrateur. Jean Gandois connaît bien la maison pour y avoir réalisé en 1984 un audit profond. Les pouvoirs publics français étaient moins enthousiastes. Mais, selon de proches observateurs, la candidature Gandois à la CLT *« aurait perdu de son actualité »*, ce dernier ayant obtenu gain de cause sur ses revendications.

Du côté des banquiers et des assureurs, Jean Peyrelevade, à l'UAP, et Jean-Yves Haberer, au Crédit lyonnais, semblent, pour des raisons diamétralement opposées, quasiment assurés de conserver leur siège.

UAP • Jean Peyrelevade, ancien conseiller de Pierre Mauroy, est depuis 1988 à la tête d'une compagnie qui a des allures de clef de voûte de l'économie française. A partir de cette position « incontournable », il s'est construit une formidable légitimité dans les milieux d'affaires.

L'affaire Société générale en a fait un membre incontestable de l'establishment. Il avait, alors, apporté la preuve de son indépendance vis-à-vis du politique en refusant de participer au raid lancé sur la Société générale avec la bénédiction plus ou moins active du ministre des finances de l'époque, Pierre Bérégovoy. Du coup, Jean Peyrelevade fait partie de ces « intouchables » dont on retrouve d'autres exemples dans l'industrie. Certains n'hésitent pas d'ailleurs à comparer son influence, dans un registre différent, à celle de M. Ambroise Roux dans le rôle de « parrain » du monde des affaires.

CRÉDIT LYONNAIS • Si Jean Peyrelevade est clairement au-dessus de la mêlée, il en va tout autrement de Jean-Yves Haberer. Le président du Crédit lyonnais est devenu la cible favorite des critiques de ses concurrents banquiers et des élus de l'opposition. Sa gestion à la hussarde du Crédit lyonnais, une croissance tous azimuts et l'accumulation de dossiers à risques (Parretti, Maxwell, Pelège, VEV-Prouvost, la Cinq ...) lui valent une volée de bois vert même dans les officines ministérielles. Mais cette fragilité le rend plus conciliant à l'égard des « suggestions » de Bercy. La reprise de 20 % du capital d'Usinor-Sacilor et l'entrée dans celui de Framatome sont considérés comme des gages. Et puis, pour l'instant, les risques n'affectent pas trop les comptes. En dépit de provisions record, le Lyonnais a encore réalisé en 1991, un résultat net de plus de 3 milliards de francs. Alors, Bercy devrait lui renvoyer l'ascenseur. *« L'annonce par la Sénat, le 9 avril, de la création d'une commission d'enquête sur le Crédit lyonnais est une assurance de plus »*, explique un homme du sérail. *« Le gouvernement ne peut pas le lâcher sans se déjuger »*, ajoute-t-il.

Dans l'assurance, François Heilbronner, au GAN, comme Michel Albert, aux AGF, ne manquent pas d'arguments en leur faveur.

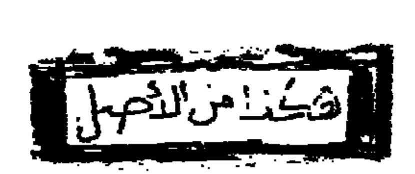
GAN • Incontestablement, François Heilbronner est celui dont la campagne de promotion a été la plus spectaculaire. De là à ce que certains murmurent qu'il en fait trop... Les gains en terme de parts du marché du GAN sont également considérables au grand déplaisir de ses concurrents qui l'attendent au tournant de la rentabilité. Mais il semble, aujourd'hui, plutôt assuré du soutien du premier ministre.

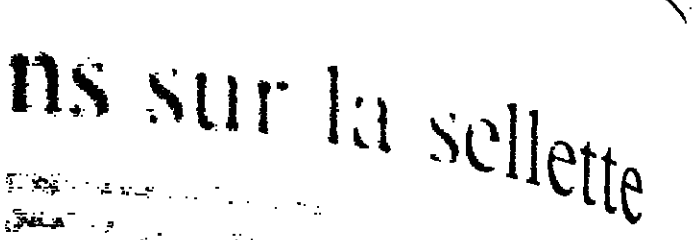
AGF • Michel Albert est, lui, dans un contexte très différent. Il a choisi la discrétion à l'issue d'un parcours mené presque sans fautes. Il est le seul à être à la tête depuis dix ans d'une compagnie d'assurance nationalisée. S'il était reconduit, il atteindrait la limite des soixante-cinq ans à la fin de son nouveau mandat. Seule inconnue, l'issue de la difficile bataille avec l'assureur allemand AMB. Mais il n'est pas le seul des dirigeants d'établissements financiers français à rencontrer des difficultés outre-Rhin.

Pour les établissements financiers de taille plus modeste, les changements devraient aussi se compter sur les doigts de la main. Même Jean-Paul Escande, à la tête d'une Marseillaise de crédit mal en point, sera certainement reconduit dans ses activités, faute sans doute de volontaire pour gérer une situation compromise.

E. L. et C. M.









Sur le marché très concurrentiel des blondes,
la Seita renforce ses positions.



DE L'INITIATIVE ENCORE ET TOUJOURS

Spécialistes du brun depuis des années, nous sommes aujourd'hui les deuxièmes sur le marché des blondes en France, avec près de 23 % des cigarettes vendues en 1991. Une place que nous ne cessons de consolider avec une politique active de lancements de produits. Pour plus d'informations sur l'entreprise, écrivez à la Seita, Direction de la Communication, 53 Quai d'Orsay, 75007 Paris.



PERSPECTIVES

ÉTATS-UNIS

Patrons réservistes

General Motors, Goodyear, Westinghouse... La nouvelle mode dans les entreprises américaines en difficulté, c'est d'aller chercher le manageur à la retraite ou l'ancien de la maison qui redressera la situation. L'expérience : une valeur qui monte

DÉCIDÉMENT, il se passe toujours quelque chose dans le monde des entreprises américaines. Les années 80 y ont vu sévir les fameux raiders, qui visaient moins à restructurer les firmes qu'à en extraire tout le *cash* possible. En ce début des années 90, la crise étant venue, les conseils d'administration se sont mis à la recherche du manageur providentiel capable de redresser la barre. Oh surprise : on ne compte plus les cas où celui-ci est tantôt arraché à une paisible retraite, tantôt rappelé dans l'entreprise dont il avait claqué la porte.

Voyez General Motors. Début avril, le conseil d'administration du numéro un américain de l'automobile a rétrogradé son PDG, Robert C. Stempel, au rang de directeur général. Le nouveau président du tout-puissant comité exécutif est John G. Smale, ancien directeur général de Procter & Gamble, retraité, membre du conseil d'administration de General Motors. Pourquoi lui ? Le conseil a jugé que GM devait être dirigée avec plus de poigne.

A l'automne dernier, Goodyear s'est elle aussi offert un retraité en guise de PDG. Une rémunération de 1,1 million de dollars la première année, 1,3 million chacune des deux années suivantes, la possibilité d'acheter un nombre confortable d'actions de l'entreprise à (très) bon prix, plus quelques petites douceurs (voiture avec chauffeur, appartement de fonction, etc.) : il n'en a pas fallu moins pour convaincre Stanley C. Gault, soixante-cinq ans, de présider aux destinées de Goodyear jusqu'en juin 1994. Le nouveau venu, déjà membre du conseil d'administration, avait fait ses preuves aux commandes de Rubbermaid Inc.

Nova Pharmaceutical Corp. (spécialisée dans la recherche médicale) a été plus discrète sur les avantages accordés en octobre dernier à Donald E. O'Neill, lui aussi âgé de soixante-cinq ans, pour qu'il accepte le poste de président. Précédemment responsable de haut niveau chez Warner-Lambert, une autre firme pharmaceutique où il était chargé de l'international, Donald E. O'Neill venait tout juste de prendre sa retraite début 1991. Selon Hans Mueller, directeur général de Nova, l'expérience du nouveau président en matière de développement de produits, de marketing, ainsi que ses contacts dans l'industrie au niveau international vont renforcer les capacités de l'équipe de direction.

ZORRO • C'est parmi ses propres retraités que Westinghouse Electric Corp. est allée chercher le nouveau PDG de sa filiale Westinghouse Financial Services : Leo W. Yochum, soixante-quatre ans, ancien directeur financier, avait pris sa retraite en 1988. Le voilà chargé d'élaguer le portefeuille de Westinghouse Financial Services (trop investi dans l'immobilier) pour juguler les pertes. S'étant depuis longtemps acquis le respect de la communauté financière, Leo Yochum devrait, plus facilement qu'un autre, trouver les crédits nécessaires à la tâche.

Mais le plus flamboyant des Zorro d'entreprise est sans aucun doute Victor H. Potamkin, « *l'insubmersible Potamkin* », comme l'a écrit le *New York Times*. A quatre-vingts ans, ce concessionnaire de Cadillac n'a pas hésité à reprendre du service. Pendant quinze ans, Victor Potamkin a vendu, en moyenne, 6 000 voitures par an aux New-Yorkais, à grand renfort de publicité et de rabais, ce qui n'était pas forcément bien vu au sommet. Oui, mais... le successeur de Victor Potamkin, plus « stylé », a dû fermer boutique après quatre années de ventes médiocres. Aussi, lorsque le vendeur-vedette a proposé de reprendre le flambeau, Cadillac, toute honte bue, a dit oui. « *Il nous a manqué* », a même déclaré Peter R. Gerosa, directeur des ventes.

CONSEILLERS • « *Les entreprises n'aiment pas en parler. Mais bien souvent elles vont chercher parmi leurs retraités les compétences qui leur manquent. Elles leur offrent en général un poste de conseiller : c'est moins voyant* », assure Mary Rose Conboy, *chasseur de têtes pour* Canny, Bowen Inc., à New-York. Explication du phénomène : les années 80 et leur cortège de raids boursiers, de restructurations d'entreprises, puis la récession et la multiplication des « dégraissages », ont amené bon nombre de grands groupes (IBM, Xerox, Shearson, Exxon, Procter & Gamble et autres Allied Signal) à favoriser notamment les départs en préretraite. « *Mais on ne choisit pas qui part. Or l'expérience, la connaissance des technologies, le carnet d'adresses de certains responsables se sont révélés irremplaçables*, constate Mary Rose Conboy. *Dans certaines industries, il n'y a pas suffisamment de gens jeunes compétents.* » L'époque est finie où il suffisait de se laisser porter par la croissance pour avoir l'air d'être un bon manager...

Voilà pourquoi les retraités américains de valeur ont un bel avenir devant eux, même si on ne les engage que pour un nombre d'années limité, en leur demandant de former des jeunes.

Pour des raisons similaires, on assiste à des réconciliations étonnantes avec des managers dans la force de l'âge. Des exemples ? Frank A. Ingari, quarante-deux ans, vient de retourner chez Lotus Development Corp. En 1990, il avait quitté l'entreprise de logiciels parce qu'il n'était pas satisfait de la structure de direction et qu'il l'avait fait savoir. *Il était alors* responsable du marketing pour une ligne de produits. Le voici désormais « vice-président », responsable du marketing de l'ensemble des produits.

> “C'est vrai que ce n'est pas facile de trouver des gens compétents.”

Andrew J. Smith, cinquante ans, a fait encore mieux : il a retrouvé son poste de directeur général et de membre du conseil d'administration de Rexene Corp., entreprise de pétrochimie, remplaçant ainsi William J. Gilliam, qui l'avait mis à la porte l'an dernier, malgré quinze ans de bons et loyaux services. Entre-temps, l'entreprise a dû se mettre sous la protection du fameux « *Chapter 11* », la loi sur les faillites.

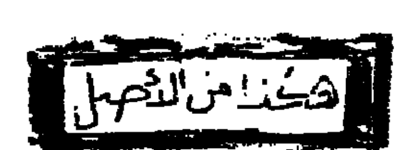


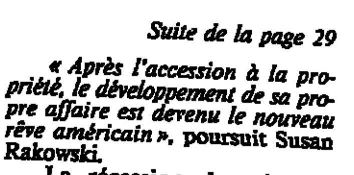
Quant à Kenneth L. Schroeder, quarante-sept ans, qui a fait partie de l'équipe de direction de KLA Instruments Corp. de 1979 à 1987, il y est revenu en tant que directeur général adjoint, après avoir occupé des postes similaires dans deux autres compagnies. Le PDG de l'entreprise, Kenneth Levy, a déclaré que « *cela prend du temps de trouver la somme de talents nécessaires* ». Il a fallu du temps également (et quelques centaines de millions de dollars de pertes) pour que Klaus Jacobs se résigne enfin à réembaucher Ned Mitchell, ex-président d'E. J. Brack, qu'il avait mis lui-même à la porte trois mois après avoir acheté l'entreprise de confiserie.

MOINS GOURMANDS • « *C'est vrai que ce n'est pas facile de trouver des gens compétents*, constate Jean-Louis Alpeyrie, directeur chez Heidrick & Struggles, une des plus *importantes firmes de chasseurs de* têtes. *Quand vous vous adressez à quelqu'un qui a appartenu à la société, vous gagnez du temps et vous limitez les risques : la personne en question connaît déjà la culture d'entreprise et les principaux dirigeants. C'est important quand la firme doit faire face à des problèmes immédiats.* »

Les retraités sont d'autant mieux placés pour retrouver du travail qu'ils sont, en général, moins gourmands financièrement et très motivés. Ils acceptent aussi, le cas échéant, d'être par exemple président à temps partiel, tel cet ancien responsable d'IBM recruté par une entreprise de la Silicon Valley. En tout cas, les chasseurs de têtes en sont convaincus : cette population sera de plus en plus sollicitée dans les années à venir. Licenciements massifs et démographie aidant, le phénomène devrait même traverser l'Atlantique et toucher la France...

Martine Leventer





PERSPECTIVES

Tous entrepreneurs

Suite de la page 29

« Après l'accession à la propriété, le développement de sa propre affaire est devenu le nouveau rêve américain », poursuit Susan Rakowski.

La récession, la crise de confiance dans le système expliquent en partie ce mouvement. *« Beaucoup de salariés, notamment les cadres, éprouvent aujourd'hui un tel sentiment d'insécurité face à l'emploi, et une telle déception devant le comportement de grosses sociétés qui n'ont pas hésité à licencier leurs managers, que l'idée de s'établir à leur propre compte devient pour beaucoup une véritable option,* estime Juanita Weaver, du Bureau américain des petites entreprises. *Cela devient paradoxalement le choix de la sécurité. »* Les chômeurs en col blanc sont en tout cas acquis à cette idée.

PIONNIERS • Suzan Rakowski propose cependant d'autres explications. *« Au tout début étaient les pionniers,* dit-elle, *avec des métiers simples : docteur, fermier, banquier, épicier. Et puis, au dix-neuvième siècle, on a vu plus grand : certaines entreprises sont devenues industries, certains entrepreneurs – dans le pétrole, l'acier, le chemin de fer – sont devenus milliardaires. Dans les années 50, les fils et filles de ces entrepreneurs se sont engouffrés à l'université, impatients de décrocher un diplôme pour offrir leurs services aux plus puissantes multinationales – le must – en boudant l'entreprise familiale. Et puis vint la fracture. Le krach de la Bourse en 1987, la déroute des méga-sociétés. Fini le dévouement corps et âme aux monstres tentaculaires.* Small *redevient* beautiful. *La qualité de la vie reprend de la valeur, comme l'accomplissement d'un bonheur personnel. La création de sa propre affaire devient symbole de liberté et d'indépendance, beaucoup de cadres ayant de surplus l'impression, étant donnée la récession, que le seul travail qu'ils pourront trouver sera celui qu'eux-mêmes se créeront. »*

Alors ils créent. Avec méthode. Avec passion. En s'appuyant souvent sur un hobby, une compétence, un talent. C'est bien parce qu'on la félicitait toujours pour ses fameux cookies que Martha s'est décidée à en proposer la vente à plusieurs restaurants de la ville et à en faire un métier à plein temps. C'est parce qu'elle avait toujours pratiqué le sport et que ses enfants en bas âge ne lui laissaient guère de loisirs, que Mona Maisch a décidé de créer chez elle, au Kansas, un centre d'exercices pour tout-petits, pris à la sortie des écoles maternelles. Musique, danse, mouvement... Les parents sont ravis. Mona pense créer des franchises.

> **Les magazines alignent les « success stories » d'Américains moyens encore tout étourdis de leur réussite.**

Et c'est parce que ses talents d'animation avaient fait de lui une vedette dans son régiment au Vietnam que Paul, licencié d'une entreprise d'informatique, s'est décidé à créer un service d'animation de soirées musicales... et une école de disc-jockeys ! Le plongeon, certes, ne se fait pas en un jour. L'idée doit mûrir doucement, à la lumière des conseils prodigués par la multitude de guides pratiques proposés en librairie et à celle des témoignages fournis par une presse spécialisé en pleine croissance.

BOUTS DE FICELLE • *« La fortune est à portée de main »* suggère *Income Opportunities*, le magazine le plus ancien qui se présente lui-même comme *« la source nº 1 en Amérique des idées qui rapportent de l'argent. » « Gagnez 1 000 dollars par jour en travaillant depuis votre domicile ! »* annonce *Small Business Opportunities. « Vivez le rêve américain, soyez votre propre boss et faites des profits surprenants »*, titre en couverture *Franchise* avant de passer au peigne fin les mille franchises les plus rentables, tandis que l'édition *Get Rich at Home* propose trente idées d'affaires dont l'investissement initial ne dépasse pas 500 dollars (2 800 francs environ).

Pas une couverture qui n'exhibe un dessin représentant des liasses de dollars, tapissant les murs d'une maison, s'échappant d'une cheminée, d'un colis ou bien rangées à l'intérieur d'un coffre. Pas un numéro qui n'aligne les *success stories* d'Américains moyens, encore tout étourdis de leur réussite récente, et ravis de livrer aux lecteurs quelques conseils de sages. Entre entrepreneurs...

Car l'essentiel, bien sûr, est d'entreprendre et de prendre en main son destin. On peut démarrer avec des bouts de ficelle, affirme *Small Business Opportunities* en énumérant les petits boulots d'accès immédiat, depuis la vente de ballons gonflables sur les fêtes et, marchés (*« ils vous coûtent 6 centimes, vous les vendez six francs »*) ou la livraison à domicile de repas fabriqués par les bons restaurants de la ville, jusqu'aux services de cirage de chaussures en entreprise, de lavage des aquariums, d'entretien des plantes ou même de garde et promenade des animaux domestiques. Tout est possible, il suffit d'observer le rythme de vie de ses voisins et de savoir détecter les besoins.

FRANCHISES • *« Le temps est devenu un luxe,* observe Suzan Rokowski. *Et tout service qui permet de l'épargner est un don du ciel : la livraison de produits courants, voire de repas, choisis sur catalogue ; le nettoyage à domicile de tapis et moquettes, l'entretien de jardins, le rangement de garages, les petites réparations de voitures, etc. »*

> **“Le temps est devenu un luxe et tout service qui permet de l'épargner est un don du ciel.”**

Le travail à domicile est fortement encouragé. 16 millions d'Américains développent actuellement chez eux, à temps complet ou partiel, une activité professionnelle, encouragés par la miniaturisation des matériels (ordinateurs, fax, photocopieuses...), les économies ainsi réalisées (loyer, transports, repas au restaurant, voire vêtements), sans compter l'économie de stress et de temps. Et leur nombre ne fait que progresser. *« Une preuve de la profondeur du mouvement ?* demande Suzan Rakowski. *L'attention toute nouvelle portée par les plus grosses sociétés de ce pays – ATT, MCI, IBM – au nouveau marché des petits entrepreneurs maison. Toutes développent actuellement une approche marketing à leur intention, allant jusqu'à concevoir pour eux des séminaires de formation et à leur offrir des prix spéciaux sur leurs produits et services ! »*

« CO-PRENEURS » • Les magazines, eux, rivalisent de conseils pratiques et d'analyses sur les créneaux porteurs. Notons simplement que pour 1992 les tendances relevées par Suzan Rakowski recoupent pour l'essentiel celles décrites par *Entrepreneural Woman* dans son numéro de janvier. Outre le boum de l'industrie des services, déjà cité, on note le développement des activités liées aux préoccupations d'ordre écologique : les *« éco-preneurs »* ont vite compris l'attrait des produits dits *« naturels »* comme l'avenir des activités de recyclage ; l'essor du secteur de la santé et des services et produits de soins à domicile : les *« seniors »* sont de plus en plus nombreux, âgés... et solvables ; l'attrait croissant des franchises auprès de ceux qui disposent d'un capital minimal de 60 000 francs : le marché américain en propose actuellement cinq mille, tandis que l'on recense plus de cinq cent mille franchisés ; enfin, l'apparition d'une nouvelle race d'aventuriers, que *Small Business Opportunities* croit pouvoir détecter et qualifier pompeusement de *« co-preneurs »* en leur prédisant, à l'horizon 2000, un avenir prometteur : les couples mariés, associés dans les affaires comme dans la vie...

Etes-vous sûre que c'est bien nouveau ? a demandé ma boulangère...

Annick Cojean

Pourtant les PME souffrent

Si la création d'entreprises individuelles, l'organisation de petits boulots d'appoint et le développement de ce qu'on qualifierait en France de « travail au noir » témoignent d'une vigueur et d'une effervescence étonnantes aux Etats-Unis, il n'en va pas de même des petites et moyennes entreprises (PME) « classiques » de moins de cinq cents salariés.

Selon la classification de l'US Small Business Administration, les PME excluent les sociétés employant une seule personne ou travaillant à temps partiel. Moteurs de l'économie américaine dans la décennie 80 – on leur doit les deux tiers des nouveaux emplois créés entre 1982 et 1988, – elles accusent aujourd'hui un état de faiblesse alarmant. Et alors que chaque année, depuis 1982, avait vu croître presque sans discontinuité le nombre de créations de nouvelles entreprises, celui-ci a chuté de 7 % en 1991, passant de 786 000 en 1990 à 734 000, mais demeurant largement au-dessus des 587 000 annoncées en 1982.

« Simple signe de conjoncture, dit-on cependant au SBA. *Les petites entreprises sont forcément plus vulnérables en temps de crise, et plus sujettes aux fluctuations. C'est pourtant sur elles que l'on compte pour offrir, d'ici à l'an 2000, 71 % des emplois nouveaux ».*

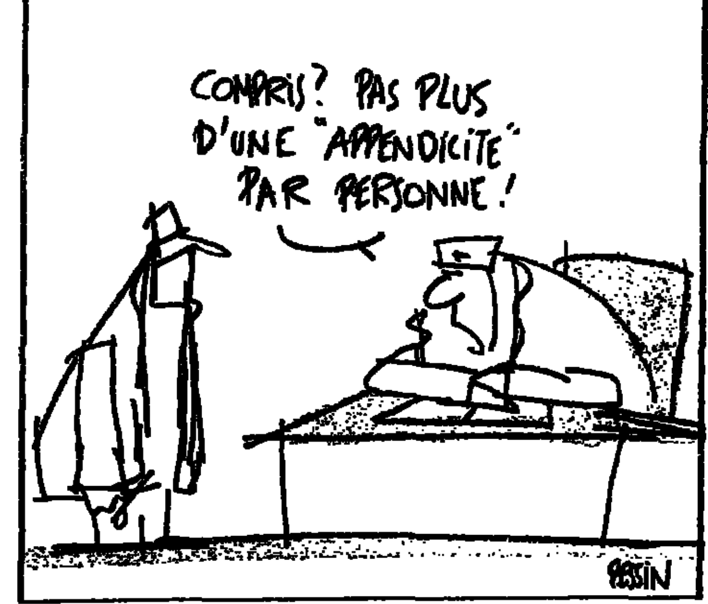
Le douloureux réveil des cliniques

Suite de la page 29

« Tant que l'on enregistrait des taux de croissance frôlant les deux chiffres, l'absence de fonds propres et le poids considérable des investissements ont été masqués, souligne Alain Coulomb, délégué général de l'Union hospitalière privée (UHP). *A la politique des gouvernements successifs visant à tirer les prix vers le bas, la réponse naturelle des dirigeants des cliniques a consisté à augmenter les volumes. Mais cette attitude,* poursuit-il, *a davantage profité aux chirurgiens qu'aux établissements »,* dont le chiffre d'affaires dépend d'abord du prix de journée et du forfait de salle d'opération.

FAUX MARCHÉ • Fin 1990, en effet, les mesures d'économies (blocage du forfait de salle d'opération, révision à la baisse de la rémunération de certains actes) imposées par Claude Evin, alors ministre des affaires sociales, à l'encontre de cliniques devenues beaucoup plus « gourmandes » que le secteur public ont achevé le retournement du marché. *« Aujourd'hui,* affirme Alain Coulomb, *on trouve des affaires à vendre pour le franc symbolique. Mais avec une ardoise considérable à la clé... ». « Il y a eu des désastres. Certains ont cru découvrir un marché sans limites alors qu'il s'agissait, en fait, d'un faux marché où les coûts augmentent avec l'activité »,* renchérit Louis Serfaty.

De toute évidence, les investisseurs extérieurs au milieu médical, Générale des Eaux, Suez (1), dont l'influence au sein de la profession s'est stabilisée autour de 8 %, ont vu leurs espérances déçues. Par la force des choses, il leur faut se résoudre à parier sur une rentabilité à long terme. Au moins ne sont-ils plus guère soupçonnés de chercher à soumettre l'activité médicale aux critères de la rentabilité immédiate. *« Alors que l'hospitalisation est une industrie lourde, grosse consommatrice de capitaux et dont l'investissement est le poumon, ce métier a trop longtemps souffert d'une absence de rigueur comptable. Pensez qu'il est à peu près impossible de comparer la marge brute d'un acte par rapport à un autre. Les cliniques bien gérées sont trop rares et le secteur est atteint d'une inquiétante décrédibilisation bancaire »,* déplore Daniel Caille, PDG de la Générale de santé, filiale du premier groupe français de services, la Générale des Eaux, entré dans l'hospitalisation privée en 1987 avec une participation de 20 % dans Cliniques de France.



DÉGATS • Ce groupe – de loin le premier opérateur du secteur, avec ses cinquante cliniques, *« dont les quatre cinquièmes sont bénéficiaires »,* et un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs en 1991, en progression de 15 % sur l'année précédente – a perdu 30 millions de francs l'an dernier après deux exercices excédentaires ; ayant racheté encore cinq établissements en 1991, il doit modérer le rythme de ses acquisitions cette année avant de renouer avec les profits en 1993. Mais il lui faudra encore patienter quelques années avant de rentrer dans ses fonds. Se spécialiser sur les activités les plus profitables (orthopédie, chirurgie cardio-vasculaire, ophtalmologie...) tout en conservant le *« produit d'appel »* que constituent les maternités n'apparaît plus comme la solution-miracle. *« En région parisienne, c'est jouable, mais la concurrence de l'Assistance publique est redoutable. En province, c'est beaucoup plus difficile »,* observe Daniel Caille. Tous les gestionnaires de clinique en sont convaincus : la restructuration va continuer et elle fera de nouveaux dégâts. Les accords conclus avec les pouvoirs publics (*le Monde* du 25 décembre) limitent la progression des dépenses – à 5,5 % cette année, – mais envisagent aussi la création d'un fonds permettant d'indemniser la disparition des lits excédentaires. Cet accord introduit surtout une authentique révolution : la fixation de tarifs de remboursement par pathologie. Un tel mécanisme, qui nécessite que l'on évalue clairement les coûts médicaux – un travail qui a commencé dans les hôpitaux publics comme dans le secteur privé, – obligera les cliniques à rationaliser leur activité et permettra des comparaisons entre les établissements publics et privés (*le Monde* du 22 février).

NOUVELLE DONNE • Dans les relations entre médecins et gestionnaires, il va aussi apporter une donne entièrement nouvelle : une rémunération des praticiens libéraux directement intégrée à celle de l'établissement où ils exercent. *« Il faut repenser les rapports entre les entrepreneurs au sens large et les praticiens. J'ignore si tous les médecins sont d'accord, mais il va falloir changer certaines règles du jeu »,* confirme Louis Serfaty. Nombre de cliniques, à commencer par les chaînes, grandes et petites, ont d'ores et déjà commencé à renégocier les contrats d'exclusivité *« à vie »* qui les lient à certains médecins...

Jean-Michel Normand

(1) Auxquels il faudrait ajouter Paribas, la Compagnie financière Barclay et la Société générale, qui détiennent respectivement 10 %, 5 % et 2 % de la holding Alphamed SA.

Les belles années

Avant la crise actuelle (*lire en page 29 et ci-contre l'article de Jean-Michel Normand*), les cliniques privées ont augmenté de 44 % leur chiffre d'affaires (1) et accru leur poids dans le système hospitalier français au cours de la deuxième moitié des années 80. En 1990, avec ses 108 000 lits, ce secteur « privé à but lucratif » représentait *35 % de la capacité hospitalière* en France et assurait 40 % de son activité. Davantage en fait dans certaines régions – le Midi, l'Ile-de-France, le Centre et l'Auvergne, en particulier – et dans certains secteurs comme la chirurgie : la moitié des opérations chirurgicales ont *lieu dans des cliniques privées.*

Au cours des années 1985-1990, comme le montrent plusieurs études du service statistique (SESI) du ministère des affaires sociales (2), le nombre de lits y est resté pratiquement inchangé, alors qu'on en fermait dans les hôpitaux *publics (2 % par an)* et dans les établissements privés à but non lucratif. Mais le nombre de cliniques a diminué régulièrement d'une dizaine par an (parmi celles de moins de 40 lits ou de 60 à 100 lits, selon les spécialités médicales).

En fait, le mouvement de *concentration, rendu plus aisé* par la loi du 24 juillet 1987, facilitant les regroupements d'établissements, a été plus marqué encore que ne l'indiquent ces statistiques. La loi a entraîné, notamment en région parisienne, un commerce de « lits de papier » comparable à celui des « autorisations à produire » pour les vignobles. A côté de la formation de groupes dits financiers (Générale de santé, Clininvest, Alphamed) à partir de 1985, diabolisés par les médecins, s'est produit un autre phénomène, moins connu mais plus fréquent : le rachat d'une, de deux, trois ou quatre cliniques par un même propriétaire ou un même groupe de propriétaires, dans une ville ou une région. Le fait a été notamment observé en 1990 par la Cour des comptes dans la région bordelaise et dans les pays de la Loire.

TECHNICITÉ • D'autre part, les cliniques privées ont élargi leur place dans le système hospitalier de deux façons. Elles ont étendu leur activité, déjà importante, pour des opérations banales qui ne sont pas réalisées en urgence, comme l'ablation des amygdales, les accouchements (avec un taux de césariennes supérieur à celui des hôpitaux publics). Mais surtout le privé à but lucratif a pris une part croissante dans certains traitements à forte technicité. Ainsi aujourd'hui, plus de la moitié des cancers de la bouche, *du pharynx ou du gros* intestin, plus de 60 % des cancers du sein sont traités dans des cliniques privées.

En effet, beaucoup de celles-ci, profitant des limitations imposées aux hôpitaux publics et assimilés, ont fait un effort considérable d'équipement diagnostic et chirurgical. De plus, quoi qu'en disent les représentants de l'hospitalisation privée, elles ont bénéficié d'un rattrapage important pour *les équipements lourds, soumis* à autorisation ministérielle. Ainsi, entre 1985 et 1989, le nombre de scanographes a triplé dans le secteur privé lucratif (alors qu'il augmentait de 60 % seulement dans les hôpitaux publics) ; entre 1987 et 1989, celui des lithotripteurs a augmenté de 85 % et celui des appareils d'IRM (résonance magnétique) de 40 %, contre 32 % et 20 % dans le secteur public.

ROTATION • Ces cliniques ont rentabilisé leurs équipements, notamment en gardant *moins longtemps les malades :* la durée moyenne de séjour, tombée à huit jours, y est deux fois plus brève que dans les autres établissements hospitaliers. Surtout, elles ont pu, comme le notait l'enquête de la Cour des comptes, se spécialiser dans des domaines plus *techniques et plus rémunérateurs.* Résultat : en cinq ans, dans les cliniques privées, le nombre d'entrées dans les services de chirurgie a augmenté de près d'un cinquième, le nombre d'interventions d'un tiers et le nombre de « K » produits (un coefficient donné par l'assurance-maladie qui mesure la technicité des actes) s'est, lui, accru de 45 %, presque deux fois plus vite que dans les hôpitaux publics.

En traitant des pathologies plus graves, en réalisant des opérations plus complexes, ces cliniques ont pu se faire classer dans une catégorie supérieure, obtenant ainsi de l'assurance-maladie des forfaits (en particulier celui dit de salle d'opération) et des prix de journée plus élevés.

Mais, pour amortir les rachats ou les équipements, certaines, notait encore la Cour des comptes, ont été amenées à *« multiplier les actes, les réhospitalisations et les poly-interventions ».* La crise actuelle va accentuer les contrastes entre les cliniques trop endettées ou qui ont mal choisi leur créneau, celles qui vivotent et celles qui ont su à la fois obtenir des financements, rentabiliser leur équipement et améliorer leur gestion...

Guy Herzlich

(1) Selon la Commission des comptes des services.
(2) Notamment de J.- M. Costes, Olivier Choquet et Marie-Christine Fleury.

DOSSIER

Force ouvrière

Syndicat apparemment le mieux intégré à la vie sociale française, Force ouvrière – dont le 27ᵉ congrès se tiendra du 27 avril au 1ᵉʳ mai à Lyon – est, paradoxalement, la centrale la moins connue du grand public. Cette organisation, la plus hétérogène des grandes centrales sur le plan politique, est toujours parvenue à garder le secret de ses débats internes. Or, ces trois dernières années, FO n'a cessé de surprendre ses interlocuteurs. Incarnée vingt-cinq années durant par André Bergeron, coulé dans son personnage de père tranquille du syndicalisme, la confédération paraissait définitivement installée dans son rôle de « sœur-ennemie » réformiste de la CGT et de contrepoint « raisonnable » de la CFDT. Avec l'arrivée à sa tête de Marc Blondel, en 1989, la confédération a pris quelques distances avec cette stratégie.
Il faut donc se rendre à l'évidence : FO est devenue contestataire, laissant parfois à d'autres le soin de signer des accords importants. Née d'un réflexe anticommuniste, elle a opté pour une radicalisation qui rappelle parfois le ton de la CGT, avec laquelle elle s'est plusieurs fois retrouvée dans la rue.
Encore convient-il de relativiser ces changements. Quel que soit le durcissement du discours des dirigeants, le comportement quotidien de FO dans les administrations et les entreprises n'a pas vraiment évolué. Beaucoup plus sévère à l'égard du gouvernement que du patronat, la confédération reste l'organisation qui signe le plus d'accords, le pivot de la politique contractuelle. Durant ce congrès, le secrétaire général ne manquera pas de rappeler son credo : la rigueur économique, le niveau du chômage, le recul du rôle de l'Etat et son corollaire, la généralisation d'une logique libérale jusque dans les rouages de l'Etat, exigent un syndicalisme plus revendicatif, mieux à même de « préserver les acquis ». Un point de vue très largement partagé au sein de la confédération. Mais peut-être dangereux.
FO, syndicat traditionnel et fier de l'être, était considérée hier comme le stabilisateur de la vie sociale. Demain, si elle n'y prend garde, la centrale de Marc Blondel risque d'apparaître de plus en plus clairement comme un élément de conservatisme, un frein à la modernisation sociale.

Dossier établi par Jean-Michel Normand

Quelles sont les origines de la Confédération ?

■ La création de la Confédération générale du travail-Force ouvrière, en décembre 1947, est une réaction à la mainmise communiste au sein de la CGT (les accords du Perreux, en 1943, avaient permis la réintégration des militants et dirigeants communistes exclus en 1939 après le pacte germano-soviétique). Fin 1947, la tendance « confédérée » (c'est-à-dire les non-communistes), qui avait créé pendant l'Occupation le journal *Résistance ouvrière*, rebaptisé *Force ouvrière* à la Libération, considère que la cohabitation n'est plus possible. Elle revendique l'indépendance à l'égard des partis politiques, soutient le plan Marshall et dénonce l'attitude de la majorité confédérale qui freine les conflits sociaux ou les encourage selon que des ministres communistes sont au gouvernement ou non.

La décision de créer une nouvelle confédération est prise en novembre 1947. Le premier congrès constitutif a lieu en avril 1948, salle de la Mutualité à Paris. La nouvelle centrale prend le nom de CGT-FO afin de bien marquer qu'elle se situe dans la continuité de la tradition syndicale française. Pour l'essentiel, elle reprend les statuts et le mode d'organisation de la *« vieille CGT »*. Dès sa création, elle reçoit des aides financières de la confédération américaine AFL-CIO et, selon certaines informations, de la CIA. Entre avril 1984 et août 1985, FO aurait ainsi obtenu du Free Trade Union Institute 830 000 dollars destinés à soutenir *« le plus important syndicat démocratique en France »*. *« Nous sommes détenteurs de fonds qui servent à aider ceux qui sont obligés de quitter leur pays, comme des réfugiés d'Asie du Sud-Est, de Pologne, du Chili »*, avait expliqué en 1986 André Bergeron, alors secrétaire général de FO.

Léon Jouhaux élu président de la CGT-FO, Robert Bothereau deviendra le premier secrétaire général de la Confédération. En 1963, il cède la place à André Bergeron, qui restera à son poste plus de vingt-cinq ans : Marc Blondel lui succédera lors du seizième congrès, en 1989, après avoir été préféré à Claude Pitous. ■

> **“Si la CGT se replie sur elle-même, pourquoi voulez-vous que FO ne prenne pas en charge, le cas échéant, certains déçus ?”**
>
> Marc Blondel, 1989

Quelles sont les grandes options du syndicat ?

■ FO repose sur deux piliers : l'indépendance à l'égard des partis politiques et l'attachement à la négociation. Alors que la CFDT ne reconnaît que depuis peu la nécessité de privilégier le « réformisme » et vient à peine (et à une courte majorité), lors de son 42ᵉ congrès, de reconnaître *« le caractère incontournable de l'économie de marché »*, FO a depuis toujours joué la carte du syndicat-contrepoids. De même, au cours des années 70, la centrale a fait preuve d'une grande méfiance à l'égard des propositions contenues dans le programme commun de la gauche et n'a guère soutenu les gouvernements socialistes depuis 1981. Pour Marc Blondel, la gauche s'est rendue coupable d'avoir mené une politique qui associe *« le libéralisme économique au dirigisme social »*.

FO privilégie la notion de contrat dans les rapports sociaux et n'a jamais cherché à élaborer un projet de société. Longtemps, la centrale fut l'interlocuteur privilégié du patronat et des pouvoirs publics. Néanmoins, FO prône un syndicalisme revendicatif, déterminé à corriger les excès du système capitaliste. La confédération rejette vigoureusement le concept de *« consensus »*.

> **“Nous ne sommes pas des bâtisseurs de société. Nous veillons aux intérêts des gens que nous représentons.”**
>
> André Bergeron, 1989

Attachée aux formes d'emploi traditionnelles (le contrat à durée indéterminée), FO a refusé de signer, en 1990, l'accord interprofessionnel reconnaissant (mais améliorant) les formes de travail précaire. La même année, elle a rejeté l'« accord Durafour » modernisant la grille de la fonction publique. Dans le domaine de la protection sociale, FO s'est violemment opposée à l'élargissement du financement de la « sécu » par la création de la contribution sociale généralisée (CSG) et reste hostile aux projets de réforme des régimes de retraite. En revanche, elle a largement contribué à l'accord sur la maîtrise des dépenses de santé conclu entre la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). ■

Quel est son rôle dans la politique contractuelle ?

■ L'attachement de FO à la politique contractuelle et le fait que la centrale fut longtemps le seul interlocuteur « fiable » et influent sur le terrain de la négociation lui ont permis de s'investir massivement dans les organismes paritaires. Ce qui n'a rien à voir, s'empressent de préciser ses dirigeants, avec une quelconque forme de « cogestion » toujours honnie.

Aujourd'hui, FO détient la présidence de la plupart des caisses primaires d'assurance-maladie, de même que celle de la CNAMTS (où Jean-Claude Mallet a succédé en 1991 à Maurice Derlin). La centrale est également bien implantée dans les caisses locales d'assurance-vieillesse et d'allocations familiales. En alternance avec le patronat, elle préside l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire, qui coiffe les caisses de l'ensemble des salariés du secteur privé) ainsi que la Préfon, organisme qui gère des retraites par capitalisation pour les fonctionnaires. En principe, la présidence de l'UNEDIC (assurance-chômage), longtemps confiée à FO, devrait prochainement être attribuée à la CFDT. ■

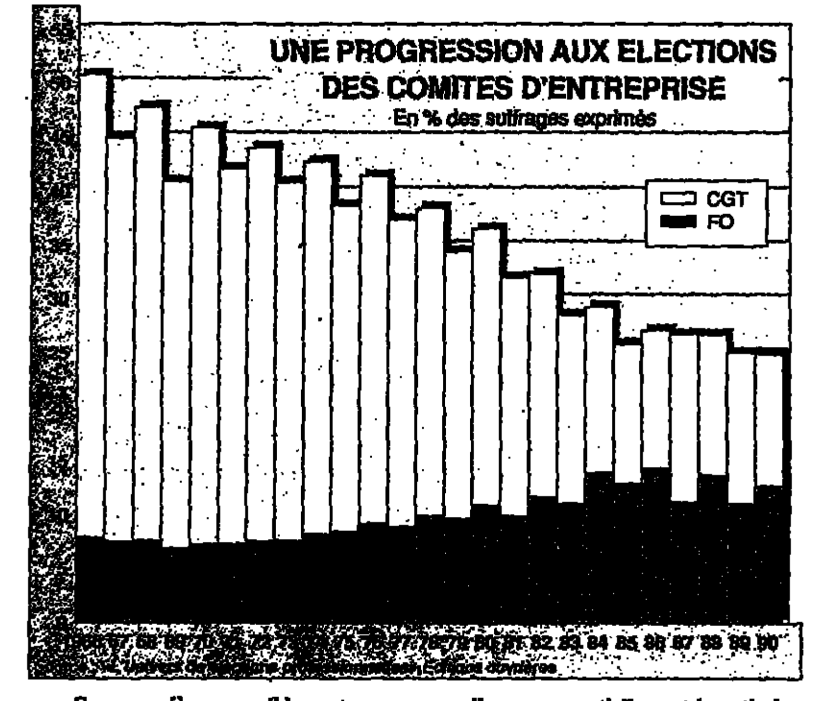
Quel est le profil des adhérents ?

■ Le profil type du syndicaliste Force ouvrière le situe plutôt dans le secteur public (dans le privé, la confédération est essentiellement présente dans la métallurgie). Outre la fonction publique, les points forts du syndicat sont les entreprises nationales à statut.

En revanche, la centrale, qui revendique officiellement près d'un million d'adhérents, compte en son sein des sensibilités politiques particulièrement diversifiées.

Si ses dirigeants sont en général socialistes ou proches d'eux (comme André Bergeron, Marc Blondel est membre du Parti socialiste sans toutefois être militant), on trouve çà et là quelques sympathisants du RPR, des anarcho-syndicalistes et bon nombre de trotskistes.

Peu nombreux, ces derniers ont néanmoins contribué à l'élection de Marc Blondel à la tête de la Confédération en 1989 et contrôlent plusieurs fédérations du syndicat (chimie, éducation nationale, organismes sociaux, assurances, notamment) et unions départementales. ■



Force ouvrière a sensiblement accru son audience – essentiellement à partir des années 80 – tandis que la CGT a perdu la moitié de son influence en vingt-cinq ans. Cette perte d'audience a moins profité aux autres organisations qu'aux listes présentées par des non-syndiqués. D'autre part, il faut noter que, les élections aux comités d'entreprise ayant lieu tous les deux ans, les effectifs ne sont pas identiques d'une année à l'autre.

D'ANDRÉ BERGERON A MARC BLONDEL

C'est bien connu, la popularité d'André Bergeron a largement contribué à assurer le succès de Force ouvrière (qui recueillit notamment 25,2 % des voix lors des élections à la Sécurité sociale de 1983 et 20,5 % au scrutin prud'homal de 1987). On attendait donc avec une certaine curiosité le comportement de son successeur. Car l'image de FO continue de passer quasi exclusivement par la personnalité de son leader. Cette tâche difficile, Marc Blondel s'en est plutôt bien acquitté, gérant l'héritage médiatique d'André Bergeron tout en le renouvelant.

Selon le baromètre de *Liaisons sociales-mensuel*, 21 % des Français accordaient le plus de sympathie à M. Blondel fin 1989, très loin derrière André Bergeron (31 % en 1987). En dépit d'une tendance à l'effritement (16 % en 1990, 18 % en 1991), la popularité du responsable de FO reste toutefois supérieure à celle des ses concurrents : la cote de Jean Kaspar (CFDT) culmine désespérément à 11 % d'opinions favorables et Henri Krasucki (CGT) a fini son mandat autour de 14 %.

Amateur de bretelles et de gros cigares comme Michel Charasse – mais très critique à son égard lorsqu'il s'agit du salaire des fonctionnaires –, Marc Blondel, cinquante-quatre ans, s'efforce de renouveler l'image du bon sens et du sérieux savamment cultivée par son prédécesseur. Aussi a-t-il délibérément rayé de son vocabulaire la plupart des expressions qui ont fait le succès de « Dédé ». Lorsqu'il soutient les revendications salariales, il ne dit pas *« les gens veulent des sous »* et, lorsqu'il souhaite dédramatiser un conflit, il ne s'en prend pas aux *« gréviculteurs »*. En fait, Marc Blondel reprend le flambeau tout en s'efforçant de faire oublier son prédécesseur à la tête du syndicat, auquel, d'ailleurs, il se réfère le moins souvent possible.

En revanche, tout comme son devancier, le leader de FO ne manque jamais de glisser au détour d'une phrase qu'il a rencontré *« le président »* ou qu'il a été appelé en consultation à l'hôtel Matignon. C'est que, depuis André Bergeron, le secrétaire général de Force ouvrière se doit de donner l'image d'un super-notable, un homme d'entregent. Si l'on écoute Marc Blondel, c'est lui qui a suggéré au gouvernement la réforme de la grille de la fonction publique. C'est encore lui qui a suscité l'ouverture de négociations sur les bas salaires. Pendant la guerre du Golfe, il invoquait également d'un air entendu son *« devoir de réserve »* lorsqu'il parlait devant les journalistes de ses rencontres en haut lieu… ■

> **“Il faut ouvrir les portes et discuter avec tous ceux qui sont d'accord avec [nos] conceptions et [nos] orientations syndicales”**
>
> Michel Huc,
> secrétaire général
> de la métallurgie FO, 1990

LEXIQUE

Les particularismes sémantiques de Force ouvrière révèlent un vocabulaire qui, pour être résolument rétro, présente au moins l'intérêt d'être parfaitement compréhensible.

CONTREPOIDS. – Aucun discours de congrès digne de ce nom ne saurait faire l'économie de ce terme qui résume à lui seul la raison d'être de FO. Contrepoids face au patron et à l'Etat, mais aussi face à la CGT.

FOUS. – Dans le vocabulaire FO, les « fous », sont les trostkistes (ou, plus trivialement, les « trotsks »); ils appartiennent surtout à l'ex-Parti communiste internationaliste, devenu Parti des travailleurs, et à Lutte ouvrière. A la tête de plusieurs fédérations, ils bénéficient par ailleurs d'un réseau d'influence dans l'appareil confédéral, même si leur présence (fort peu discrète, voire franchement caricaturale, dans les pages de *FO-Hebdo*, l'organe officiel du syndicat) insupporte nombre de responsables.

COSAQUES. – Les « cosaques », ce sont les communistes, ennemis héréditaires.

CALOTINS. – Les « calotins », ce sont les « cathos », autres ennemis héréditaires. A noter que les militants de la CFTC sont jugés moins dangereux que ceux de la CFDT, dont la « déconfessionnalisation » n'a jamais convaincu la centrale de Marc Blondel. *« Défiler avec les cosaques et les calotins ? Ça, jamais ! »* répondra un vieil adhérent si l'on évoque la perspective d'un 1ᵉʳ mai unitaire.

SFIO. – Tout le monde ou presque… sauf à FO a oublié que ce sigle (Section française de l'Internationale ouvrière) fut celui du Parti socialiste pendant plus de soixante ans. Non sans une certaine jubilation, certains dirigeants définissent ainsi leur coloration politique : *« socialiste, tendance SFIO »*.

CGT-FO. – La centrale de Marc Blondel se veut l'héritière de la « vraie » CGT, celle de Léon Jouhaux. Son appellation officielle (CGT-Force ouvrière) risquant tout de même de prêter à confusion, on ne l'utilise guère dans la vie courante, pour la réserver aux occasions les plus solennelles, un peu comme des habits du dimanche. Appréciant visiblement l'ambiguïté, les trotskistes mettent en revanche un point d'honneur à évoquer le plus souvent possible *« la CGT-FO »*.

GRAIN A MOUDRE. – Brevetée par André Bergeron, cette expression toujours bien cotée est d'abord un clin d'œil à l'ancien secrétaire général. Elle illustre l'attachement de la centrale à la politique contractuelle. « Le CNPF doit nous donner du grain à moudre. » Traduction : le patronat doit accepter de négocier.

ORGANISATION. – Ce terme sacré (c'est, à vrai dire, le cas dans tous les syndicats) désigne la confédération elle-même. A FO, lorsque l'on parle de « l'organisation », il convient de marquer son respect en détachant bien les syllabes.

CHARTE D'AMIENS. – Référence historique fondamentale (on ne dit pas « incontournable » à Force ouvrière) qui remonte à 1906, lorsque la CGT posa le principe de l'indépendance du syndicalisme vis-à-vis des partis politiques. Si le ton monte trop fort lors d'un congrès, une motion réaffirmant *« l'attachement de l'organisation aux principes fondamentaux de la Charte d'Amiens »* sera du meilleur effet.

BIBLIOGRAPHIE

■ *Force ouvrière*, d'Alain Bergougnioux, éditions du Seuil, 1975.
■ *Lettre ouverte à un syndiqué*, d'André Bergeron, éditions Albin Michel, 1975.
■ *André Bergeron, une force ouvrière*, de Jean-Louis Validire, éditions Plon, 1984.
■ *Trois guerres de succession*, de Claude Levy, éditions Alain Moreau, 1987.

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

Capitalisme : pas un système, une fonction

PEUT-ÊTRE parce qu'elle n'était pas attendue, sans doute parce que le choix exprimé par les électeurs britanniques était suffisamment clair, la victoire de John Major, ou si l'on préfère, la défaite de son rival travailliste, le 9 avril dernier, a eu un grand retentissement dans toute l'Europe, d'ouest en est. Elle est passée pour la confirmation, valable bien au-delà des frontières du Royaume-Uni, du plus extrordinaire revirement d'opinion survenu depuis les années 30.

Sur le point de savoir quel est le régime économique le plus capable de produire des richesses matérielles, la partie est déjà, depuis un certain temps, gagnée pour l'économie de marché. Mais l'idée reste ancrée dans l'esprit et le cœur de beaucoup de gens que cette efficacité est chèrement payée par le développement des inégalités de toutes sortes. L'injustice sociale n'a-t-elle pas pour source principale le pouvoir de l'argent? Par construction, le capitalisme n'est-il pas ce régime où l'argent est roi?

Si ces propositions ont politiquement moins d'impact, ce n'est pas à cause de leur contenu. Le spectacle courant que donne la société n'en offre pas une image plus édifiante. La raison en serait plutôt que l'opinion publique dans son ensemble, plus clairvoyante en cela que beaucoup d'économistes professionnels, a cessé de voir dans le capitalisme un «système» aux caractéristiques bien définies. Elle ne retient plus que la «fonction» qu'il remplit, avec plus ou moins de bonheur, selon les circonstances et l'habileté des dirigeants politiques à qui la charge est confiée d'en canaliser les courants.

Quand on parle de la «victoire» du système capitaliste sur le socialisme, on use du vocabulaire que les partisans de ce dernier auraient employé si l'Union soviétique avait gagné la guerre froide. Or cette symétrie d'expression est parfaitement trompeuse. Comme son nom l'indique, une économie de marché, c'est une économie fondée sur l'échange. Or celui-ci est, par définition, un libre contrat entre deux «agents» économiques. C'est un phénomène spontané. Ce qui ne veut pas dire qu'il peut se développer sans soin particulier. Tout un appareil d'Etat est nécessaire pour assurer le respect des contrats privés : un code civil, des tribunaux pour l'appliquer, etc. Par contraste, le socialisme au sens fort du terme n'existe que si on le décrète. Pour l'instituer, il faut commencer par interdire. Pourquoi? Parce que le socialisme se définit négativement : il est ce régime où toute une catégorie de biens, les plus importants, sont par voie d'autorité soustraits à l'échange.

NICOLAS GUILBERT

Ces biens placés hors-marché, ce sont tous ceux qui servent à la production. Remarquons qu'ils se définissent non par leur nature, mais par leur destination. Une armoire est un bien «de consommation» si son propriétaire l'a achetée pour l'installer dans sa chambre à coucher. Elle est un capital (bien de production) s'il l'a acquise pour la placer dans une chambre d'hôtel : le prix de la location, et donc le profit, dépendront, entre autres choses, de la qualité de l'ameublement. Autant dire que la liste des articles «socialisables», c'est-à-dire non échangeables est illimitée. Cet exemple ultra-simplifié suffit à le montrer.

Là où l'Etat interdit aux personnes privées d'exercer la fonction d'épargne en vue d'engendrer du capital, il doit créer de toutes pièces un système de substitution. C'est pour désigner cette fonction qu'on devrait réserver le mot de capitalisme. Un peu comme le métabolisme permet aux cellules d'un organisme vivant de se nourrir et de se multiplier, le capitalisme est cette propriété que possède une économie, sous certaines conditions, de reconstituer ses forces au fur et à mesure qu'elle les consume et d'accroître ses moyens de production. Le mot est en réalité inutile pour décrire ce processus où les termes d'épargne, de capital, de profit sont les notions-clefs. Son usage généralisé remonte au début de ce siècle, à des fins le plus souvent polémiques. «Capitalisme» ne figurait pas dans la première édition (1894) du célèbre *Dictionnary of Political Economy* publié à Londres par sir R. H . Inglis Palgrave.

Toute l'ambiguïté de la critique adressée au capitalisme vient de ce qu'on cherche à l'opposer, comme système, au système que les pays marxistes ont dû inventer quand, pour des raisons idéologiques, ils ont entrepris de prohiber l'achat et la vente pour toute activité économique autre que l'approvisionnement du consommateur final. Par le truchement de cette assimilation abusive, s'est engouffrée la doctrine marxiste qui imprègne encore une bonne partie de la littérature économique de l'Occident. «Capitalisme» devient le mot de passe par quoi on renvoie aux analyses de Marx sur le *«mode de la production marchande»*. Alors qu'en réalité on ne peut assigner aucun commencement au phénomène de l'échange inhérent à l'activité humaine, le capitalisme, dans son acception inspirée par la doctrine marxiste, passe pour un système particulier, historiquement daté. C'est la bourgeoisie marchande qui lui a donné naissance contre la féodalité. C'est au prolétariat que revient la tâche «historique» de renverser le règne de la bourgeoisie en instaurant le socialisme sur les décombres du capitalisme.

Ce verbiage encombre encore les ouvrages de référence. Il s'étale à longueur de colonnes dans le nouveau (1988) *Palgrave*. L'économiste américain George Stigler, prix Nobel (récemment décédé) y a consacré un article très documenté (1). En France, c'est encore pis : le Dictionnaire encyclopédique d'histoire *Mourre* (chez Bordas), fait la part belle aux thèses de Marx revues par Marcuse. Dans l'*Encyclopaedia Universalis*, Ernest Mandel, auteur de l'article «capitalisme» (illisible pour un lecteur qui ne connaît pas le *Capital*) conclut sur la question, suivante, qu'il juge *«évidente»* : *«Peut-on continuer à faire marcher l'économie des deux tiers du genre humain en fonction du seul profit des fameuses trois cents compagnies multinationales?»*

La force de l'économie de l'échange, on la découvre si on consent à la chercher dans un mouvement qui va de bas en haut : le contraire de la planification. L'Etat y joue le rôle de catalyseur, en créant un climat favorable à l'investissement et à la concurrence, comme on l'a vu successivement à Taiwan, en Corée du Sud, à Singapour, dans certaines parties de l'Indonésie en Thaïlande, et, depuis une dizaine d'années, dans les provinces de la Chine populaire. L'autre nation «innombrable», l'Inde s'y met à son tour, timidement il est vrai. Une fois le processus enclenché, le mouvement entraîne et attire, de plus en plus nombreux, hommes et femmes en âge de travailler. La motivation, elle, vient de l'échange lui-même. De ce point de vue, le phénomène de l'inégalité prend un tout autre sens. Il est vrai que le «capitalisme», dès qu'il prend racine, fait apparaître aussitôt de nouvelles et formidables inégalités. La plus déterminante d'entre elles est celle à laquelle le discours convenu des experts privés (ceux, par exemple, des fondations américaines les plus influentes, telle la Brookings) et officiels accorde le moins d'attention. C'est l'inégalité qui résulte presque immédiatement du contraste entre, d'une part, les pays où une chance est donnée à l'économie de l'échange de se déployer, et, d'autre part, ceux auxquels cette chance est déniée systématiquement (le plus souvent pour des raisons politiques). Créateur de richesses, le capitalisme étale son insolente abondance au vu et au su de tout le reste du monde non capitaliste. L'exemple le plus probant et le plus spectaculaire est à nos portes.

POUR les Allemands de l'Ouest et pour ceux qui eurent la malchance de se trouver après la guerre 39-45 du côté occupé par les troupes soviétiques, le point de départ était le même : un territoire presque entièrement dévasté, mais l'acquis intellectuel et social d'un peuple hautement industrialisé. L'écart se creusa dès le départ, mais fut énergiquement nié par les experts des Nations unies et, à des degrés divers, par ceux des autres organisations internationales. Il le fut aussi, il faut bien en convenir, par la plupart des économistes européens et américains. Au point d'arrivée (la réunification), quarante ans plus tard, la différence de niveau de vie se révéla pratiquement incommensurable, dans la proportion de 5 à 1 si on la mesure en pouvoir d'achat. Mais les nuisances de la pollution, à Leipzig, n'ont pas d'équivalent en marks.

Dans toute l'Europe, l'opinion publique a le sentiment d'avoir été trompée : elle est devenue plus exigeante. Elle sait que la photographie instantanée et statistique des inégalités ne dit presque rien sur la chose qui importe vraiment : dans quelle mesure une politique, une certaine forme d'économie, offrent ou non la possibilité à chacun et à chacune de s'en sortir. A ce genre de question, on ne pense plus que la réponse passe par l'idéologie.

(1) George Stigler, mort l'an dernier, dans *The Journal of Economic Litterature* (publié à Nashville, Etats-Unis), numéro de décembre 1988.

LIVRES

A fonds perdus...

Si le «fric capitaliste» pervertit, l'argent de l'Etat anoblit celui qui le distribue. Partant de ce constat, François de Closets explore l'art et la manière de gaspiller les deniers publics

TANT ET PLUS!
de François de Closets
Editions Bernard Grasset - Le Seuil
414 pages, 125 F.

Il y a deux façons de lire le nouveau livre de François de Closets qui, comme les autres, fera du bruit. La première est de repérer dans tous les secteurs choisis par l'auteur le plus bel exemple de dévergondage financier et de s'en indigner. La seconde est d'essayer de comprendre – ce qui n'est pas excuser – comment on en arrive aux dérives et aux aberrations enregistrées. La démarche est, là, plus instructive et plus constructive.

En effet, il ne faut pas s'attendre à de grandes révélations dans le catalogue des gaspillages de fonds publics présenté par notre auteur. Beaucoup des exemples choisis – et, comme il dit, on aurait pu en retenir d'autres – ont été portés à l'attention de l'opinion, soit par la presse lorsqu'ils ont conduit les responsables devant les tribunaux, soit par les rapports annuels de la Cour des comptes. Mais l'intérêt de ce nouvel éclairage est de permettre aux chercheurs et curieux de suivre de bout en bout les initiatives qui aboutissent à creuser des gouffres dont on a oublié la profondeur. Ainsi, défilent les milliards de la Chapelle-Darblay, si légers pour M. Laurent Fabius, ceux de l'écurie Ligier, protégée par M. Mitterrand et son circuit de Magny-Cours, les extravagances du Centre mondial informatique et ressources humaines de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

François de Closets tire aussi sur le Rafale (on aurait pu se contenter, pense-t-il, du Mirage-2000 amélioré). Il est encore plus sévère pour Hermès, dont l'Académie des sciences dit qu'il ne servira pratiquement à rien, mais qui permettra à la France de lancer un cocorico... et un homme dans l'espace.

Pas de tendresse non plus pour les satellites TDF1 et 2 *«obsolètes avant d'avoir été lancés»*, et la *«manip»* de la norme D2 MAC, intéressante, certes, pour mieux servir le son stéréo à la télévision mais qui n'améliore en rien la définition de l'image, comme on a voulu le faire croire, et qui n'est même pas un passage obligé pour y arriver depuis les progrès du transcodage.

L'estocade est peut-être un peu moins bien ajustée à propos de Pierre Boulez. Il est vrai que l'IRCAM pompe abusivement les crédits de la recherche musicale, que l'impérialisme du compositeur est bien connu, mais il n'empêche tout de même pas d'autres créateurs de s'épanouir. Olivier Messiaen, Henri Dutilleux ou, parmi les jeunes, Pascal Dusapin, vivent et travaillent sans passer sous les fourches Caudines de Boulez.

Même remarque à propos de l'Opéra-Bastille. Les promoteurs n'ont certes pas réussi à faire baisser le prix des places et de la subvention. Ils le souhaitaient, mais pourquoi se plaindre d'une machinerie très sophistiquée qui permet de donner sans problème deux opéras en alternance comme, en cet avril 1992, *le Bal masqué* et *les Contes d'Hoffmann.* La mariée est chère, mais ne nous plaignons pas qu'elle soit trop belle.

SANS VERGOGNE • Le grand mérite du livre de François de Closets est surtout d'avoir recherché pourquoi on laisse ainsi sans vergogne l'argent public couler à fonds perdus. *«Je dépense donc je suis.»* Si le *«fric capitaliste»* pervertit, l'argent de l'Etat anoblit celui qui le distribue. Le «bon» ministre est celui qui fait accroître son budget. L'Administration ne connaît pas de phénomène d'amputation. Des organismes qui ne sont plus que des coquilles vides persévèrent dans leur être.

En 1986, deux inspecteurs des finances, MM. Gisserot et Belin, furent chargés par M. Balladur d'une mission d'études sur l'allègement des structures administratives. Trente-neuf organisations parasitaires furent détectées. Aucune ne voulut admettre des coupes claires dans ses services. Seules quelques institutions récentes créées dans l'euphorie de 1981 passèrent de vie à trépas. Et dérisoires sont les sanctions qui suivent les découvertes parfois *«hènaurmes»* de la Cour des comptes. Le mal n'a fait qu'empirer avec la décentralisation, tout à fait nécessaire, certes, mais qui aurait dû être accompagnée de la suppression de certains relais. La France est le seul pays au monde à faire fructifier six strates administratives : communale, intercommunale, départementale, régionale, nationale et européenne. Du coup, on compte maintenant un élu pour cent habitants!

COMBINAISONS • François de Closets met le doigt sur une autre plaie : le système des associations peut gaspiller les fonds publics. L'affaire du Carrefour du développement et le «système Médecin» à Nice ont défrayé la chronique. Mais combien de petites combinaisons moins voyantes perdurent aujourd'hui. *«La bureaucratie socialo-associative (...) censée travailler de façon désintéressée, s'abritant derrière les plus nobles causes (...), peut impunément développer l'inefficacité, le parasitisme et les rentes de situation.»* A tout seigneur tout honneur. Le *«Prince»* clôture le défilé. Selon François de Closets, *«le gaspillage a cessé d'être caché, honteux, pour se faire arrogant et ostentatoire»*. *«Les grands travaux du président»* ne relèvent pas tous de ce registre. Mais *«si le chef de l'Etat ne vivait pas dans la certitude mystique qu'il ne fait rien que pour la plus grande gloire de la France, il reculerait devant certaines dépenses»*.

Le tempérament de François de Closets le pousse parfois à forcer la dose pour faire mieux comprendre, à céder à la pédagogie de l'«enfoncez-vous bien ça dans la tête», mais jamais au racolage démagogique. Il a raison d'ouvrir son ouvrage sur *«Vive l'impôt!»* et de le fermer sur *«Vive la démocratie!»*. La leçon à méditer tient en une phrase : *«Nos institutions telles qu'elles fonctionnent génèrent le gaspillage.»*

Pierre Drouin

Les multinationales et l'écologie

Dans la perspective du marché unique européen, les grandes entreprises commencent à utiliser modes de fabrication et produits «propres» comme instruments face à la concurrence

L'IMPÉRATIF ÉCOLOGIQUE
L'entreprise européenne
parie sur l'environnement,
de Nick Robins,
Calmann-Lévy,
325 pages. 180 F.

Les états-majors des grandes sociétés seraient-ils devenus des repaires d'écologistes? On pourrait le croire à lire l'enquête qu'a menée en 1988 et en 1989 Nick Robins, vingt-huit ans, journaliste économique britannique, auprès d'une trentaine de grandes entreprises européennes. Certains patrons, nous apprend-il, ont compris que la vague «verte» n'est pas une mode et que, au lieu de s'y opposer, il convient de l'utiliser au profit de l'entreprise. Après tout, dans un marché en évolution rapide, la condition de la survie n'est-elle pas l'adaptation? Expérience faite, les dirigeants s'aperçoivent d'ailleurs que, dans le domaine de l'environnement, les «retours sur investissement» sont rapides : modernisation des processus de production, ventes dopées, image de marque redorée. L'état général de la firme s'en trouve revigoré.

Nick Robins a-t-il trouvé les patrons français qu'il a rencontrés à Paris mercredi dernier aussi convaincus de l'efficacité économique de l'écologie? *«Les Etats et les entreprises auront souvent le choix entre se laisser surprendre et participer»*, observait Silvère Seurat, du cabinet Eurostart, présent au débat. Le livre, en tout cas, repose d'abord sur un constat présentant certaines garanties : Nick Robins a mené son investigation pour le compte de Business International, bureau d'études appartenant au groupe de l'hebdomadaire britannique *The Economist*. Par l'abondance et le sérieux de ses informations, l'ouvrage tranche dans la surabondante littérature soit théorique, soit militante et naïve qu'a jusqu'ici produite la mouvance écolo. C'est ce qui en fait le prix.

CINQ ÉTAPES • Le voyage auquel nous convie Nick Robins se déroule en cinq étapes. Les deux premières plantent le décor. Voici l'apparition d'un nouveau modèle économique, celui du «développement durable». Selon ce concept, la croissance doit à la fois répondre aux besoins actuels et ménager les ressources pour les générations futures. Et voici sa traduction politique : des législations nationales balbutiantes mais de jour en jour plus contraignantes; des directives européennes qui accélèrent le mouvement. Bientôt l'Acte unique va donner à la Communauté des compétences et des moyens accrus pour mener une politique d'environnement.

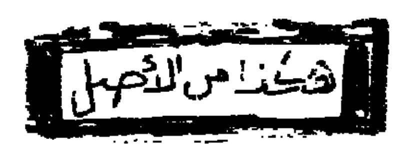
Les étapes suivantes montrent comment les entreprises les plus intelligentes se coulent dans ce décor. La plupart élaborent une stratégie «environnementale» et, dans ce cadre, adoptent des tactiques précises : mise au point de fabrications «propres», lancement sur le marché de produits compatibles avec les exigences écologistes, politique de communication active sur ces thèmes. Bien entendu, la concurrence reste la règle, et Nick Robins révèle que les «majors» ont déjà entamé, dans ce domaine aussi, la lutte pour la suprématie.

Les limites de l'ouvrage sont celles du champ d'investigation de son auteur : trente grandes sociétés. Pour l'élargir, Business International a réalisé, en octobre 1989, un sondage par questionnaire auprès de cent dirigeants de grandes sociétés opérant en Europe. Le résultat tient en quatre pages. Il est aussi explosif que le livre tout entier.

Exemple : 92 % des patrons avouaient alors que les questions d'environnement étaient *«cruciales»* ou *«importantes»* pour leur entreprise; 89 % s'attendaient à une montée des préoccupations écologiques dans l'opinion; 67 % prévoyaient que le marché unique européen se traduirait par un renforcement des normes antipollution. A 63 % ils admettaient déjà – c'était il y a deux ans et demi – que la législation environnementale avait *«rapporté des bénéfices»* à leur entreprise et 52 % utilisaient le respect de l'écologie comme argument de vente.

Certes, sur ce chemin, l'immense armée des PME traîne encore les pieds. Mais si le «big business» en est réellement là, les sans-grade seront obligés bientôt de hâter le pas pour survivre. Voilà une perspective qui mérite peut-être réflexion.

Marc Ambroise-Rendu



Rhétorique et rationalité

Les métaphores de la science économique

par DONALD McCLOSKEY (*)

LES économistes s'aperçoivent aujourd'hui qu'à l'instar des autres scientifiques ils content des histoires et usent de métaphores.

Les paléontologues ont recours aux histoires, en choisissant le gradualisme ou les équilibres ponctués. Les physiciens usent de métaphores, qu'ils nomment modèles, lorsqu'ils parlent ici de particules, un peu plus loin de vagues. De même l'économiste contera une histoire d'équilibre pour montrer qu'une hausse des prix du pétrole n'entraîne pas l'inflation. Il se servira d'un modèle d'offre et de demande de logements pour expliquer le boom bien réel de l'immobilier en Normandie.

Ce n'est pas un scandale. Les économistes ne sont pas tenus de démissionner de l'Académie des sciences pour avoir été pris en train d'user de tropes. La pensée requiert récits et métaphores, dans le domaine des sciences autant que des lettres. User de tropes ne veut pas dire que l'on est devenu mystique. Les faits et la logique gardent leur pertinence, qui complètent la série fondamentale de la rhétorique : faits, logique, métaphores, histoires.

L'épreuve de la réalité

L'histoire que la plupart des gens veulent entendre racontée par les économistes est celle de l'expert salutaire, connu jadis sous le nom de magicien. Il y avait une fois une dame pauvre qui lisait les journaux. Elle lut dans *le Monde* le conseil d'un économiste distingué qui lui prodiguait sa sagesse en même temps qu'à cinq cent mille autres lecteurs bienheureux. Et elle devint immensément riche !

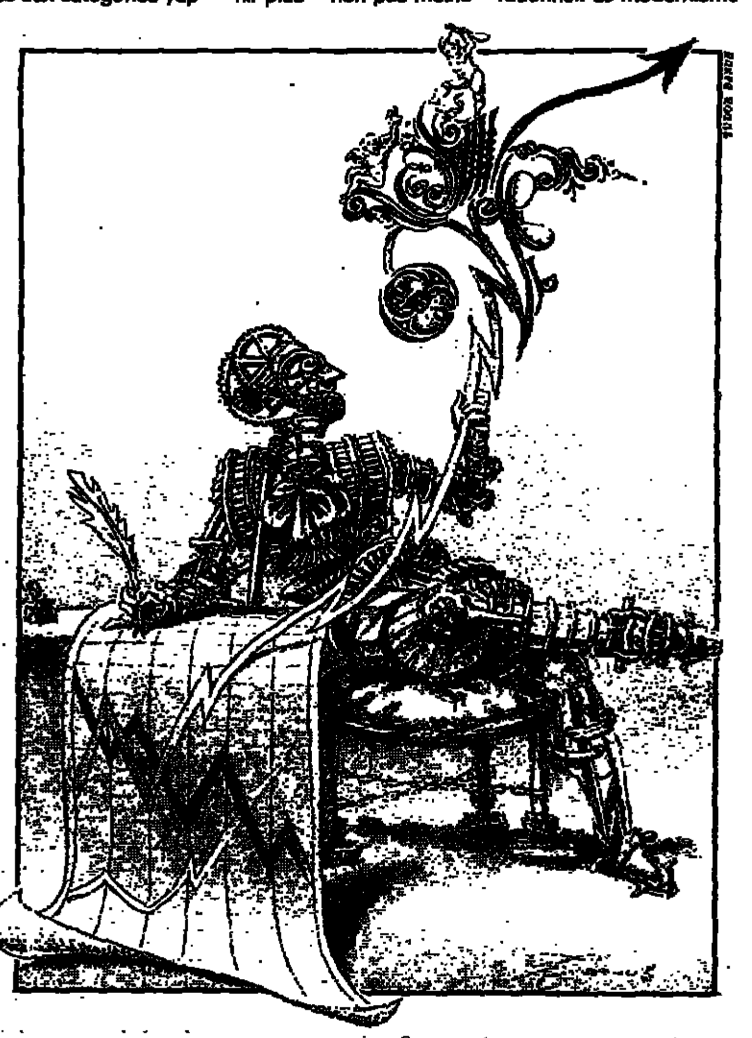
Ou bien encore : Il était une fois un royaume en Occident où l'on n'aimait pas étudier. L'on préférait prendre de la cocaïne et se griser de rock en cassettes vidéo. Alors le roi prit à son service un expert en économie qui avait beaucoup étudié. Et son peuple devint prospère sans avoir à étudier !

Mais, à la réflexion, pourquoi l'expert n'exploite-t-il pas tout simplement sa faustienne sagesse à son propre profit ? Soit, pour reprendre la bonne vieille question qu'affectionne l'Amérique : s'il est si malin, pourquoi n'est-il pas riche ?

L'épreuve de la réalité ne pardonne pas. La critique la plus déterminante à l'égard de l'économie magique, du moins concernant les économistes classiques, est dans la métaphore de la machine à calculer. S'il était aisé de prévoir les taux d'intérêt, de formuler la croissance économique ou d'enseigner l'entreprise, alors les professeurs d'économie seraient millionnaires. Ils n'ont pas cette chance. Et, n'étant pas si riches, la simple logique veut qu'ils ne soient pas si forts. La métaphore confirme l'histoire.

A l'inverse, une histoire (ou l'Histoire) en économie peut permettre de détruire une métaphore. On parle beaucoup aujourd'hui de compétition internationale. La plupart des Occidentaux envisagent la compétition (comme d'ailleurs la guerre) sous sa forme bénigne, comme un match de football. Mais l'histoire contredit cette métaphore. On évoque souvent la façon dont, au crépuscule de son hégémonie, la Grande-Bretagne se laissait vivre quand d'autres s'activaient. Les intellectuels américains sont aujourd'hui inquiets de voir la même chose arriver aux Etats-Unis. Plus plausible et plus réconfortante cependant est l'histoire de la hausse croissante du niveau de vie britannique et américain. Après un siècle d'« échec » supposé, la Grande-Bretagne se révèle être encore parmi les pays les plus riches du monde. Les Etats-Unis restent de très loin, quant à eux, le plus prospère de tous, mis à part quelques petites nations homogènes comparables aux catégories yuppies des côtes américaines. Les seize nations les plus industrialisées ne s'écartent de leur moyenne commune que d'environ 10 %. L'Inde, pour donner un ordre de grandeur, s'en éloigne, quant à elle, de 1 400 %.

Cette histoire met en lumière le vrai problème. Elle invite à oublier les différences mineures qui existent entre nations riches, et à se pencher sur la pauvreté réelle. Les métaphores de la compétition sportive et du déclin sont prises en défaut.



Les faits et la logique ne sont pas inutiles, ils sont simplement insuffisants. Une rhétorique élargie prend en compte au mieux la manière dont débattent dans la réalité les experts économiques, et les autres. Débusquer les figures littéraires dans le débat scientifique est le premier pas vers leur justification. Mais la critique n'est pas toujours démystification ou distribution de récompenses. Elle peut aussi, comme dans le domaine des lettres, être compréhension. Une critique littéraire de la science ferait de nous tous des humanistes, sans que rien soit perdu de l'attention aux faits ni de la rigueur logique.

Depuis les années 50, l'économie s'est vue réduite aux faits et à la logique. Ainsi a-t-elle tardivement pris part au temporaire rétrécissement de la culture occidentale ayant pour nom positivisme, ou modernisme. Vers 1920, certains philosophes, en Occident, ont soudain cru que leur sujet tout entier pouvait se résumer à un langage artificiel ; les architectes ont voulu réduire le leur à un cube ; les peintres, à une surface. Quand, dans les années 50, le modernisme a touché l'économie, il a permis d'étendre les connaissances. Nous en savons, depuis lors, davantage des modèles économiques sans contact avec le monde... L'échec du modernisme, en économie comme ailleurs, n'implique cependant pas que l'on abandonne aujourd'hui les faits et la logique, la surface et le cube, pour s'en remettre à la courbe celtique et à l'irrationnel. Cela suppose au contraire que l'on se remette à la tâche, forts de la rhétorique et de sa série complète : faits, logique, métaphores et histoires.

Admettre à présent que la métaphore et l'histoire font aussi partie du raisonnement humain, c'est devenir plus – non pas moins – rationnel. Le modernisme fut rigoureux pour une partie du raisonnement, et violemment irrationnel quant au reste. Nous avons aujourd'hui besoin de plus de rigueur et de logique dans le débat.

L'anglais, depuis le début du XIX[e] siècle, donne au mot « science » un sens particulier. Dans les arts et les sciences, les « arts » que sont la littérature et la philosophie sont opposés aux « sciences » de la chimie et de la géologie. Un géologue historien est, en anglais, un scientifique ; un historien de la politique ne l'est pas. Au sens anglais du terme, l'économie est une science magnifique. Notre intention n'est pas ici de la déshonorer. Une science ne se déshonore pas lorsqu'elle est prise pour littéraire. Bien au contraire : l'économie – matériau peu prometteur, la « science morne » comme on l'appelle – est plus vaste que ne le croient les scientifiques. Elle use déjà de métaphores et d'histoires, elle propose une morale. Une économie qu'on humanise n'est pas privée du scientifique, elle devient science améliorée.

Méprise moderniste

C'est une méprise moderniste que de considérer la science et la littérature comme appartenant à deux cultures distinctes, et de penser ainsi en termes puérilement dichotomiques de dur/mou, fait/valeur, contenu/forme, chiffre/mot, mâle/femelle. Le littéraire ne se définit pas uniquement par ce qui n'est pas sciences (physiques et biologiques), les sciences sociales l'ont éloquemment démontré. L'intérêt de la série rhétorique réside dans le fait que les sciences ont autant besoin des méthodes littéraires que les humanités des faits et de la logique. Newton usait de la logique et des métaphores ; Darwin se servait des faits et des histoires ; Poincaré s'enchantait des unes et des autres. La science est littéraire, qui dans sa tâche quotidienne exige métaphores et récits, et la littérature est scientifique.

Certes, la pensée et l'argumentation les plus banales useront parfois de moyens inintelligibles au profane, de thèmes propres. Les hommes de loi utiliseront des points de droit connus d'eux seuls, et les mathématiciens leurs théorèmes. Toute communauté a ses propres topiques et son langage, à ne pas rejeter comme jargon. En d'autres points du raisonnement, cependant, les juristes et les mathématiciens useront d'un système commun aux autres humains. Pour partie, l'économie use naturellement de thèmes propres. Certaines de ses meilleures démonstrations pourtant empruntent aux thèmes communs. L'économie partage avec d'autres disciplines le raisonnement humain.

Dans ma propre vision de l'économie et de son histoire, par exemple, j'ai plusieurs raisons fort pertinentes de préférer un récit néoclassique, « chicagoïste », libre-échangiste, quantitatif et mathématique. Mes amis marxistes, institutionalistes, non chicagoïstes et non économistes ne l'apprécient pas. Et j'avoue que sur tel ou tel point, ils me convainquent à moitié quand je lis leurs récits et leurs métaphores.

Aussi longtemps cependant que nos récits et nos métaphores ne seront pas reconnus, il nous sera difficile de converser. Et l'absence d'échange, avec ses sarcasmes, est un désastre pour la science.

(*) Professeur à l'université de l'Iowa, économiste et historien de l'économie appartenant à l'école de Chicago, Donald N. McCloskey a écrit des ouvrages sur le déclin industriel et l'agriculture médiévale. A l'origine, voici dix ans, d'un « virage rhétorique », il est l'auteur de *la Rhétorique de l'économie* (1985), (Pierre Mardaga Editeur, pour l'édition française à paraître) et *If You're So Smart : The Narrative of Economic Expertise* (Chicago, 1990).

C O N J O N C T U R E

C'EST du côté des biens de consommation que se fait le redressement de la production industrielle, là où il se dessine : l'automobile et l'équipement ménager ont donné le coup d'envoi.

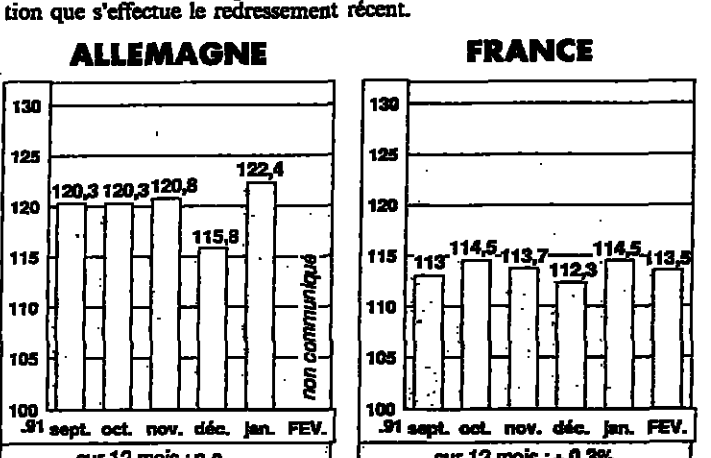
Aux Etats-Unis, l'indice de la production des biens de consommation progresse sur une tendance annuelle deux fois plus rapide que celui de la production dans son ensemble : 3,3 % contre 1,5 % en moyenne pour les trois premiers mois de l'année. La France enregistre de même une amélioration notable de l'activité dans ce domaine : de décembre à février, la hausse de l'indice, en moyenne sur douze mois, a été de 2,7 %. En Grande-Bretagne, c'est aussi du côté des biens de consommation que s'effectue le redressement récent.

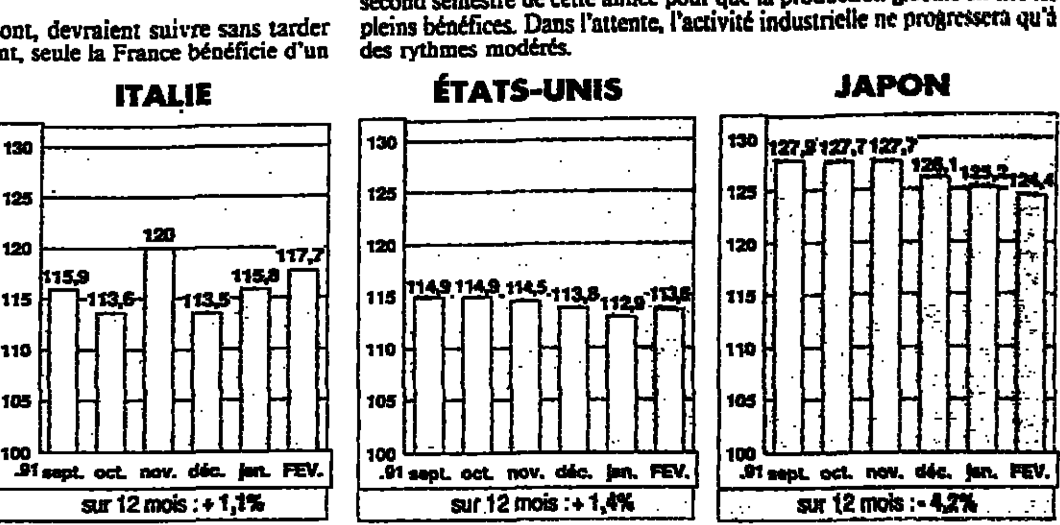
INDICATEUR • La production industrielle

Rythme modéré

Ce schéma de reprise est habituel dans les pays industrialisés où les dépenses des ménages représentent en moyenne les deux tiers du produit intérieur brut.

Les biens intermédiaires, en amont, devraient suivre sans tarder cette amélioration mais, pour l'instant, seule la France bénéficie d'un léger mieux dans ce secteur. Pour les biens d'investissement, il faudra sans doute attendre quelques mois avant d'avoir un regain durable de la production. Celle-ci a généralement cessé de baisser mais ne s'est pas encore ressaisie : elle demeure à des niveaux inférieurs de 3 % à 4 % à ceux du début de 1991 dans la plupart des pays occidentaux. C'est seulement lorsque le retour de la confiance sera totalement assuré que les besoins d'équipement se feront sentir. Il faudra probablement, compte tenu des perspectives actuelles de la croissance, attendre le second semestre de cette année pour que la production globale en tire les pleins bénéfices. Dans l'attente, l'activité industrielle ne progressera qu'à des rythmes modérés.





Indices de la production industrielle – énergie incluse, hors bâtiment et travaux publics – en données corrigées des variations saisonnières. Base 100 en 1985. Sources nationales.

RÉGION • L'Amérique du Nord

Quelles reprises ?

AUX Etats-Unis et au Canada, une reprise significative tarde à se manifester. Les taux de progression du PIB enregistrés par l'économie américaine depuis qu'elle est sortie de récession, pas plus que les indicateurs conjoncturels publiés ces derniers mois, n'ont permis de restaurer la confiance. La croissance reste molle mais le *double dip* (double plongeon) a été évité. Tel n'est pas le cas au Canada, où le PIB a reculé au quatrième trimestre 1991, après deux trimestres de progression qui avaient pu faire penser que la récession était terminée. Au Mexique, c'est au contraire l'optimisme qui peut paraître excessif *(lire ci-contre)*.

Alors qu'en 1991 ces économies connaissaient des résultats divergents – récession au nord du Rio Grande et croissance au sud, – l'année 1992 sera celle de la convergence, même si la progression de l'activité reste plus dynamique au Mexique qu'au Canada ou aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, la reprise de l'activité commencée au printemps 1991 s'est réaccélérée début 1992, après la pause survenue à la fin de l'année dernière. Toutefois, même si le rythme de progression apparaît plus soutenu, il reste très inférieur à ceux ayant prévalu lors des précédentes sorties de récession. En outre, jusqu'à présent, le dynamisme accru de la demande contraste avec une certaine atonie de l'offre domestique.

Ainsi, les ventes au détail ont, en dépit d'un recul de 0,4 % en mars, progressé de 2,9 % au premier trimestre (soit plus de 10 % en rythme annuel) alors que la production industrielle, bien qu'en hausse de 0,5 % en février et de 0,2 % en mars, s'inscrit en baisse de 1 % (soit – 4,1 % en rythme annuel) par rapport au quatrième trimestre 1991. Dans ces conditions, les résultats sur le marché du travail, qui ne peuvent être que médiocres, affectent directement la confiance des ménages. L'indice du Conference Board n'a toujours pas rejoint en mars 1992 le plus bas niveau atteint lors de la récession de 1981-1982. Les créations d'emplois en février et en mars ont tout juste permis de compenser les suppressions survenues en janvier ; le nombre de salariés dans le secteur non agricole un an après la dernière baisse du PIB (premier trimestre 1991) a diminué (16 000), ce qui constitue une première depuis 1960.

L'absence de redressement du marché du travail, des statistiques d'évolution de la masse monétaire d'une faiblesse considérée comme inquiétante, une nervosité certaine à Wall Street, exacerbée par les secousses affectant la Bourse de Tokyo, ont conduit la Réserve fédérale à assouplir une nouvelle fois sa politique monétaire. La Fed a ramené l'objectif du taux des fonds fédéraux (taux au jour le jour) aux environs de 3,75 %, le jeudi 9 avril, alors qu'elle n'avait plus modifié ses taux directeurs depuis le 20 décembre 1991.

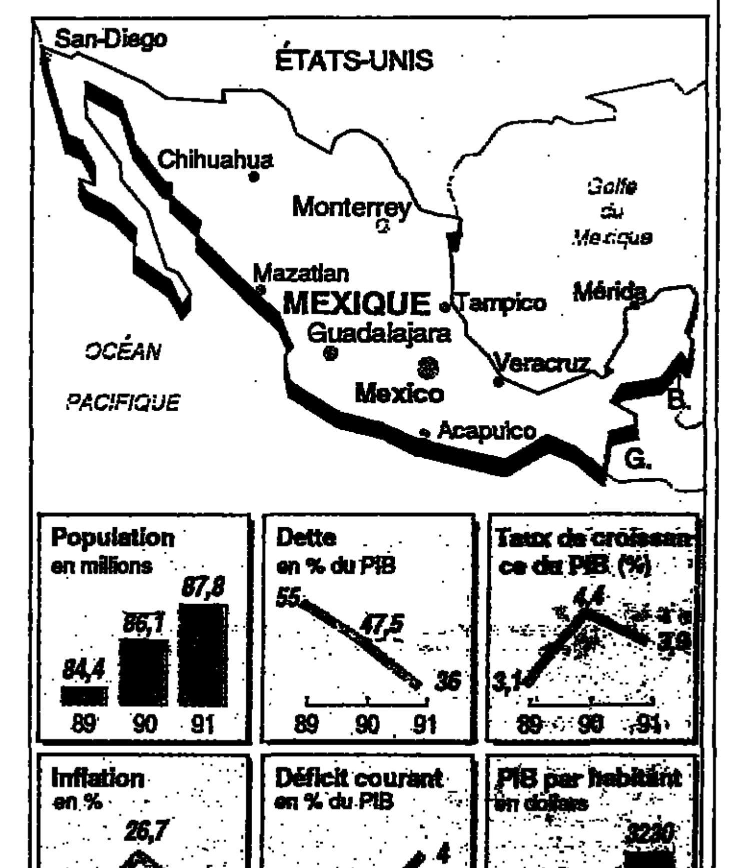
En dépit d'une progression du PIB probablement plus rapide à partir du deuxième trimestre 1992, des résultats identiques à ceux de 1983 et de 1984 sont inaccessibles, et la croissance pourrait n'être que de l'ordre de 2 % en 1992 après une baisse de l'activité de 0,7 % en 1991.

Au Canada, les espoirs entretenus par la vive progression du PIB au deuxième trimestre 1991 ont rapidement été déçus. Cette augmentation de 5,5 % en rythme annuel, intervenant après quatre baisses trimestrielles consécutives du PIB, conduisait alors à penser que la récession avait trouvé un terme. Toutefois, cette reprise s'est essoufflée : après une hausse limitée à 0,4 % en rythme annuel au troisième trimestre, le PIB s'est à nouveau contracté, reculant de 0,8 % au quatrième trimestre 1991. Le redressement ininterrompu de l'investissement depuis le début de l'année 1991 a été insuffisant pour compenser la baisse des dépenses de consommation.

Les contraintes sur lesquelles bute l'économie canadienne sont assez comparables à celles des Etats-Unis. La forte montée de l'endettement dans les années 80 a entraîné une vive dégradation de la situation financière, aussi bien du secteur privé que des administrations publiques. En outre, les résultats enregistrés jusqu'à présent ont été insuffisants pour redynamiser le marché du travail. Ainsi, le taux de chômage, qui avait atteint 10,6 % en février 1992, a bondi à 11,1 % en mars, au plus haut depuis plus de sept ans (janvier 1985).

Mais les excellents résultats enregistrés en matière de maîtrise des pressions inflationnistes, les meilleures parmi les pays du G7, offrent une grande marge de manœuvre à la Banque centrale canadienne. Le glissement annuel des prix à la consommation est en effet inférieur à 2 % depuis janvier 1992. En conséquence, et bien que les taux d'intérêt aient déjà significativement baissé, revenant de plus de 10 % fin 1990 à moins de 7 % récemment, la détente de la politique monétaire pourrait se poursuivre. En tout état de cause, les premiers mois de l'année 1992 confirment que la demande intérieure est un frein à la croissance et que le commerce extérieur est une source de dynamisme, renforcé par la dépréciation récente du dollar canadien par rapport au dollar US. La reprise canadienne restera influencée par l'évolution de l'activité économique aux Etats-Unis. Au total, le PIB canadien pourrait progresser de 2 % environ en 1992 après avoir reculé de 1,5 % en 1991.

Philippe Aroyo
Economiste à la BNP



PAYS • Le Mexique

Un nouveau miracle ?

EN 1982, les autorités mexicaines annonçaient qu'elles étaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements internationaux. La crise financière qui couvait depuis longtemps éclatait au grand jour et le Mexique se voyait dans l'obligation de mettre en place un vaste programme d'ajustements structurels. Dix ans plus tard, le Mexique est devenu l'exemple que l'on cite volontiers à tous les pays – de l'Est notamment – qui cherchent à attirer les investisseurs étrangers, l'amélioration spectaculaire des performances économiques s'accompagnant d'un retour indéniable de la confiance.

Les progrès enregistrés par le Mexique sont évidents. Le taux de croissance moyen de l'activité a été proche de 4 % ces trois dernières années, soit bien supérieur à la progression démographique. L'inflation, en glissement annuel, est revenue en deçà de 20 % en 1991, alors qu'elle était encore à trois chiffres en 1987-1988. Le vaste programme de privatisation, à l'origine d'une baisse significative du poids de l'Etat dans la vie économique, a permis en 1991, pour la première fois dans l'histoire de ce pays, de dégager un excédent des finances publiques, qui a même dépassé 1,5 % du PIB. Enfin la dette nette consolidée (interne et externe) représente aujourd'hui environ le tiers du PIB contre plus des trois quarts cinq ans auparavant. Cependant, cette forte croissance de l'activité s'accompagne d'une non moins vive dégradation des soldes extérieurs. Ainsi, le déficit courant a dépassé 10 milliards de dollars en 1991. L'augmentation des exportations s'est fortement ralentie mais la part du pétrole dans le total de celles-ci diminue. La très forte progression des importations tient désormais au secteur privé, et non plus, comme par le passé, au secteur public.

Par ailleurs, la croissance des achats de biens de consommation importés est en très nette décélération – à peine 10 %, contre près de 50 % en 1990 et 80 % en 1989 – alors que celles des achats de biens d'équipement et de produits intermédiaires ont été respectivement de l'ordre de 20 % et 30 %. Enfin, la nature du financement du déficit courant n'est plus la même : les investissements étrangers (9,9 milliards de dollars en 1991) et les rapatriements de capitaux privés se sont substitués à l'endettement.

Pour reprendre une formule d'Angel Gurria, ministre délégué aux questions financières internationales, le Mexique a de plus en plus de partenaires et de moins en moins de créanciers. Toutefois, et sans remettre en cause les performances réalisées, une certaine prudence reste de mise car la confiance est volage et, pour la conserver, le Mexique est condamné à toujours faire mieux.

Ph. A.

SECTEUR • Les semi-conducteurs

En sursis

INDUSTRIE ultra-cyclique, le secteur des semi-conducteurs nous a habitués à de brusques retours de manivelle. Depuis 1989, le marché est entré dans une phase de croissance ralentie, en attendant un retournement de tendance que les experts situent désormais à l'horizon 1992-1993.

Reprise, décollage, stagnation, coup de déprime : les phases du cycle se succèdent à un rythme de plus en plus rapproché dans le temps. Les à-coups n'épargnent généralement personne. Les chutes de prix sont impressionnantes (les variations, à la hausse ou à la baisse, peuvent aller du simple au triple pour les mémoires). Avec des décalages régionaux toutefois.

L'Europe, les Etats-Unis et le Japon absorbent la plus grande partie des « puces » produites dans le monde. Leurs conjonctures évoluent de façon légèrement décalée. Ces discrets décrochages revêtent une importance particulière dans cette industrie extrêmement gourmande en capitaux. La variation des quantités produites peut avoir des effets dévastateurs sur la rentabilité des fonds investis.

Jusqu'à présent, les industriels japonais jouaient avec profit sur ces écarts. Adossés à un marché intérieur captif (85 % des composants achetés au Japon sont d'origine nippone) bénéficiant de débouchés peu sensibles aux ralentissements de croissance, grâce au dynamisme de leurs propres secteurs informatique, électronique grand public et télécommunications, ils pouvaient mener de foudroyantes offensives sur des marchés européens et américains en position de faiblesse. C'est d'ailleurs, à grands traits, la situation qui a prévalu en 1991.

En Europe, premier marché mondial pour les composants, la croissance a été faible, autour de 5 %. Jean-Philippe Dauvin, directeur des études et de la stratégie de SGS-Thomson, avance une progression de 5,4 %. Cette avancée équivaut en fait à une panne, pour un secteur dont le niveau d'activité augmente en longue période au rythme de 10 % chaque année. Aux Etats-Unis, l'expansion a été très légèrement supérieure. Le Japon, quant à lui, pouvait compter sur une hausse de 7 %.

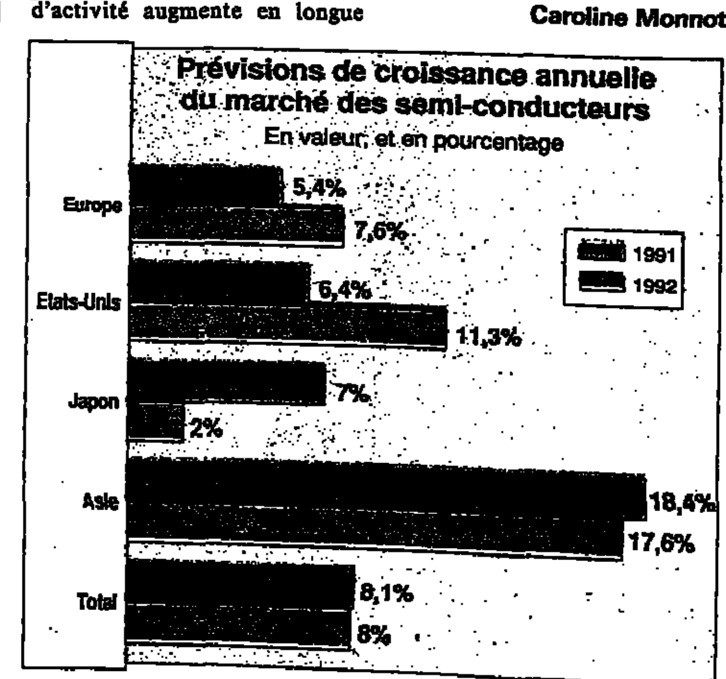
La fin de l'année 1991 a révélé une nouvelle géographie de la croissance *(voir graphique ci-dessous)*. Au Japon, la récession économique a commencé à faire pleinement sentir ses effets : dans les semi-conducteurs, le ralentissement a été sévère au premier trimestre 1992. A tel point que les prévisions les plus optimistes tablent sur une croissance limitée à 2 % en 1992 pour l'ensemble du secteur. Européens et Américains devraient, de leur côté, bénéficier d'une légère amélioration, avec une croissance que les experts estiment respectivement aux alentours de 7 % pour l'Europe et de 11 % pour les Etats-Unis.

Cette situation inédite intervient au moment même où les fabricants japonais de composants se sont engagés vis-à-vis des autorités américaines à réduire leurs excédents commerciaux. Ils se retrouvent donc, à leur tour, en position de faiblesse.

Cette vulnérabilité est très ponctuelle. Elle n'entamera évidemment que de manière marginale la puissance des géants nippons de la micro-électronique. NEC, le numéro un mondial, Toshiba et Hitachi, ses suivants immédiats, Matsushita, Mitsubishi, Sanyo, Sony et quelques autres, assurent aujourd'hui déjà plus de 50 % de la production mondiale de « puces ». Leur part était à peine de 10 % en 1970.

Reste que tous les groupes japonais viennent de revoir à la baisse leur programme d'investissements consacrés aux composants. Ils limitent d'autant leur capacité à mener une contre-offensive en accélérant le renouvellement technologique de leurs produits. Bref, Européens et Américains bénéficient d'un léger sursis face à la redoutable concurrence des Japonais.

Caroline Monnot



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.

